

# Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9400593 ROCCAPINA - ORTOLO

Arrêté n° 2A-2020-09-07-005 du 7 septembre 2020 portant approbation du  
Comité de pilotage local du site Natura 2000 FR94000593 « Roccapina-Ortolo »  
(zone spéciale de conservation)



## Contenu

|   |            |
|---|------------|
| <b>1 DIAGNOSTIC .....</b>   | <b>8</b>   |
| <b>1.1 Périmètre du site Natura 2000.....</b>   | <b>8</b>   |
| <b>1.2 Milieux physiques .....</b>  | <b>11</b>  |
| 1.2.1 Géologie et géomorphologie.....   | 11         |
| 1.2.2 Topographie .....   | 14         |
| 1.2.3 Eaux .....  | 14         |
| 1.2.4 Données climatiques .....   | 19         |
| <b>1.3 Données administratives .....</b>  | <b>21</b>  |
| 1.3.1 Les collectivités publiques .....   | 21         |
| 1.3.2 Les structures « gestionnaires » .....  | 21         |
| 1.3.3 La démographie.....   | 22         |
| 1.3.4 Les programmes, documents et autres zonages réglementaires ou/et<br>d'inventaire et/ou de protection applicables à l'emprise du site Natura<br>2000 ..... | 22         |
| <b>1.4 Situation des propriétés dans le site .....</b>  | <b>40</b>  |
| <b>1.5 Activités humaines et occupation du sol .....</b>  | <b>42</b>  |
| 1.5.1 Agriculture .....   | 42         |
| 1.5.2 Urbanisation .....  | 46         |
| 1.5.3 La chasse .....   | 46         |
| 1.5.4 La pêche.....   | 46         |
| 1.5.5 Le tourisme.....  | 47         |
| 1.5.6 Les projets.....  | 49         |
| <b>1.6 Milieu naturel.....</b>  | <b>53</b>  |
| 1.6.1 Les habitats naturels.....  | 53         |
| 1.6.2 La flore .....  | 71         |
| 1.6.3 La faune .....  | 77         |
| 1.6.4 Espèces exotiques .....   | 89         |
| 1.6.5 Etat de conservation des habitats naturels et des espèces.....  | 91         |
| <b>2 HIERARCHISATION DES ENJEUX ET LES OBJECTIFS .....</b>  | <b>104</b> |
| <b>2.1 Hiérarchisation des enjeux .....</b>   | <b>104</b> |
| 2.1.1 Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les<br>habitats naturels d'intérêt communautaire .....                                      | 104        |
| 2.1.2 Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les<br>espèces d'intérêt communautaire .....  | 111        |
| 2.1.3 Bilan de la hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces et<br>des habitats d'intérêt communautaire .....                                       | 119        |

|  |            |
|--|------------|
| <b>2.2 Définition des enjeux de gestion du site Natura 2000 .....</b>  | <b>121</b> |
| 2.2.1 Enjeux de gestion prioritaire et spécifique.....   | 122        |
| 2.2.2 Enjeux de gestion transversaux.....  | 126        |
| <b>2.3 Les objectifs.....</b>  | <b>129</b> |
| <b>3 DEFINITION DES MESURES DE GESTION .....</b>   | <b>133</b> |
| 3.1 Objectifs et mesures de gestion du site Natura 2000 .....  | 133        |
| 3.2 Fiches-action.....   | 136        |
| 3.3 Localisation des mesures de gestion .....  | 137        |
| <b>4 BIBLIOGRAPHIE / SOURCES DES DONNEES .....</b>   | <b>196</b> |
| 4.1 Structures et personnes ressources consultées .....  | 196        |
| 4.2 Inventeurs de données naturalistes.....  | 197        |
| 4.3 Bibliographie citée / consultée .....  | 198        |
| 4.4 Webographie .....  | 201        |
| <b>5 ANNEXES .....</b>   | <b>202</b> |
| 5.1 Annexe 1 : Liste de l'ensemble des espèces végétales remarquables<br>(autres que les espèces ayant justifié la désignation du site) citées sur<br>le site Natura 2000 depuis 1900..... | 202        |
| 5.2 Annexe 2 : Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Roccapina<br>.....   | 205        |
| 5.3 Annexe 3 : Fiche descriptive de l'inventaire régional du patrimoine<br>géologique : site géologique CSC0035 « Taffoni granitiques de<br>Roccapina et de ses environs ».....            | 212        |
| 5.4 Annexe 4 : APPB « Basse vallée de l'Ortolo ».....  | 219        |
| 5.5 Annexe 5 : Présentations et relevés de décisions des groupes de<br>travail .....   | 222        |
| 5.6 Annexe 6 : Fiche métier « animateur d'un site N2000 » .....  | 241        |
| 5.7 Annexe 7 : Présentation au CSRPN le 20 mai 2019 .....  | 247        |
| 5.8 Annexe 8 : Projet de Charte Natura 2000.....   | 250        |

**5.9 Arrêté n° 2A-2020-09-07-005 du 7 septembre 2020 portant approbation  
du Comité de pilotage local du site Natura 2000 FR9400593 «  
Roccapina-Ortolo » (zone spéciale de conservation)..... 255**

## ***Fiche d'identité du site Natura 2000***

**Type :** B (pSIC/SIC/ZSC)

**Appellation du site :** ROCCAPINA - ORTOLO

**Code du site :** FR9400593

**Dates de désignation / classement :**

- Date site proposé éligible comme SIC : 31/07/2003
- Date publication SIC au JOUE : 19/07/2006
- ZSC : premier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

**Localisation du site Natura 2000 :**

- Pays : France
- Région : Corse
- Département : Corse-du-Sud
- Commune : Monacia d'Aullène, Sartène
- Coordonnées du centre du site : Longitude : 8,94028° (E 8°56'25") / Latitude : 41,50222° (N 41°30'07")

**Superficie totale :** 1066 ha

**Cartographie du site :** cf. Figure 1 page 7.

**Préfet coordinateur :** Mr. ou Mme le sous-préfet de Sartène

**Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du DOCOB :** Mme la Sous-préfète de Sartène.

**Structure porteuse :** DREAL CORSE

**Opérateur :** Bureau d'études Endemys

**Membres du comité de pilotage du site Natura 2000 :**

**- Services de l'État :**

- la Sous-Préfète de Sartène,
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse,
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud,

**ou leurs représentants ;**

**-Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :**

- un représentant élu du Conseil exécutif de Corse;
- un représentant élu de la communauté de communes du Sartonais Valinco, Taravo
- un représentant élu de la communauté de communes du Sud Corse,
- un représentant élu de la commune de Sartène,
- un représentant élu de la commune de Monaccia d'Aullène,
- un représentant élu du Syndicat intercommunal pour la Gestion des Espaces Naturels Littoraux du Sartonais ( Syndicat Elisa ),

**ou leurs suppléants ;**

**- Représentants des établissements publics :**

- un représentant de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- un représentant de l'Office de l'environnement de la Corse,
- un représentant de l'Office du développement agricole et rural de la Corse,
- un représentant de l'Agence du tourisme de la Corse,
- un représentant de l'Agence française pour la biodiversité,
- un représentant de l'Office d'équipement hydraulique de Corse,

**ou leurs suppléants ;**

**- Représentant des propriétaires :**

- Monsieur le Délégué régional du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,
- Monsieur Paul Canarelli, propriétaire du Domaine de Murtoli

**ou leurs suppléants ;**

**- Usagers et socioprofessionnels:**

- un représentant de la Chambre départementale d'agriculture de la Corse du Sud,
- un représentant de la Fédération départementale des chasseurs de la Corse du Sud,
- un représentant du Conservatoire des espaces naturels de Corse,

**ou leurs suppléants ;**

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

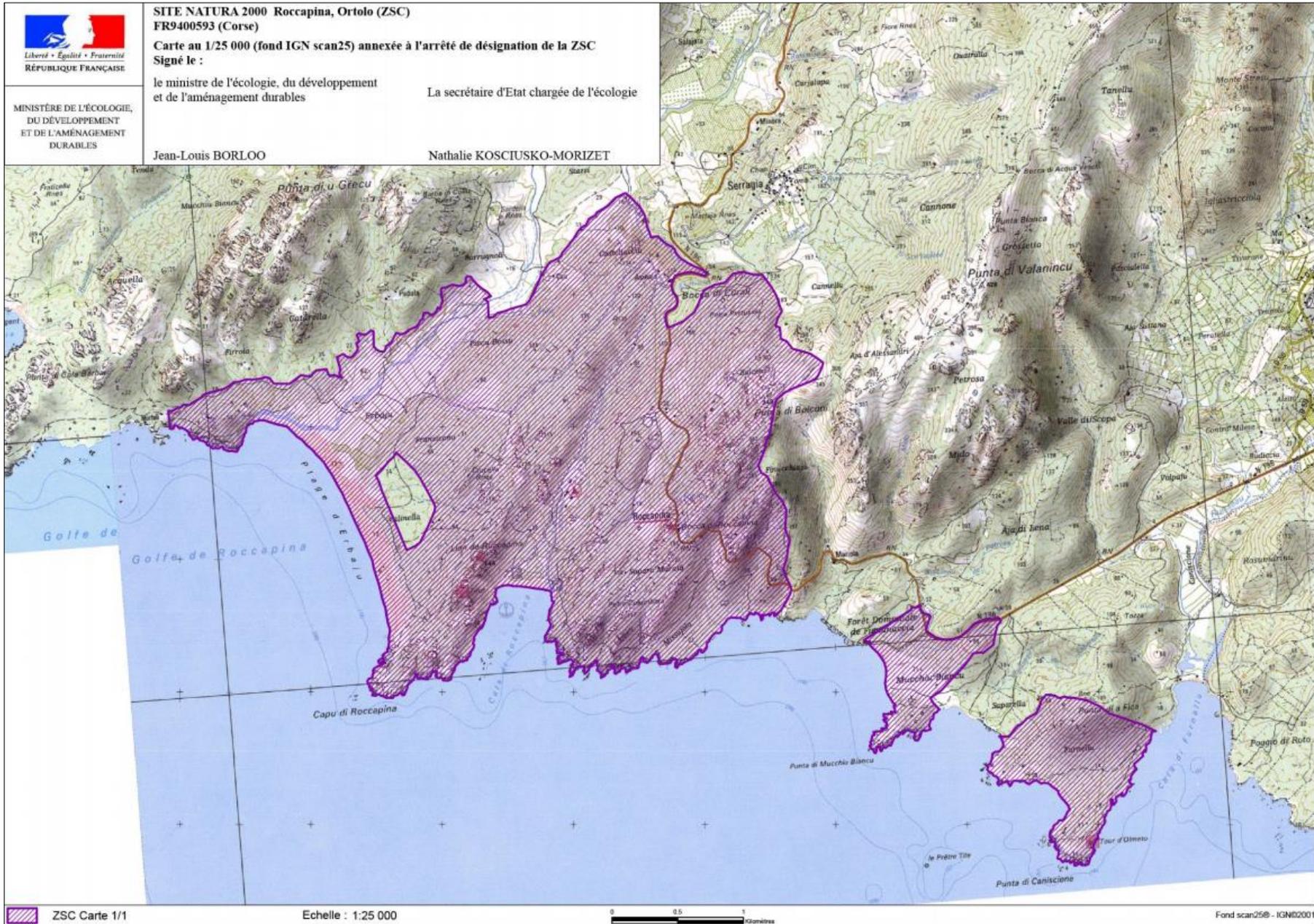


Figure 1. Cartographie du site Natura 2000 (source : DREAL de Corse)

## **1 DIAGNOSTIC**

### **1.1 PERIMETRE DU SITE NATURA 2000**

Ce site se compose de trois entités terrestres (cf. Figure 2) qui occupent une surface totale de 1066 ha.

Sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju, une enclave non classée Natura 2000 est présente. Sa superficie est de 17,8 ha.

Cette enclave naturelle est située au cœur du site, elle est majoritairement couverte de « Maquis bas à *Cistus* » et un habitat d'intérêt communautaire y est présent : « Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse », la tortue d'Hermann, espèce d'intérêt communautaire y est également citée.

De plus, cette zone est un Espace Remarquable Caractéristique du littoral (ERC) du PADDUC.

Cette enclave avait été décidée au moment de la définition du périmètre du site en tenant compte du document d'urbanisme de l'époque qui prévoyait un projet d'aménagement immobilier sur ce secteur, projet qui finalement n'a jamais été développé et est totalement abandonné aujourd'hui.

Le périmètre du site Natura 2000 sur ce secteur est donc à revoir dans un objectif de cohérence écologique.

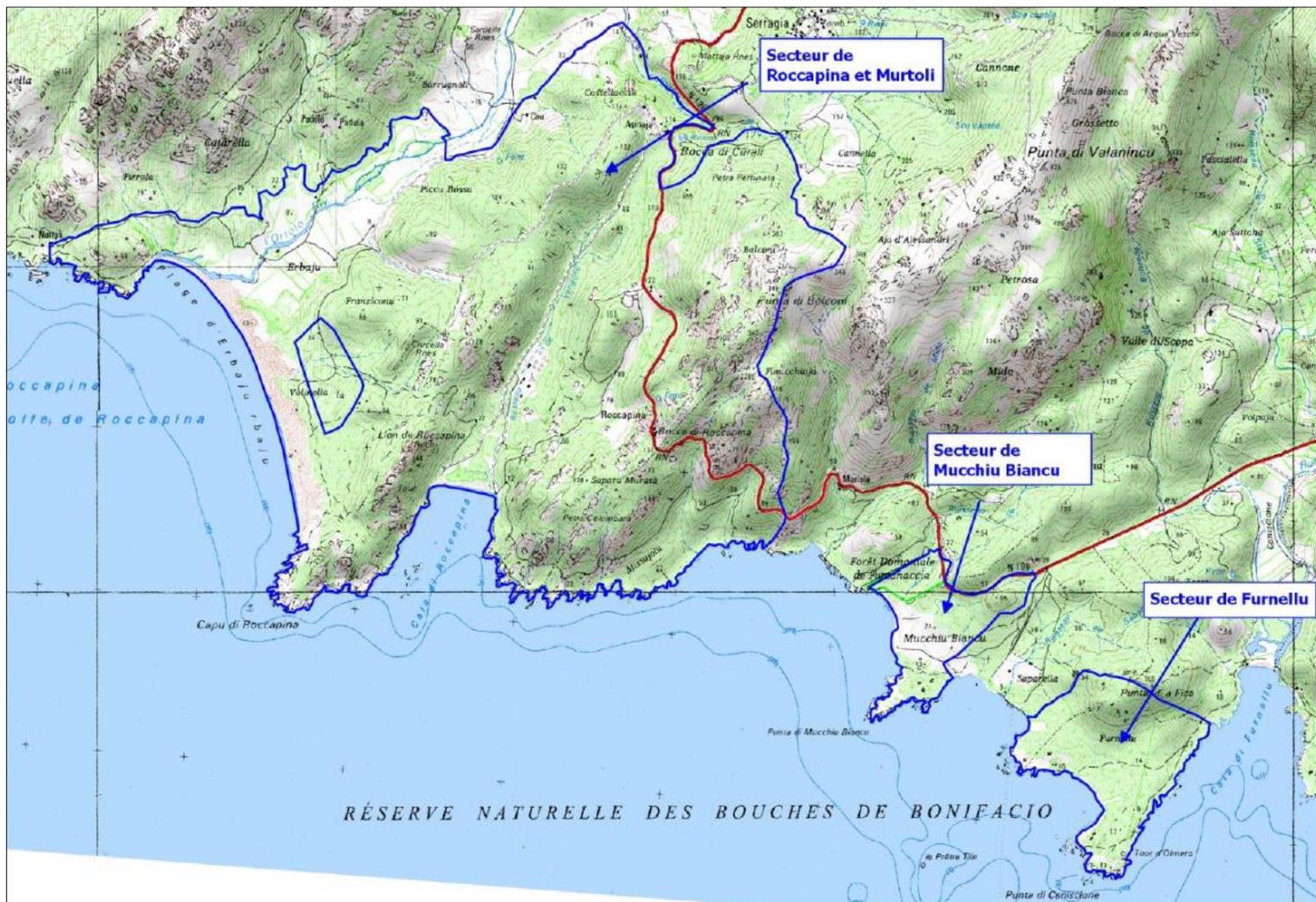


Figure 2. Trois entités du site Natura 2000 (Biotope, 2015)



**Plage de Roccapina (photo BIOTOPE)**



**Plage d'Erbaghju (Murtoli) (photo BIOTOPE)**

## 1.2 MILIEUX PHYSIQUES

### 1.2.1 Géologie et géomorphologie

Cf. Figure 3. Carte géologique du site Natura 2000 (Source : Infoterre) page 13.

Le site Natura 2000 recouvre trois types de terrains, les terrains plutoniques, les filons et les terrains sédimentaires.

Concernant les terrains plutoniques, on retrouve deux formations géologiques :

-  **Monzogranite porphyroïde.** Cette roche, qui forme la plus grande partie du substratum de la région.
-  **Granite leucocrate.** Ce type de roche constitue les injections les plus tardives du plutonisme calco-alcalin qui se présentent, sur la feuille Roccapina, sous la forme de lames de direction NE-SW.

Concernant les filons, on retrouve deux formations géologiques :

-  **Aplite.** Les aplites sont des roches très claires, massives, à grain fin, de couleur rose et relativement résistantes à l'altération. Leur gisement est le plus fréquemment filonien.
-  **Lamprophyre.** Ils représentent un ensemble de filons basiques à texture doléritique.

Le Quaternaire (correspondant aux terrains sédimentaires du site) de la feuille Roccapina est surtout développé le long du littoral (formations marines et éoliennes) et le long du fleuve Ortolo (alluvions fluviales). Les dépôts sont de moindre importance dans les vallées des petits ruisseaux. On y retrouve les formations suivantes :

-  ;  . **Sables et grès marins; galets marins (niveau +3-8-12 ml).** Outre des petits affleurements en bordure de plateformes d'érosion sur les côtes rocheuses, les sables marins de basse altitude se présentent en cordon littoral en arrière des dunes récentes de la plage d'Erbaghju. À la même altitude, certains gisements ponctuels contiennent des galets bien émoussés : Cala di Roccapina, Nord de Punta di Muchju Biancu, Nord de Punta di Caniscione.
-  **Sable des plages actuelles.** Suivant les plages, ce sont des sables fins ou grossiers.

- **Dx**. **Dunes littorales" anciennes** ». En placage à Muchju Biancu, les sables éoliens anciens portent végétation et sol.
- **Dz**. **Dunes littorales holocènes**. Un cordon dunaire s'est formé en arrière des plages de Erbaghju, Cala di Roccapina, Muchju Biancu.
- **Fy** ; **Ny**. **Moyenne terrasse, à paléosol orange; cônes de déjection torrentiels, à paléosol orange**. Des lambeaux de ces alluvions subsistent en rive gauche de l'Ortolo, dans son cours moyen.
- **Lv** **Limons fluviaux de fond de vallée**. Recouvrant les alluvions fluviaux FY3 ou FY2, ce sont des limons de crue qui forment un fond plat dans le cours inférieur de toutes les vallées. Le matériau provient souvent du remaniement d'arènes granitiques.
- **Cy** **Colluvions granitiques**. Elles sont constituées de fragments granitiques anguleux, dans une matrice arénique, ou d'arènes déplacées sur les versants et occupant parfois les fonds de vallons.

Le site Natura 2000 est référencé au sein de l'inventaire régional du patrimoine géologique, site géologique CSC0035 « Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs ». Les roches de la baie de Roccapina sont constituées majoritairement de granite alcalin, de couleur claire car très pauvre en biotite. Elles sont datées de 280 Ma environ et sont affectées par l'érosion qui engendre la formation de taffoni. Ce phénomène est le résultat de l'action conjuguée de l'eau, des sels des embruns, du vent et du soleil. (cf. Annexe 3 : Fiche descriptive de l'inventaire régional du patrimoine géologique : site géologique CSC0035 « Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs »).

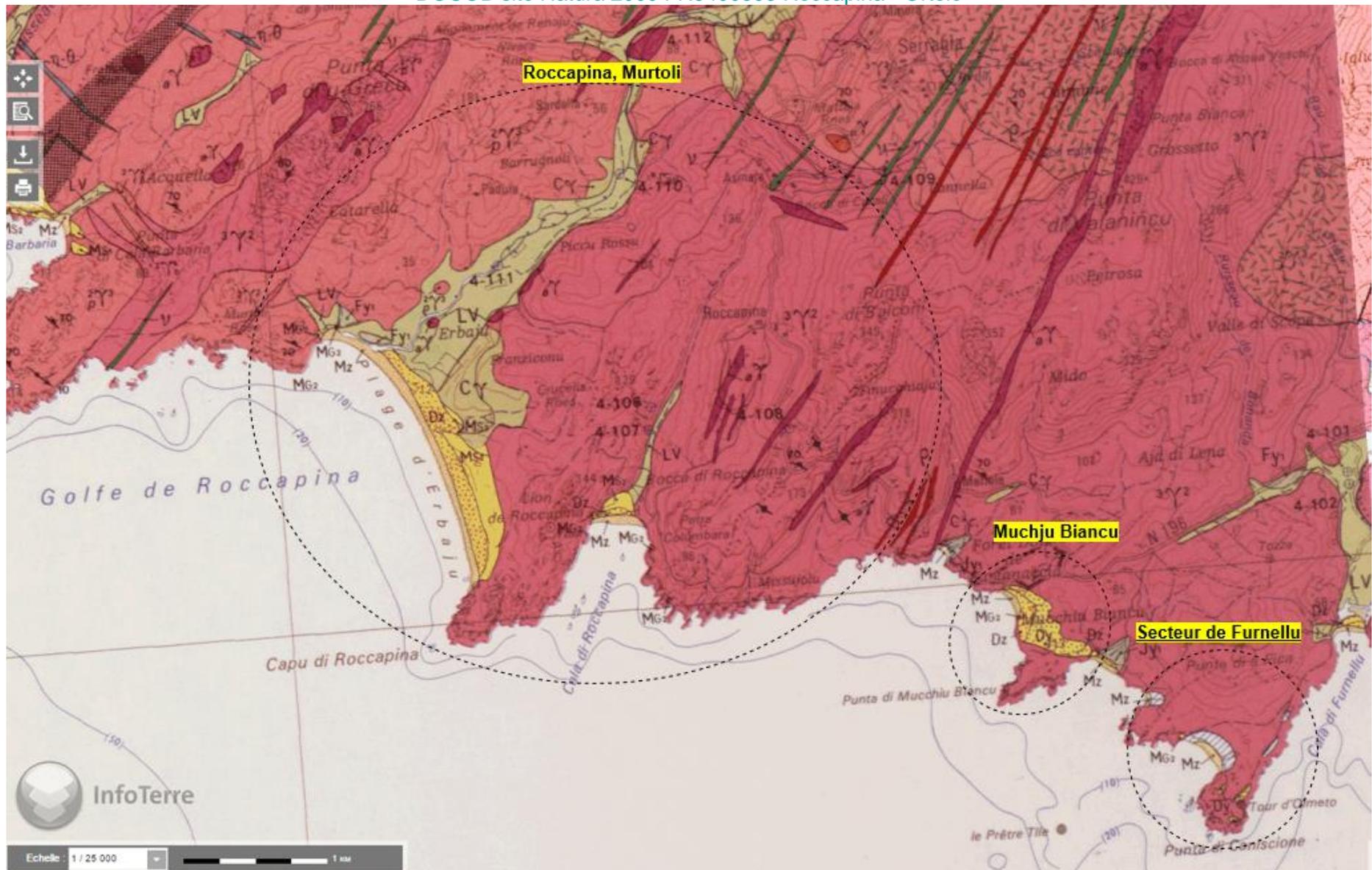
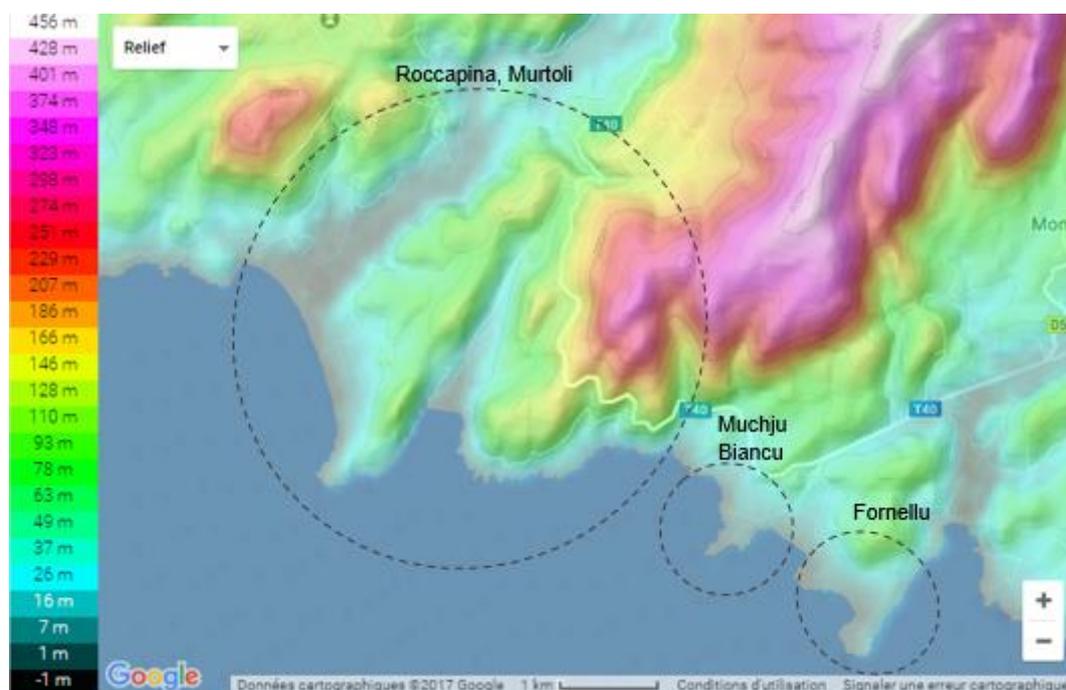


Figure 3. Carte géologique du site Natura 2000 (Source : Infoterre)

## 1.2.2 Topographie

Le site Natura 2000 se situe sur le littoral, il se compose de 3 parties distinctes :

- L'entité principale de Roccapina et Murtoli qui comprend la basse vallée de l'Ortolo et le vallon de Vangone avec leurs versants, ainsi que les plages et arrières-plages d'Erbaghju et de Roccapina. Cette entité englobe un sommet, la Punta di Balconi qui culmine à 349 mètres d'altitude.
- Une seconde entité, au niveau de Muchju Biancu, qui concerne uniquement la zone littorale.
- La troisième entité concerne la zone littorale et les coteaux du secteur de Fornellu. L'altitude du site varie de 0 à 349 mètres (Figure 4). La pente est faible sur l'ensemble du site. On note juste une pente relativement importante de la Punta di Balconi à la Cala di Roccapina d'environ 30%.



**Figure 4. Carte topographique au niveau du site Natura 2000 (Source : cartes-topographiques.fr)**

## 1.2.3 Eaux

### 1.2.3.1 Eaux de surface

Le site Natura 2000 est composé de trois entités, Roccapina-Murtoli, Muchju Biancu et le

secteur de Fornellu.

Le réseau hydrographique au sein du site Natura 2000 concerne principalement l'entité de Roccapina-Murtoli, les deux autres entités sont dépourvues de cours d'eau hormis quelques ruisselets notamment au niveau de Muchju Biancu.

L'entité de Roccapina-Murtoli englobe :

- la basse vallée de l'Ortolo jusqu'à l'embouchure, au niveau de la plage d'Erbaghju ;
- le bassin versant du ruisseau de Vangone jusqu'à son embouchure au niveau de la Cala di Roccapina.

### **1.2.3.2 Eau souterraine**

Le site Natura 2000 se situe au sein de la masse d'eau souterraine FREG621 « Socle granitique de l'Extrême Sud de la Corse ». D'après le SDAGE de Corse 2016-2021, le bon état écologique et chimique de cette masse d'eau a été atteint en 2015.

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

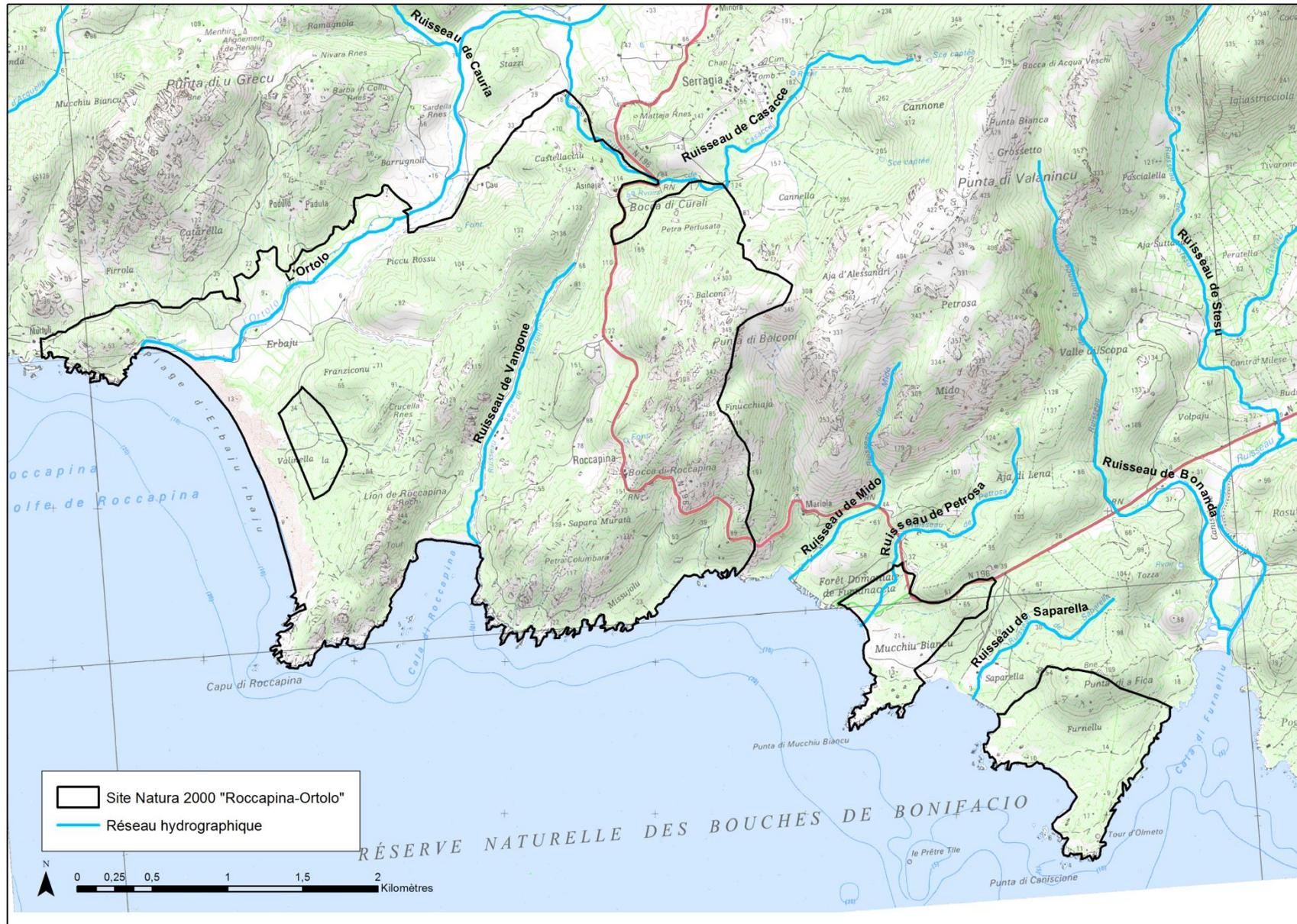


Figure 5. Réseau hydrographique du site Natura 2000 (Source : BD Carthage)

### 1.2.3.3 Eau potable

D'après la banque de données BSS (Banque de données du Sous-Sol), des ouvrages (forage, puits, sondages et autres points d'eau) sont présents au sein du site Natura 2000 et à proximité immédiate du périmètre :

- deux ouvrages sont situés au niveau de l'Ortolo (11264X111 et 11264X110) correspondant à des forages (ouvrages exploités ; eau collective) ;
- deux ouvrages sont situés au niveau du ruisseau de Vangone (11264X106 et 11264X107) correspondant à des sondages (ouvrages non exploités ; recherche d'eau) ;
- un ouvrage est situé au niveau du lieu-dit Roccapina (11264X108) correspondant à un forage (ouvrage indiqué comme exploité, mais ne doit pas l'être en pratique ; eau collective).



Figure 6. Ouvrages de la BSS Eau présents au niveau de l'Ortolo (Source : Géoportail)



**Figure 7. Ouvrages de la BBS Eau présents au niveau de Roccapina et Vangone (Source : Géoportail)**

#### 1.2.3.4 Assainissement des eaux usées

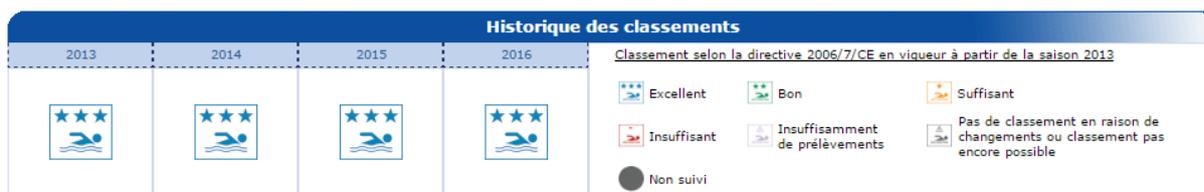
Il y a un système d'assainissement au camping de Cala di Roccapina (fermé) et probablement un assainissement au domaine de Murtoli.

Aucune station d'épuration n'est présente sur le site Natura 2000.

Selon l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, quatre stations d'épuration sont présentes sur la commune de Sartène et deux sur la commune de Monacia d'Aullène. Aucune de ces stations d'épuration ne se situent à proximité ou dans le secteur du site Natura 2000.

#### 1.2.3.5 Eaux de baignade

Un site de baignade, suivi par le ministère de la santé, est présent sur le site Natura 2000. Il s'agit de la plage de Roccapina. D'après le classement 2016, le site admet une excellente qualité des eaux de baignade (Figure 8).



**Figure 8. Classement 2016 des eaux de baignade du site de Cala di Roccapina (Source : [baignades.santé.gouv.fr](http://baignades.santé.gouv.fr))**

### 1.2.3.6 Le Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE)

cf. §Le Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE) Le Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE) page 32.

### 1.2.4 Données climatiques

Le site Natura 2000 présente un climat typiquement méditerranéen, avec des étés chauds et ensoleillés, et des hivers doux, et un régime hydrique très sec en été, et arrosé principalement en automne.

Pour définir le climat du site, nous avons utilisé les données climatologiques de la station de mesure la plus proche (7 kms), sur la commune de Figari ([infoclimat.fr](http://infoclimat.fr)).

Concernant les températures, sur la période 1980-2016, la température moyenne est de 14,96°C. Les moyennes de température sont relativement constantes d'une année à l'autre. Notons une température maximale de 44°C enregistrée en 2002 et une température minimale de -14,7°C enregistrée en 1993.

Concernant les précipitations, sur la période 2005-2016, la moyenne des précipitations est de 440,94 mm/an. L'année 2013 a été la plus pluvieuse avec un cumul sur l'année de 997,1 mm.

Concernant les vents, sur la période 1980-2017, on note la présence de vents supérieurs à 57 km/h tous les ans et durant plusieurs jours. Notons la présence de vents supérieurs à 100 km/h quasiment tous les ans. L'année la plus venteuse a été 1990 avec une rafale maximale enregistrée à 175,9 km/h, 154 jours de vents supérieurs à 57 km/h et 10 jours de vents supérieurs à 100 km/h.

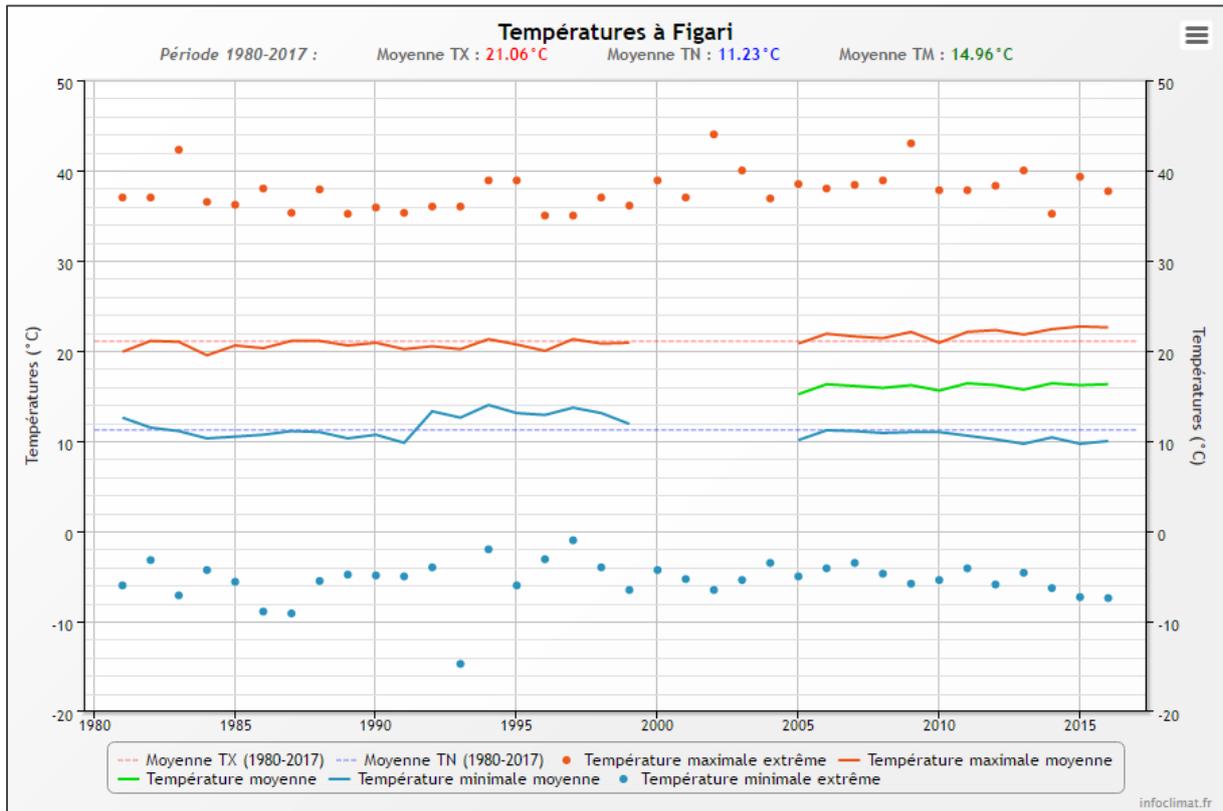


Figure 9. Données climatologiques sur les températures (Infoclimat.fr)

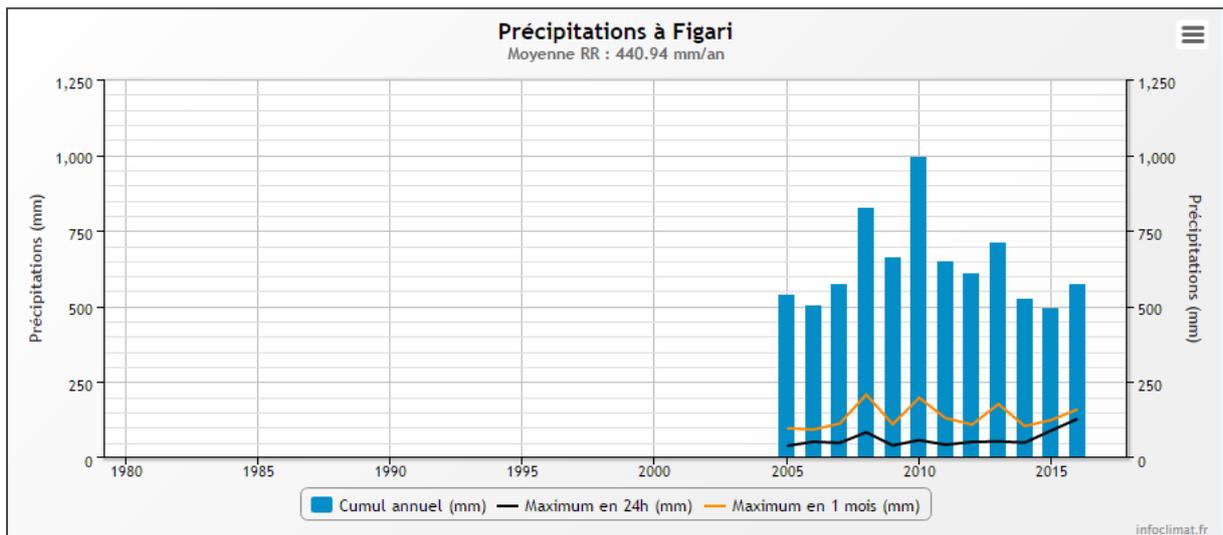


Figure 10 Données climatologiques sur les précipitations (Infoclimat.fr)

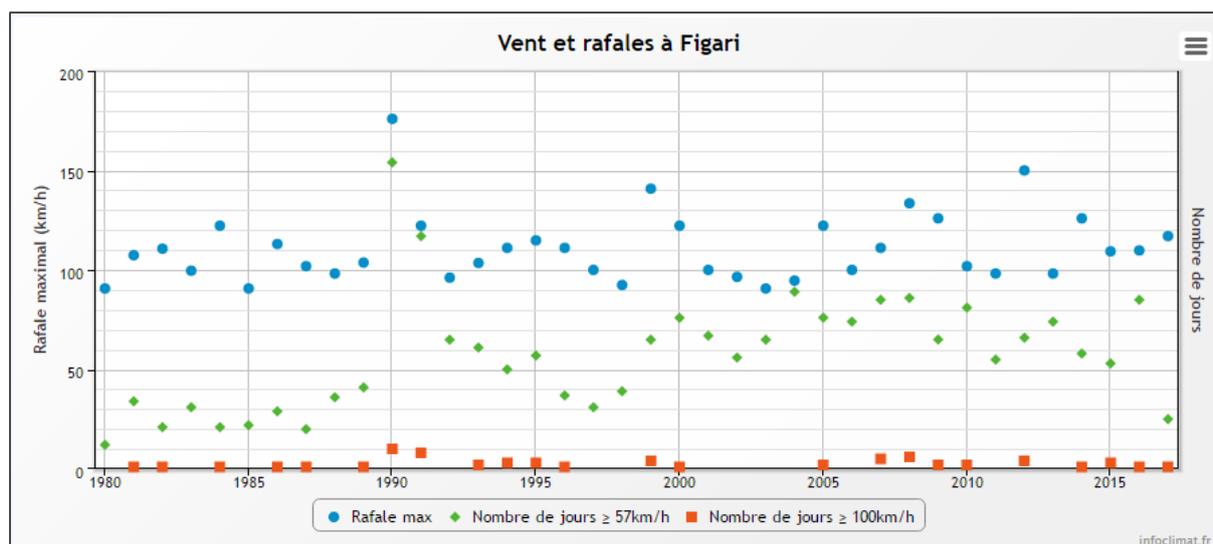


Figure 11. Données climatologiques sur les vents (Infoclimat.fr)

### 1.3 DONNEES ADMINISTRATIVES

#### 1.3.1 Les collectivités publiques

Le territoire du site Natura 2000 FR 9400593 « Roccapina-Ortole » est concerné par plusieurs collectivités territoriales :

- La **Collectivité de Corse**.
- **Les communes de Sartène et de Monacia Aullène** qui détiennent le pouvoir de police sur l'ensemble de leurs territoires.
- Les **Communautés de communes du Sartenais-Valinco-Taravo et du Sud Corse**.

#### 1.3.2 Les structures « gestionnaires »

Plusieurs structures sont présentes sur le site :

##### **Les terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres :**

Une grande partie du site Natura 2000 comprend des terrains du **Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres** dont la mission est d'identifier, acquérir et aménager des espaces naturels du littoral. Pour assurer la protection foncière des sites, l'établissement définit des périmètres d'intervention au sein desquels il acquiert des parcelles. Il en confie ensuite la gestion à un gestionnaire.

Les terrains du Conservatoire du littoral qui se situent sur le site Natura 2000 sont gérés par la **Collectivité de Corse**. La gestion des terrains de Muchju Biancu est, quant-à-elle, déléguée à l'**Office de l'Environnement de la Corse (OEC)**.

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) gère la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio dont le site est limitrophe et des terrains du Conservatoire du littoral sur le secteur Muchju Biancu dont il assure la gestion.

Enfin, le syndicat intercommunal ELISA s'occupe de la gestion de certains sites du sartenais.

### **La Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud**

La Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud est la structure gestionnaire de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Roccapina. qui couvre une surface totale d'environ 419 ha et est totalement incluse dans le périmètre Natura 2000. Le foncier situé au sein de la réserve est propriété du CEL.

### **L'Office National des Forêts**

L'Office National des Forêts est la structure gestionnaire de la Forêt Territoriale de Funtancia classée en réserve biologique dirigée et qui couvre une surface totale d'environ 7,5 ha, totalement incluse dans le périmètre Natura 2000. Le foncier situé au sein de la réserve est propriété de la Collectivité de Corse.

### **1.3.3 La démographie**

Selon les populations légales de 2014 entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la population totale de l'arrondissement de Sartène est 40 390 habitants. La population de la commune de Sartène est de 3496 habitants, celle de la commune de Monacia d'Aullène est de 513 habitants.

Il n'est pas identifié d'habitations sur le site Natura 2000. Toutefois, des activités d'hébergements touristiques se situent le long de la RT40 aux lieux dits « Bocca di Roccapina » et « Bocca di Curali ».

Le Domaine de Murtoli quant à lui emploie environ 120 employés sur site. Il est fréquenté par 100 personnes environ en saison.

### **1.3.4 Les programmes, documents et autres zonages réglementaires ou/et d'inventaire et/ou de protection applicables à l'emprise du site Natura 2000**

#### **1.3.4.1 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**

Trois ZNIEFF entrecoupent le site Natura 2000 :

- ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi -

Punta di Valanincu ».

- ZNIEFF type I n°940030782 « Dune d'Erbaghju et zone humide de la vallée de l'Ortolo ».
- ZNIEFF type I n° 940030758 « Punta di Caniscione-Saprella-Mucchju Biancu-Funtanaccia ».

Remarquons que le périmètre de la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » (cf. Figure 14) n'inclut pas les milieux naturels du vallon de Roccapina, qui accueillent pourtant des habitats naturels et des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Corse, auxquels s'ajoute l'unicité des espaces naturels de ce secteur. Une nouvelle délimitation du périmètre de la ZNIEFF serait à définir dans le cadre de la mise à jour des ZNIEFF de Corse par la DREAL.

#### **1.3.4.2 Inventaire régional du patrimoine géologique**

Le site Natura 2000 fait partie du site d'intérêt géologique référencé à l'Inventaire régional du patrimoine géologique, CSC0035 « Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs » (cf supra consacré à la géologie et géomorphologie).

#### **1.3.4.3 Arrêté de Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)**

Un APPB entrecoupe le site Natura 2000 :

- APPB FR3800145 « Basse vallée de l'Ortolo », sur la commune de Sartène (cf. ARRETE PREFECTORAL 901151 du 29 octobre 1990 en annexe page 219). La superficie de l'APPB est de 165,17 ha. La plage d'Erbaghju et une partie du Domaine de Murtoli sont concernés.

L'APPB a pour objet la conservation du biotope constitué par le complexe écologique remarquable de la basse vallée de l'Ortolo, de la faune et de la flore exceptionnelles sur le territoire de la commune de Sartène.

Afin de préserver l'intégralité et d'assurer la conservation de biotope nécessaire à l'alimentation, à la survie et à la reproduction des espèces protégées visées, les mesures suivantes à respectées, dans son périmètre, sont prescrites dans l'arrêté.

1° - Les activités agricoles et pastorales continuent à s'exercer conformément aux usages en vigueur, sous réserve de participer au maintien du biotope et de ne pas le modifier. « Le retournement des sols est interdit ».

2° - La chasse s'exerce conformément à la réglementation en vigueur.

3° - L'introduction d'espèces animales non domestiques est interdite.

4° - Sous réserve de l'exercice de la chasse, il est interdit de porter atteinte de quelque

manière que ce soit aux animaux d'espèces non domestiques, à leurs œufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors du périmètre de protection.

5° - Sous réserve de l'exercice de la chasse, il est interdit de troubler ou de déranger les animaux par quelque moyen que ce soit.

6° - L'introduction d'espèces végétales exogènes est interdite.

7° - Il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés sauf à des fins d'entretien du périmètre protégé, ou de les emporter hors de ce périmètre.

8° - Il est interdit :

- d'abandonner, de déposer ou de jeter tout produit quel qu'il soit, de nature à nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou du site ou à l'intégrité de la faune et de la flore ;
- d'abandonner, de déposer ou de jeter en dehors des lieux spécialement prévus à cet effet des détritiques de quelque nature que ce soit ;

9° - Il est interdit de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore.

10° - Il est interdit de porter atteinte au milieu naturel en faisant des inscriptions autres que celles qui sont nécessaires à l'information du public ou aux délimitations foncières.

11° - Tout travail public ou privé est interdit, sauf ceux nécessaires à l'entretien du périmètre protégé.

12° - Toutes activités industrielles et commerciales sont interdites.

13° - La circulation de tout véhicule à moteur est interdite en tout temps sur l'ensemble du périmètre protégé. Cette interdiction n'est pas applicable :

- aux véhicules des services publics ;
- aux véhicules des propriétaires et exploitants ;
- aux véhicules appelés à participer à des opérations de secours, de sauvetage ou de police ;
- aux véhicules utilisés pour l'entretien et la surveillance du périmètre protégé.

14° - La pratique du camping, du caravanning et du bivouac est interdite.

15° - Il est interdit de porter atteinte au milieu naturel en utilisant du feu.

16° - Les règles générales applicables pour le survol des plages et les vols en rase campagne s'appliquent au secteur considéré. L'altitude minimale autorisée est donc de 500mètres.

#### **1.3.4.4 Terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres**

Une grande partie du site Natura 2000 est acquise par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL). Les acquisitions représentent :

- 503,03 ha sur la commune de Sartène
- 50,74 ha sur la commune de Monacia d'Aullène.

Auxquels s'ajoute le Domaine Public Maritime (DPM) attribué au Conservatoire du littoral à Cala di Roccapina.

#### **1.3.4.5 Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Roccapina**

La Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Roccapina couvre une surface totale de 145 ha, totalement incluse dans le périmètre Natura 2000, à cheval sur les communes de Monacia d'Aullène et Sartène.

Le gestionnaire est la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud.

Le foncier situé au sein de la réserve est propriété du Conservatoire du littoral. L'Association Communale de Chasse de Serragia est le détenteur du droit de chasse.

La présence de cette réserve a pour effets positifs :

1. D'éviter le dérangement de la faune, notamment celle inféodée aux zones humides (oiseaux d'eaux, cistudes d'Europe, couleuvres etc.) durant la saison de chasse entre mi-août et fin février ;
2. De renforcer la protection du site en complément des autres réglementations qui s'y appliquent.

Par contre, aucun plan de gestion de la réserve de chasse n'est établi ; l'existence de la réserve n'apporte pas à ce jour d'actions spécifiques vis-à-vis des objectifs de conservation des habitats et des espèces pour lesquels le site Natura 2000 est désigné.

#### **1.3.4.6 Forêt territoriale de Funtanaccia et réserve biologique dirigée**

**La forêt de Funtanaccia** se situe dans l'extrême sud de la Corse sur la frange littorale. Il s'agit de la forêt relevant du régime forestier la plus au sud de Corse.

Son potentiel de production est très faible. Les stations sont très pauvres et le potentiel sur pied nul. Les expériences passées de plantation (pin pignon) ont été un échec.

Par contre elle présente un potentiel écologique remarquable : elle est constituée de deux habitats communautaires dont un prioritaire et abrite une population de tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*). Elle héberge également une population d'amphibiens constituée des 5 espèces d'anoures présentes en Corse.

La forêt est entièrement située sur la Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000) Rocapina-Ortolo.

Par le passé, une activité d'élevage était présente sur la forêt, comme l'atteste le mur d'enceinte et les ruines d'une ancienne bergerie. Cette activité n'est plus présente d'où une

fermeture importante du milieu. La fréquentation touristique dans la forêt est faible. Les visiteurs ne sont présents que sur le sentier littoral qui la traverse au sud sur quelques centaines de mètres.

Le principal enjeu est donc écologique. La gestion proposée par l'aménagement forestier a pour objectif la conservation des habitats, l'évaluation et la conservation des populations de tortues d'Hermann et d'amphibiens.

**La Réserve biologique dirigée (RDB)** de Funtanaccia couvre une surface totale d'environ 7,5 ha, soit la totalité du périmètre de la forêt territoriale de Funtanaccia.

La RBD est totalement incluse dans le périmètre Natura 2000.

Le gestionnaire est l'Office National des Forêts. Le foncier situé au sein de la réserve est propriété de la Collectivité de Corse.

L'Office National des Forêts a déjà réalisé sur ce site des opérations d'ouverture partielle des milieux en faveur de la tortue d'Hermann – espèce d'intérêt communautaire – réalisées par l'ONF dans la forêt territoriale de Funtanaccia.

Par ailleurs, aucune intervention sylvicole majeure n'est programmée.

*Nota bene* : La réserve biologique dirigée de Funtanaccia a bien été créée par arrêté du 17/06/1994 du temps des forêts domaniales, mais elle a « disparu » du fait du changement de propriétaire avec la loi de 2002. L'ONF a lancé la procédure pour la recréer, notamment au moment de la rédaction de l'aménagement puisque la forêt et la RBD ont le même périmètre et ont donc les mêmes objectifs. La Collectivité de Corse (propriétaire) a délibéré le 16/04/2015 mais le dossier reste à être par le Comité National de protection de la Nature (CNPN) (prévu en 2020), puis l'arrêté de création devra être pris.

#### **1.3.4.7 Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio**

La Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio est globalement maritime, elle ne concerne pas directement le site Natura 2000. Elle est limitrophe sur le littoral de Missojolu à Punta Caniscione.

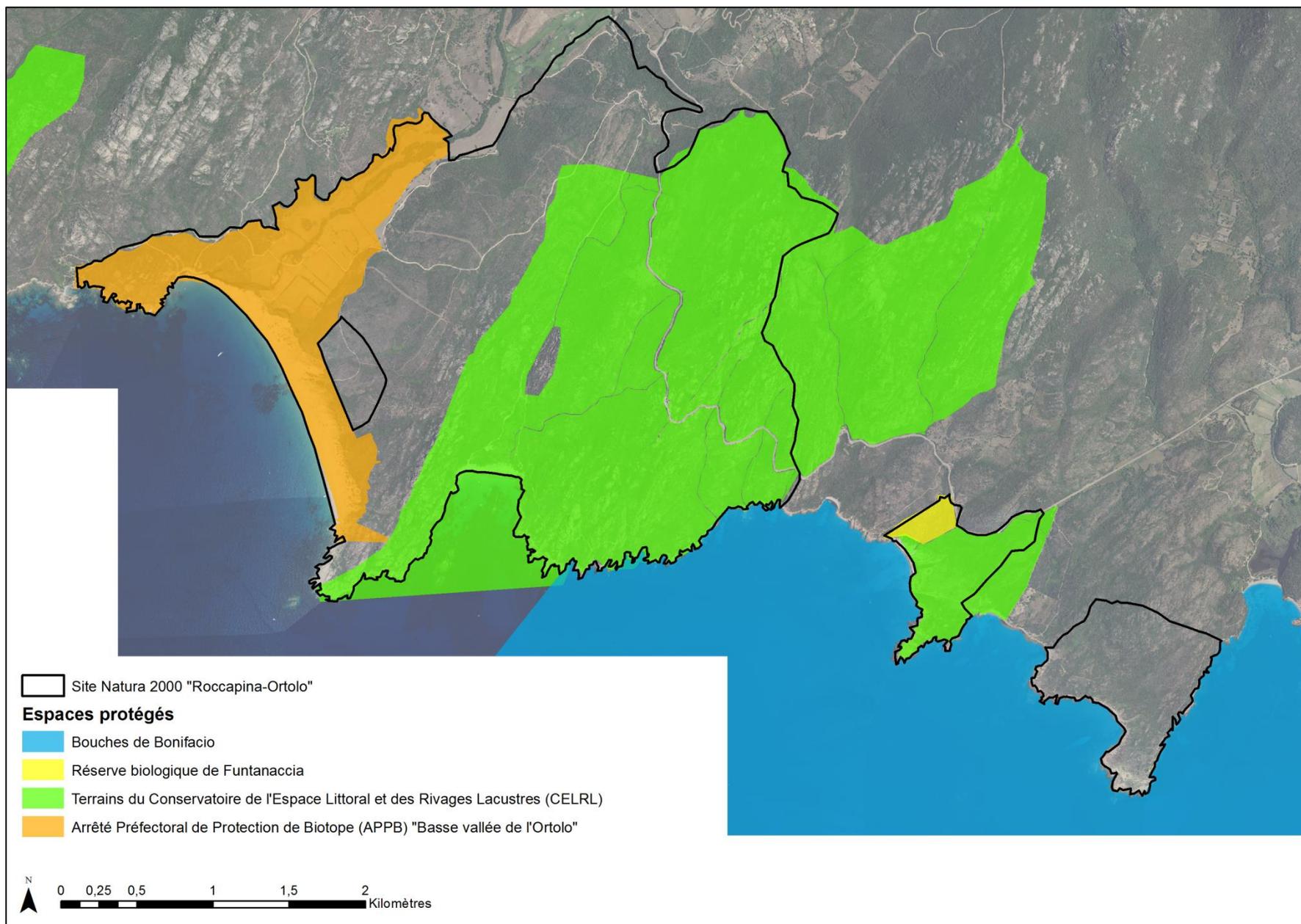


Figure 12. Espaces naturels protégés



**Réserve de chasse et de faune sauvage de ROCCAPINA**  
**Communes de Monaccia d'Aullene et Sartene - Corse-du-Sud**  
**Arrêté préfectoral n° 92-1250(b) du 13 août 1992**  
**Modifié par Arrêté préfectoral n° 04-1070 du 6 juillet 2004**

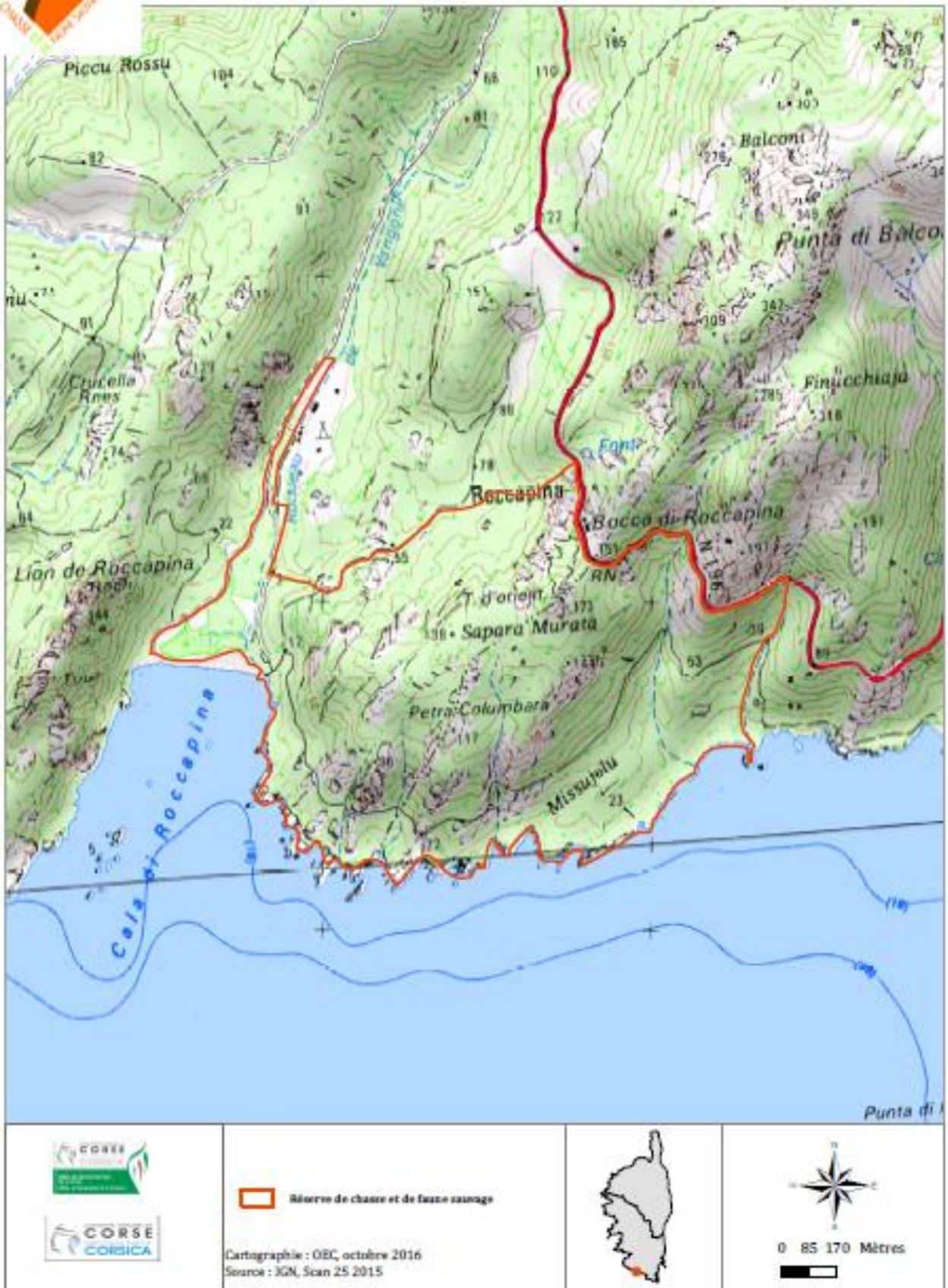


Figure 13. Réserve de chasse et de faune sauvage de Roccapina

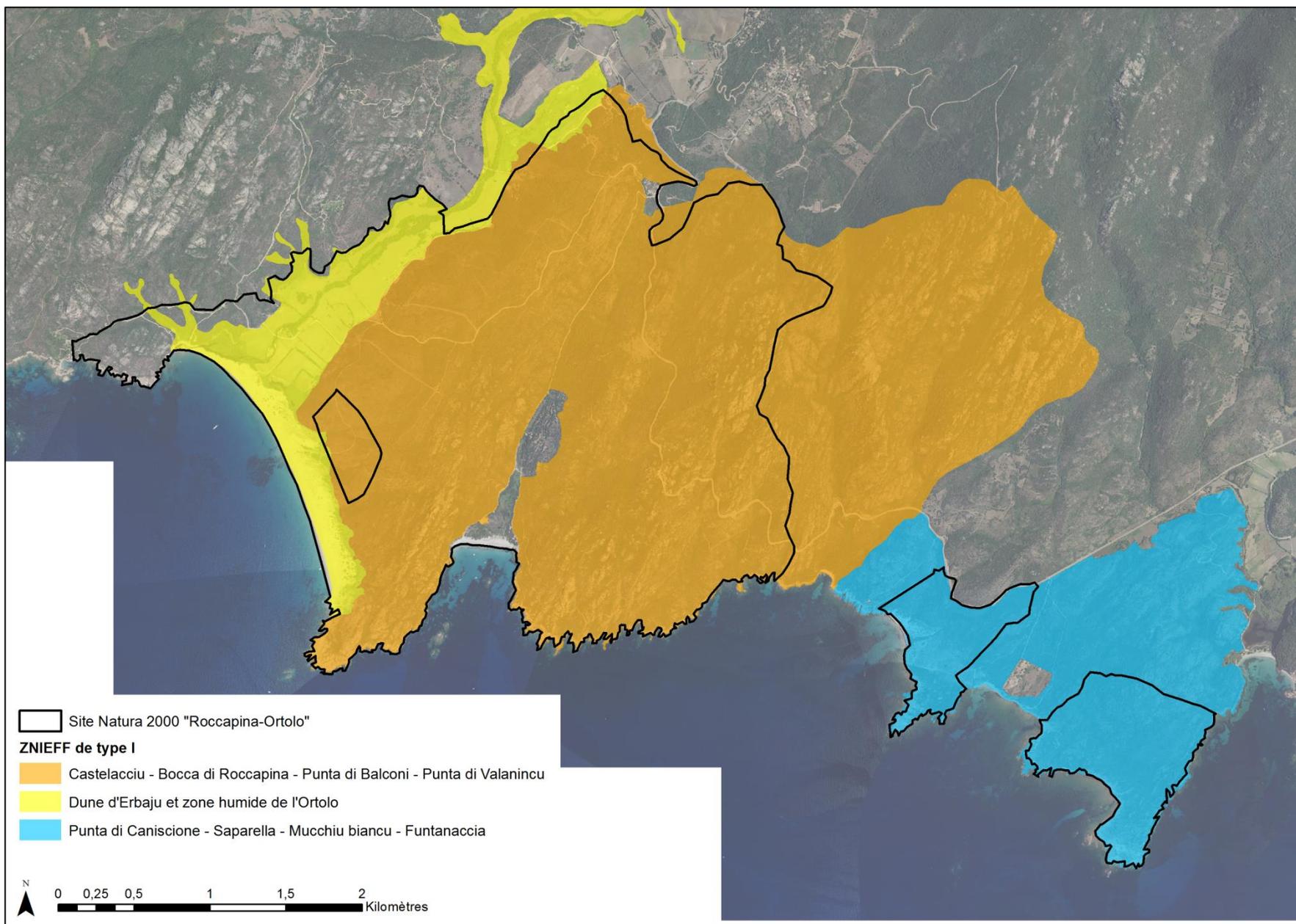


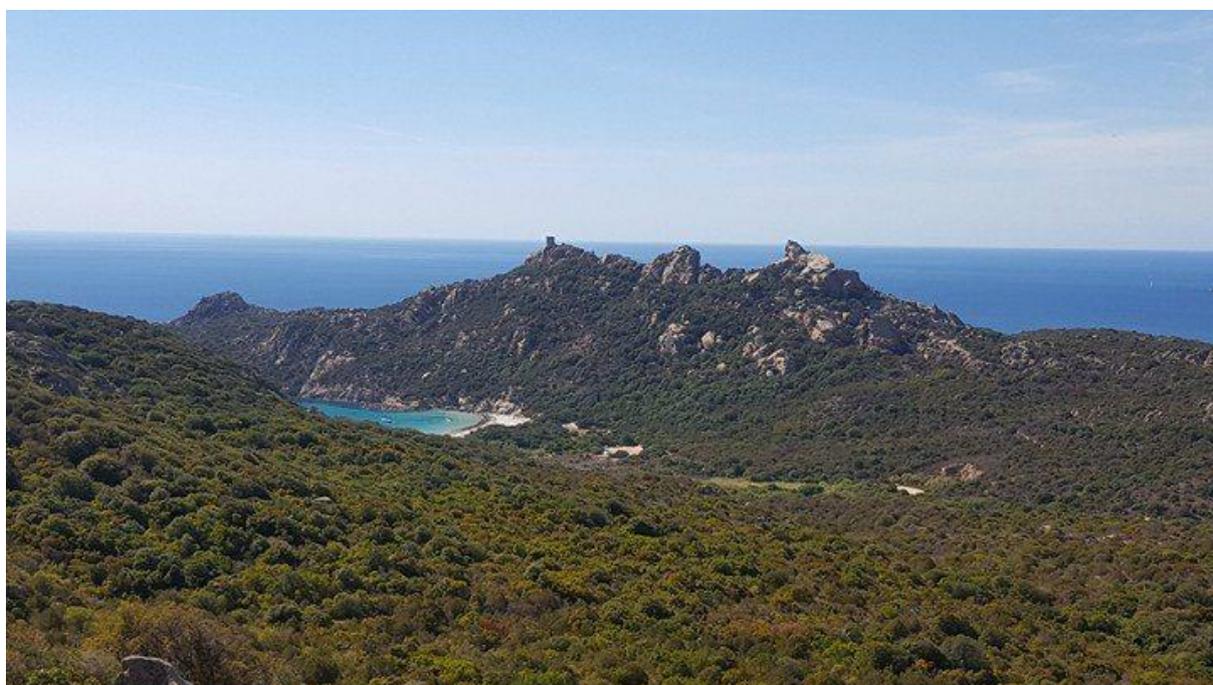
Figure 14. ZNIEFF

### 1.3.4.8 Le patrimoine culturel, paysager et les zones archéologiques

Plusieurs zonages réglementaires du patrimoine culturel se situent sur le site Natura 2000 :

- Un monument historique inscrit : « Tour de Roccapina »
- Site inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930 : « Site inscrit des tours génoises des côtes de Corse ».
- Site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 : « Site de Roccapina ».

Outre les différents zonages et protections réglementaires du patrimoine paysager et culturel, le site Natura 2000 « Roccapina-Ortolo » représente un site remarquable dominé par « le Lion de Roccapina », site très fréquenté en saison estivale et visible depuis la RT 40.



Lion de Roccapina (Photo : ENDEMYS)

Le site Natura 2000 ne comprend pas de zones archéologiques particulières mais il est attenant à plusieurs sites préhistoriques présents sur le plateau de Cauria où se situe notamment le dolmen de Funtanaccia.

Compte tenu de sa richesse patrimoniale, le littoral sartenais reste toutefois une zone archéologiquement sensible.

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortole

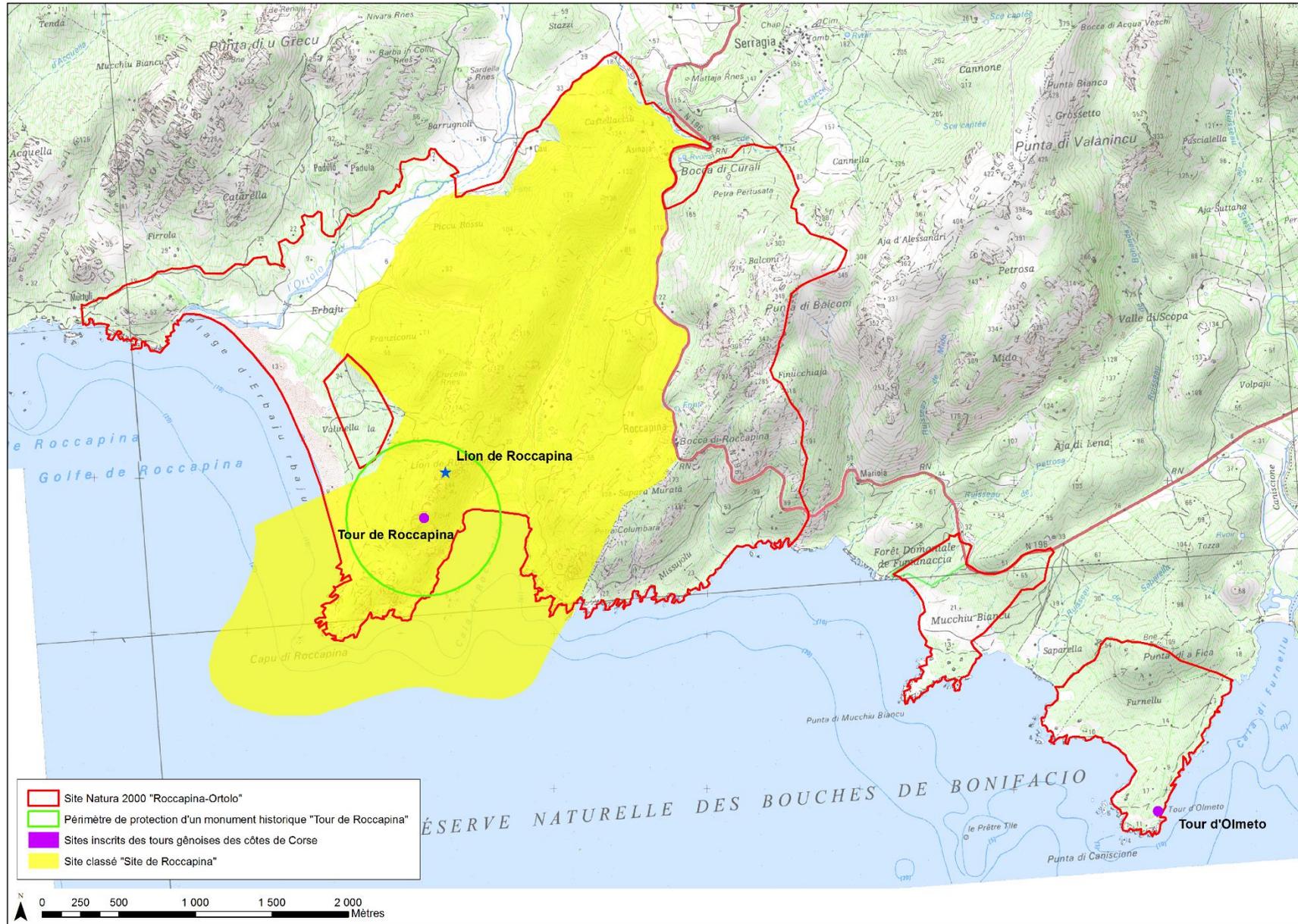


Figure 15. Patrimoine culturel du site Natura 2000

### 1.3.4.9 Le Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SDAGE)

Concernant le SDAGE de Corse 2016-2021, le site Natura 2000 se situe dans le bassin versant CR\_27\_18 « Ortolo et côtiers ». Parmi les cours d'eau présents dans ce bassin versant, seul l'Ortolo est concerné par le SDAGE de Corse 2016-2021. Il se situe dans la masse d'eau FRER29 « Ortolo aval ». Pour cette masse d'eau, le bon état écologique et chimique a été atteint en 2015.

Par ailleurs, le SDAGE propose une mesure concernant les eaux côtières du bassin versant CR\_27\_18 « Ortolo et côtiers », l'objectif étant le bon état du milieu marin (cf. Tableau I). Cette mesure ne concerne pas le site Natura 2000.

En outre, le SDAGE de Corse 2016-2021 définit des mesures spécifiques au réseau de sites Natura 2000 prescrites par le programme de mesures : cf. Tableau II.

**Tableau I. Mesure du SDAGE de Corse 2016-2021 concernant la bassin versant CR\_27\_18 « Ortolo et côtiers » (cette mesure ne concerne pas le site Natura 2000)**

|   |  |
|---|--|
| Ortolo et côtiers - CR_27_18                                |  |
| Objectif de bon état du milieu marin                        |  |
| <b>Eaux côtières</b>  |  |
| FREC03eg  | Littoral sud ouest de la Corse   |
| <b>Directive concernée : Stratégie pour le milieu marin</b> |  |
| <b>Mesures : MIA0701</b>                                    | Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel   |
|   | <b>Action :</b> Baie de Figari : Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines (PAMM) |

**Tableau II. Mesures spécifiques applicables aux sites Natura 2000**

| Code OSMOSE | Intitulé OSMOSE   | Type d'action   | Type de maîtrise d'ouvrage   | Actions contribuant à l'adaptation au changement climatique |
|-------------|---|---|--|---|
| AGR0401     | Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)                        | Mettre en place de bonnes pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau et rendre les pratiques pastorales compatibles avec la préservation des milieux et des espèces | Exploitants ou groupement d'exploitants agricoles                                | X   |
| DEC0201     | Gérer les déchets de la collecte à l'élimination  | Définir et mettre en œuvre un plan de collecte des déchets  | Collectivités locales / EPCI   |   |
| MIA0202     | Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau   | Réaliser une opération de restauration hydro-morphologique d'un cours d'eau   | Collectivités locales ou territoriales / EPCI                                    | X   |
| MIA0304     | Aménager ou supprimer un ouvrage (à définir)  | Aménager ou supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique selon les conclusions de l'étude de faisabilité   | Collectivité locale / EPCI / Propriétaire privé / Fédération de pêche            | X   |
| MIA0502     | Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire) | Restaurer une lagune littorale et requalifier ses rives (composantes hydraulique, morphologique et biologique) et ses abords  | Conservatoire du littoral / Collectivités locales ou territoriales / EPCI        | X   |
| MIA0601     | Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide  | Mobiliser les outils fonciers (acquisition ou autres outils) pour préserver et restaurer les zones humides  | Conservatoire du littoral / Collectivités locales ou territoriales / EPCI        | X   |
| MIA0602     | Réaliser une opération de restauration d'une zone humide  | Réaliser une opération de restauration de zones humides   | Conservatoire du littoral / Collectivités locales ou territoriales / EPCI / PNRC | X   |
| MIA0703     | Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité  | Lutter contre les espèces exotiques envahissantes   | Conservatoire du littoral / Collectivités locales ou territoriales / EPCI        | X   |

#### 1.3.4.10 Prévention et Lutte contre les incendies

La prévention et la lutte contre les incendies sont encadrées par différents documents de planification.

Le plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies (PPFENI) 2013-2022 définit la politique régionale de prévention des incendies autour de 9 objectifs majeurs à réaliser et de « fiches action » sur différents volets de prévention.

Sur le plan local du territoire de l'extrême-sud des plans sont en cours d'élaboration. Le Plan Local de Protection contre les Incendies (PLPI) Sartenais a été approuvé en 2012, celui de l'extrême sud est en cours d'élaboration

Le PLPI Sartenais met en évidence plusieurs moyens de lutte contre les incendies aux alentours du site Natura 2000 :

- Une ZAL (SAR 713 Du Pont de l'Ortolo à la plage d'argent sur la commune de Sartène) est prévue sur la vallée de l'Ortolo suite à l'incendie de 2009 qui a montré bien la difficulté d'intervenir dans des plaines agricoles, en particulier en présence de conditions extrêmes comme celles du 23 juillet 2009 (humidité de l'ordre de 10% couplée à une température de 43°C). Dans ces conditions, le feu a progressé très rapidement en se propageant dans de nombreuses directions, conduit par le combustible et par la pente en absence d'un vent fort. La difficulté majeure est la non continuité des accès (nombreuses barrières, clôtures, murs, ...) qui gêne considérablement l'organisation et le positionnement des moyens de lutte dans leur anticipation pour mener des actions efficaces.
- Un point d'eau (MAL 06) près de la forêt territoriale de Funtanaccia (citerne de 30 m<sup>3</sup>)
- Un point d'eau (MAL04) en périphérie du périmètre de la PRMF (citerne de 30 m<sup>3</sup>).
- Une PRMF (Protection des Massifs Forestiers patrimoniaux) est identifiée à l'est sur la commune de Monaccia d'Aullène.

Sur le site Natura 2000 lui-même, il n'est pas prévu de moyens DFCI sur le PLPI Sartenais.

Comme toute espace fortement boisé, le site Natura 2000 est soumis au risque incendie et ce risque constitue une menace pour la conservation des habitats et des espèces. La prise en compte de la protection du site Natura 2000 revêt une importance significative au regard de sa grande patrimonialité et fragilité à cette menace.

Comme indiqué ci-dessus, les services de préventions et de luttés contre les incendies ont élaboré différents documents de planification qui définissent des objectifs et actions de prévention et de lutte contre les incendies à mettre en œuvre. L'accompagnement de ces services par les acteurs du site Natura 2000, notamment l'animateur, favoriserait la prise en compte du risque et des aménagements de prévention et de lutte nécessaires.

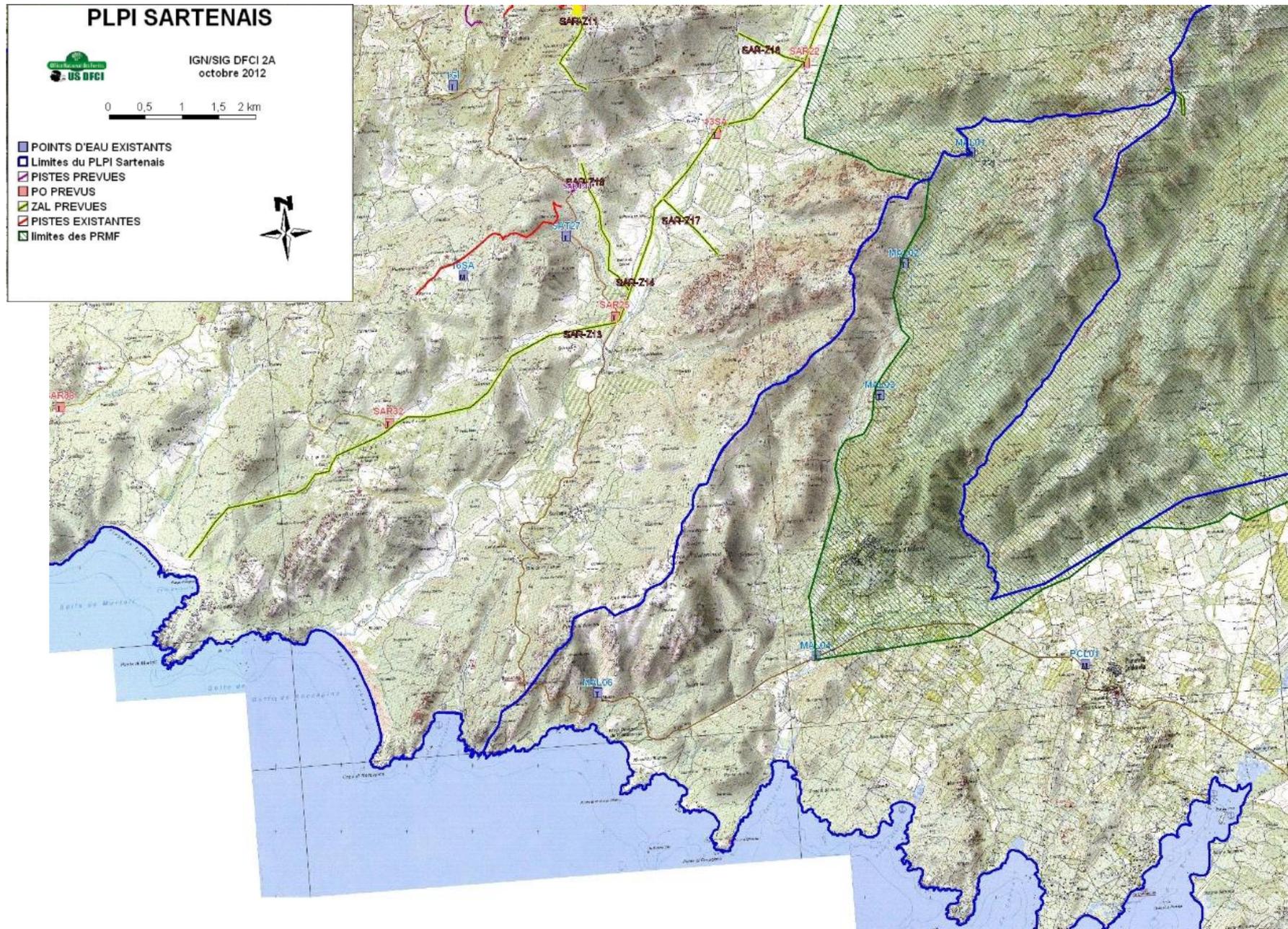


Figure 16. Moyens DFCI existants ou à réaliser (Source : PLPI Sartenais, DDTM 2A)

#### 1.3.4.11 Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées<sup>1</sup> :

Les plans nationaux d'actions (PNA) et les plans régionaux d'actions (PRA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation bon d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

Le site Natura 2000 est concerné par les plans nationaux d'actions en cours de mise en œuvre suivants :

- Plan national d'actions en faveur du crapaud vert 2014-2018
- Plan régional d'actions en faveur des odonates 2013-2017 [présence de zones humides favorables aux odonates menacés]
- Plan national d'action en faveur des pies-grièches (*Lanius* sp.) 2014-2018 [présence de la pie-grièche à tête rousse]
- Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016-2025 [présence sur le site Natura 2000 d'espèces prioritaires du PNA Chiroptères 2016-2025]
- Plan national d'actions en faveur de la tortue d'Hermann 2015-2020

Par ailleurs, citons ci-dessous les plans nationaux d'actions dont la période de mise en œuvre est dépassée, mais dont les espèces restent menacées et sont présentes sur le site Natura 2000 :

- Plan national d'actions en faveur de la cistude d'Europe.

#### 1.3.4.12 Documents d'urbanismes

Le site Natura 2000 est régi par deux réglementations urbanistiques du fait de la présence de deux communes :

- Commune de Sartène : Elle ne possède pas de documents d'urbanisme. Elle est régie par le règlement national d'urbanisme (RNU). Son plan local d'urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration.
- Commune de Monacia d'Aullène : Elle possède une carte communale. Le site Natura 2000 se situe en zone inconstructible de la carte communale.

Concernant le PADDUC, le site Natura 2000 « Roccapina-Ortolo » est identifié comme :

- Espace remarquable caractéristique du littoral :

---

<sup>1</sup> Documents cadres dont il faut tenir compte pour mettre en cohérence les fiches action des différents documents.

- 2A48 « Delta d'Urtulu, plage d'Arbaghju »
- 2A49 « Cala di Roccapina, Vallon du Vangonu, Punta di Valanincu »
- 2A30 « Punta di Muchju Biancu, Punta di Canisgionu »
- Espace stratégique agricole : L'ensemble de la vallée de l'Ortolo est identifié en tant que ESA.
- Réservoir de biodiversité, sites inscrits et corridors de basse altitude.

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

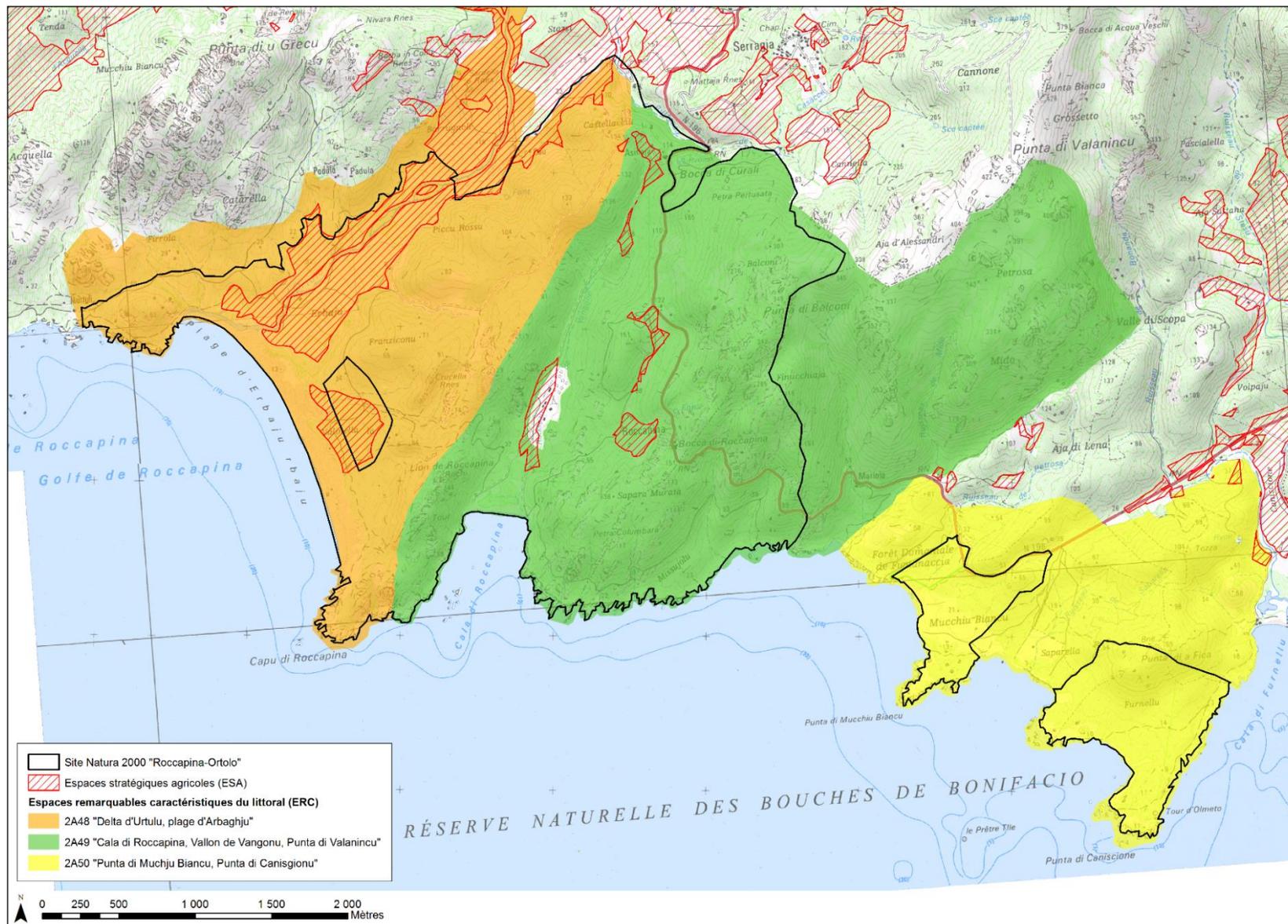


Figure 17. Espaces Stratégiques Agricoles (ESA) et Espaces Remarquables Caractéristiques du littoral (ERC) [PADDUC]

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

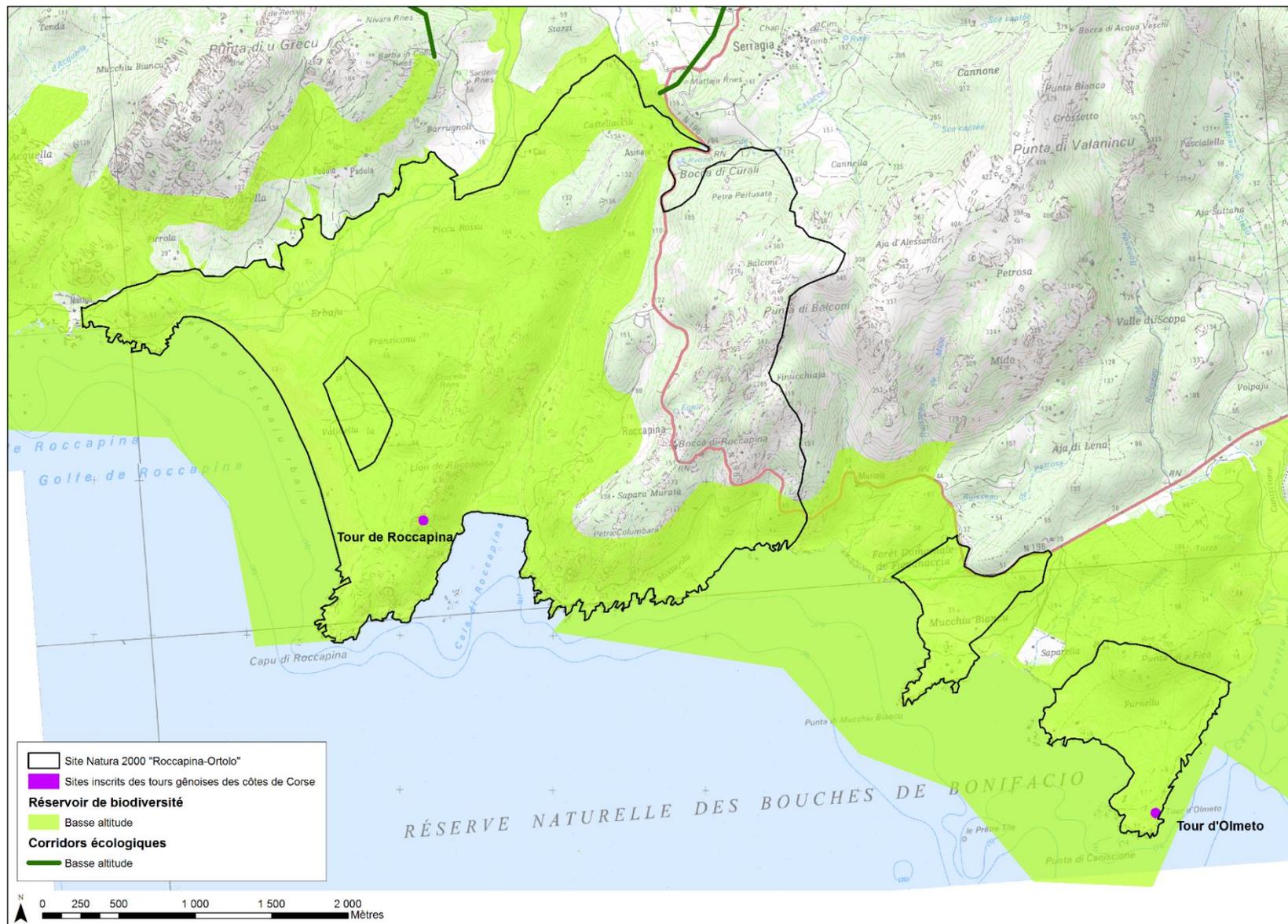


Figure 18. Site inscrit et Trame verte et Bleue de Corse [PADDUC]

#### 1.4 SITUATION DES PROPRIETES DANS LE SITE

Le site Natura 2000 est constitué de parcelles publiques et privées.

Sur la commune de Sartène, les parcelles appartiennent à des propriétaires privés et au Conservatoire du littoral (503,03 ha).

Sur la commune de Monacia d'Aullène, les parcelles appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. Quelques parcelles, correspondant à la forêt territoriale de Funtanaccia en périphérie du site, appartiennent à la Collectivité de Corse (CdC). La tour d'Olmeto quant à elle, appartient au Conservatoire du littoral.

Le foncier du site Natura 2000 se caractérise par trois propriétaires dont les propriétés couvrent la majorité du site et des enjeux écologiques identifiés par ailleurs :

- Le Domaine de Murtoli au nord dont les propriétés couvrent l'ensemble du secteur de Murtoli et de la basse vallée de l'Ortolo
- Les terrains du Conservatoire du littoral qui couvrent les secteurs de Roccapina et de Muchju Biancu. Sur ce dernier secteur, est présente la forêt territoriale de Funtanaccia propriété de la Collectivité de Corse.

**Tableau III. Synthèse du statut des propriétés du site Natura 2000**

| Foncier | Superficie  |
|---------|---|
| Privé   | 365,54 ha   |
| Public  | 510,42 ha<br><i>(dont 503,03 ha de terrain du Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres)</i> |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

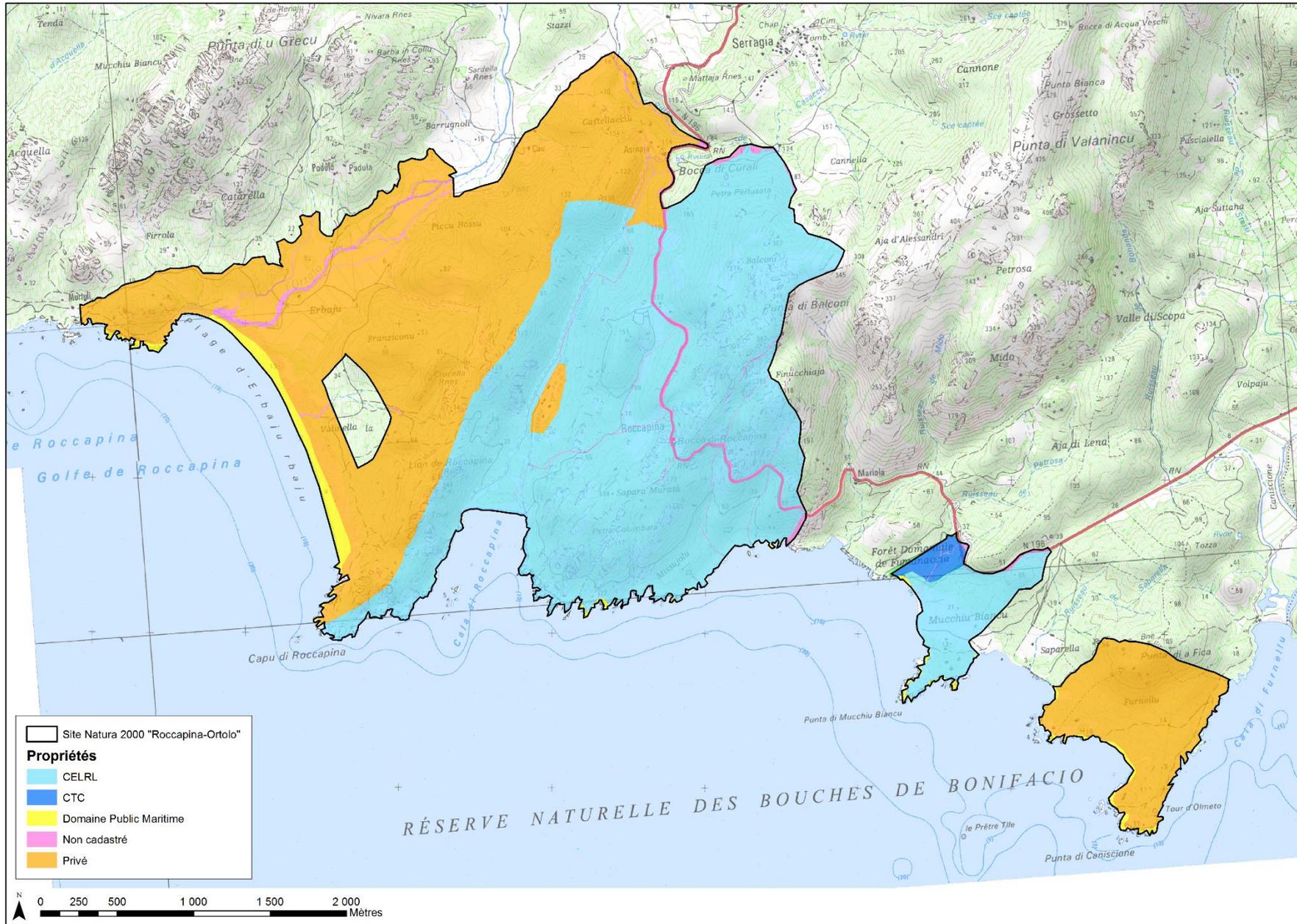


Figure 19. Cartographie des propriétés du site Natura 2000

## 1.5 ACTIVITES HUMAINES ET OCCUPATION DU SOL

### 1.5.1 Agriculture

La vallée de l'Ortole accueille des activités agricoles (élevages, viticultures, fourrages, etc.). Il existe 326,62 ha de parcelles déclarées sur le site Natura 2000 (sources : services de la DDTM 2A) (en rayures jaunes sur la Figure 20 page suivante).

Les parcelles déclarées sont identifiées en tant que prairies temporaires ou permanentes, surfaces pastorales ligneuses ainsi qu'en mélange de légumineuses et d'herbacées ou de graminées fourragères. Il n'est pas identifié de parcelles cultivées autres que pour le fourrage (cf. Figure 21 page suivante).

La majeure partie des parcelles est déclarée sur la commune de Sartène au sein du Domaine de Murtoli qui exerce sur l'ensemble de ses propriétés une activité agricole diversifiée : élevage bovins et ovins (viande et fromages), production de fourrage, apiculture, oléiculture.

Un apiculteur y exploite quelques ruches dans l'ancien camping de Roccapina, propriété de la commune de Sartène.

Les espaces agricoles du site Natura 2000 accueillent une biodiversité remarquable à prendre en compte et à favoriser.

Différents habitats naturels patrimoniaux sont présents au sein ou à proximité des espaces agricoles du site Natura 2000. L'accès du bétail à la rivière de l'Ortole peut engendrer un impact sur le cours d'eau (érosion des berges notamment) mais le niveau d'impact reste acceptable à ce jour. Aucun autre impact notable des pratiques agricoles actuelles n'a été identifié sur les habitats naturels : aucun herbicide ou insecticide n'est utilisé, aucun défrichement de ripisylve, etc.

Des espèces végétales patrimoniales sont présentes dans les espaces agricoles. Un risque de destruction existe. Une information sur la localisation des stations végétales doit être assurée afin d'éviter leur destruction aux cours des activités agricoles (labours, circulation des engins agricoles, etc.)

Les espaces agricoles du site Natura 2000 sont des espaces de reproduction d'alimentation et des corridors pour la faune :

- La tortue d'Hermann est présente sur l'ensemble du site Natura 2000. La présence de zones de maquis plus ou moins clairsemées convient à l'espèce, mais les densités de tortues sur le site sont faibles, notamment en raison d'un habitat trop homogène et trop fermé (absence de mosaïques de milieux) L'agropastoralisme favorise les milieux ouverts qui sont bénéfiques à l'espèce. Le maintien des haies au sein des vastes zones de prairies fourragères est également favorable à l'espèce.
- Les prairies situées autour des zones humides et cours d'eaux, entretenues par les activités agricoles (fourrage, pâturage) sont favorables comme sites de pontes

potentiels de la cistude d'Europe. Cependant, les pratiques agricoles peuvent causer la destruction de pontes lors des opérations de labours ou l'écrasement des tortues par la circulation des engins agricoles.

- Les oiseaux nichent dans les espaces agricoles (notamment dans les haies ou arbres isolés) et parcourent les espaces agricoles durant leurs quêtes alimentaires. Le maintien des haies et l'absence d'usage de produits phytosanitaires sont des pratiques actuelles qui sont favorables à l'avifaune et qui doivent être maintenues, voire favorisées.
- Les amphibiens se reproduisent dans les zones humides au sein ou proches des espaces agricoles, ils fréquentent également les milieux terrestres des zones agricoles en phase terrestre aux alentours des zones humides pour s'alimenter, se cacher, hiverner ou se déplacer. L'absence d'usage de produits phytosanitaires, la préservation de l'intégrité des cours d'eaux et sources sont des pratiques actuelles qui sont favorables aux amphibiens et qui doivent être maintenues, voire favorisées.
- Les espaces agricoles et les milieux qu'ils accueillent, les haies ou alignement d'arbres, les arbres isolés, les zones humides, les prairies, ripisylves en particuliers, constituent des sites de chasse et des corridors pour les chauves-souris. L'absence d'usage de produits phytosanitaires, la préservation des sites favorables aux chauves-souris sont des pratiques actuelles qui sont favorables et qui doivent être maintenues, voire favorisées.
- De nombreux insectes, notamment les pollinisateurs, sont inféodés aux milieux ouverts et semi-ouverts maintenus par les pratiques agropastorales actuelles. Le maintien de ces espaces et le développement de plantes mellifères doivent se poursuivre et être favorisés. De même, l'absence actuelle d'insecticides est extrêmement positive pour l'entomofaune, et doit être poursuivie.

Ces espaces agricoles et les pratiques qui s'y déroulent constituent donc un enjeu important pour la conservation de la biodiversité, à condition de s'inscrire dans une agriculture durable en intégrant systématiquement les enjeux de conservation de la biodiversité dans les itinéraires techniques des exploitations agricoles.

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortole

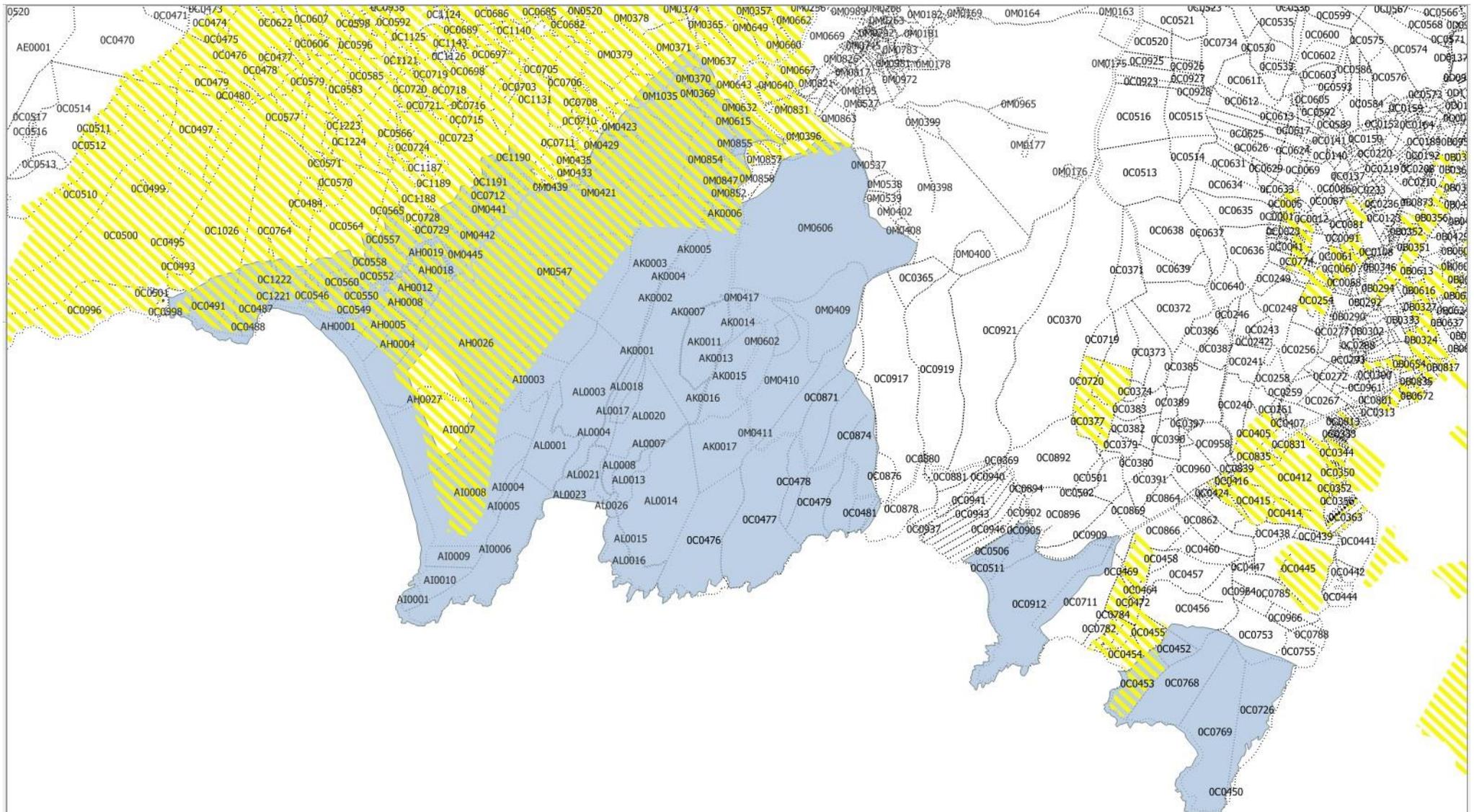


Figure 20. Parcelles agricoles déclarées [en bleu : site Natura 2000 – en jaune : parcelles déclarées] (DDTM 2A - Service de l'économie Agricole)

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

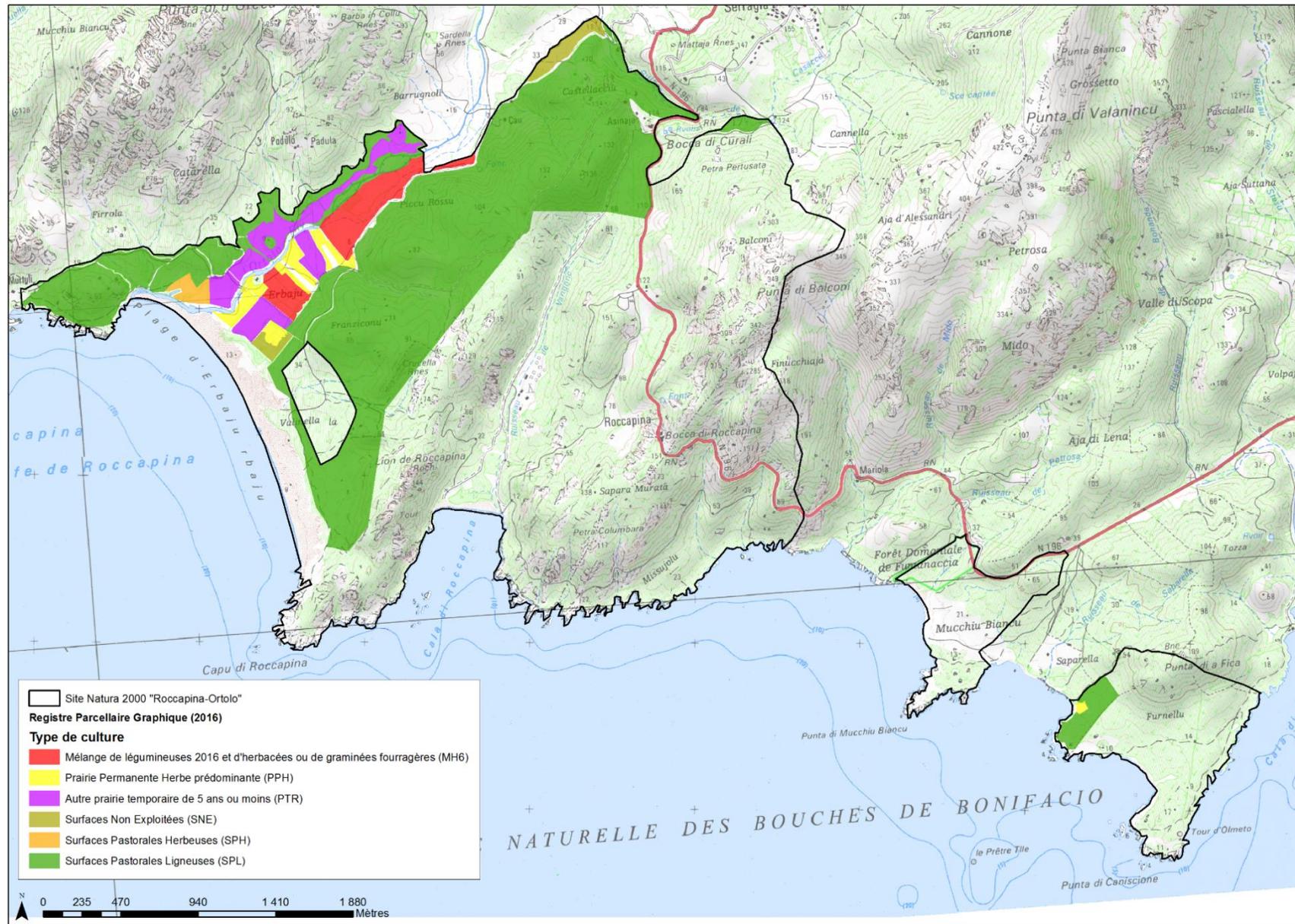


Figure 21. Registre parcellaire graphique en fonction de leur type de culture

### 1.5.2 Urbanisation

L'ensemble du site Natura 2000 est un espace naturel globalement non urbanisé.

Des activités économiques (tourisme, restauration) se situent sur le site Natura 2000 aux lieux dits « Bocca di Roccapina » et « Bocca di Curali » le long de la RT 40.

Sur le Domaine de Murtoli, sont présents plusieurs demeures et bergeries restaurées afin d'héberger les clients du domaine et des restaurants principalement réservés à la clientèle du Domaine. Des interrogations sur la régularité des constructions sur le Domaine de Murtoli ont été posées par voie de presse.

### 1.5.3 La chasse

Le site Natura 2000 est considéré comme un territoire à forte attractivité en matière d'activités cynégétiques. La chasse au sanglier et aux migrateurs (turdidés, oiseaux d'eau) y est particulièrement pratiquée.

Selon la Fédération de chasse de Corse du Sud, il n'existe pas d'association de chasse sur la commune de Sartène. Par contre, une société de chasse est présente sur la commune de Monacia d'Aullène. Une convention de droit de chasse existe entre la société de chasse de Seraggia et le Conservatoire du littoral sur ses propriétés.

La forte affluence de chasseurs peut entraîner quelques désagréments et dégradations (détériorations de clôtures, douilles usagées de cartouches...) pour les propriétaires des parcelles.

Par ailleurs, le Domaine de Murtoli exerce une activité de chasse privée sur son territoire. Aucun problème n'est identifié par rapport à cette activité.

### 1.5.4 La pêche

Le site Natura 2000 comprend deux formes d'activités de pêche :

- Pêche en rivière : Le fleuve Ortolo est identifié comme un cours d'eau où sont exercées des activités de pêche notamment sur le plan d'eau du barrage de l'Ortolo (en dehors du site Natura 2000). La truite fario et la truite macrostigma sont présentes dans ce cours d'eau. Une association de pêche est recensée sur la commune de Monacia d'Aullène mais elle ne concerne pas directement le site Natura 2000.
- Pêche en bord de mer : Il est identifié une activité de pêche en bord de mer (pêche à la canne notamment). Concernant le littoral se situant dans la Réserve Naturelle de Bouches de Bonifacio, il n'est pas constaté de réglementation restrictive pour la pêche sur cette zone.

## 1.5.5 Le tourisme

### 1.5.5.1 Accueil du public et hébergements touristiques

Le site Natura 2000 se situe dans le Sarténais – Valinco et dans l'Extrême Sud de la Corse, il est identifié comme un haut lieu touristique du fait de ses paysages et espaces naturels remarquables comme le Lion de Roccapina.

Selon les bassins touristiques identifiés par l'Agence du Tourisme de Corse et l'INSEE, la majeure partie des activités touristiques et d'hébergement du site Natura 2000 se situent dans celui d'Ajaccio.

Ce territoire représente 24% de la fréquentation touristique globale en 2015 soit 308 100 unités d'hébergement et 44 AHCT<sup>2</sup> (source : Observatoire du Tourisme de la Corse, bilan annuel du tourisme 2015). La plage de Roccapina est particulièrement fréquentée en période estivale.

Selon les données de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les hébergements touristiques sur les communes de Sartène et Monacia d'Aullène se répartissent de la manière suivante :

| Commune           | Hôtels | Campings | Autres hébergements collectifs |
|-------------------|--------|----------|--------------------------------|
| Sartène           | 7      | 3        | 3                              |
| Monacia d'Aullène | 0      | 0        | 0                              |

Le site Natura 2000 comprend plusieurs hébergements touristiques se situant notamment sur la commune de Sartène :

- Le Domaine de Murtoli (hébergements, restauration et activités de pleine nature).
- Auberge de Coralli (hébergement et restauration).
- Auberge de l'Oasis du Lion de Roccapina (hébergement et restauration).

Outre les hébergements, a casa di Roccapina est un musée de site permettant de découvrir l'histoire du site et le phénomène de la tafonisation. Deux sentiers découverte complètent a casa di Roccapina :

- Le sentier de l'Oriu « U Caminu di l'Oriu ».
- Le sentier du belvédère, « U Caminu di A Punta ».

Le musée de site, créé par le Conservatoire du littoral, est géré par est la Collectivité de Corse.

<sup>2</sup> Autres Hébergements collectifs de tourisme tels que résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, maisons familiales, centres internationaux de séjour, centres sportifs et auberges de jeunesse.

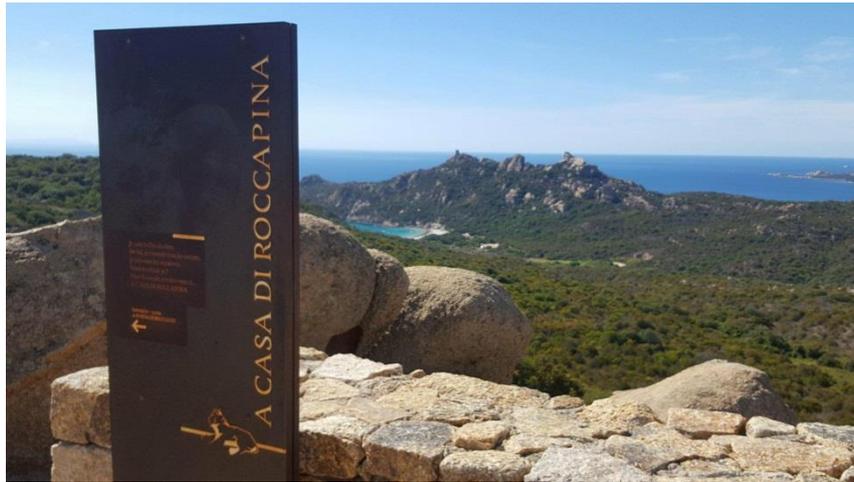


Photo Endemys

### 1.5.5.2 Activités de pleine nature

Sur le site Natura 2000, il est recensé plusieurs activités de pleine nature :

- des activités nautiques (kayak et paddle ...) et la plaisance.
- la baignade, notamment sur les plages de Roccapina, Erbaghju,
- la promenade à pied, notamment sur les sentiers aménagés,
- le VTT,
- l'escalade,

Ces activités de pleine nature se développent beaucoup et la qualité paysagère du site attire nombre de pratiquants. Or, ces derniers, amateurs ou professionnels ne sont pas toujours au fait de la sensibilité des lieux (fragilité des habitats naturels et des espèces, fragilité du patrimoine bâti et archéologique, etc.), et la réglementation en vigueur n'est pas toujours respectée. Bien qu'il y ait une surveillance des sites, il n'y a pas d'actions ciblées sur les activités et sports de pleine nature.

### 1.5.5.3 Fréquentation humaine

Au sein du site Natura 2000, le secteur de Roccapina est le principal lieu soumis à une forte fréquentation. La fréquentation y est en effet très importante, en saison touristique. Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un plan global pour l'aménagement du site de Roccapina qui porte sur l'ensemble du site de Roccapina entre la route territoriale et la mer.

Sur le secteur de Mucchju Biancu, la fréquentation humaine n'est pas organisée actuellement. Des sentiers existants traversent et longent des habitats dunaires, ce qui constitue une menace, bien que la fréquentation soit limitée sur ce secteur et que l'état de conservation des

habitats dunaires soit globalement bon. Toutefois, les pistes et sentiers ont provoqué des dégradations du paysage et d'habitats naturels [Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260) et Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)]. Le Conservatoire du littoral, propriétaire d'une partie du site, a défini des intentions de gestion de la fréquentation de Mucchu Biancu.

Quelques données numériques de la fréquentation sur le site de Muchju Biancu (plusieurs comptages au niveau de l'aire de stationnement en période estivale et quelques comptages ponctuels sur la plage) sont disponibles mais aucune donnée récente pour les autres secteurs. (Source : Office de l'Environnement de la Corse).

## 1.5.6 Les projets

### 1.5.6.1 Projets publics et privés sont en cours ou projetés sur le site Natura 2000

Des projets publics et privés sont en cours ou projetés sur le site Natura 2000 :

- Un projet est porté par le Conservatoire du littoral pour l'aménagement et l'accueil du public qui porte sur l'ensemble du site de Roccapina entre la route territoriale et la mer<sup>3</sup>.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de protection et de restauration réalisés sur ce site au cours des 30 dernières années et prolonge les différentes réflexions conduites dans le cadre du plan de gestion de site touristique, de l'étude de faisabilité de la Casa di Roccapina (octobre 2001, Mille Lieux sur la Terre), du projet de plan d'aménagement du site classé approuvé par le Conseil des sites, et de l'étude de la baie conduite avec l'aide financière de l'Agence de l'eau. Il prend enfin en compte la décision de la commune de supprimer le camping municipal qui constitue une orientation importante (emprise foncière, abandon définitif d'une activité touristique et d'hébergement, développement important d'espèces végétales exotiques et envahissantes, ...). Le Conservatoire du littoral a donc élaboré un projet global de gestion et d'aménagement de ce site emblématique du littoral Corse. A ce stade, le plan se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations. Trois portes d'entrée du site qui s'accrochent à la route sont identifiées : bocca di Coralli, le petit col et casa di Roccapina. Chacune d'entre elles profite d'une inflexion du relief ou d'un col qui permet un accès au littoral par une piste ou un sentier. Ces portes sont à aménager avec soin et devront comporter une signalétique d'entrée de site permettant aux visiteurs de se situer et de bien envisager le parcours et les difficultés éventuelles qui s'y attachent. Ces portes pourront être bloquées occasionnellement, notamment en cas de risques incendie. Une quatrième porte d'entrée au site de Roccapina se fait aussi par la mer à la Cala di Roccapina. Sur ce site des problématiques de sécurité et de dégradation des habitats marins sont identifiés.

---

<sup>3</sup> Plan global d'aménagement pour le site Roccapina, Freytet, 2015, 23p.

Roccapina attire de nombreux visiteurs. La découverte de ce site se tourne naturellement vers les fréquentations douces. La première d'entre elles est tout simplement la marche à pied d'où l'importance de proposer des sentiers agréables, confortables, balisés et sécurisé. Ce projet d'aménagement global sur le secteur de Roccapina s'inscrit dans le prolongement de nombreuses autres actions (cf. chap. Historique des opérations de protection et restauration des habitats naturels infra) déjà réalisées par le Conservatoire. A ce jour, le projet n'est pas mis en œuvre.

Il consiste à :

- Poursuivre la préservation et la mise en valeur des richesses naturelles et du paysage
  - Créer un large réseau de sentiers sécurisés pour la découverte du paysage et du patrimoine culturel
  - Acquérir, restaurer et valoriser la Tour et le Lion
  - Canaliser l'accueil des véhicules sur une unique aire de stationnements à tiroirs auniveau de l'ancien camping et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée
  - Aménager les trois portes du site
  - Offrir des services aux visiteurs
  - Préserver et sécuriser la baie
- La DDTM 2A porte le projet de rétablissement de la servitude littorale (création d'un sentier des douaniers sur Roccapina) (cf. Figure 22). La servitude envisagée traverse des parcelles du Conservatoire du littoral ainsi que des parcelles privées (notamment le Domaine de Murtoli). Cette servitude est exclusivement réservée aux piétons, a pour vocation de laisser un libre passage le long du littoral afin d'offrir des aires de promenades sécurisées et accessibles. La 3<sup>ème</sup> tranche est en cours. La 1<sup>ère</sup> tranche « Estuaire de l'Ortolo et la pointe de Murtoli étant terminée et faisant l'objet d'un arrêté préfectoral n° 2A-2018-01-02-006 du 2 janvier 2018.
  - Les projets privés sont identifiés sur le Domaine de Murtoli. Il est notamment envisagé l'enlèvement du pont sur l'Ortolo et la restauration d'une demeure.
  - Un projet d'accès pompiers au niveau de la plage d'Erbaghju entre le Domaine de Murtoli et les terrains du Conservatoire du littoral avait été étudié mais il n'a pas abouti.

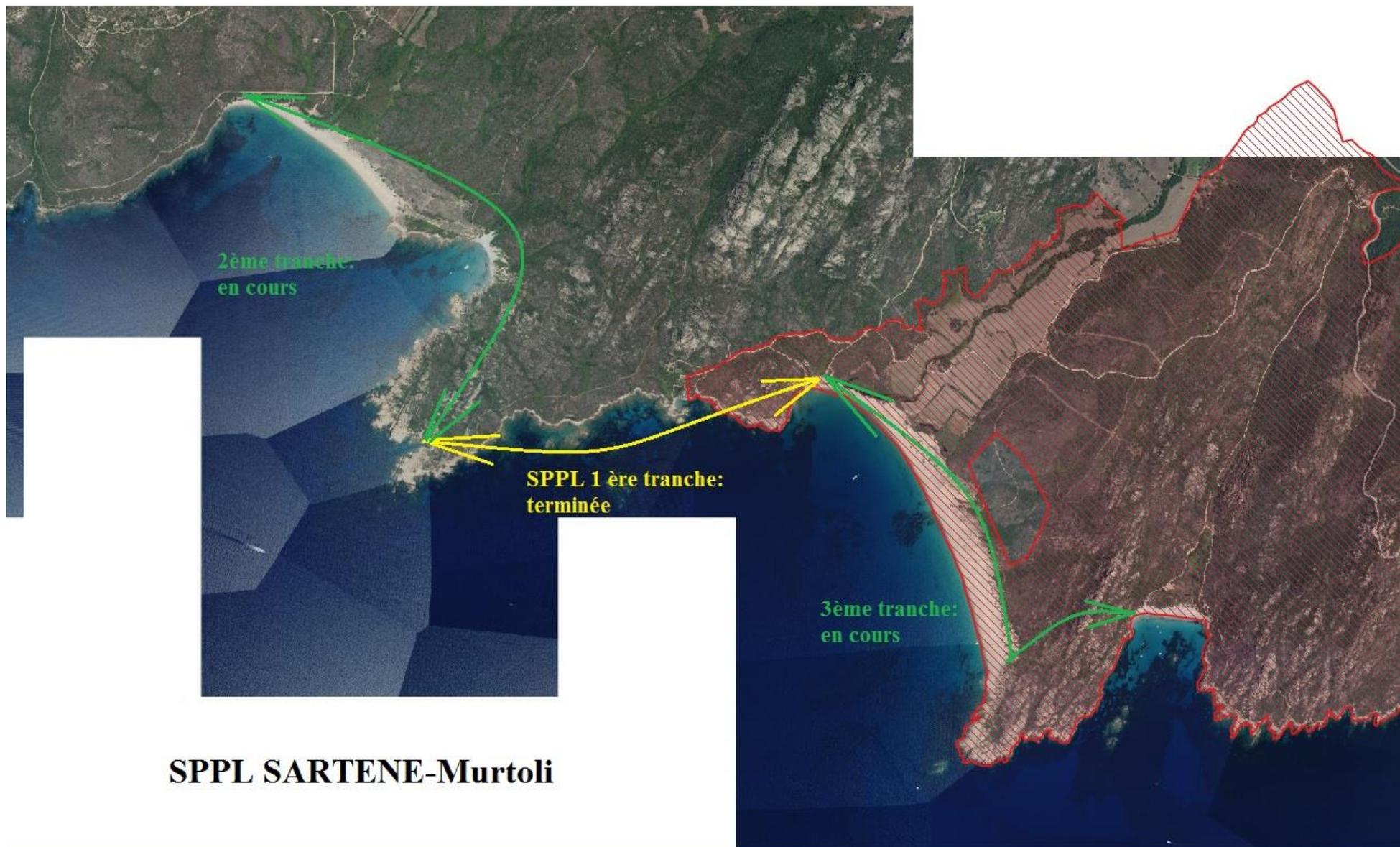


Figure 22. Projet de servitude littorale de Roccapina (Source : DDTM 2A)

### 1.5.6.2 Historique des opérations de protection et restauration des habitats naturels

#### **ROCCAPINA :**

Sur le site de Roccapina, propriété du Conservatoire du littoral, des travaux de protection et de restauration ont été réalisés au cours des 30 dernières années.

Différentes réflexions ont été conduites dans le cadre du plan de gestion de site touristique, de l'étude de faisabilité de la Casa di Roccapina (octobre 2001, Mille Lieux sur la Terre), et du projet de plan d'aménagement du site classé approuvé par le Conseil des sites de l'étude de la baie conduite avec l'aide financière de l'Agence de l'eau.

Notons, la décision de la commune de Sartène de supprimer le camping municipal qui constitue une orientation importante pour la définition d'un projet global de gestion et d'aménagement de ce site emblématique du littoral Corse.

Par ailleurs, une étude qui a été réalisée par le Conservatoire du littoral avec le soutien de l'agence de l'eau sur la fréquentation de la baie, a mis en évidence des conflits d'usage entre la fréquentation nautique et celle des usagers de la plage qui posent de réels problèmes de sécurité. Elle a aussi montré que le mouillage des bateaux provoque une dégradation des herbiers de posidonie.

Enfin, un plan global d'aménagement pour le site de Roccapina a été élaboré par A. Freydet en 2015 sous la conduite du conservatoire du littoral. Il s'inscrit dans la continuité des réflexions et actions menées jusqu'ici. Le plan se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations et les retranscrit sur la carte du grand site.

#### *Bref historique des opérations mise en œuvre :*

- Réhabilitation de lieux dégradés : Un très gros travail a déjà été conduit pour réhabiliter les espaces dégradés. La dune a été restaurée. Le marais a été réhabilité avec la démolition d'un canal en béton et d'une digue, Le petit col a été aménagé pour limiter la fréquentation automobile et les dépôts sauvages, des bâtiments y ont été détruits, l'ancienne carrière a été cicatrisée avec succès.
- Protection de la dune et du marais : Le camping sauvage qui mettait à mal le fourré de genévrier a été supprimé dans les années 80. Le massif dunaire a ensuite fait l'objet de travaux de restauration et la pose de ganivelles a montré son efficacité en permettant au massif dunaire et à la plage de s'élargir. Le marais a aussi été réhabilité avec la suppression du canal et de la digue.
- Création de sentiers sécurisés pour la découverte du paysage et du patrimoine culturel : le sentier du col de Roccapina a déjà été aménagé entre la Casa di Roccapina et la « pointe de la vigie » qui hébergeait les batteries installées par l'armée italienne pendant la seconde guerre mondiale. C'est un magnifique sentier du patrimoine déjà très apprécié par le public et qui figure dans de nombreux guides.
- Des travaux de réhabilitation au niveau du petit col ont été menés dans les années 90.
- Le col de Roccapina a fait l'objet d'aménagement important avec la Casa di Roccapina, la création des sentiers du col et la réorganisation des espaces de stationnement.

### **POINTE DE CANISCIONE ET MUCHJU BIANCU :**

- Restauration de la tour d'Olmeto par l'office de l'environnement de la Corse.
- Suppression de la circulation des véhicules sur le site de Muchju Biancu et aménagement d'une aire de stationnement en bord de route.
- Aménagement du sentier littoral entre la plage de Furnellu et Muchju Biancu.

## **1.6 MILIEU NATUREL**

### **1.6.1 Les habitats naturels**

Une cartographie d'habitats a été réalisée en 2006 sur tout le site Natura 2000 (Biotope, 2006). Cependant, la basse vallée de l'Ortolo et la plage attenante n'avaient pas été réalisées. Pour pallier cette lacune, la cartographie de la basse vallée de l'Ortolo et la plage attenante a été réalisée en 2015 (Biotope, 2015).

#### **1.6.1.1 Grands milieux**

Deux grandes tendances d'occupation du sol sont observées sur le site Natura 2000. D'un côté à Murtoli, des activités agricoles ; de l'autre, un boisement naturel très important.

D'après les travaux de cartographies des habitats naturels du site Natura 2000 de Biotope 2008 et 2015, 49 habitats naturels sont présents sur le site Natura 2000 que l'on peut regrouper pour plus de lisibilité en 7 grands milieux distincts :

- Milieu littoral et halophile,
- Milieu aquatique non marin,
- Milieu forestier,
- Milieu arbustif,
- Milieu herbeux,
- Milieu rupestre et grottes,
- Milieu agricole et paysage artificialisé.

### **MILIEU LITTORAL ET HALOPHILE :**

La proximité de la mer et les facteurs qui lui sont liés, tels le vent et le sel, opèrent une sélection drastique sur les habitats. De ce fait, la répartition des végétaux se fait en zones plus ou moins parallèles au rivage.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Mer méditerranée (CB : 11)
- Estuaires (CB : 13.2)
- Groupements marins à *Ruppia maritima* (CB : 11.41)
- Groupements halonitrophiles à *Frankenia* (CB : 15.62)
- Prés-salés méditerranéens (1410)
- Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)
- Dunes blanches de la Méditerranée (2120)
- Groupements dunaires à *Malcolmia* (2230)
- Dunes littorales à genévriers (*Juniperus* ssp.) (2250)
- Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)
- Plages de sable sans végétation (CB : 16.11)
- Végétation des laisses de mer (1210)
- Plages de galets sans végétation (CB : 17.1)
- Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)
- Falaises maritimes nues (CB : 18.1)

#### **MILIEU AQUATIQUE NON MARIN**

Ce milieu est marqué par la présence de l'eau. Il regroupe les eaux douces intérieures telles que les eaux stagnantes et les eaux courantes mais également des ensembles de végétation très différents se développant dans des conditions d'humidités variables. La végétation des dépressions est, plus ou moins liée à l'eau douce, au moins une partie de l'année.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Communautés flottantes des eaux peu profondes (CB : 22.432)
- Eaux douces (CB : 22.1)
- Eaux courantes (CB : 24)
- Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)
- Eaux saumâtres ou salées sans végétation (CB : 23.1)
- Bancs de graviers des cours d'eau (CB : 24.2)
- Phragmitaies (CB : 53.11)
- Végétation à Scirpes halophiles (CB : 53.17)

#### **MILIEU FORESTIER :**

Ce milieu est une formation végétale, caractérisée par l'importance de la strate arborée, mais qui comporte aussi des arbustes, des plantes basses, des grimpantes et des épiphytes. Sous le couvert arborescent assez dense filtre peu de lumière ; il s'ensuit une strate arbustive très réduite voire inexistante. Il en est de même pour la strate herbacée.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Forêts-galeries à *Salix alba*, *neotrichae*, *Populus alba* (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)
- Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)
- Bois riverains de Saules à feuilles d'olivier et de saules (CB : 44.142)
- Fourrés de Tamaris (CB : 44.813)
- Yeuseraies corses à gaillet scabre (9340-11)

### **MILIEU ARBUSTIF :**

Il s'agit de formations végétales plus ou moins élevées, à feuilles dures et persistantes. En Corse, ce type de milieu couvre des surfaces importantes. Les milieux de maquis forment une mosaïque où alternent des formations de différentes tailles.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Fourrés (CB : 31.8)
- Ronciers (CB : 31.831)
- Landes à Fougères (CB : 31.86)
- Matorral arborescent à Genévrier (*Juniperus sp.*) (5210-5)
- Matorral acidiphile de *Quercus ilex* (CB : 32.112)
- Matorral à Oliviers et Lentisques (CB : 32.12)
- Maquis hauts de Méditerranée occidentale (CB : 32.311)
- Maquis bas à Cistes (CB : 32.34)
- Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320)

### **MILIEU HERBEUX :**

Il s'agit de formations prairiales.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Prairies méditerranéennes subnitrophiles (CB : 34.8)
- Pelouses méditerranéennes siliceuses (CB : 35.3)
- Pâtures mésophiles (CB : 38.1)

- Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)

### **MILIEU RUPESTRE :**

Il s'agit de formations rocheuses. Les falaises abruptes et les rochers de forte pente constituent des milieux extrêmement difficiles pour le maintien des végétaux supérieurs, du fait de la rareté des anfractuosités, fissures et fractures (germination et enracinement difficile) et de la forte insolation. La croissance des végétaux y est très lente et leur taille très réduite.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Falaises continentales et rochers exposés (CB : 62)
- Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)
- Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)

### **MILIEU AGRICOLE ET ARTIFICIALISÉ :**

Il s'agit des zones utilisées pour l'occupation humaine. Hors des zones labourées, les zones agricoles accueillent des groupements végétaux diversifiés, dont la composition floristique dépend directement des caractéristiques édaphiques et des modalités d'utilisation des parcelles.

Sur le site Natura 2000, ce milieu comprend les habitats naturels suivants :

- Oliveraies (CB : 83.11)
- Alignements d'arbres (CB : 84.1)
- Parcours golfique (CB : 85.12)
- Villes, villages et sites industriels (CB : 86)
- Terrains en friche (CB : 87.1)
- Zones rudérales (CB : 87.2)

#### **1.6.1.2 Habitats naturels de l'annexe I de la directive 92 / 43 (Directive « Habitats-Faune-Flore »)**

*Rappel : Les habitats naturels inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats-Faune-Flore » sont ceux qui ont justifié et qui justifient la désignation du site Natura 2000.*

16 habitats naturels inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats-Faune-Flore » (dont 3 en habitat prioritaire\*) sont recensés sur le site Natura 2000.

Ces habitats naturels sont présentés ci-dessous de manière synthétique (pour plus de détails, il est possible de consulter les rapports d'étude de la cartographie d'habitats de Biotope (2006 et 2015)).

## **VEGETATIONS DES LAISSES DE MER (1210) :**

### En général :

Cet habitat est le premier type de végétation terrestre des cordons dunaires, des hauts de plages où s'accumulent des débris organiques. Il est constitué par une végétation de plantes annuelles et vivaces se développant sur les accumulations des débris végétaux, et autres, charriés par les eaux de la mer ou de la lagune et poussés par le vent.

### Sur le site :

Cet habitat prend la forme de fins linéaires discontinus. Il est faiblement représenté de par sa physionomie très éparse. Cet habitat a été identifié que sur deux petits linéaires de haut de plage entre la Tour d'Olmeto et le lieu-dit Saparella (îlots est du site) et sur la plage d'Erbaghju.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Cakile maritima*, *Salsola kali*, *Glaucium flavum*, *Polygonum maritimum* et *Euphorbia peplis*.

Cet habitat reste rare et abrite sur la plage d'Erbaghju l'espèce protégée, *Euphorbia peplis*, pouvant par endroit être même assez abondante.

## **FALAISES AVEC VEGETATION DES COTES MEDITERRANEENNES (1240) :**

### En général :

L'habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures de rochers des falaises méditerranéennes, sur substrats calcaires et siliceux. Les végétaux participant à la constitution de cet habitat bénéficient donc d'adaptations leur permettant de résister à la sécheresse, au vent, à la pauvreté des sols et aux embruns salés.

### Sur le site :

L'habitat est caractérisé par une végétation plus éparse et appauvrie composée de plantes halophiles dont les espèces architecturales sont *Crithmum maritimum* et *Limonium articulatum* installés dans les anfractuosités ; sur les replats rocheux, ce groupement est remplacés par une végétation rase et peu couvrante dominée par *Frankenia laevis*, *Plantago coronopus subsp. humilis* et *Spergularia macrorrhiza*. L'ensemble de la côte rocheuse du site est occupé par cet habitat. Ce faciès à *Frankenia laevis* et *Spergularia macrorrhiza* a été repéré seulement au niveau de la pointe de Roccapina.

Les espèces caractéristiques du groupement de l'*Erodion corsici* sont *Frankenia laevis*, *Plantago coronopus subsp. humilis*, *Spergularia macrorrhiza*, *Filago tyrrhenica*, *Crithmum maritimum*, *Limonium articulatum*, *Reichardia picroides* et *Lotus cytisoides*.

Les espèces caractéristiques du groupement de l'*Euphorbion pithuysae* sont *Helichrysum italicum* et *Euphorbia pithyusa*.

Cet habitat représente un intérêt patrimonial fort du fait de l'originalité des cortèges floristiques et de la présence de taxons constitutifs protégés et endémiques (*Filago tyrrhenica* et *Spergularia macrorrhiza*).

### **PRES-SALES MEDITERRANEENS (1410) :**

#### En général :

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations pérennes des bas et hauts prés salés méditerranéens. La végétation herbacée, moyenne à haute, est de type prairial. Elle est parfois dominée floristiquement et physionomiquement par les joncs. Ces prés se développent dans les zones de vases salées à marnage plus ou moins important, en bordure des marais côtiers et des étangs lagunaires, sur substrat sablo-limoneux à limono-vaseux. Le niveau d'engorgement et la salinité du substrat peuvent varier fortement selon la position topographique et le niveau d'assèchement estival.

#### Sur le site :

Cet habitat se répartit de manière sporadique sur de petites surfaces en arrière-plage sur les îlots ouest et est du site Natura 2000, notamment le faciès halo-psammophile à Choin. Les jonchaies hautes sont quant à elles cantonnées à l'embouchure de l'Ortolo. Il faiblement représentée entre les dunes et les pièces d'eau à l'embouchure du ruisseau Vangone (plage de Roccapina).

L'espèce typique des hautes jonchaies sur le site est *Juncus acutus* et les espèces typiques des prairies halo-psammophiles sont *Schoenus nigricans*, *Spatina versicolor* et *Juncus acutus*.

### **DUNES EMBRYONNAIRES MEDITERRANEENNES (2110) :**

#### En général :

Cet habitat regroupe les formations végétales des côtes représentant les premiers stades dunaires qui se manifestent en frange assez discontinue. Ces dunes embryonnaires caractérisent la zone de contact plage-dune. Elles s'inscrivent dans la zone d'édification de la dune à proprement dite, caractérisée par des apports réguliers de sable sous l'action des vents et par une grande mobilité du substrat. Il s'agit de groupements pionniers le plus proches de la mer. Il s'y développe une flore halo-psammophile plutôt basse et très ouverte.

#### Sur le site :

Cet habitat est fragmenté et couvre des surfaces globalement réduites sur la plage d'Erbaghju, sur la plage de Roccapina et sur la plage de Muchju Biancu.

En 2013 sur la plage d'Erbaghju, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune.

Sur la plage de Roccapina, la pose de ganivelles a réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine mais l'accumulation de sable et la stabilité du substrat peuvent affecter les caractéristiques propres de l'habitat.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Sporobolus pungens*, *Elytrigia juncea*, et *Eryngium maritimum*.

Cet habitat représente un intérêt patrimonial fort.

## **DUNES BLANCHES DE LA MEDITERRANEE (2120) :**

### En général :

Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie fine à grossière et soumis à l'action directe du vent et des embruns. La végétation parfaitement adaptée est favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage.

### Sur le site :

Cet habitat se concentre au niveau de la plage d'Erbaghju et apparaît ponctuellement au niveau de la plage de Muchju biancu. C'est un habitat discontinu, réparti régulièrement sur la plage d'Erbaghju, plus anecdotique sur celle de Rocappina.

En 2013 sur la plage d'Erbaghju, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune.

Sur la plage de Roccapina, la pose de ganivelles réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Ammophila arenaria subsp. australis*, *Othanthus maritimus*, *Eryngium maritimum*, *Helichrysum italicum*, *Aetheorhiza bulbosa*, *Calystegia soldanella*, *Polygonum maritimum*, *Pancratium maritimum* et *Silene succulenta subsp. corsica*.

Milieu de prédilection de nombreuses espèces végétales remarquables, cet habitat possède en outre un intérêt patrimonial propre qui demeure important. En effet, il se raréfie du fait des aménagements du littoral et mérite une attention particulière. Cet habitat représente un intérêt patrimonial fort du fait de la présence de nombreuses espèces végétales remarquables..

## **GROUPEMENTS DUNAIRES A MALCOLMIA (2230) :**

### En général :

L'habitat générique regroupe l'ensemble des végétations des mosaïques annuelles pionnières des sables dunaires meubles mais peu mobiles des littoraux méditerranéens. Il se développe le plus souvent en mosaïque avec les végétations des dunes mobiles du cordon littoral à Oyat et en sous-strate des végétations buissonnantes sclérophylles (habitat 2260-1).

### Sur le site :

L'habitat est partout présent depuis les dunes embryonnaires jusqu'au fourré littoral, dans toutes les zones ouvertes par les impacts. Il est fragmenté et couvre des surfaces globalement réduite sur les plages des sites Erbaghju et Roccapina. Il apparaît çà et là en d'autres points du littoral du site au contact des ensembles dunaires mais toujours de manière ténue et sur de faibles surfaces (non cartographiables). Il a ainsi été également observé dans les ouvertures d'un fourré à Halimium, près de la Tour d'Olmeto (îlot est du site).

En 2013 sur la plage d'Erbaghju, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer

la dune.

Sur la plage de Roccapina, la pose de ganivelles réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine mais peut favoriser l'accumulation de sable et la stabilité du substrat affectant les caractéristiques propres de l'habitat.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Ononis variegata*, *Matthiola incana*, *Matthiola tricuspidata*, *Vulpia fasciculata*, *Silene sericea*, *Rumex bucephalophorus*, *Ornithopus compressus*, *Silene gallica*, *Lagurus ovatus*, *Tuberaria guttata*, *Pseudorlaya pumila*, *Cutandia maritima*, *Medicago littoralis*, *Vulpia fasciculata*, *Silene sericea*.

L'habitat accueille deux espèces protégées : *Pseudorlaya pumila* et *Matthiola tricuspidata*.

#### **\*DUNES LITTORALES A *JUNIPERUS* SP. (2250) :**

##### En général :

Cet habitat regroupe les massifs dunaires littoraux structurés par les Genévriers, exposés au vent et aux embruns en situation thermoméditerranéenne. Ils s'entremêlent avec des formations dunaires plus basses de l'Ammophiletum. Ces fourrés arborescents sont aujourd'hui assez aérés mais de vieux *Juniperus macrocarpa* laissent supposer que ces dunes étaient à l'origine occupées par une forêt de Genévriers.

##### Sur le site :

L'habitat typiquement dunaire se concentre sur l'ensemble dunaire de Muchju Biancu et il est fragmenté sur la plage de Roccapina et d'Erbaghju.

Cependant, sur la plage d'Erbaghju des prélèvements en grandes quantités de sable ont partiellement affaibli et dénaturé ces fourrés ne représentant désormais que des reliques de la forêt originelle. En 2017, des fascines ont été installées entre les îlots de *Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa* pour tenter de ré-ensabler les creux.

Sur la plage de Roccapina, la pose de ganivelles réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa*, *Juniperus turbinata* et *Pistacia lentiscus*.

Cet habitat représente un fort intérêt patrimonial du fait de la rareté globale de l'habitat et de la présence de l'espèce protégée : *Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa*.

Notons en particulier de la problématique sur la dynamique de cet habitat avec la présence ou l'absence de germinations et jeunes plants selon les sites.

#### **DUNES A VEGETATION SCLEROPHYLLE (CISTO-LAVANDULETALIA) (2260) :**

##### En général :

Cet habitat naturel est une formation dunaire arbustive basse qui se compose d'un ensemble d'espèces ligneuses, principalement issues de la famille des Cistacées. Il s'accompagne du cortège herbacé associé aux pelouses du Tuberarion.

##### Sur le site :

L'habitat est bien représenté sur le site près de la Tour d'Olmato (îlots est) ; sur l'îlot central

de Muchju Biancu et en arrière de la plage de Roccapina et d'Erbaghju.

Il s'agit d'un groupement de substitution après dégradation du fourré littoral à genévriers.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont *Halimium halimifolium*, *Cistus salviifolius*, *Lavandula stoechas*, *Calicotome villosa*, *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* et *Helichrysum italicum*.

Il représente un fort intérêt patrimonial du fait de la rareté globale de l'habitat et de la présence de l'espèce protégée : *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*.

#### **\*MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES (3170-1) :**

##### En général :

Ces mares sont des plans d'eau à existence temporaire et de faible profondeur (quelques centimètres en général) et de dimension très variable (de quelques cm<sup>2</sup> à plusieurs ha). Elles ne sont en eau que durant l'hiver et le printemps et sont colonisées par des végétations amphibies méditerranéennes composées de plantes annuelles ou bulbeuses aptes à survivre à la sécheresse estivale qui touche ces mares. L'alimentation en eau de ces mares est assurée par les pluies, les écoulements d'un bassin versant, voire par des eaux souterraines. Ils sont formés de gazons à annuelles et quelques bulbeuses, de recouvrement variable et de faible hauteur, bien souvent en mélange ici avec des taxons d'autres cortèges végétaux.

##### Sur le site :

Ces mares temporaires sont dispersées sur le site :

- A proximité des zones à Tamaris en arrière plage d'Erbaghju par Paradis et Piazza (1990) (faciès *Heleochoilon*) ;
- Un point *a priori* creusé dans le maquis entre le Camping et Bocca di Roccapina + un point en bord de sentier littoral sur l'îlot est du site (faciès *Isoetion*).

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Lythrum hyssopifolia*, *Lythrum borysthenicum*, *Cicendia filiformis*, *Illecebrum verticillatum*, *Juncus tenageia*, *Juncus pygmaeus*, *Lotus angustissimus*, *Polypogon viridis*, *Isolepis cernua*, *Agrostis pourretii*, *Anagallis arvensis* L. subsp. *parviflora*, *Baldellia ranunculoides*, *Mentha pulegium*, *Ranunculus ophioglossifolius* et *Isoetes histrix*.

Cet habitat présente une grande valeur patrimoniale du fait même de sa rareté au plan national mais également parce qu'il est largement composé de plantes remarquables pour la Corse ou protégées en France.

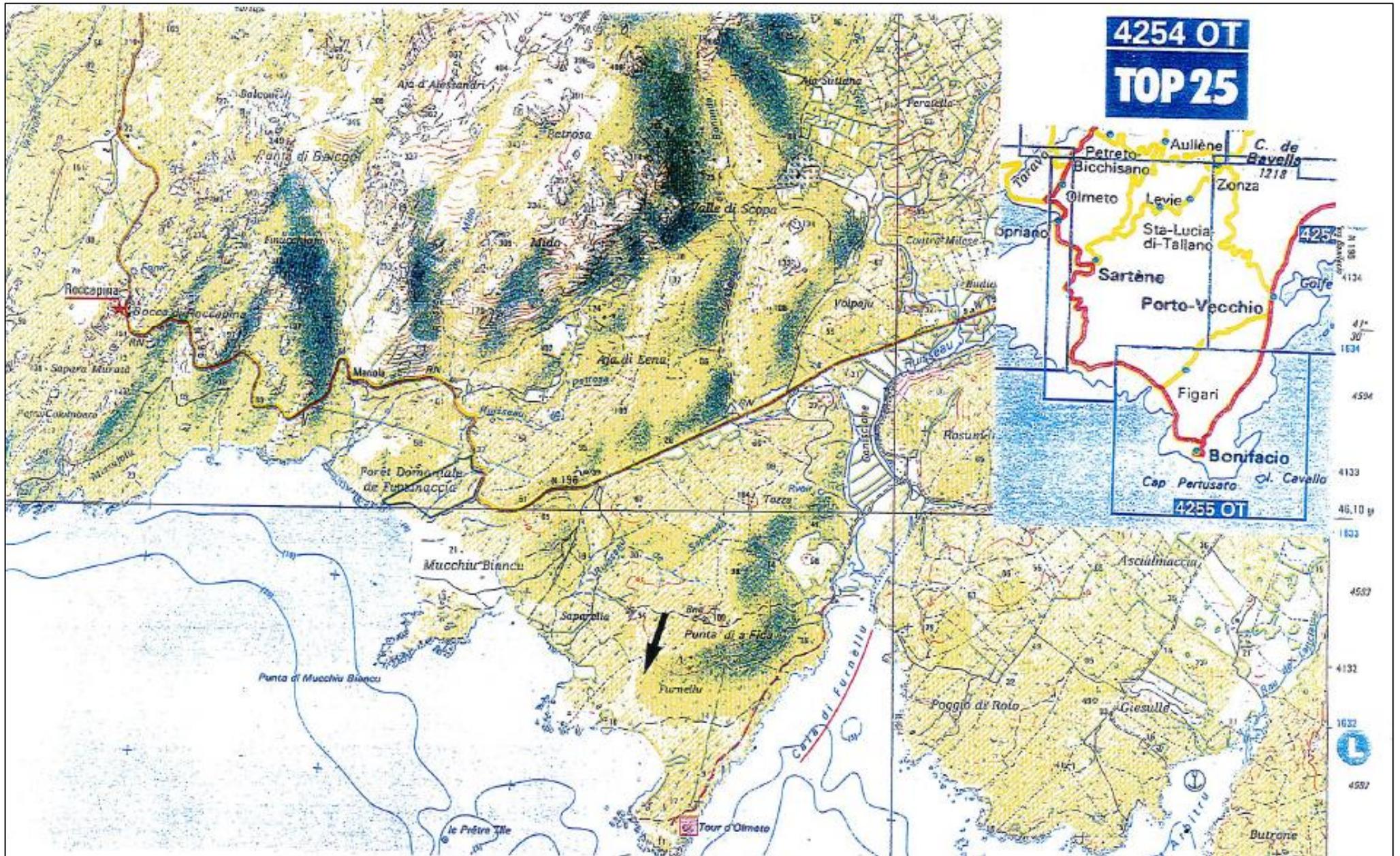


Figure 23. Localisation de la mare temporaire d'Olmeto (Lorenzoni 1997)

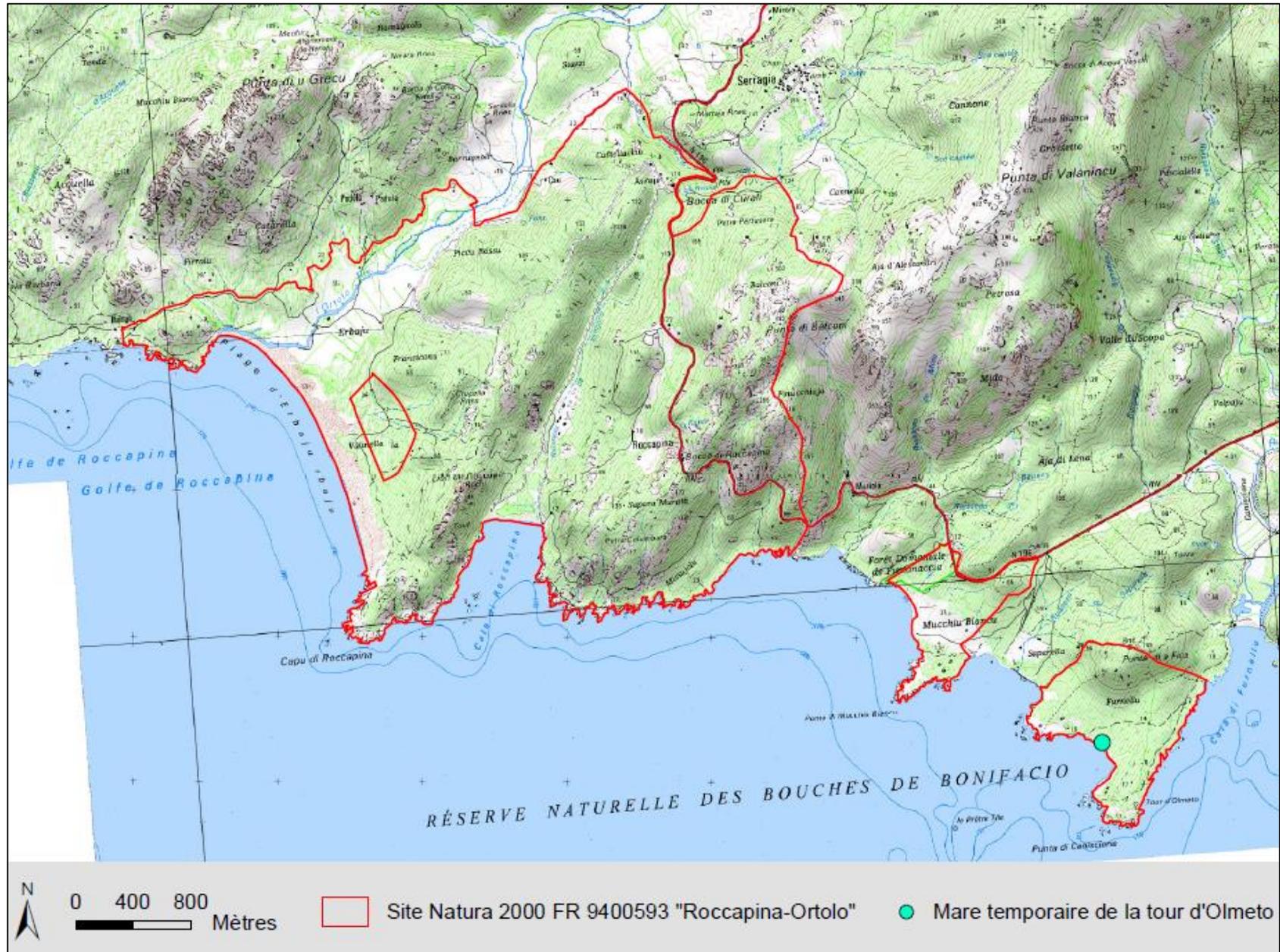


Figure 24. Localisation de la mare temporaire d'Olmeto (Office de l'Environnement de la Corse)

**\*MATORRAL ARBORESCENT A JUNIPERUS SP. (5210-5) :**

En général :

Cet habitat regroupe les fourrés arbustifs thermophiles dominés par le genévrier de Phénicie d'une hauteur, oscillant entre 1 et 3 m, le lentisque, le myrte et localement l'oléastre. Ces junipérais rassemblent ici les groupements littoraux assez ouverts, parfois mêlés des taxons des cistaies, des communautés des Crithmo-Limonietalia ou d'espèces rupicoles (*Sedum spp.*, *Umbilicus rupestris*,...) et les formations fermées en situation interne.

Sur le site :

Cet habitat est représenté sur tout le site.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Juniperus turbinata*, *Pistacia lentiscus*, *Phillyrea angustifolia*, *Myrtus communis*, *Olea europaea subsp. sylvestris*, *Arbutus unedo*, *Erica arborea* et *Callicotome villosa*.

Il représente un fort intérêt patrimonial du fait de la rareté globale de l'habitat.

**FORMATIONS BASSES D'EUPHORBES PRES DES FALAISES (5320) :**

En général :

Cet habitat s'observe sur le rebord sommital des falaises cristallines et calcaires méditerranéennes. Toujours située dans la zone d'influence maximale du vent et des embruns, cette formation végétale se développe sur un sol sec et très superficiel, généralement assez caillouteux et pauvre en matière organique.

Sur le site :

Cet habitat regroupe la végétation semi-halophile basse sculptée par le vent et les embruns. Le recouvrement est variable dominé par l'Immortelle (*Helichrysum italicum*) mêlée parfois avec l'euphorbe des Baléares (*Euphorbia pithyusa*) accompagné régulièrement de tout un cortège d'herbacées naines se rattachant à l'association *Evacetum rotundatae*. Elle présente une structure mosaïquée avec les formations de falaises limitrophes et gagnée par les groupements à *Juniperus phoenicea ssp. turbinata* voisins.

Cet habitat ne constitue pas des formations étendues et il est ponctuellement présent sur le site en situation littorale du côté de la pointe de Roccapina.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Helichrysum italicum*, *Euphorbia pithyusa*, *Lavandula stoechas*, *Lotus cytisoides subsp. cytisoides*, *Plantago coronopus subsp. humilis* et *Catapodium marinum*.

Il représente un habitat original et rare dont son degré de rareté est nettement plus accentué sur le continent qu'en Corse. Il accueille des espèces végétales patrimoniales (*Filago tyrrhenica*, *Filago tyrrhenica*, *Spergula macrorrhiza*).

**PRAIRIES MEDITERRANEENNES A MOLINION-HOLOSCHOENION (6420) :**

En général :

Cet habitat regroupe les prés hygrophiles développés en région méditerranéenne, sur sol oligotrophe à mésotrophe qui occupent fréquemment des dépressions sur substrats variés

(alluvions ou colluvions fines). Ces dépressions sont localisées dans les basses plaines et à proximité des étangs ou autres points d'eau.

Les formations végétales sont adaptées à l'alternance saisonnière de l'hygrophyllie : (i) Une période d'inondation ou de très forte imbibation du substrat pendant les saisons pluvieuses (fin de l'automne et surtout hiver et printemps) ; (ii) Une période d'important dessèchement pendant les mois secs (été et début de l'automne).

Sur le site :

Cet habitat regroupe les prairies humides méditerranéennes, à végétation assez dense et élevée, structurée par de grands scirpes (notamment *Scirpoides holoschoenus*) et de grandes graminées. Ce sont des formations végétales qui supportent une humidité intermédiaire, s'intercalant souvent entre un marais et une pelouse sèche (*Brachypodium phenicoides*), à une altitude de l'ordre du mètre où le sol superficiel est totalement dessalé. Ils exigent une humidité temporaire élevée, mais supportent le dessèchement estival. Il a une forte variabilité du cortège floristique en raison de la nature du terrain (plus ou moins enrichi par le bétail), du degré d'humidité, de la durée d'inondation. Certaines parcelles sont fauchées.

Ces prairies se concentrent principalement sur la basse vallée de l'Ortolo et du ruisseau de Vangone et ponctuellement au sein des dépressions d'arrière dune de la plage d'Erbaghju. Un faciès à Choin dominant a été mis en évidence sur l'îlot central de Muchju Biancu.

Les espèces les plus caractéristiques sont : *Scirpoides holoschoenus*, *Dittrichia viscosa*, *Juncus acutus*, *Mentha pulegium*, *Carex distans*, *Phragmites australis*, *Narcissus tazetta*, *Ranunculus peltatus*, *Ranunculus sardous*, *Carex divisa* et *Carex cuprina*.

Cet habitat est souvent en cours de fermeture par des ligneux. En outre, *Cotula coronopifolia*, espèce introduite, est très abondante et coloniale et peut tendre à banaliser le milieu.

**FALAISES SILICEUSES THERMOPHILES DE CORSE (8220-20) :**

En général :

Cet habitat se développe de manière éparse dans les anfractuosités des chaos rocheux granitiques du site. Leur recouvrement est souvent faible quel que soit le cortège considéré. Dans les anfractuosités les plus larges et plus terreuses des espèces de maquis s'implantent.

Sur le site :

Cet habitat est ponctuel au niveau de la pointe de Roccapina. Une formation à *Cheilanthes tinaei* a été observée en situation littorale au nord de la plage d'Erbaghju.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Sedum caeruleum*, *Polypodium cambricum*, *Umbilicus rupestris*, *Allosorus tinaei*, (*Cheilanthes tinaei*) et *Asplenium obovatum*.

**FORETS-GALERIES A SALIX ALBA, NEOTRICHAE, POPULUS ALBA (92A0) - - AULNAIES A AULNE GLUTINEUX ET AULNE A FEUILLES CORDEES DE CORSE (92A0-4) :**

En général :

Cet habitat concerne les forêts riveraines méditerranéennes. Elles occupent le lit majeur des cours d'eau, soumis à des crues régulières et recouvert d'alluvions récentes.

Sur le site :

L'Ortolo est bordé sur ses deux rives d'un boisement alluvial en continu plus ou moins étroit, à l'exception de la partie terminale où le linéaire boisé est très morcelé voire quasi absent réduit à quelques arbres (aulne, tamaris, saule...). La ripisylve est la plus fournie dans la partie amont prenant même l'aspect d'une véritable forêt galerie. *Alnus glutinosa* est l'essence dominante la strate arborée qui atteint en moyenne 15 m de hauteur avec un recouvrement de 90%. La végétation arbustive ou lianescente compagne est marquée par la salsepareille (*Smilax aspera*) et les ronces (*Rubus ulmifolius*) ainsi que de jeunes aulnes. Arrive enfin en fond de ce boisement les strates herbacées, composées de plantes nettement hygrophiles et typiques des bords de cours d'eau, endroits ombragés et au sol riche. Les berges sablonneuses font la part belle à de belles taches d'Osmonde royale.

Cet habitat n'est présent qu'au niveau des berges hautes de l'Ortolo.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Alnus glutinosa*, *Alnus cordata*, *Populus nigra*, *Hypericum hircinum*, *Carex microcarpa*, *Osmunda regalis*, *Athyrium filix-femina*, *Carex remota*, *Brachypodium sylvaticum*, *Salix alba* et *Salix atrocinerea*.

Cet habitat est endémique de la Corse, accueillant un certain nombre de plantes également endémiques. Faciès intéressant dominé par *Alnus glutinosa* qui est remarquable sur le plan phyto-géographique car il permet à de nombreuses plantes plutôt typiques des basses montagnes (*Helleborus lividus*, *Mycelis muralis*, *Polystichum setiferum*,...) de s'approcher de la mer. En outre, cet habitat constitue des corridors écologiques de gîtes pour de nombreuses espèces.

**GALERIES RIVERAINES THERMOMEDITERRANEENNES (92D0) :**

En général :

Cette végétation se développe aux bords des ruisseaux intermittents ou à faible débit, au niveau de l'étage thermoméditerranéen à proximité du littoral. Dans les secteurs où cet étage n'est pas développé, l'habitat peut être aussi individualisé au niveau de l'étage mésoméditerranéen.

Sur le site :

Cet habitat regroupe les fourrés arbustifs impénétrables, dominés par *Tamarix africana*, haut de 2 à 4 m souvent accompagnés de *Rubus ulmifolius* et d'un cortège herbacé des milieux humides (Roseaux, Scirpe). Ils se développent en amas ou bourrelets denses.

Cet habitat est présent sur les ruisseaux intermittents du nord du site : embouchure de ruisseau temporaire près de la Forêt Domaniale de Funtanaccia ; embouchure du ruisseau de Vangone, en arrière -plage de Roccapina et en arrière plage d'Erbaghju.

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Tamarix africana*, *Phragmites australis*, *Scirpoides holoschoenus*, *Dittrichia viscosa*, *Calystegia sepium*, *Rubus ulmifolius* et *Rumex obtusifolius*<sup>4</sup>.

Cet habitat a un fort intérêt patrimonial du fait de sa rareté en France (répartition très restreinte sur le continent), mais aussi car il est constitué par le Tamaris d'Afrique, arbuste protégé au

---

<sup>4</sup> Espèce donnée comme rare dans *Flora corsica* et souvent confondu notamment avec *R. x pratensis* ; la présence de ce taxon serait à confirmer

plan national toutefois commun en Corse.

### **YEUSERAIES CORSES A GAILLET SCABRE (9340-11) :**

#### En général :

Cet habitat regroupe les boisements sous forme de taillis dont le couvert arboré est nettement dominé par le Chêne vert à recouvrement important. Le sous-bois ombragé sélectionne une strate herbacée typique des yeuseraies matures, qui signe une ambiance forestière.

#### Sur le site :

Cet habitat est présent au nord du site de Murtoli. Ces yeuseraies encore immatures (sous-bois pauvre) ne peuvent que tendre vers des peuplements plus matures de patrimonialité supérieure en l'absence de toute perturbation majeure (incendies notamment).

Les espèces caractéristiques de l'habitat sur le site sont : *Quercus ilex*, *Asparagus acutifolius*, *Carex distachya*, *Smilax aspera*, *Ruscus aculeatus*, *Erica arborea*, *Arbutus unedo*, *Rubia peregrina* et *Arisarum vulgare*.

L'habitat est patrimonial en tant que témoignage relictuel d'anciennes forêts méditerranéennes mises à mal par le feu, le pâturage et l'exploitation du bois. Ces formations matures sont peu fréquentes. Toutefois, un peuplement nettement arboré, et donc mûre, est présent dans le vallon de la forêt de Funtanaccia.

Carte 2

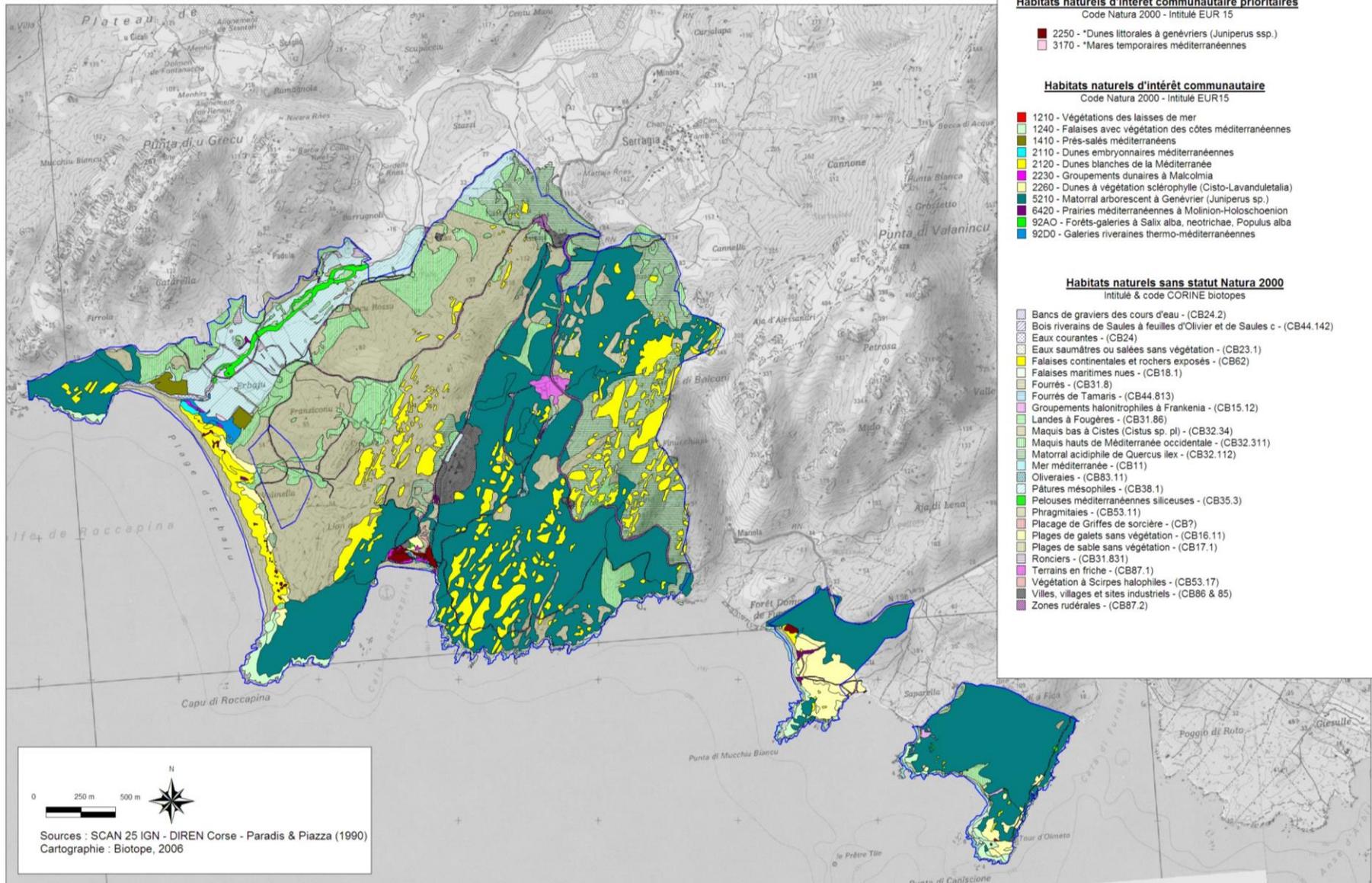


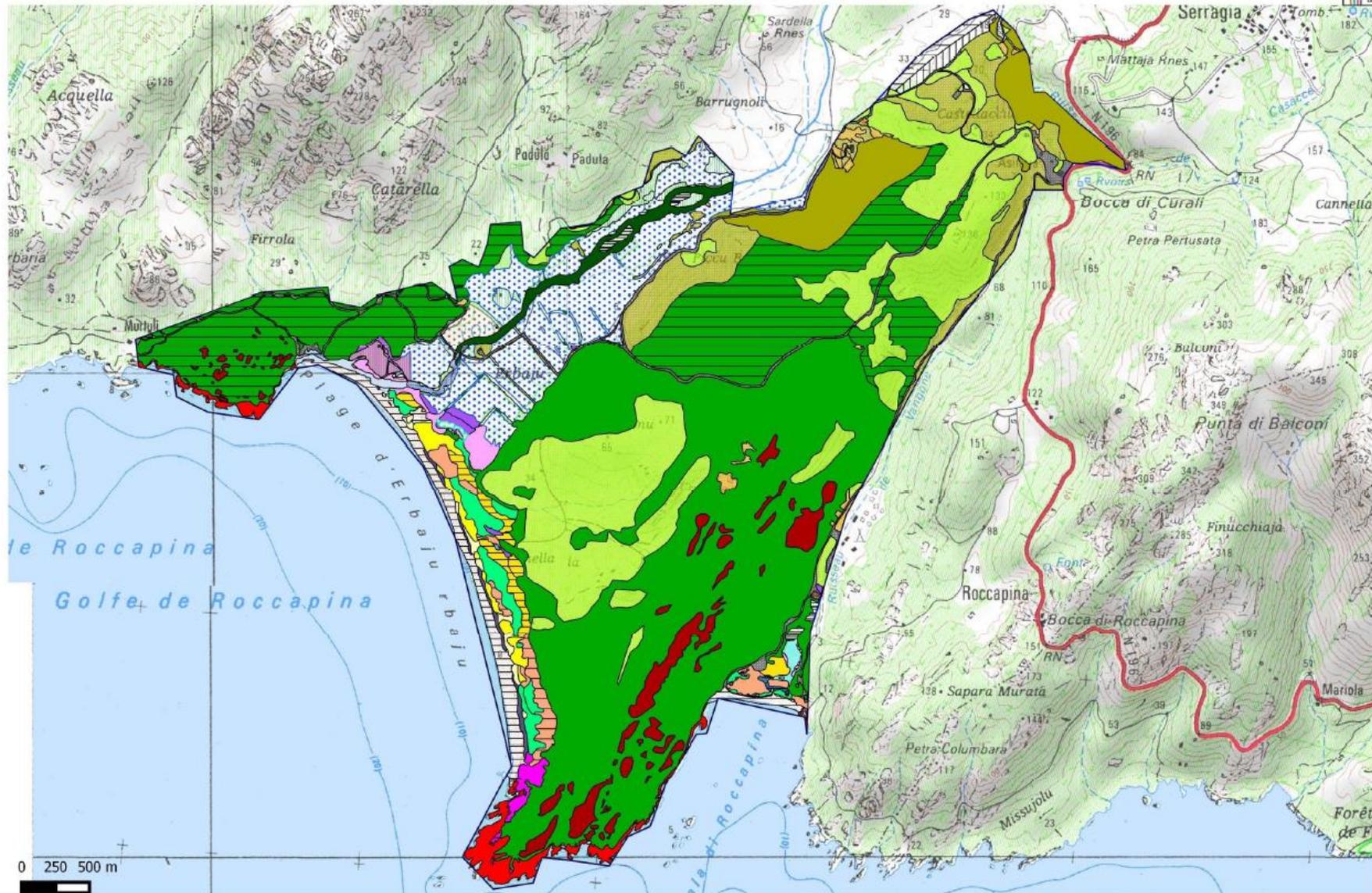
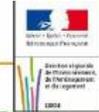
Figure 25. Cartographie des habitats naturels (Biotope, 2006)



**Ensemble des habitats naturels identifiés**

Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 "Roccapina - Ortole" (domaine Murtole)

DREAL de Corse



Sources : SCAN25 : IGN, fournis par la DREAL Corse - Cartographie 2014

**Figure 26. Cartographie des habitats naturels complémentaire sur le domaine de Murtole (Biotope, 2015) - carte**

Site Natura 2000 "Roccapina - Ortolo"

**Habitats naturels d'intérêt communautaire**

-  Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse
-  Dunes à végétation sclérophylle du Cisto-Lavanduletalia
-  Dunes à végétation sclérophylle du Cisto-Lavanduletalia x Pelouses dunales des Malcolmietalia
-  Dunes mobiles à Ammophila arenaria subsp.australis des côtes méditerranéennes
-  Dunes mobiles embryonnaires méditerranéennes
-  Falaises siliceuses thermophiles de Corse
-  Formations basses d'euphorbes près des falaises
-  Formations basses d'euphorbes près des falaises x Végétation des fissures des falaises cristallines
-  Fourrés à Genévriers sur dunes
-  Fourrés à Genévriers sur dunes x Pelouses dunales des Malcolmietalia
-  Galeries riveraines à Tamaris
-  Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse
-  Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse x Maquis bas à Cistus
-  Laises de mer des côtes méditerranéennes
-  Pelouses dunales des Malcolmietalia
-  Pelouses dunales des Malcolmietalia (en présence de Scirpoides holoschoenus)
-  Phragmitaies
-  Plages de galets sans végétation
-  Plages de sable sans végétation
-  Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude
-  Prairies humides méditerranéennes de basse altitude (groupements sablonneux humides à Carex divisa et Hordeum marinum)
-  Prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude x Jonçaises
-  Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
-  Prés salés méditerranéens des hauts niveaux x Galeries riveraines à Tamaris
-  Prés salés méditerranéens des hauts niveaux x Végétation à Scirpes halophiles
-  Végétation à Scirpes halophiles
-  Végétation des fissures des falaises cristallines
-  Yeuserais corses à Gailllet scabre

**Habitats naturels non communautaires**

-  Alignements d'arbres
-  Communautés flottantes des eaux peu profondes
-  Eaux douces
-  Eaux saumâtres ou salées sans végétation
-  Estuaires
-  Fourrés
-  Groupements marins à Ruppia maritima
-  Maquis bas à Cistus
-  Maquis bas à Cistus x Fourrés
-  Matorral à Oliviers et Lentisques
-  Matorral acidiphile de Quercus ilex
-  Mer
-  Oliveraies
-  Parcours golfique
-  Phragmitaies
-  Plages de galets sans végétation
-  Plages de sable sans végétation
-  Prairies méditerranéennes subnitrophiles
-  Ronciers
-  Végétation à Scirpes halophiles
-  Zones anthropisées
-  Zones rudérales
-  Prairies humides à mésophiles (faciès fauché)
-  Prairies humides à mésophiles rudéralisées
-  Végétations aquatiques

Figure 27. Cartographie des habitats naturels complémentaire sur le domaine de Murtoli (Biotope, 2015) - légende

## 1.6.2 La flore

Les connaissances botaniques acquises<sup>5</sup>, des années 2006 à ce jour, montrent la présence de 20 espèces végétales remarquables et deux espèces végétales invasives.

### 1.6.2.1 Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »

Aucune espèce végétale des annexes II, IV et V de la directive 92/43 n'a été relevée.

### 1.6.2.2 Espèces remarquables (autres que d'intérêt communautaire)

Il s'agit des espèces suivantes

- espèces inscrites aux annexes IV et V de la directive « Habitats, faune et flore »
- espèces hors directives ayant un statut de protection (protection régionale, nationale, internationale...)

Parmi les 20 espèces remarquables, 11 sont protégées au niveau national, 2 sont protégées au niveau régional, 7 ne sont pas protégées mais sont menacées de disparition à l'échelon national et/ou déterminante ZNIEFF Corse.

Cf. Tableau IV. Espèces végétales remarquables dont la présence a été attestée sur le site Natura 2000 ces 10 dernières années (de 2006 à nos jours).

---

<sup>5</sup> En annexe sont listées l'ensemble des espèces végétales remarquables (autres que les espèces ayant justifié la désignation du site) citées sur le site Natura 2000 depuis 1900

Tableau IV. Espèces végétales remarquables dont la présence a été attestée sur le site Natura 2000 ces 10 dernières années (de 2006 à nos jours)

| Espèce  | Auteur                            | Protection nationale <sup>6</sup> / régionale <sup>7</sup> | Listes rouges <sup>8, 9, 10, 11, 12</sup>                          | Déterminante ZNIEFF de Corse | Statut de rareté en Corse <sup>13</sup> | Répartition en Corse <sup>14</sup>                     |
|---|-----------------------------------|--|--|------------------------------|---|--|
| <b><i>Centaurea napifolia</i></b>   | BIOTOPE, 2014                     | -  | LR de la Flore vasculaire de France métropolitaine - 1 (2012) : VU | -                            | PF                                      | Surtout au S d'une ligne Aiacciu- Portivechju          |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Erbaghju en bord de l'Ortolo.   |                                   |  |  |                              |   |  |
| <b><i>Charybdis undulata</i></b>  | DELAGE A., 2010, 2011, 2014, 2015 | 1a   | -  | oui                          | LO                                      | Près du littoral au S d'une ligne Pruprià et Pinareddu |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit de Muchju Biancu, sur des rochers au-dessus de la nationale, dans la ligne droite à hauteur de Muchju biancu et de la "forêt" de Funtanaccia et sur le sentier descendant vers Muchju Biancu, au N de Saparella, à hauteur du point coté 19. Elle est également présente au lieu-dit de Cala di Roccapina sur le sentier littoral au SE de la plage de Roccapina et sur la plateforme rocheuse juste en dessous de la piste, entre le troisième petit cap et le point coté 96. Enfin, elle est présente au lieu-dit de Missujolu sur la piste de Missujolu vers Roccapina, à l'aplomb de la Petra Columbara, plateforme arénacée en bord de piste, près du panneau CDI. |                                   |  |  |                              |   |  |
| <b><i>Cicendia filiformis</i></b>   | BIOTOPE, 2008, 2014               | -  | LR de la Flore vasculaire de France métropolitaine - 1 (2012) : VU | -                            | PF                                      | -  |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente en bord de piste en descendant vers la plage de la Cala di Roccapina. Mais également au nord de la plage d'Erbaghju près du point coté 14. Cette espèce est également présente au sein d'une mare temporaire dans le maquis entre le Camping et Bocca di Roccapina et en bord de sentier littoral sur l'îlot est du site.   |                                   |  |  |                              |   |  |
| <b><i>Colchicum arenasii</i></b>  | DELAGE A., 2011                   | -  | -  | oui                          | RR                                      | Littorale entre Roccapina et Figari                    |

<sup>6</sup> 1a = Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire

<sup>7</sup> 1b = Arrêté du 15 août 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Corse

<sup>8</sup> IUCN. 2012. *The IUCN Red List of Threatened Species*.

<sup>9</sup> UICN. 2012. *Liste rouge européenne des espèces menacées*.

<sup>10</sup> Source : Olivier, L., Galland, J. P. et Maurin, H., [Eds]. 1995. *Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Collection Patrimoines Naturels (Série Patrimoine Génétique)*. n°20. SPN-IEGB /MNHN, DNP/Ministère Environnement, CBN Porquerolles, Paris. 486 p.

<sup>11</sup> UICN France, FCBN & MNHN (2012). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés. Dossier électronique*

<sup>12</sup> UICN France, MNHN, FCBN & SFO (2012). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Orchidées de France métropolitaine. Paris, France*.

<sup>13</sup> D'après, Jeanmonod D., Gamisans J. (2013) *Flora Corsica 2<sup>ème</sup> édition. Société Botanique du Sud-Ouest. 1073p.*

<sup>14</sup> D'après, Jeanmonod D., Gamisans J. (2013) *Flora Corsica 2<sup>ème</sup> édition. Société Botanique du Sud-Ouest. 1073p.*

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Espèce  | Auteur   | Protection nationale <sup>6</sup> / régionale <sup>7</sup> | Listes rouges <sup>8, 9, 10, 11, 12</sup>                                  | Déterminante ZNIEFF de Corse | Statut de rareté en Corse <sup>13</sup> | Répartition en Corse <sup>14</sup>                     |
|---|--|--|--|------------------------------|---|--|
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit de Cala di Roccapina, sentier au SE de la plage de Roccapina, au versant N du premier petit cap ; sentier littoral au SE de la plage de Roccapina à la base S du premier petit cap, dans le bas d'un thalweg et sentier littoral au SE de la plage de Roccapina à la base du second et troisième petit cap.   |  |  |  |                              |   |  |
| <i>Euphorbia peplis</i>   | BIOTOPE, 2008, 2014  | 1a   | LR de la Flore vasculaire de France métropolitaine - 1 (2012) : VU         | oui                          | C                                       | -  |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente sur la plage d'Erbaghju. Mais également au sein de deux petits linéaires de haut de plage entre la Tour d'Olmeto et le lieu-dit Saparella (îlots est du site).  |  |  |  |                              |   |  |
| <i>Filago tyrrhenica</i>  | DELAGE A., 2011, 2015 ; BIOTOPE, 2014                      | 1a   | -  | oui                          | LO                                      | Littoral SW et S de l'île, de Carghjese à Portovecchju |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit de Cala di Roccapina sur le sentier littoral au SE de la plage de Roccapina, terrasse au-dessus de la petite plage à la base sud du quatrième petit cap. Elle est également présente au lieu-dit de Saparella au SE de Mucchju Biancu, plateforme littorale et fruticée naine à l'E du ruisseau de Saparella et au SE de Mucchju Biancu, sur le sentier littoral au SE du ruisseau de Saparella. Mais également au lieu-dit de Punta di Caniscione, en rive W de la Punta di Caniscione, au NW de la tour d'Olmeto, à l'extrémité de la Punta di Caniscione, au SW de la tour d'Olmeto et à l'extrémité SE de la Punta di Caniscione, au S de la tour d'Olmeto. Enfin, elle est présente au lieu-dit de la Punta Di Mucchju Biancu en rive E, petit cap à l'E de la pointe, près du point coté 8 et au centre du cap. |  |  |  |                              |   |  |
| <i>Gennaria diphylla</i>  | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L., 2016                      | 1a   | LR européenne de l'UICN (évaluation 2011) : En danger                      | oui                          | LO                                      | Rive S du golfe d'Ajacciu, Uspidali-Cagna, Bunifaziu   |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Valinella, dans la basse vallée de l'Ortolo, au niveau du vallon de Valinella au NW du lion de Roccapina, un peu au N du point coté 64.   |  |  |  |                              |   |  |
| <i>Isoetes histrix</i>  | DELAGE A., 2014, 2015 ; BIOTOPE, 2014                      | 1a   | -  | oui                          | C                                       | -  |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Funtanaccia au niveau d'une pelouse humide en bord de sentier, à l'W de la plage à l'embouchure du ruisseau de Mido. Mais également, au lieu-dit de Mucchju Biancu au niveau du sentier descendant vers Mucchju Biancu, au N de Saparella, à hauteur du point coté 19.  |  |  |  |                              |   |  |
| <i>Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa</i>  | AURIERE A., 2013 ; DELAGE A., 2015 ; BIOTOPE, 2008, 2014 . | 1b   | LR de la Flore vasculaire de France métropolitaine - 1 (2012) : Vulnérable | oui                          | PF                                      | -  |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Punta di Caniscione, au niveau de l'extrémité de la Punta di Caniscione, au SW de la tour d'Olmeto et à l'extrémité SE de la Punta di Caniscione, au S de la tour d'Olmeto. Mais également, au lieu-dit de la tour d'Olmeto, à 200 mètres au Nord-est de la Tour d'Olmeto en direction de la plage de Cala di Fornellu N41 et à 100 mètres à l'est de la Plage d'Erbaghju. L'espèce est présente au sein de l'habitat dunes littorales à <i>Juniperus</i> spp. sur l'ensemble dunaire de Mucchju biancu, de la plage de Roccapina et la plage d'Erbaghju. Mais, également, au sein de l'habitat dunes à végétation sclérophylle (cisto-lavanduletalia) situé près de la Tour d'Olmeto (îlots est) ; sur l'îlot central de Mucchju Biancu et en arrière des plages de Roccapina et d'Erbaghju.                         |  |  |  |                              |   |  |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Espèce   | Auteur  | Protection nationale <sup>6</sup> / régionale <sup>7</sup> | Listes rouges <sup>8, 9, 10, 11, 12</sup> | Déterminante ZNIEFF de Corse | Statut de rareté en Corse <sup>13</sup> | Répartition en Corse <sup>14</sup>  |
|--|---|--|---|------------------------------|---|---|
| <i>Matthiola tricuspidata</i>  | BIOTOPE, 2014   | 1a   | -   | oui                          | PF                                      | Côte W, Bunifaziu, Portovecchju   |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente sur la plage d'Erbaghju.   |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Piptatherum coerulescens</i>  | DELAGE A., 2014, 2016                                       | -  | -   | -                            | RR                                      | Rivillata, Scândula, Aiacciu, Roccapina                                       |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente à l'E de Missujolu, crique à l'extrémité du deuxième thalweg, à l'E de la Bocca di Roccapina, rochers et fourré littoral ; sentier de Missujolu vers Roccapina, à l'aplomb de la Petra Columbara, près du point coté 22, rochers au-dessus de la piste. Mais également présente au lieu du de Moriola, en bord N de la RN198, au SE de la Bocca di Roccapina, un peu au SW de Mariola. |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Pseudorlaya pumila</i>  | BIOTOPE, 2008, 2014   | 1a   | -   | oui                          | C                                       | Surtout côte E  |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente sur la plage d'Erbaghju, de Roccapina, de la Cala di Roccapina et celle de Muchju banciu   |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Ranunculus revellierii</i>  | BIOTOPE, 2014   | 1a   | -   | oui                          | R                                       | Agriate et triangel Figari-Bunifaziu-Portivecchju                             |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au nord de la plage d'Erbaghju près du point coté 14.  |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Ranunculus ophioglossifolius</i>  | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L., 2016 ; BIOTOPE, 2008, 2014 | 1a   | -   | oui                          | C                                       | -   |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au sud du lieu-dit Erbaghju, au niveau de la basse vallée de l'Ortolo. Mais également au lieu-dit de Valinella au NW du lion de Roccapina. Cette espèce est également présente au sein d'une mare temporaire dans le maquis entre le Camping et Bocca di Roccapina et en bord de sentier littoral sur l'îlot est du site (à confirmer).  |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Rumex obtusifolius</i>  | BIOTOPE, 2014   | -  | -   | -                            | R                                       | De Bastia à Tizzanu   |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente en arrière plage de la plage d'Erbaghju, près du lieu-dit Erbaghju.  |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Sagina subulata</i> var. <i>gracilis</i>  | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L., 2016                       | -  | -   | -                            | R                                       | Marina d'Albu, San Fiorenzu, Rivillata, Aiacciu, Sulinzara, Suartone, Tonnara |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Valinella au NW du lion de Roccapina, au niveau d'une mare en ornière en bord de piste.  |   |  |   |                              |   |   |
| <i>Schoenoplectus lacustris</i>  | BIOTOPE, 2014   | -  | -   | -                            | R                                       | Stagnu de Biguglia, Liamone, Gravona, Bunifaziu                               |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente entre le lieu-dit de Murtoli et de la plage d'Erbaghju près du point coté 49.  |   |  |   |                              |   |   |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Espèce  | Auteur  | Protection nationale <sup>6</sup> / régionale <sup>7</sup> | Listes rouges <sup>8, 9, 10, 11, 12</sup>                          | Déterminante ZNIEFF de Corse | Statut de rareté en Corse <sup>13</sup> | Répartition en Corse <sup>14</sup>  |
|---|---|--|--|------------------------------|---|---|
| <i>Spergularia macrorrhiza</i>  | DELAGE A., 2011, 2015 ; BIOTOPE, 2014   | 1b   | -  | oui                          | PF                                      | Littoral S' (de Portu Pollu à Portivecchju) aussi à Bastia, San Fiorenzu et Aiacciu |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Cala di Roccapina, au niveau du sentier littoral au SE de la plage de Roccapina. Mais également au lieu-dit Saparella, au SE de Mucchju Biancu, sentier littoral au SE du ruisseau de Saparella. Mais aussi au lieu-dit Punta di Caniscione au SE de Mucchju Biancu, au S de Fornellu, en arrière de la plage et en rive W de la Punta di Caniscione, au NW de la tour d'Olmeto et à l'extrémité SE de la Punta di Caniscione, au S de la tour d'Olmeto. Enfin, au lieu-dit Punta di Mucchju Biancu, en rive E, petit cap à l'E de la pointe, au point coté 8 et au centre du cap. Elle est présente au niveau de Capu di Roccapina.            |   |  |  |                              |   |   |
| <i>Tamarix africana</i>   | DELAGE A., 2014 ; PARADIS G., 2015 ; DELAGE A., GUIZIEN K., 2016 ; BIOTOPE, 2008, 2014 ; ONF, 2014. | 1a   | -  | oui                          | C                                       | -   |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Roccapina, au S de la plage. Mais également à l'E du lieu-dit Missujolu, à l'extrémité du deuxième thalweg à l'E de la Bocca di Roccapina. Enfin, elle est présente au lieu-dit Erbaghju en rive gauche du fleuve un peu au S de la passerelle. Mais également en bord de piste en descendant vers la plage de la Cala di Roccapina et entre le lieu-dit de Murtoli et de la plage d'Erbaghju près du point coté 49. Enfin, à l'embouchure de ruisseau temporaire près de la Forêt Domaniale de Funtanaccia   |   |  |  |                              |   |   |
| <i>Triglochin bulbosum</i> subsp. <i>laxiflora</i>  | DELAGE A., 2015   | 1a   | LR de la Flore vasculaire de France métropolitaine - 1 (2012) : VU | oui                          | PF                                      | Capicrosu, Balagna, Aiacciu, de Portivecchju à Bunifaziu                            |
| <b>Localisation</b> : l'espèce est présente au lieu-dit Saparella, au SE de Mucchju Biancu, à l'W du ruisseau de Saparella et sur le sentier littoral au SE du ruisseau de Saparella. Mais également au lieu-dit de Fornellu, entre la Punta di Mucchju Biancu et la Punta di Caniscione, à l'WS de Fornellu et au S de Saparella, sur le sentier littoral. Mais également au lieu-dit Punta di Caniscione, au SE de Mucchju Biancu, à la base N de la Punta di Caniscione, au S de Fornellu, en arrière de la plage. Mais également au niveau de Punta di Mucchju Biancu, au centre du cap. Enfin, au lieu-dit de Mucchju Biancu, base de la Pointe le long d'un ancien sentier en cours de fermeture. |   |  |  |                              |   |   |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

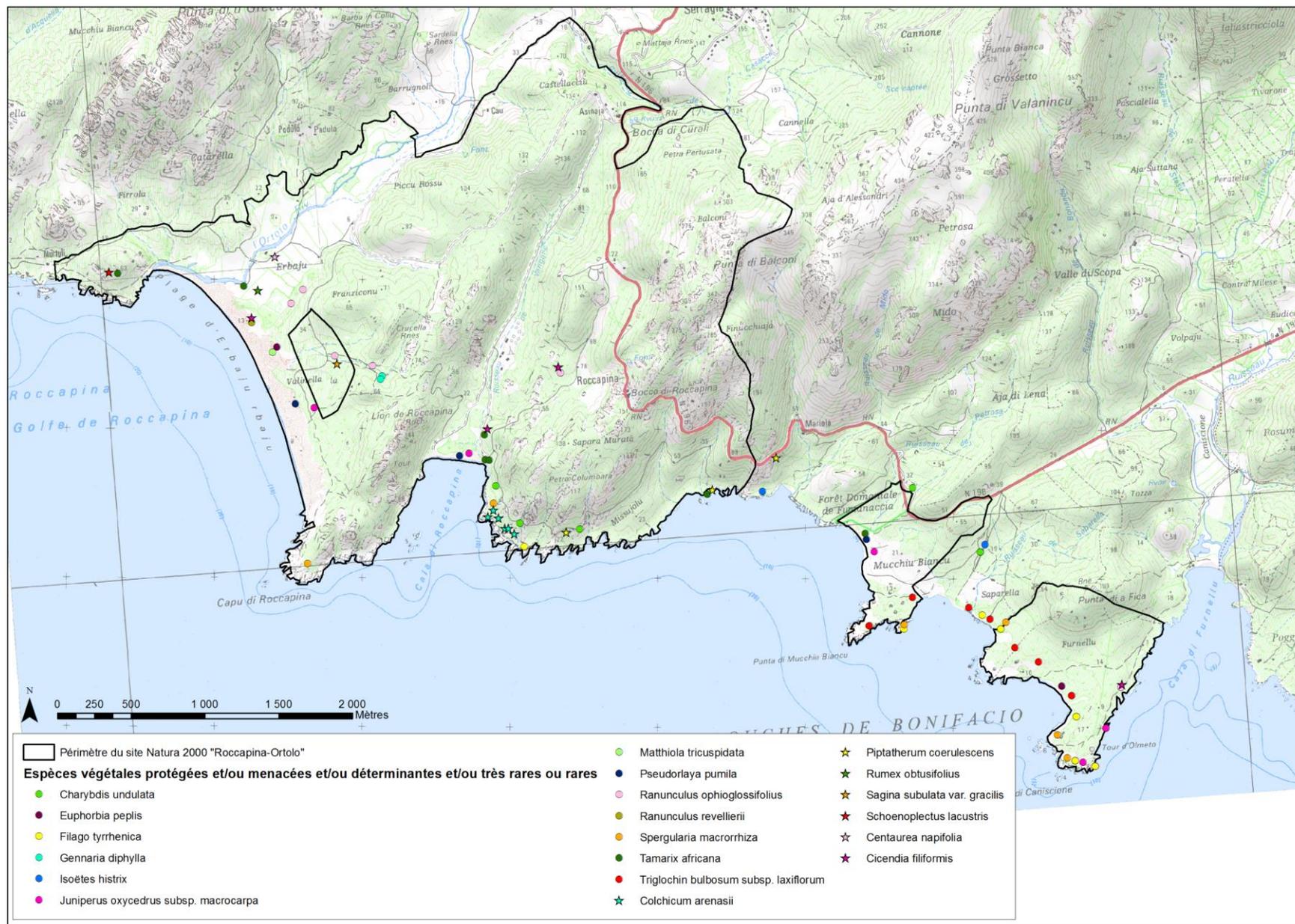


Figure 28. Localisation des stations d'espèces végétales remarquables (de 2006 à nos jours)

### 1.6.3 La faune

#### 1.6.3.1 Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »

##### 1.6.3.1.1 Amphibiens

**Deux espèces d'amphibiens protégées<sup>15</sup> et inscrites à l'annexe II de la directive habitats-faune-flore sont présentes :**

- Le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) (ONF, 2015 ; OEC, 2013 ; Berquier, 2013 ; OEC, 2005), espèce commune et non menacée en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, en aval de la forêt territoriale de Funtanaccia, dans une frayère en zone sableuse de bord de mer. L'espèce est également présente au sein de la zone humide au niveau de l'embouchure du ruisseau de Vangone (Cala di Roccapina) et au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].
- Le discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*) (ONF, 2015), espèce commune et non menacée en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, en aval de la forêt territoriale de Funtanaccia, dans une frayère en zone sableuse de bord de mer [espèce reproductrice].

##### 1.6.3.1.2 Reptiles

**Trois espèces de reptiles protégées<sup>16</sup> et inscrites à l'annexe II de la directive habitats-faune-flore sont présentes :**

- Le phyllodactyle d'Europe (*Euleptes europaea*) (DREAL Corse, 2008 ; OEC, 2005 ; ONF, 2015), espèce commune et non menacée en Corse. L'espèce est présente au niveau du lieu-dit Erbaghju (OEC, 2005). Par ailleurs, bien que non observée, d'après l'ONF (2015), les amas rocheux présents par endroit dans la forêt territoriale de Funtanaccia (secteur de Muchju Biancu) sont favorables à l'espèce. L'espèce est citée dans l'inventaire de la ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu ».

---

<sup>15</sup>Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

<sup>16</sup>Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- La tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) (Endemys, 2017 ; ONF, 2015 ; Feral, 2013 ; OEC, 2005), espèce rare et menacée en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu en arrière dune (traces) ainsi que dans la forêt territoriale de Funtanaccia. Elle a également été observée en arrière dune de la plage d'Erbaghju (lieu-dit Valinella) et au sein de l'entité de Fornellu (traces). L'espèce est citée au sein de la ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » mais sa localisation précise n'est pas disponible [espèce reproductrice].
- La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) (OEC, 2013 ; Berquier, 2013 ; Ariagno, 2000 ; OEC, 2005), espèce commune et non menacée en Corse. L'espèce est présente au sein de la zone humide au niveau de l'embouchure du ruisseau de Vangone (Cala di Roccapina) et au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].

Notons que les trois espèces sont citées à Roccapina (Blandina, 2000, 1985, 1980), cependant la localisation exacte des observations n'est pas disponible.

#### 1.6.3.1.3 Mammifères

D'après le Groupe Chiroptères Corse (2017), le site offre des potentialités trophiques vraiment intéressantes du fait notamment de l'Ortolo. Ce type de milieu attire en effet assez souvent une diversité remarquable et des espèces à fort intérêt patrimonial.

**Cinq espèces de chauves-souris protégées<sup>17</sup> et inscrites à l'annexe II et IV de la directive habitats-faune-flore sont présentes sur le site Natura 2000 au niveau de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo » (Berquier, 2013 ; GCC, 1989 ; OEC, 2005) :**

- Le murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), espèce non menacée et commune en Corse. Il s'agit d'une espèce anthropophile et cavernicole. Elle chasse au niveau du feuillage des boisements et ripisylves notamment. L'espèce a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo. Le Groupe Chiroptères Corse cite l'espèce au sein du site Natura 2000, cependant il s'agit d'une donnée ancienne (1989).
- Le minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), espèce menacée en France (vulnérable) et assez commune en Corse. Il s'agit d'une espèce strictement cavernicole. L'espèce chasse au-dessus de la végétation en milieux forestiers ou dans les zones littorales (étangs). L'espèce a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo. Le Groupe Chiroptères Corse cite l'espèce au sein du site Natura 2000, cependant il s'agit d'une donnée ancienne (1989).
- La barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), espèce menacée au niveau

---

<sup>17</sup> Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

européen (vulnérable), assez rare en Corse. Il s'agit d'une espèce forestière. L'espèce a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo. Le Groupe Chiroptères Corse cite l'espèce au sein du site Natura 2000, cependant il s'agit d'une donnée ancienne (1989).

- Le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce non menacée et commune en Corse. Il s'agit d'une espèce anthropophile et cavernicole. Il chasse dans les zones arborées embroussaillées. L'espèce a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.

Une autre espèce est susceptible de fréquenter le site Natura 2000, d'après le Groupe Chiroptères Corse (2017), le murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*). L'espèce a été observée à proximité du site Natura 2000 (localisation exacte inconnue).

Le petit murin (*Myotis blythii*) est cité dans l'inventaire de la ZNIEFF n°940030782 « Dune d'Erbaghju et zone humide de la vallée de l'Ortolo », or d'après Courtois *et al.* (2011), l'espèce n'est pas présente en Corse. Cette citation est due, soit à l'observation d'un ou plusieurs individus de passage (migration ?) ou bien d'une donnée erronée.

#### 1.6.3.1.4 Insectes

**1 espèce d'insectes protégée<sup>18</sup> et inscrite à l'annexe II de la directive habitats-faune-flore est présente au sein du site Natura 2000 :**

- Le porte queue de Corse (*Papilio hospiton*) (DREAL Corse, 2008 ; OEC, 2005), espèce non menacée et assez commune en Corse. Ses habitats correspondent à des milieux ouverts chauds et secs, souvent rocheux et parsemés de buissons (maquis, garrigues, crêtes rocheuses, pâtures régulièrement soumises à des incendies). L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 au lieu-dit Erbaghju. Notons que les prospections effectuées par Endemys en 2017 n'ont pas permis de confirmer la présence et la reproduction de l'espèce sur le site Natura 2000, bien que la présence de sa plante hôte (la fêrule commune) soit avérée.

Le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) (DREAL Corse, 2008), espèce menacée en niveau mondial, assez rare en Corse., est cité dans le FSD du site natura 2000. Par contre, aucune donnée n'est disponible attestant de sa présence effective ou concerne sa localisation exacte au sein du site Natura 2000. Notons que les prospections effectuées par Endemys en 2017 n'ont pas permis l'observation de l'espèce Son habitat optimal sont les chênaies âgés.

---

<sup>18</sup>Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

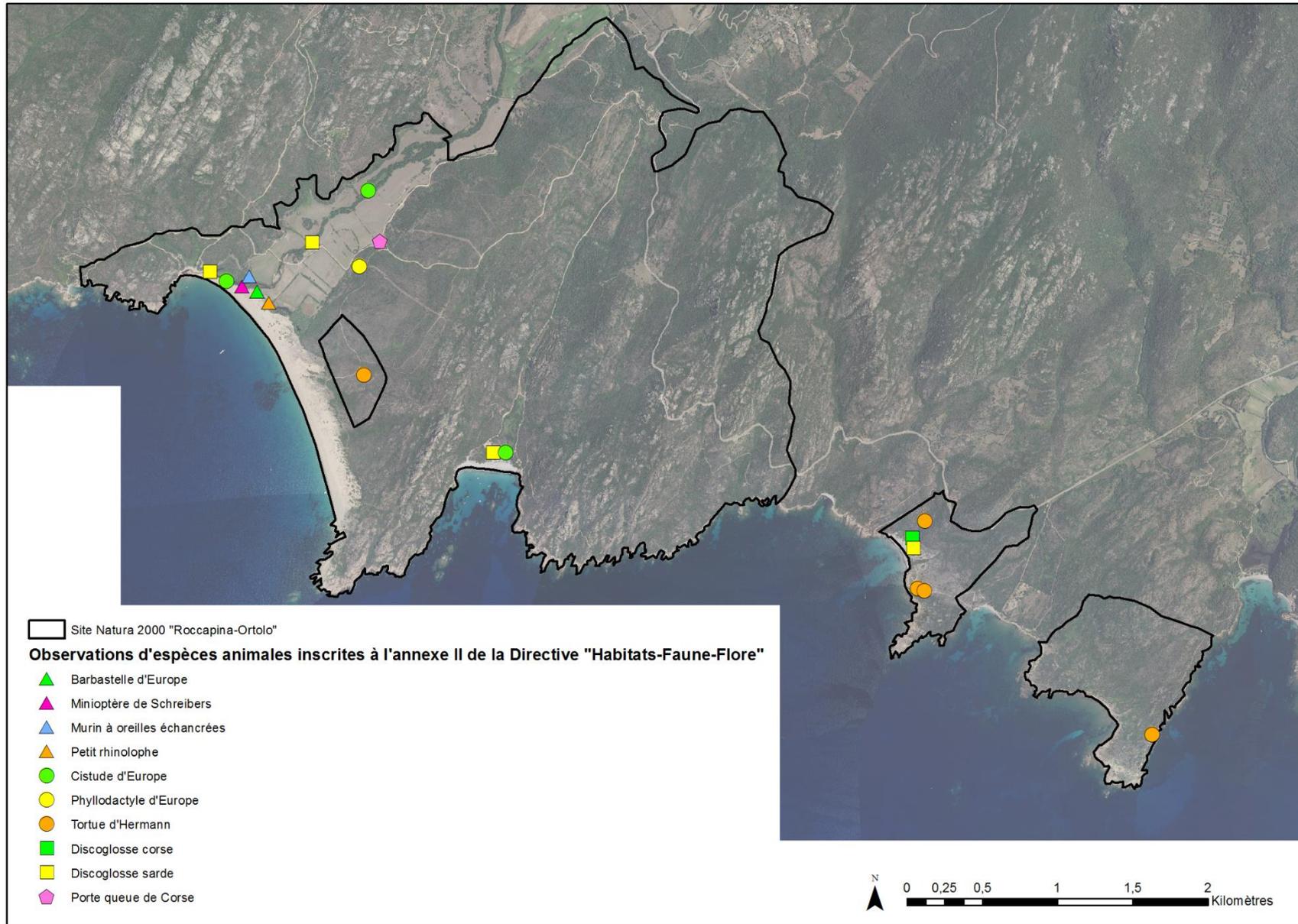


Figure 29. Localisation des observations avérées des espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »

### 1.6.3.2 Espèces remarquables (autres que d'intérêt communautaire)

Il s'agit des espèces suivantes :

- espèces inscrites aux annexes IV et V de la directive « Habitats, faune et flore »
- espèces hors directives ayant un statut de protection (protection régionale, nationale, internationale...)

#### 1.6.3.2.1 Amphibiens

**Trois espèces d'amphibiens protégées<sup>19</sup> et inscrites à l'annexe IV de la directive habitats-faune-flore sont connues sur le site Natura 2000 :**

- La rainette sarde (*Hyla sarda*) (ONF, 2015 ; OEC, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacée et est commune en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, en aval de la forêt territoriale de Funtanaccia, dans une frayère en zone sableuse de bord de mer. L'espèce est également présente au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].
- Le crapaud vert (*Bufo viridis*) (ONF, 2015 ; Berquier, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacé et est commun en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, en aval de la forêt territoriale de Funtanaccia, dans une frayère en zone sableuse de bord de mer. L'espèce est également présente au sein de la zone humide au niveau de la dune et de la zone humide de Cala di Roccapina et au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].
- La grenouille de Berger (*Pelophylax bergeri*) (ONF, 2015 ; OEC, 2005) n'est pas menacée et est très commune en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, en aval de la forêt territoriale de Funtanaccia, dans une frayère en zone sableuse de bord de mer. L'espèce est également présente au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].

Notons que la rainette sarde et la grenouille de Berger sont citées à Roccapina (Blandina, 1986, 1985), cependant la localisation exacte des observations n'est pas disponible.

#### 1.6.3.2.2 Reptiles

**Cinq espèces de reptiles protégées et inscrites à l'annexe IV de la directive habitats-faune-flore sont connues sur le site Natura 2000 :**

- L'algyroïde de Fitzinger (*Algyroides fitzingeri*) (ONF, 2015), non menacé et assez rare

---

<sup>19</sup>Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, dans la forêt territoriale de Funtanaccia [espèce reproductrice].

- Le lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*) (ONF, 2015 ; Delaugerre, 2001 ; OEC, 2005), non menacée et très commun en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, dans la forêt territoriale de Funtanaccia. L'espèce a été observée également à Roccapina, au lieu-dit Sapara Murata. L'espèce est également présente au niveau du lieu-dit Erbaghju. Notons que l'espèce est citée à Roccapina (Blandina, 1984, 1985, 1976), cependant la localisation exacte des observations n'est pas disponible [espèce reproductrice].
- La couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) (ONF, 2015 ; OEC, 2005), non menacée et commune en Corse. L'espèce a été observée au sein de l'entité de Muchju Biancu, dans la forêt territoriale de Funtanaccia. L'espèce est également présente au niveau du lieu-dit Erbaghju [espèce reproductrice].
- La couleuvre à collier (*Natrix natrix corsa*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005), non menacée et assez rare en Corse. L'espèce a été observée dans la zone humide de Cala di Roccapina et au niveau de l'Ortolo et de son embouchure (Erbaghju) [espèce reproductrice].
- Le lézard de Bedriaga (*Archaeolacerta bedriagae*) (Delaugerre, 2001 ; El Ketthaby, 2000 ; OEC, 2005), non menacé et assez rare en Corse. L'espèce a été observée près de la tour de Roccapina et au lieu-dit Sapara Murata. L'espèce est également présente au niveau du lieu-dit Erbaghju. L'espèce est citée au sein de la ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » mais sa localisation précise n'est pas disponible [espèce reproductrice].

#### **Une espèce protégée (uniquement) a été observée au sein du site Natura 2000 :**

- La tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) (Endemys, 2017), non menacée et commune en Corse. L'espèce a été observée dans les zones rocheuses de Bocca di Roccapina et Petra Columbara [espèce reproductrice].

#### **1.6.3.2.3 Oiseaux**

#### **Onze espèces d'oiseaux protégées<sup>20</sup> inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » sont présentes dans la ZSC :**

- La fauvette pitchou (*Sylvia undata*) (Berquier, 2013) est menacée en France (en danger), elle est assez commune en Corse où l'espèce se rencontre dans le maquis du littoral et de l'intérieur. L'espèce est citée au sein de la ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu ». Elle a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproductrice).

---

<sup>20</sup> Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

- La fauvette sarde (*Sylvia sarda*) (Berquier, 2013) n'est pas menacée en France, elle est commune en Corse où l'espèce se rencontre dans le maquis du littoral et de l'intérieur. L'espèce est citée au sein de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Elle a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproductrice).
- Le pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacé en France, il est relativement commun en Corse où l'espèce occupe le maquis bas, les zones agricoles, les friches et les milieux ouverts du littoral et de l'intérieur. L'espèce a été observée au niveau de la Cala di Roccapina. L'espèce est citée au sein des ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » et « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproducteur).
- L'alouette lulu (*Lullula arborea*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacée en France, elle est commune en Corse où l'espèce occupe les milieux ouverts. L'espèce a été observée au niveau de la Cala di Roccapina. L'espèce est citée au sein des ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » et « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Elle a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproductrice).
- Le pipit rousseline (*Anthus campestris*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacé en France, il est relativement commun en Corse où l'espèce occupe le maquis bas, les zones agricoles, les friches et les milieux ouverts du littoral et de l'intérieur. L'espèce a été observée au niveau de la Cala di Roccapina. L'espèce est citée au sein des ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » et « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproducteur).
- Le milan royal (*Milvus milvus*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) est menacé en France, il est commun en Corse où l'espèce occupe les zones de maquis et friches, les boisements et les zones agricoles. L'espèce est citée au sein de la ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (espèce occasionnelle).
- L'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) n'est pas menacé en France, il est commun en Corse où l'espèce occupe les milieux forestiers. L'espèce est citée au sein des ZNIEFF « Castelacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » et « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (reproducteur).
- Le butor blongios (*Ixobrychus minutus*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) est menacé en France (en danger) en tant que nicheur. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage car citée au sein de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- La marouette ponctuée (*Porzana porzana*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) est menacé en France (vulnérable) en tant que nicheuse. L'espèce est présente au sein du site

Natura 2000 en tant que migrateur/de passage car citée au sein de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Elle a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.

- L'échasse blanche (*Himantopus himantopus*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2005) est menacée en France (en danger) en tant que nicheuse. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage car citée au sein de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Elle a été observée au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) (Berquier, 2013 ; OEC, 2013, 2005) est menacé en France et en Europe (vulnérable) en tant que nicheur. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 car présente au niveau de la plage et l'embouchure de l'Ortolo et citée en tant que **reproducteur** au sein de la ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ». Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le puffin cendré (*Calonectris diomedea*) (OEC, 2005) est menacé en France (vulnérable) en tant que nicheur. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 occasionnellement (non nicheur). Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) (OEC, 2005) n'est pas menacé en France. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage. Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le goéland d'Audouin (*Larus audouinii*) (OEC, 2005) est menacé en France (vulnérable) en tant que nicheur. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 occasionnellement (non nicheur). Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) (OEC, 2005) n'est pas menacé en France. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage. Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) (OEC, 2005) n'est pas menacé en France. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage. Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le chevalier sylvain (*Tringa glareola*) (OEC, 2005) n'est pas menacé en France. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage. Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.
- Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) (OEC, 2005) est menacé en France (vulnérable) en tant que nicheur. L'espèce est présente au sein du site Natura 2000 en tant que migrateur/de passage. Il a été observé au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo.

Le site Natura 2000 accueille également des **espèces d'oiseaux protégées (nicheuses ou migratrices/de passage ou occasionnelles), non menacées, inféodées aux milieux humides** (Berquier, 2013 ; OEC, 2013, 2005) :

- Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) [Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue] (passage)
- Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) [Ortolo/ Erbaghju] (occasionnel)
- Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) [Cala di Roccapina ; Ortolo/Erbaghju]
- Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) [Ortolo/Erbaghju]
- Héron cendré (*Ardea cinerea*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Héron garde bœufs (*Bubulcus ibis*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Héron pourpré (*Ardea purpurea*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Petit gravelot (*Charadrius dubius*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Puffin des Anglais (*Puffinus puffinus*) [Ortolo/ Erbaghju] (occasionnel)
- Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaesus*) [Cala di Roccapina ; Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue]

Ainsi qu'un **cortège d'espèces d'oiseaux protégées (nicheuses ou migratrices/de passage ou occasionnelles), dont cinq menacées, inféodées aux zones de prairies, de maquis, de rochers et forestières** (Berquier, 2013 ; Sanchis, 2009 ; Kostenzer, 1988 ; OEC, 2005) :

- Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage), **espèce menacée**
- Bruant proyer (*Miliaria calandra*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Bruant zizi (*Emberiza cirlus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Buse variable (*Buteo buteo*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) [Ortolo/Erbaghju], **espèce menacée**
- Chouette effraie (*Tyto alba*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Corneille mantelée (*Corvus corone cornix*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Coucou gris (*Cuculus canorus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) [Ortolo/ Erbaghju ; Cala di Roccapina]
- Etourneau unicolore (*Sturnus unicolor*) [Ortolo/ Erbaghju] (occasionnel)

- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) [Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue]
- Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) [Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue]
- Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Grand corbeau (*Corvus corax*) [Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) [Ortolo/ Erbaghju ; Cala di Roccapina ; Roccapina mais localisation inconnue]
- Hibou petit duc (*Otus scops*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) [Roccapina mais localisation inconnue]
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Huppe fasciée (*Upupa epops*) [Cala di Roccapina ; Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju]
- Hyppolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) [Ortolo/ Erbaghju], **espèce menacée**
- Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) [Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue] (passage)
- Martinet noir (*Apus apus*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Martinet pâle (*Apus pallidus*) [Ortolo/ Erbaghju ; Roccapina mais localisation inconnue] (passage)
- Merle bleu (*Monticola solitarius*) [Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju]
- Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Mésange bleue (*Parus caeruleus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Mésange charbonnière (*Parus major*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Pic épeiche (*Dendrocopos major*) [Ortolo/ Erbaghju]

- Pie grièche à tête rousse (*Lanius senator*) [Cala di Roccapina ; Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju], **espèce menacée**
- Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) [Ortolo/Erbaghju] (passage)
- Pigeon biset (*Columba livia*) [tour d'Olmeto, Fornellu]
- Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) [Ortolo/ Erbaghju] (passage)
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) [Ortolo/ Erbaghju] (hivernant)
- Roitelet triple bandeau (*Regulus ignicapillus*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Rouge queue noir (*Phoenicurus ochruros*) [Ortolo/ Erbaghju] (hivernant)
- Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) [Ortolo/Erbaghju]
- Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) [Cala di Roccapina ; Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju]
- Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Traquet tarier (*Saxicola rubetra*) [Ortolo/Erbaghju] (passage)
- Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) [Ortolo/ Erbaghju]
- Venturon corse (*Carduelis corsicana*) [Cala di Roccapina ; Roccapina mais localisation inconnue ; Ortolo/ Erbaghju]
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) [Ortolo/Erbaghju], **espèce menacée**

#### 1.6.3.2.4 Les mammifères

**Sept espèces de chauves-souris protégées et non menacées et inscrites à l'annexe IV de la directive habitats-faune-flore sont connues sur le site Natura 2000** au niveau de la plage d'Erbaghju et l'embouchure de l'Ortolo (notamment au sein ZNIEFF « Dune d'Erbaghju et zone humide de l'Ortolo ») ainsi qu'au niveau de Cala di Roccapina et Bocca di Roccapina (Endemys, 2017 ; Berquier, 2013 ; OEC, 2005) :

- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) ;
- Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) ;
- Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) ;
- Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) ;
- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*) ;
- Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*) ;
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*).

Une autre espèce est susceptible de fréquenter le site Natura 2000, d'après le Groupe Chiroptères Corse (2017), le murin du Maghreb (*Myotis punicus*). L'espèce a été observée à proximité du site Natura 2000 (localisation exacte inconnue).

#### 1.6.3.2.5 Les insectes

Le site accueille une **diversité entomologique d'espèces non protégées (dont une menacée au niveau européen) inféodées aux zones humides et aux milieux ouverts et semi-ouverts (prairies, friches, maquis)** (Pissavin, 2002 ; Roche, 2008, 1988, 1989 ; Domanget, 2008 ; Lohr, 1999 ; Ternois, 1999 ; Bouron, 1996 ; Braud et Sardet, 2001 ; Braud 2001 ; Berquier, 2012, 2015, 2014, 2016 ; OEC, 2005) :

- *Acrotylus braudi* [Muchju Biancu]
- *Acrotylus insubricus* [Muchju Biancu]
- *Acrotylus patruelis* [Muchju Biancu]
- *Aeshna mixta* [Erbaghju]
- *Aiolopus puissanti* [Muchju Biancu]
- *Aiolopus strepens* [Muchju Biancu]
- *Aiolopus thalassinus* [Muchju Biancu]
- *Anacridium aegyptium* [Muchju Biancu]
- *Anax ephippiger* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Anax imperator* [Erbaghju ; Valinella, mare dunaire ; Cala di Roccapina]
- *Anax parthenope* [Erbaghju]
- *Brachytron pratense* [Cala di Roccapina]
- *Calliptamus barbarus* [Muchju Biancu]
- *Calopteryx haemorrhoidalis* [Erbaghju ; Cala di Roccapina]
- *Ceragrion tenellum* [Erbaghju]
- *Coenagrion puella* [Cala di Roccapina]
- *Coenagrion scitulum* [Cala di Roccapina]
- *Coenonympha corinna* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Colias croceus* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Crocothemis erythraea* [Erbaghju ; Cala di Roccapina]
- *Decticus albifrons* [Muchju Biancu]
- *Dociostaurus jagoi* [Muchju Biancu]
- *Empusa pennata* [Muchju Biancu]
- *Eyprepocnemis plorans* [Muchju Biancu]
- *Hipparchia aristaeus* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Ischnura genei* [Erbaghju ; Cala di Roccapina]
- *Ischnura pumilio* [Cala di Roccapina]
- *Lestes barbarus* [Valinella, mare dunaire]
- *Lestes virens* [Cala di Roccapina]
- *Lestes viridis* [Ortolo]
- *Libelloides ictericus* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Limenitis reducta* [Roccapina mais localisation inconnue]

- *Lophyra flexuosa* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Lycaena phlaeas* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Maniola jurtina* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Oedaleus decorus* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Oedipoda caerulescens* [Muchju Biancu]
- *Orthetrum cancellatum* [Erbaghju]
- *Pezotettix giornae* [Muchju Biancu]
- *Protaetia morio* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Pyronia cecilia* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Sphingonotus corsicus* [Muchju Biancu]
- *Sphingonotus uvarovi* [Roccapina mais localisation inconnue], **espèce menacée**
- *Sympecma fusca* [Cala di Roccapina]
- *Sympetrum fonscolombii* [Erbaghju]
- *Sympetrum meridionale* [Erbaghju]
- *Sympetrum sanguineum* [Valinella, mare dunaire]
- *Sympetrum striolatum* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Tylopsis lilifolia* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Vanessa atalanta* [Roccapina mais localisation inconnue]
- *Vanessa cardui* [Roccapina mais localisation inconnue]

#### 1.6.4 Espèces exotiques

##### 1.6.4.1 Espèces végétales exotiques envahissantes

Deux espèces végétales invasives ont été contactées sur le site Natura 2000 :

- **Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*)**, présente dans l'habitat « prairies humides hydrophiles et hygrophiles méditerranéennes de basse altitude (6420-5) ». Ces prairies se concentrent principalement sur la basse vallée de l'Ortolo et du ruisseau de Vangone et ponctuellement au sein des dépressions d'arrière dune de la plage d'Erbaju (Biotope, 2015). *Cotula coronopifolia* est abondante et envahit l'habitat. Le degré d'envahissement des zones humides n'est pas mesuré. L'éradication de cette espèce envahissante étant impossible, il est nécessaire de limiter son expansion
- **Griffe de sorcières (*Carpobrotus edulis*)**, espèce peu présente, quelques centaines de m<sup>2</sup> sur sont identifiés dans l'habitat « falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. Endémiques (1240-2 et 1240-3) », une éventuelle expansion de la Griffe de sorcières serait particulièrement néfaste (Biotope, 2006)

Par ailleurs, **plusieurs espèces exotiques** (mimosa, herbe de la pampa, etc.) sont présentes au sein de l'ancien camping de Roccapina et susceptibles de s'étendre dans les milieux naturels voisins.



Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*)



Griffe de sorcières (*Carpobrotus edulis*)

#### 1.6.4.2 Actions mises en œuvre concernant la bactérie *Xylella fastidiosa* qui menace la végétation

La bactérie *Xylella fastidiosa* qui menace la végétation avait été détectée sur le site Natura 2000 et des actions de lutte ont été mises en œuvre.

La DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Corse du Sud), Service Santé et Protection des Animaux et Végétaux, avait saisi le Conservatoire du Littoral le 11 mai 2016 pour lui notifier plusieurs foyers positifs à la *Xylella Fastidiosa* sur deux plants de lavandes : lavande (*Lavendula* sp.) et lavande papillon (*Lavendula stoechas*) ainsi que sur un ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) repérés le long de la piste menant à la plage (foyer 2015/236), puis le 26 mai 2016 pour des immortelles d'Italie (*Helichrysum italicum*) également positives sur le même secteur ainsi que le long de la route territoriale. A la demande du Conservatoire du littoral (propriétaire du site) et sur les conseils de la DDCSPP (et en application de la réglementation), les gardes du littoral du service « Espaces Naturels Sensibles » et les agents du service de la « Lutte Anti-Vectorielle

» (LAV) de l'ex Conseil Départemental de la Corse-du-Sud (gestionnaire du site) ont procédé, le lundi 30 mai 2016, à la désinsectisation puis à l'arrachage de chacun des plants signalés positifs désignés par la FREDON sur le site, ensuite à leur élimination par brûlage et enfin à une désinsectisation de la zone, dans un rayon de 100 m autour de chacun des deux foyers, (sur la piste et sur la route territoriale) avec des pyrèthres naturels de l'huile de colza (spruzit). Suite à ce traitement, il n'a pas été procédé, après accord entre les différents partenaires et services, et compte tenu de l'impact paysager que cela aurait sur le site, à la destruction de tous les cistes, lavandes et immortelles dans les rayons de 100 mètres autour des plants déclarés positifs, comme cela avait pu être envisagé dans un premier temps.

## **1.6.5 Etat de conservation des habitats naturels et des espèces**

### **1.6.5.1 Etat de conservation des habitats naturels**

L'évaluation globale de l'état de conservation des habitats est réalisée à dire d'expert basée sur les conditions stationnelles, la physionomie, la typicité, la représentativité, l'intérêt patrimonial, l'évolution naturelle, les menaces / atteintes [données de terrain recueillies au cours de la réalisation des cartographies d'habitats naturels du site Natura 2000, source Biotope (2006, 2015)]. Il s'agit de disposer d'une vision globale des habitats au travers d'éléments descriptifs et analytiques.

Les valeurs attribuées à l'état de conservation global de chaque habitat sont :

**A = Valeur bonne (état de conservation bon)**

**B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)**

**C = Valeur mauvaise (état de conservation mauvais)**

→ Le tableau suivant présente l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.

Tableau V. Etat de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire

| Grand milieu    | Habitats d'intérêt communautaire concernés  | Surface (ha) | Secteur géographique | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes  | État de conservation                               | Sources des données                                       |
|-----------------|---|--------------|----------------------|---|--|---|
| Milieu littoral | Végétations des laisses de mer (1210)       | 0.02         | Roccapina            | La présence de l'habitat reste assez rare.<br>L'habitat n'est pas menacé.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b> | Biotope (2006, 2015)                                      |
|                 |   |              | Murtoli              | La présence de l'habitat reste assez rare.<br>L'habitat n'est pas menacé, notamment sur la plage d'Erbaghju qui est peu fréquentée.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b> |   |
|                 |   |              | Mucchju Biancu       | La présence de l'habitat reste assez rare.<br>L'habitat n'est pas menacé.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b> |   |
|                 |   |              | Fornellu             | La présence de l'habitat reste assez rare.<br>L'habitat n'est pas menacé.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b> |   |
|                 | Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110) | 0.8          | Roccapina            | Sur la plage de Roccapina, la pose de ganivelles a réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine mais l'accumulation de sable et la stabilité du substrat peuvent affecter les caractéristiques propres de l'habitat. Les ganivelles ne concernent que les deux-tiers de la plage. Le reste est libre et bien dynamique. Si l'influence humaine est limitée, cet habitat devrait demeurer. Sur le moyen et long terme, une lente disparition au profit de dunes mobiles du cordon littoral (2120) par accroissement des accumulations sableuses est possible et est à surveiller. Notons, par ailleurs que, aujourd'hui la tendance est davantage à l'érosion qu'à l'engraissement et il y a peu d'apports sédimentaires sur le site de Roccapina. | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b> | Biotope (2006, 2015)<br>DREAL de Corse (M. Barrel) (2018) |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu | Habitats d'intérêt communautaire concernés | Surface (ha) | Secteur géographique                     | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes  | État de conservation                                   | Sources des données |
|--------------|--|--------------|--|---|--|---------------------|
|              |  |              | Murtoli                                  | <p>Sur la plage d'Erbaghju où en 2013, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune. Si l'influence humaine est limitée, cet habitat devrait demeurer et son état de conservation s'améliorer là où il est dégradé aujourd'hui (Erbaghju). Sur le moyen et long terme, une lente disparition au profit de dunes mobiles du cordon littoral (2120) par accroissement des accumulations sableuses est possible et est à surveiller. Notons, par ailleurs que, aujourd'hui la tendance est davantage à l'érosion qu'à l'engraissement et il y a peu d'apports sédimentaires sur le site, il y a une faible dynamique sédimentaire.</p> <p>Par ailleurs, l'ourlet dunaire d'Erbaghju est irrégulier et aucun aménagement (ganivelles ou fascines) ne permet de capter le sable sur le haut de plage. Une clôture en grillage agricole (type Ursus) a été installée afin de mettre en protection les dunes contre le piétinement et l'intrusion d'animaux (vaches, sangliers) et d'humains, mais son grillage trop large capte très marginalement le sable.</p> | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> |                     |
|              |  |              | Mucchju Biancu                           | <p>Si l'influence humaine est limitée, cet habitat devrait demeurer. Sur le moyen et long terme, une lente disparition au profit de dunes mobiles du cordon littoral (2120) par accroissement des accumulations sableuses est possible et est à surveiller. Notons, par ailleurs que, aujourd'hui la tendance est davantage à l'érosion qu'à l'engraissement et il y a peu d'apports sédimentaires sur le site de Roccapina.</p>  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                     |
|              |  |              | Fornellu                                 | -   | Habitat absent   |                     |
|              |  |              | Dunes blanches de la Méditerranée (2120) | 13.8  | Roccapina  |                     |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu | Habitats d'intérêt communautaire concernés     | Surface (ha) | Secteur géographique | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes   | État de conservation                                   | Sources des données   |
|--------------|--|--------------|----------------------|--|--|---|
|              |  |              | Murtoli              | <p>Sur la plage d'Erbaghju où en 2013, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune. A noter également, l'impact de la divagation des bovins relevé par Paradis et Piazza (1990). Si aucune menace n'apparaît, cet habitat devrait demeurer et son état de conservation s'améliorer là où il est dégradé aujourd'hui (Erbaghju).</p> <p>Par ailleurs, l'ourlet dunaire d'Erbaghju est irrégulier et aucun aménagement (ganivelles ou fascines) ne permet de capter le sable sur le haut de plage. Une clôture en grillage agricole (type Ursus) a été installée afin de mettre en protection les dunes contre le piétinement et l'intrusion d'animaux (vaches, sangliers) et d'humains, mais son grillage trop large capte très marginalement le sable.</p> | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> | DREAL de Corse (M. Barrel) (2018)                                 |
|              |  |              | Mucchju Biancu       | <p>Petite surface mise en évidence à Muchju Biancu. Etant donné les conditions extrêmes sur cet habitat, l'évolution naturelle est très lente et tend vers une stabilisation du substrat permettant la fixation de la dune. Si aucune menace n'apparaît, cet habitat devrait demeurer.</p>   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |   |
|              |  |              | Fornellu             | -  | Habitat absent   |   |
|              | Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230) | 0.97         | Roccapina            | <p>Son état de conservation apparaît globalement bon sur la plage de Roccapina où la pose de ganivelles réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine mais peut favoriser l'accumulation de sable et la stabilité du substrat affectant les caractéristiques propres de l'habitat. Si aucune menace n'apparaît, cet habitat devrait demeurer. L'absence de nouvelle altération par le bétail ou par les estivants doit être assurée afin de préserver cet habitat. Toutefois, notons que cet habitat ne se développe que sur les secteurs subissant des perturbations modérées.</p>   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | <p>Biotope (2006, 2015)<br/>DREAL de Corse (M. Barrel) (2018)</p> |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu | Habitats d'intérêt communautaire concernés     | Surface (ha) | Secteur géographique | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes   | État de conservation                                   | Sources des données   |
|--------------|--|--------------|----------------------|--|--|---|
|              |  |              | Murtoli              | <p>Sur la plage d'Erbaghju où en 2013, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune. Si aucune menace n'apparaît, cet habitat devrait demeurer et son état de conservation s'améliorer là où il est dégradé aujourd'hui (Erbaghju). L'absence de nouvelle altération par le bétail ou par les estivants doit être assurée afin de préserver cet habitat.</p> <p>Par ailleurs, l'ourlet dunaire d'Erbaghju est irrégulier et aucun aménagement (ganivelles ou fascines) ne permet de capter le sable sur le haut de plage. Une clôture en grillage agricole (type Ursus) a été installée afin de mettre en protection les dunes contre le piétinement et l'intrusion d'animaux (vaches, sangliers) et d'humains, mais son grillage trop large capte très marginalement le sable.</p> | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> |   |
|              |  |              | Mucchju Biancu       | <p>Si aucune menace n'apparaît, cet habitat devrait demeurer. L'absence de nouvelle altération par le bétail ou par les estivants doit être assurée afin de préserver cet habitat.</p>   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |   |
|              |  |              | Fornellu             | -  | Habitat absent   |   |
|              | Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250) | 3.09         | Roccapina            | <p>L'habitat est fragmenté sur la plage de Roccapina. La pose de ganivelles réduit considérablement l'impact de la fréquentation humaine.</p> <p>L'îlot de genévrier est protégé depuis maintenant plus de 20 ans par une clôture de ganivelles. Il s'est ainsi densifié et de jeunes plants de genévriers macrocarpa plantés se développent. La partie est non clôturée, qui était dégradée par la présence de bétail errant, connaît aussi une nette régénération du peuplement de genévriers.</p>   | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> | <p>Biotope (2006, 2015)<br/>DREAL de Corse (M. Barrel) (2018)</p> |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu | Habitats d'intérêt communautaire concernés                             | Surface (ha) | Secteur géographique | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes  | État de conservation   | Sources des données  |
|--------------|--|--------------|----------------------|---|--|----------------------|
|              |  |              | Murtoli              | <p>L'habitat est fragmenté sur la plage d'Erbaghju. De plus, en 2013, des prélèvements en grandes quantités de sable ont partiellement affaibli et dénaturé ces fourrés ne représentant désormais que des reliques de la forêt originelle.</p> <p>En 2017, des fascines ont été installées entre les îlots de <i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> pour tenter de réensabler les creux. Il a été constaté que certaines fascines ont totalement rempli leur rôle en ayant favorisé l'accumulation de sable, parfois de façon importante jusqu'à recouvrir quasiment les fascines elles-mêmes. Il a été noté que cette réussite dépend en particulier de l'orientation des fascines. Toutefois des zones encore déficitaires en sable, notamment en pied de genévriers reste importante.</p> <p>Par ailleurs, l'ourlet dunaire d'Erbaghju est irrégulier et aucun aménagement (ganivelles ou fascines) ne permet de capter le sable sur le haut de plage. Une clôture en grillage agricole (type Ursus) a été installée afin de mettre en protection les dunes contre le piétinement et l'intrusion d'animaux (vaches, sangliers) et d'humains, mais son grillage trop large capte très marginalement le sable.</p> | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b>               |                      |
|              |  |              | Mucchju Biancu       | Aucune menace.  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>                   |                      |
|              |  |              | Fornellu             |   | Habitat absent   |                      |
|              | Dunes à végétation sclérophylle ( <i>Cisto-Lavanduletalia</i> ) (2260) | 24.4         | Roccapina            | En l'absence d'altération par le feu, le bétail ou les estivants, cet habitat se maintient de manière stable.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>                   | Biotope (2006, 2015) |
|              |  |              | Murtoli              | En l'absence d'altération par le feu, le bétail ou les estivants, cet habitat se maintient de manière stable.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>                   |                      |
|              |  |              | Mucchju Biancu       | Des pistes et chemins traversent cet habitat et l'ont dégradé sur les emprises concernées. Par ailleurs, en l'absence d'altération par le feu, le bétail ou les estivants, cet habitat se maintient de manière stable.  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon) mais à surveiller</b> |                      |
|              |  |              | Fornellu             | En l'absence d'altération par le feu, le bétail ou les estivants, cet habitat se maintient de manière stable.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>                   |                      |
|              | Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)             | 14.62        | Roccapina            | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèce exotique envahissante - sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>                   | Biotope (2006, 2015) |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortole

| Grand milieu     | Habitats d'intérêt communautaire concernés   | Surface (ha) | Secteur géographique   | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes   | État de conservation   | Sources des données  |
|------------------|--|--------------|--|--|--|----------------------|
|                  |  |              | Murtoli  | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation. | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   |                      |
|                  |  |              | Mucchju Biancu   | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation. | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   |                      |
|                  |  |              | Fornellu   | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation. | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   |                      |
|                  | Prés-salés méditerranéens (1410)   | 3.97         | Roccapina  | Végétation dense relativement hostile et de fait non menacée par la fréquentation importante du lieu qui est canalisée sur les sentiers..  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   | Biotope (2006, 2015) |
|                  |  |              | Murtoli  | -  | Habitat absent   |                      |
|                  |  |              | Mucchju Biancu   | -  | Habitat absent   |                      |
|                  |  |              | Fornellu   | -  | Habitat absent   |                      |
| Milieu forestier | Forêts-galeries à Salix alba, neotrichae, Populus alba (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4) | 4.93         | Roccapina  | -  | Habitat absent   | Biotope (2006, 2015) |
|                  |  |              | Murtoli  | Peuplement est réduit à quelques arbres  | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen à mauvaise)</b> dans la partie la plus en aval de l'Ortole |                      |
|                  |  |              |  | Paradis et Piazza (1990) signalaient que les bovins broutent dans la ripisylve en été  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon) sur la partie amont.</b>                                      |                      |
|                  |  |              | Mucchju Biancu   | -  | Habitat absent   |                      |
|                  | Fornellu   | -            | Habitat absent   |  |  |                      |
|                  | Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)  | 3.01         | Roccapina  | Habitat non menacé. Les tamaris sont largement dominants dans la strate supérieure (état à privilégier).   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   | Biotope (2006, 2015) |
|                  |  |              | Murtoli  | Habitat non menacé. Les tamaris sont largement dominants dans la strate supérieure (état à privilégier).   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   |                      |
| Mucchju Biancu   |  |              | Habitat non menacé. Les tamaris sont largement dominants dans la strate supérieure (état à privilégier). | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>   |  |                      |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu               | Habitats d'intérêt communautaire concernés                 | Surface (ha) | Secteur géographique  | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes  | État de conservation                                   | Sources des données  |
|----------------------------|--|--------------|---|---|--|----------------------|
|                            |  |              | Fornellu  | -   | Habitat absent   |                      |
|                            | Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)               | 24           | Roccapina   | Les yeuseraies sont immatures (sous-bois pauvre). Elles peuvent que tendre vers des peuplements plus matures de patrimonialité supérieure en l'absence de toute perturbation majeure (incendies notamment).                         | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> | Biotope (2006, 2015) |
| Murtoli                    |  |              | -   | Habitat absent  |  |                      |
| Mucchju Biancu             |  |              | Très beau peuplement localisé dans le vallon de la forêt de Funtanaccia | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>  |  |                      |
| Fornellu                   |  |              | -   | Habitat absent  |  |                      |
| Milieu arbustif et herbeux | *Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)      | 373.52       | Roccapina   | Cet habitat est très sensible au feu, il est impératif de veiller à ce que le feu ne vienne pas ravager ces formations.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | Biotope (2006, 2015) |
|                            |  |              | Murtoli   | Cet habitat est très sensible au feu, il est impératif de veiller à ce que le feu ne vienne pas ravager ces formations.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                            |  |              | Mucchju Biancu  | Cet habitat est très sensible au feu, il est impératif de veiller à ce que le feu ne vienne pas ravager ces formations.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                            |  |              | Fornellu  | Cet habitat est très sensible au feu, il est impératif de veiller à ce que le feu ne vienne pas ravager ces formations.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                            | Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320)     | 2            | Roccapina   | Habitat non menacé.   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | Biotope (2006, 2015) |
|                            |  |              | Murtoli   | -   | Habitat absent   |                      |
|                            |  |              | Mucchju Biancu  | -   | Habitat absent   |                      |
|                            |  |              | Fornellu  | -   | Habitat absent   |                      |
| Milieu rupestre            | Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)        | 15,52        | Roccapina   | Habitat non menacé  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | Biotope (2006, 2015) |
|                            |  |              | Murtoli   | Habitat non menacé  | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                            |  |              | Mucchju Biancu  | -   | Habitat absent   |                      |
|                            |  |              | Fornellu  | -   | Habitat absent   |                      |
|                            | Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240) | 14.62        | Roccapina   | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | Biotope (2006, 2015) |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Grand milieu     | Habitats d'intérêt communautaire concernés                | Surface (ha) | Secteur géographique | Dynamique d'évolution, menaces / atteintes   | État de conservation                                   | Sources des données  |
|------------------|---|--------------|----------------------|--|--|----------------------|
|                  |   |              | Murtoli              | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte, qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                  |   |              | Mucchju Biancu       | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte, qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                  |   |              | Fornellu             | Une attention particulière doit tout de même être portée à une éventuelle expansion de la griffe de sorcières – espèces exotique envahissante - sur ce secteur de la côte, qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
| Milieu aquatique | *Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)              | 0.24         | Roccapina            | Aucune atteinte n'est à déplorer   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     | Biotope (2006, 2015) |
|                  |   |              | Murtoli              | Aucune atteinte n'est à déplorer   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                  |   |              | Mucchju Biancu       | -  | Habitat absent   |                      |
|                  |   |              | Fornellu             | Aucune atteinte n'est à déplorer   | <b>A = Valeur bonne (état de conservation bon)</b>     |                      |
|                  | Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) | 1.1          | Roccapina            | Souvent en cours de fermeture par des ligneux. De plus, <i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale, et peut tendre à banaliser le milieu.  | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> | Biotope (2006, 2015) |
|                  |   |              | Murtoli              | Souvent en cours de fermeture par des ligneux. De plus, <i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale, et peut tendre à banaliser le milieu.  | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> |                      |
|                  |   |              | Mucchju Biancu       | Souvent en cours de fermeture par des ligneux. De plus, <i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale, et peut tendre à banaliser le milieu. Toutefois, des sentiers traversent cet habitat et l'ont dégradé sur les emprises concernées. | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> |                      |
|                  |   |              | Fornellu             | Souvent en cours de fermeture par des ligneux. De plus, <i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale, et peut tendre à banaliser le milieu.  | <b>B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)</b> |                      |

### **1.6.5.2 Etat de conservation des espèces animales**

L'évaluation globale de l'état de conservation des espèces animales est réalisée à dire d'expert basée sur les effectifs, la disponibilité de l'habitat de l'espèce, la qualité écologique de l'habitat de l'espèce, les menaces identifiées. Il s'agit de disposer d'une vision globale des espèces au travers d'éléments descriptifs et analytiques.

Les valeurs attribuées à l'état de conservation global de chaque habitat sont :

**A = Valeur bonne (état de conservation bon)**

**B = Valeur moyenne (état de conservation moyen)**

**C= Valeur mauvaise (état de conservation mauvais)**

Le tableau suivant présente l'évaluation de l'état de conservation de chaque espèce.

Tableau VI. Données quantitatives et qualitatives sur la faune inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »

| Espèces [code Natura 2000]                                       | Effectifs | Structure et fonctionnalité de la population / Habitat de l'espèce   | État de conservation et facteurs défavorables (=menaces)  | Sources des données   |
|--|-----------|--|---|---|
| <b>Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) [1190]</b>     | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée dans différentes zones humides du site. Les différents milieux aquatiques (cours d'eau, marais, résurgences d'eau, flaques...) du site sont favorables à l'espèce. Il peut vivre en syntopie avec le discoglosse corse. | Etat de conservation défavorable inadéquate en Méditerranée. Espèce commune en Corse.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux aquatiques et de l'absence de menace identifiée.   | ONF, 2015 ; OEC, 2016 ; Berquier, 2013 ; DREAL Corse, 2008  |
| <b>Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalenti</i>) [1196]</b> | Inconnu   | <b>La présence de l'espèce est avérée dans une seule localité</b> (Funtanaccia). Toutefois, les cours d'eau sur substrats rocheux du site sont favorables à l'espèce. Il peut vivre en syntopie avec le discoglosse sarde.                                 | Etat de conservation favorable en Méditerranée. Espèce commune en Corse.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux aquatiques et de l'absence de menace identifiée. <b>Mais donnée d'observation sur une seule localité.</b> | ONF, 2015   |
| <b>Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>) [1229]</b>  | Inconnu   | <b>La présence de l'espèce est avérée dans une seule localité</b> (Erbaghju). Toutefois, les habitats rupestres du site sont favorables à l'espèce.  | Etat de conservation favorable en Méditerranée. Espèce commune en Corse.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux rocheux et de l'absence de menace identifiée. <b>Mais donnée d'observation sur une seule localité.</b>    | ONF, 2015 ; DREAL Corse, 2008 ; OEC, 2005                   |
| <b>Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) [1217]</b>         | Inconnu   | L'espèce a été observée dans différents secteurs du site : Funtanaccia, Muchju Biancu, Erbaghju et Fornellu. La présence de zones de maquis plus ou moins clairsemées convient à l'espèce, mais les densités de tortues sur le site sont faibles.          | Etat de conservation défavorable mauvais en Méditerranée. Espèce assez rare en Corse et menacée de disparition.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considéré comme favorable, bien que <b>les densités soient faibles et que l'habitat est trop homogène et trop fermé</b> (absence de mosaïques de milieux favorables à l'espèce).       | Endemys, 2017 ; ONF, 2015 ; Feral, 2013 ; DREAL Corse, 2008 |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Espèces [code Natura 2000]   | Effectifs | Structure et fonctionnalité de la population / Habitat de l'espèce   | État de conservation et facteurs défavorables (=menaces)  | Sources des données  |
|--|-----------|--|---|--|
| <b>Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) [1220]</b>                 | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée dans les zones humides de la Cala di Roccapina (embouchures du ruisseau de Vangone) et de l'Ortolo. <b>Aucune donnée sur les sites de ponte et d'hivernage.</b>   | Etat de conservation défavorable inadéquate en Méditerranée. Espèce commune en Corse.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considéré comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux aquatiques et de l'absence de menace identifiée en l'état des connaissances. Cependant, la cistude trouve dans les milieux prairiaux un habitat favorable, or dans la basse vallée de l'Ortolo où l'espèce est présente, ces milieux sont notamment exploités. Certaines pratiques agricoles, le labourage des parcelles notamment, peuvent être néfastes pour l'espèce. Mais <b>l'absence de données sur les sites de ponte et d'hivernage ne permet pas d'évaluer l'ensemble des menaces.</b> | OEC, 2013 ; Berquier, 2013 ; Ariagno, 2000 ; DREAL Corse, 2008 |
| <b>Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>) [1055]</b>             | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée dans une seule localité (Erbaighju). Toutefois, les milieux ouverts, souvent rocheux et parsemés de buissons présents sur le site, ainsi que les stations de férule (plante hôte) présentes, sont favorables à l'espèce.    | Etat de conservation défavorable inadéquat en Méditerranée. Espèce commune en Corse.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considéré comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux favorables et de l'absence de menace identifiée. <b>Mais donnée d'observation sur une seule localité.</b>  | DREAL Corse, 2008 ; OEC, 2005                                  |
| <b>Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) [1321]</b>    | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée sur le site en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaighju et de l'embouchure de l'Ortolo. L'espèce chasse au niveau du feuillage des boisements et des ripisylves notamment.                     | Etat de conservation défavorable inadéquat en Méditerranée.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux favorables et de l'absence de menace identifiée.   | Berquier, 2013 ; GCC, 1989                                     |
| <b>Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) [1310]</b> | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée sur le site en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaighju et de l'embouchure de l'Ortolo. L'espèce chasse au-dessus de la végétation en milieux forestiers ou dans les zones humides littorales. | Etat de conservation défavorable inadéquat en Méditerranée.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux favorables et de l'absence de menace identifiée.   | Berquier, 2013 ; GCC, 1989                                     |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Espèces [code Natura 2000]  | Effectifs | Structure et fonctionnalité de la population / Habitat de l'espèce   | État de conservation et facteurs défavorables (=menaces)  | Sources des données      |
|---|-----------|--|---|--------------------------|
| <b>Barbastelle d'Europe</b><br>( <i>Barbastella barbastellus</i> ) [1308] | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée sur le site en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaghju et de l'embouchure de l'Ortolo. L'espèce chasse au-dessus de la végétation en milieux forestiers ou dans les zones humides. | Etat de conservation défavorable inadéquat en Méditerranée.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux favorables et de l'absence de menace identifiée. | OEC, 2005 ;<br>GCC, 1989 |
| <b>Petit rhinolophe</b><br>( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ) [1303]     | Inconnu   | La présence de l'espèce est avérée sur le site en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaghju et de l'embouchure de l'Ortolo. L'espèce chasse dans les zones arborées embroussaillées.                                    | Etat de conservation défavorable inadéquat en Méditerranée.<br><b>Sur le site, état de conservation bon</b> : L'état de conservation de l'espèce sur le site est considérée comme favorable au regard de la disponibilité de son habitat, de la bonne qualité écologique des milieux favorables et de l'absence de menace identifiée. | OEC, 2005                |

---

## **2 HIERARCHISATION DES ENJEUX ET LES OBJECTIFS**

### **2.1 HIERARCHISATION DES ENJEUX**

La hiérarchisation des enjeux de conservation passe par un premier travail de :

- hiérarchisation de la valeur patrimoniale qui consiste à évaluer, par des critères les plus objectifs possibles (→ Répartition en France, représentation sur le site N2000, spécificité sur le site N2000 et Etat de conservation), l'importance des différents habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site ;
- hiérarchisation selon l'urgence des mesures à prendre qui est évaluée en fonction du « risque globale/locale » de dégradation de l'état de conservation qui pèse sur les espèces et habitats naturels évalué à partir de plusieurs critères tels que : la vulnérabilité intrinsèque de l'habitat ou de l'espèce, des menaces qui pèsent sur lui, de son état de conservation, des moyens à mettre en œuvre pour rétablir un état de conservation favorable.

#### **2.1.1 Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les habitats naturels d'intérêt communautaire**

Dans le but de hiérarchisation les enjeux de conservation, la méthode préconisée par DREAL PACA a été appliquée (source : Souheil *et al.*, 2011).

Le croisement des valeurs patrimoniales et des risques permet de hiérarchiser les enjeux de conservation.

→ cf. Tableau VII. Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les habitats naturels d'intérêt communautaire page 105

**Tableau VII. Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les habitats naturels d'intérêt communautaire**

\* Valeur patrimoniale globale/locale (forte/moyenne/faible)

\*\* Risque global/local (fort/moyen/faible)

\*\*\* Source des données : Biotope (2006, 2015)

| Libellé EUR25                               | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***  | Représentation sur le site N2000***  | Spécificité sur le site N2000***  | Etat de conservation <sup>21</sup> | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|---|--|---|------------------------------------|----------------------|----------|-----------------------|
| Mares temporaires méditerranéennes          | 3170-1     | IP           | Ces mares temporaires se rencontrent sur l'ensemble de la région méditerranéenne. En France, on les observe donc en Languedoc-Roussillon, en Provence et en Corse, essentiellement en zone péri-littorale.<br>Rare au plan national | Représentativité : <1%<br>Sur le site les faciès de l'Helechloion et de l'Isoetion ont été mis en évidence. Ces mares temporaires sont dispersées sur le site      | Soumis à aucune pression humaine ou animale<br>S'exprime dans les ouvertures faites par les bovins dans la ceinture d'hélophytes<br>Largement composé de plantes remarquables pour la Corse ou protégées en France<br>Aucune atteinte n'est constatée sur les micro-surfaces mises en évidence. | Bon                                | Forte                | Faible   | Moyen                 |
| Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. | 5210-5     | IP           | Habitat présent sur quelques sites du littoral méditerranéen continental et en Corse, où il est plus fréquent<br>Rareté globale de l'habitat  | Représentativité : 30-40%<br>Majoritaire sur l'ensemble du site<br>Présent partout sur le site, au niveau des maquis sur les pentes rocheuses dominant le littoral | Habitat est très sensible au feu.   | Bon                                | Moyenne              | Forte    | Très fort             |

<sup>21</sup> Cf. chapitre 1.6.5

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Libellé EUR25   | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***   | Représentation sur le site N2000***  | Spécificité sur le site N2000***   | Etat de conservation<br>21          | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|--|--|--|-------------------------------------|----------------------|----------|-----------------------|
| Dunes à végétation sclérophylle ( <i>Cisto-Lavanduletalia</i> ) | 2260       | IC           | En France, cet habitat est très rare. Sur le continent, il est cantonné à une petite frange du littoral atlantique centre-ouest (dans la Saintonge) qui bénéficie d'un climat thermo-atlantique marqué par un fort ensoleillement et une sécheresse en été. Il est cependant plus développé en Corse où il profite des terrasses sablograveleuses des anses qui jalonnent les côtes peu abruptes de l'île. | Représentativité : 2-3%<br>Localisé<br>Habitat bien représenté sur le site près de la Tour d'Olmeto et sur l'îlot central de Mucchiu Biancu, qui n'est autre que le nom corse d' <i>Halimium halimifolium</i> (ce qui fige dans la toponymie son abondance et sa participation au paysage du lieu) | L'habitat est rare et peut accueillir des plantes protégées (ex. <i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> , protégé au niveau régional corse)   | Bon<br>A surveiller à Muchju Biancu | Forte                | Fort     | Très fort             |
| Dunes blanches de la Méditerranée                               | 2120       | IC           | Présent sur une large majorité des côtes sédimentaires sableuses de Méditerranée occidentale et centrale. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen<br><br>Habitat qui se raréfie du fait des aménagements du littoral et mérite une attention particulière   | Représentativité : 1-2%<br>Habitat discontinu  | Milieu de prédilection d'espèces végétales remarquables<br>L'impact de la divagation des bovins était relevé par Paradis et Piazza (1990)  | Moyen à Murtoli<br>Bon ailleurs     | Forte                | Fort     | Très fort             |
| Dunes embryonnaires méditerranéennes                            | 2110       | IC           | Ces formations herbacées se répartissent sur deux secteurs géographiques : atlantiques, incluant la Mer du Nord et la Baltique et méditerranéennes   | Représentativité : <1%<br>Habitat fragmenté qui couvre des surfaces globalement réduite  | Présent sur de petites surfaces, à l'état pur ou en mélange avec les dunes blanches (2120) mais de manière régulière sur les plages sableuses du site<br><br>Habitat morcelé, instable et donc fragile | Moyen à Murtoli<br>Bon ailleurs     | Forte                | Fort     | Très fort             |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Libellé EUR25                                       | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***  | Représentation sur le site N2000***   | Spécificité sur le site N2000***   | Etat de conservation<br>21                   | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|---|---|--|--|----------------------|----------|-----------------------|
| Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp.             | 2250       | IC           | En France, il est présent sur quelques sites du littoral méditerranéen continental et en Corse, où il est plus fréquent.<br>Rareté globale de l'habitat.<br><i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>macrocarpa</i> est protégé en droit français et reste peu fréquente en Corse   | Représentativité : <1%<br>Habitat fragmenté<br>L'habitat typiquement dunaire se concentre sur l'ensemble dunaire de Mucchiu Biancu, de la plage de Roccapina et la plage d'Erbaju | L'évolution de l'habitat est bloquée. La régénération est très limitée (très peu de jeunes pieds de <i>Juniperus</i> spp.).<br>Traces de passage du feu sur la façade ouest du site  | Moyen à Roccapina et Murtoli<br>Bon ailleurs | Forte                | Fort     | Très fort             |
| Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes | 1240       | IC           | En France continentale, il reste très localisé au sud des Pyrénées-Orientales, puis disparaît du littoral sableux languedocien, pour réapparaître sur les côtes rocheuses de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est enfin bien présent sur le pourtour rocheux de la Corse, mais manque sur la partie orientale de l'île. | Représentativité : 1-2%<br>L'ensemble de la côte rocheuse du site est occupé par cet habitat  | Sur le site les différents faciès de l'habitat sont très typiques et présentent une bonne représentativité<br>Faciès à <i>Frankenia laevis</i> et <i>Spergularia macrorrhiza</i> repéré seulement au niveau de la pointe de Roccapina<br>Originalité des cortèges floristiques et présence de taxons protégés et endémiques<br>Pourrait être menacée par une éventuelle expansion de la Griffes de sorcières sur ce secteur de la côte qui serait particulièrement néfaste pour cette végétation | Bon  | Fort                 | Moyen    | Fort                  |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Libellé EUR25   | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***  | Représentation sur le site N2000***  | Spécificité sur le site N2000***  | Etat de conservation<br>21  | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|---|--|---|---|----------------------|----------|-----------------------|
| Falaises siliceuses thermophiles de Corse   | 8220-20    | IC           | -   | Eparse, ponctuel   | Une formation à <i>Cheilanthes tinaii</i> a été observée en situation littorale au nord de la plage d'Erbaju<br>Participe à la diversité floristique du site  | Bon   | Faible               | Faible   | Faible                |
| Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> , <i>neotrichae</i> , <i>Populus alba</i> - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse | 92A0-4     | IC           | L'habitat générique (Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> , <i>neotrichae</i> , <i>Populus alba</i> ) s'étant en France sur l'ensemble de la zone méditerranéenne<br>Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse : habitat endémique de la Corse | Représentativité : <1%<br>L'Ortolo est bordé sur ses deux rives d'un boisement alluvial en continu plus ou moins étroit, à l'exception de la partie terminale où le linéaire boisé est très morcelé voire quasi absent réduit à quelques arbres (Aulne, Tamaris, saule...). La ripisylve est la plus fournie dans la partie amont prenant même l'aspect d'une véritable forêt galerie. | Dans la partie terminale de l'Ortolo le linéaire boisé est très morcelé voire quasi absent réduit à quelques arbres (Aulne, Tamaris, saule...).<br>Présence de belles tâches d'Osmonde royale.<br>Forêt alluviale prenant la forme d'une véritable galerie par endroits | Moyen à mauvaise dans la partie la plus en aval de l'Ortolo<br>Bon ailleurs | Forte                | Moyen    | Fort                  |
| Formations basses d'euphorbes près des falaises   | 5320       | IC           | Habitat original et rare dont le degré de rareté est nettement plus accentué sur le continent qu'en Corse   | Formations peu étendues, distribuées ponctuellement  | Accueille des espèces végétales patrimoniales ( <i>Filago tyrrhenica</i> , <i>Spergula macrorrhiza</i> ).   | Bon   | Forte                | Faible   | Moyen                 |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Libellé EUR25                                      | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***  | Représentation sur le site N2000***  | Spécificité sur le site N2000***  | Etat de conservation<br>21 | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|--|------------|--------------|---|--|---|----------------------------|----------------------|----------|-----------------------|
| Galeries riveraines thermoméditerranéennes         | 92D0       | IC           | Habitat devenu très rare en France continentale mais encore assez bien présent en Corse.<br>Rareté en France (répartition très restreinte sur le continent)   | Représentativité : <1%<br>Habitat ponctuel, se répartit régulièrement sur les ruisseaux intermittents du nord du site (Funtanaccia, Vangone, Ortolo) | Bien que peu étendu en termes de surface, sa représentativité est significative sur le site car l'habitat est globalement présent sur tous les ruisseaux du site offrant des conditions favorables<br>Constitué par le Tamaris d'Afrique, arbuste protégé   | Bon                        | Forte                | Faible   | Moyen                 |
| Groupements dunaires à Malcolmia                   | 2230       | IC           | Présent sur une large majorité des côtes sédimentaires sableuses du littoral méditerranéen. Cet habitat est présent sur les littoraux sableux des côtes méditerranéennes ; c'est en Corse qu'il est le mieux représenté     | Représentativité : <1%<br>Habitat plus ou moins linéaire qui couvre des surfaces pouvant être assez étendues sur la plage d'Erbaghju                 | Habitat est morcelé, instable. habitat se développant sur milieu perturbé.<br>L'habitat est rare et peut accueillir des plantes protégées (ex. <i>Pseudorhiza pumila</i> , protégée)  | Bon                        | Forte                | Moyen    | Fort                  |
| Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion | 6420       | IC           | Ces formations herbacées sont largement répandues dans le Bassin Méditerranéen. En France, elles sont surtout disséminées dans les plaines de la Provence et du Languedoc.<br>L'habitat élémentaire est exclusif à la Corse | Représentativité : <1%<br>Habitat localisé, occupant de faibles surfaces   | Souvent en cours de fermeture par des ligneux.<br><i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale et peut tendre à banaliser le milieu<br>Ces prairies humides participent à la diversité en termes de végétation du site.<br>Habitat support à des espèces animales patrimoniales (odonates et Cistude pour la prairie longuement en eau) | Moyen                      | Forte                | Moyen    | Fort                  |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

| Libellé EUR25                      | Code EUR25 | Statut EUR25 | Répartition en France***  | Représentation sur le site N2000***  | Spécificité sur le site N2000***  | Etat de conservation<br>21 | Valeur patrimoniale* | Risque** | Enjeu de conservation |
|------------------------------------|------------|--------------|---|--|---|----------------------------|----------------------|----------|-----------------------|
| Prés-salés méditerranéens          | 1410       | IC           | Présent sur les vases salées du littoral méditerranéen continental et en Corse                  | Représentativité : <1%<br>Faiblement représentée   | Habitat ponctuel,<br>Répartit de manière sporadique sur de petites surfaces en arrière-plage<br>Jonchaies hautes cantonnées à l'embouchure de l'Ortolo<br>Participe à la valeur paysagère du site.  | Bon                        | Moyenne              | Faible   | Moyen                 |
| Végétations des laisses de mer     | 1210       | IC           | En France, il est présent sur l'ensemble du littoral méditerranéen du continent et de la Corse. | Représentativité : <1%<br>Faiblement représentée de par sa physionomie très éparse, habitat peu étendu | L'habitat reste rare sur le site<br>Abrite <i>Euphorbia peplis</i> , espèce protégée en France, pouvant par endroit être même assez abondante<br>Pas de tendance particulière constatée sur le site | Bon                        | Forte                | Faible   | Moyen                 |
| Yeuseraies corses à Gaillet scabre | 9340-11    | IC           | Endémique corse   | Boisements relictuels en fond de vallons localisés   | Boisements relictuels en fond de vallons localisés<br>Ces yeuseraies encore immatures (sous-bois pauvre) ne peuvent que tendre vers des peuplements plus matures de patrimonialité supérieure       | Moyen                      | Faible               | Fort     | Moyen                 |

### **2.1.2 Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les espèces d'intérêt communautaire**

La hiérarchisation de la valeur patrimoniale des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 a été réalisée sur la base des « critères de hiérarchisation des espèces protégées et patrimoniales en Languedoc-Roussillon » définis par la DREAL Languedoc-Roussillon (2013) [cf. Tableau VIII. Critères de hiérarchisation des espèces protégées et patrimoniales en Languedoc-Roussillon définis par la DREAL Languedoc-Roussillon (2013) page 112).

L'évaluation et la hiérarchisation des risques qui menacent les espèces s'est basée sur les effectifs, les spécificités, l'état de conservation et les facteurs défavorables (=menaces).

Le croisement des valeurs patrimoniales et des risques permet de hiérarchiser les enjeux de conservation.

→ cf. Tableau IX. Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les espèces d'intérêt communautaire page 113.

Tableau VIII. Critères de hiérarchisation des espèces protégées et patrimoniales en Languedoc-Roussillon définis par la DREAL Languedoc-Roussillon (2013)

| Notes correspondantes  |    |  | 0                                  | 1   | 2  | 3  | 4   |  |
|------------------------|----|--|------------------------------------|---|--|--|---|--|
| Critères               |    |  |                                    |   |  |  |   |  |
| juridique              | C1 | le statut de protection nationale                                | espèce non protégée                |   | protection spécimens                                   | protection habitat + spécimens                                       | vertébrés menacés extinction                                |  |
|                        | C2 | le statut de protection européen (Natura 2000 DO+DHFF)           | espèce non listée DHFF ou DO       |   | annexe IV seul ou annexe II seul                       | annexe I DO ou annexe II et IV DHFF                                  | prioritaire DHFF  |  |
| responsabilité         | C3 | le statut déterminant Znieff LR                                  | non retenue                        | remarquable                                     |  | déterminante à critères  | déterminante stricte  |  |
|                        | C4 | le statut sur la liste rouge UICN en France :                    | LC                                 |   | NT   | VU   | CR, EN  |  |
|                        | C5 | le statut sur la liste rouge régionale pour les oiseaux nicheurs | espèce non retenue liste rouge     | en déclin ou à surveiller ou inclassable ou LR  | rares ou localisés                                     | vulnérables  | en danger   |  |
|                        | C6 | les espèces concernées par un Plan National d'Actions            | non PNA                            |   |  | PNA incluant plusieurs espèces                                       | espèce seule concernée par un PNA                           |  |
|                        | C7 | la responsabilité régionale (méthode N2000 CSRPN)                |                                    |   |  | 2 modérée  | 3 forte (25 à 50 % aire distribution ou effectifs français) | 4 très forte (>10% aire distribution mondiale ou Européenne ou > 50% aire française) |
|                        |    | Pour les mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens             |                                    |   | 1 faible   | (responsabilité / conservation espèce dans 1 région biogéographique) |   |  |
|                        |    | Pour les poissons et invertébrés                                 |                                    |   | 1 faible   | 2 modérée  | 3 forte (>50 % aire distribution ou effectifs français)     | 4 très forte (>50% aire distribution ou effectifs mondiaux )                         |
| sensibilité Ecologique | C8 | C8-1 la sensibilité / Aire de répartition                        |                                    | paléarctique ou monde                           | paléarctique occidental                                | Méditerranée ou Europe occidentale                                   | France  |  |
|                        |    | C8-2 la sensibilité / Amplitude écologique                       | large                              |   | restreinte   |  | très restreinte   |  |
|                        |    | C8-3 la sensibilité / Effectifs                                  | très commune, effectifs importants | fréquente Europe et France, effectifs abondants | bien représentée Europe et France, sans être abondante | rare Europe et France, effectifs faibles                             | très rare Europe et France, effectifs très faibles          |  |
|                        |    | C8-4 la sensibilité / Dynamique de population (x2)               | en expansion                       | stable  | régression lente                                       | forte régression   | disparu grande partie aire origine                          |  |

**Tableau IX. Evaluation et hiérarchisation des enjeux de conservation pour les espèces d'intérêt communautaire**

\* Valeur patrimoniale globale/locale : Forte = note de patrimonialité > 20 ; Très forte = note de patrimonialité > 30

\*\* Risque global/local (fort/moyen/faible)

| Libellé EUR25   | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs | Critères de patrimonialité (note correspondante) |   | Spécificité sur le site N2000 | État de conservation | Valeur patrimoniale* | Risque* | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|-----------|--|---|-------------------------------|----------------------|----------------------|---------|-----------------------|
| <b>Discoglosse sarde</b><br>( <i>Discoglossus sardus</i> )      | 1190       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 21                     | Bon                  | Forte                | Faible  | Moyen                 |
|   |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante ZNIEFF de Corse à critères (3)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : NT + priorité de conservation forte (2)<br>Non PNA (0)<br>Responsabilité régionale très forte (4)   |                               |                      |                      |         |                       |
|   |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition méditerranéenne (3)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Très commune, effectifs importants (0)<br>Dynamique de population : stable (1)  |                               |                      |                      |         |                       |
| <b>Discoglosse corse</b><br>( <i>Discoglossus montalentii</i> ) | 1196       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 25                     | Bon                  | Forte                | Faible  | Moyen                 |
|   |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante ZNIEFF de Corse à critères (3)<br>Liste rouge France : NT (3)<br>Liste rouge Corse : NT + priorité de conservation majeure (3)<br>Non PNA (0)<br>Responsabilité régionale très forte (3) |                               |                      |                      |         |                       |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Libellé EUR25   | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs | Critères de patrimonialité (note correspondante) |   | Spécificité sur le site N2000 | État de conservation               | Valeur patrimoniale* | Risque* | Enjeu de conservation |
|---|------------|--------------|-----------|--|---|-------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|-----------------------|
|   |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition méditerranéenne (3)<br>Amplitude écologique très restreinte (2)<br>Fréquente, effectifs abondants (1)<br>Dynamique de population : stable (1)                         |                               |                                    |                      |         |                       |
| <b>Phyllodactyle d'Europe</b><br>( <i>Euleptes europaea</i> ) | 1229       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 18                     | Bon                                | Moyenne              | Faible  | Moyen                 |
|   |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante à critères (3)<br>Liste rouge France : NE (0)<br>Liste rouge Corse : LC + priorité de conservation majeure (0)<br>Non PNA (0)<br>Responsabilité régionale faible (1) |                               |                                    |                      |         |                       |
|   |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition méditerranéenne (3)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Espèce bien représentée, sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : stable (1)                |                               |                                    |                      |         |                       |
| <b>Tortue d'Hermann</b><br>( <i>Testudo</i> )                 | 1217       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 34                     | Favorable mais densités faibles et | Très forte (note de  | Faible  | Moyen                 |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Orto

| Libellé EUR25                                | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs              | Critères de patrimonialité (note correspondante)  |  | Spécificité sur le site N2000   | État de conservation   | Valeur patrimoniale*                                     | Risque* | Enjeu de conservation |      |
|--|------------|--------------|------------------------|---|--|---|--|--|---------|-----------------------|------|
| <i>hermanni</i> )                            |            |              |                        | Responsabilité  | Déterminante stricte (4)<br>Liste rouge France : VU (3)<br>Liste rouge Corse : VU + priorité de conservation majeure (3)<br>Espèce seule concernée par un PNA (4)<br>Responsabilité régionale forte (3)  | site : Funtanaccia, Muchju Biancu, Erbaghju et Fornellu. La présence de zones de maquis plus ou moins clairsemées convient à l'espèce, mais les densités de tortues sur le site sont faibles. La fermeture des milieux et les incendies constituent des menaces notables. | l'habitat trop homogène et trop fermé  | patrimonialité > 30)                                     |         |                       |      |
|  |            |              | Sensibilité écologique | Répartition méditerranéenne (3)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Rare, effectifs faibles (3)<br>Dynamique de population : Forte régression (3) |  |   |  |  |         |                       |      |
| Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> ) | 1220       | IC           | Inconnu                | Juridique   | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)   | Note = 24   | La présence de l'espèce est avérée dans les zones humides de la Cala di Roccapina (embouchures du ruisseau de Vangone) et de l'Orto. Aucune donnée sur les sites de ponte et d'hivernage, phases biologiques et habitats particulièrement sensibles. | Bon mais habitat de ponte favorable (prairies) exploités | Forte   | Moyen                 | Fort |
|  |            |              |                        | Responsabilité  | Déterminante stricte (4)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : LC + priorité de conservation modérée (0)<br>Espèce seule concernée par un PNA (4)<br>Responsabilité régionale faible (1) |   |  |  |         |                       |      |
|  |            |              |                        | Sensibilité écologique  | Répartition paléarctique occidentale (2)<br>Amplitude écologique restreinte (3)<br>Bien représentée, sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : Régression lente (2)                           |   |  |  |         |                       |      |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Libellé EUR25  | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs | Critères de patrimonialité (note correspondante) |   | Spécificité sur le site N2000 | État de conservation | Valeur patrimoniale* | Risque* | Enjeu de conservation |
|--|------------|--------------|-----------|--|---|-------------------------------|----------------------|----------------------|---------|-----------------------|
| <b>Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>)</b>          | 1055       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 21                     | Bon                  | Forte                | Faible  | Moyen                 |
|  |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante stricte (4)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : LC (0)<br>Non PNA (0)<br>Responsabilité régionale très forte (4)                       |                               |                      |                      |         |                       |
|  |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition France (4)<br>Amplitude écologique large (0)<br>Bien représentée, sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : Stable (1)                         |                               |                      |                      |         |                       |
| <b>Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)</b> | 1321       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 22                     | Bon.                 | Forte                | Faible  | Moyen                 |
|  |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante à critères (3)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : NT (2)<br>PNA incluant plusieurs espèces (3)<br>Responsabilité régionale faible (1) |                               |                      |                      |         |                       |
|  |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition paléarctique occidentale (2)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Bien représentée sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : stable (1)   |                               |                      |                      |         |                       |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Libellé EUR25   | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs | Critères de patrimonialité (note correspondante) |   | Spécificité sur le site N2000 | État de conservation   | Valeur patrimoniale* | Risque* | Enjeu de conservation |       |
|---|------------|--------------|-----------|--|---|-------------------------------|--|----------------------|---------|-----------------------|-------|
| <b>Minioptère de Schreibers</b><br><i>(Miniopterus schreibersi)</i> | 1310       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 26                     | L'espèce chasse au niveau du feuillage des boisements et des ripisylves notamment.   | Bon                  | Forte   | Faible                | Moyen |
|   |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante à critères (3)<br>Liste rouge France : VU (3)<br>Liste rouge Corse : VU (3)<br>PNA incluant plusieurs espèces (3)<br>Responsabilité régionale faible (1)         |                               |  |                      |         |                       |       |
|   |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition monde (1)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Bien représentée sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : régression lente (2)                    |                               |  |                      |         |                       |       |
| <b>Barbastelle d'Europe</b><br><i>(Barbastella barbastellus)</i>    | 1308       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 21                     | La présence de l'espèce est avérée sur le site en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaghju et de l'embouchure de l'Ortolo. | Bon                  | Forte   | Faible                | Moyen |
|   |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante à critères (3)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : LC (0)<br>PNA incluant plusieurs espèces (3)<br>Responsabilité régionale faible (1)         |                               |  |                      |         |                       |       |
|   |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition paléarctique occidentale (2)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Bien représentée sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : régression lente (2) |                               |  |                      |         |                       |       |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Libellé EUR25  | Code EUR25 | Statut EUR25 | Effectifs | Critères de patrimonialité (note correspondante) |   | Spécificité sur le site N2000 | État de conservation   | Valeur patrimoniale* | Risque* | Enjeu de conservation |
|--|------------|--------------|-----------|--|---|-------------------------------|--|----------------------|---------|-----------------------|
| <b>Petit rhinolophe</b><br><i>(Rhinolophus hipposideros)</i> | 1303       | IC           | Inconnu   | Juridique  | Protection habitat + spécimens (3)<br>Annexe II et IV DHFF (3)  | Note = 23                     | L'espèce chasse au-dessus de la végétation en milieux forestiers ou dans les zones humides littorales. | <b>Forte</b>         | Faible  | Moyen                 |
|  |            |              |           | Responsabilité                                   | Déterminante à critères (3)<br>Liste rouge France : LC (0)<br>Liste rouge Corse : NT (2)<br>PNA incluant plusieurs espèces (3)<br>Responsabilité régionale faible (1)         |                               |  |                      |         |                       |
|  |            |              |           | Sensibilité écologique                           | Répartition paléarctique occidentale (2)<br>Amplitude écologique restreinte (2)<br>Bien représentée sans être abondante (2)<br>Dynamique de population : régression lente (2) |                               |  |                      |         |                       |

### 2.1.3 Bilan de la hiérarchisation des enjeux de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

La tortue d'Hermann révèle une très forte valeur patrimoniale, mais au regard des faibles densités présentes sur le site Natura 2000 et un habitat peu favorable, l'espèce ne présente pas un enjeu de conservation important.

L'ensemble des autres espèces d'intérêt communautaire présente une forte valeur patrimoniale. Mais, la cistude d'Europe présente le risque de dégradation ou de perturbation le plus élevé, mais avec un niveau qui reste tout de même modéré.

Concernant les habitats naturels, nombreux sont les habitats qui habitats un enjeu de conservation très forte à forte. Parmi ceux-ci, les habitats suivants présentent un risque de dégradation important :

- les habitats dunaires – « Dunes littorales à *Juniperus* sp. », « Dunes embryonnaires méditerranéennes », « Dunes à végétation sclérophylle (*Cisto-Lavanduletalia*) », et « Dunes blanches de la Méditerranée » - au regard des faibles surfaces concernées et des cumuls d'usages potentiels.
- les habitats boisés - « Yeuseraies corses à Gaillet scabre » et « Matorral arborescent à *Juniperus* sp. » - sont menacés par le feu. En l'absence d'incendies, les habitats forestiers se développent depuis l'abandon de l'agriculture et du pastoralisme, à l'exception de l'Ortolo où se maintient une activité agricole sur les bonnes terres. Les incendies constituent une menace potentielle mais, étant intrinsèques des écosystèmes méditerranéens, s'ils ne se succèdent pas à un rythme élevé, les habitats présentent une résilience naturelle importante.
- les « Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion » menacée par les ligneux et espèces envahissantes. Les prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion ont, par endroits, tendance à se refermer du fait de la dynamique des milieux, entraînant leur réduction de surface.

Les autres habitats présentent également des risques notables mais plus modérés.

Le croisement des valeurs patrimoniales et des risques permet de hiérarchiser les enjeux de conservation. Les espèces et les habitats naturels peuvent être ainsi classés en quatre catégories, selon la valeur de leur enjeu de conservation local.

**→ Cf. Tableau X. Bilan de la hiérarchisation des espèces et des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 selon les niveaux d'enjeux de conservation**

**Tableau X. Bilan de la hiérarchisation des espèces et des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 selon les niveaux d'enjeux de conservation**

|   |  |
|---|--|
| <p>Enjeu de conservation<br/><b>Très fort</b></p> | <p><b>Espèces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune</li> </ul> <p><b>Habitats naturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) 2260</li> <li>- Dunes blanches de la Méditerranée 2120</li> <li>- Dunes embryonnaires méditerranéennes 2110</li> <li>- Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. 2250</li> <li>- Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. 5210-5</li> </ul>  |
| <p>Enjeu de conservation<br/><b>Fort</b></p>      | <p><b>Espèces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) 1220</li> </ul> <p><b>Habitats naturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion 6420</li> <li>- Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes 1240</li> <li>- Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse 92A0-4</li> <li>- Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> 2230</li> <li>- Végétations des laisses de mer 1210</li> </ul>   |
| <p>Enjeu de conservation<br/><b>Moyen</b></p>     | <p><b>Espèces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) 1190</li> <li>- Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) 1196</li> <li>- Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>) 1229</li> <li>- Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>) 1055</li> <li>- Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) 1321</li> <li>- Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>) 1310</li> <li>- Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) 1308</li> <li>- Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) 1303</li> <li>- Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) 1217</li> </ul> <p><b>Habitats naturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mares temporaires méditerranéennes 3170-1</li> <li>- Formations basses d'euphorbes près des falaises 5320</li> <li>- Galeries riveraines thermoméditerranéennes 92D0</li> <li>- Prés-salés méditerranéens 1410</li> <li>- Yeuseraies corses à Gaillet scabre 9340-11</li> </ul> |
| <p>Enjeu de conservation<br/><b>Faible</b></p>    | <p><b>Espèces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune</li> </ul> <p><b>Habitats naturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Falaises siliceuses thermophiles de Corse 8220-20</li> </ul>   |

## **2.2 DEFINITION DES ENJEUX DE GESTION DU SITE NATURA 2000**

Le diagnostic environnemental du site Natura 2000 et les niveaux d'enjeu de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, de leur valeur patrimoniale et des risques mettent en évidence différents enjeux de gestion prioritaire du site Natura 2000 :

- **Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration**
- **Gestion de la circulation du public sur le secteur de Muchju Biancu afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires et suivre leur dynamique de restauration**
- **Maintenir la protection et la gestion des habitats dunaires sur le site de Roccapina**
- **Restauration de la qualité écologique de la ripisylve sur la partie terminale de l'Ortolo, suivi de la dynamique de restauration et veille sur l'absence de nouvelles dégradations des ripisylves**
- **Eradication, contrôle et surveillance des espèces invasives** (notamment des *Acacia Spp* échappés de l'ancien camping de Roccapina)
- **Intégration de la conservation du site Natura 2000 dans les mesures de prévention et de lutte contre les incendies**
- **Amélioration des connaissances sur la tortue d'Hermann**
- **Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe, espèce d'intérêt communautaire pour laquelle les connaissances sont insuffisantes pour évaluer précisément les menaces et son état de conservation**

Par ailleurs, le diagnostic environnemental du site Natura 2000 laisse apparaître différents enjeux de gestion transversaux :

- **Veille sur les habitats naturels et les populations faunistiques et floristiques, afin de prévenir les impacts sur la diversité biologique remarquable du site Natura 2000**
- **Amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles les connaissances sur leur répartition et effectif sur le site Natura 2000 sont lacunaires**
- **Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles**
- **Mobilisation, information et sensibilisation des acteurs et usagers du site Natura 2000**
- **Suivi des diverses activités humaines et gestion de la forte fréquentation touristique**
- **Mise en cohérence les périmètres des zonages environnementaux**

## **2.2.1 Enjeux de gestion prioritaire et spécifique**

### **2.2.1.1 Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration**

Un renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration apparait au regard des constatations suivantes

- Suite à un prélèvement illégal de sable qui avait dégradé une partie de l'habitat dunaire en 2013, des opérations de restauration ont été mises en œuvre et le milieu se reconstitue. Cependant, l'état de conservation reste dégradé.
- En 2017, des fascines ont été installées entre les îlots de *Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa* pour tenter de réensabler les creux. Il a été constaté que certaines fascines installées en 2017 pour tenter de réensabler les creux ont totalement rempli leur rôle en ayant favorisé l'accumulation de sable, parfois de façon importante jusqu'à recouvrir quasiment les fascines elles-mêmes. Il a été noté que cette réussite dépend en particulier de l'orientation des fascines. Toutefois, des zones encore déficitaires en sable, notamment en pied de genévriers, restent importantes.
- De plus, l'ourlet dunaire est irrégulier et aucun aménagement (ganivelles ou fascines) ne permet de capter le sable sur le haut de plage. Une clôture en grillage agricole (type Ursus) a été installée afin de mettre en protection les dunes contre le piétinement et l'intrusion d'animaux (vaches, sangliers) et d'humains, mais le grillage trop large capte très marginalement le sable.

### **2.2.1.2 Gestion de la circulation du public sur le secteur de Muchju Biancu afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires et suivi de leur dynamique de restauration**

Sur le secteur natura 2000 de Muchju Biancu, les pistes et sentiers ont provoqué des dégradations du paysage et d'habitats naturels : dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) [2260] et Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion [6420].

S'il n'y a plus de circulation de véhicules aujourd'hui sur le site, en revanche, un enjeu de gestion de la circulation du public demeure, afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires.

### **2.2.1.3 Maintenir la protection et la restauration des habitats dunaires à Roccapina**

Des dégradations importantes des dunes de la plage de Roccapina avaient eu lieu, il y a de nombreuses années. Bien que les habitats dunaires soient à présent en bon état écologique,

la fréquentation des plages et dunes reste importante et les milieux dunaires fragiles. Par conséquent, le maintien de la protection et de la restauration des habitats dunaires apparaît comme un enjeu du site.

#### **2.2.1.4 Restauration de la qualité écologique de la ripisylve sur la partie terminale de l'Ortolò, suivi de la dynamique de restauration et veille sur l'absence de nouvelles dégradations des ripisylves**

Un enjeu de restauration de la qualité écologique de la végétation rivulaire sur la partie terminale de l'Ortolò apparaît. En effet, l'Ortolò est bordé sur ses deux rives d'un boisement alluvial (« Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse - 92A0-4 ») en continu plus ou moins étroit, à l'exception de la partie terminale où le linéaire boisé est très morcelé, voire quasi absent et réduit à quelques arbres (aulne, tamaris, saule...).

#### **2.2.1.5 Eradication, contrôle et surveillance des espèces invasives.**

Un enjeu de gestion apparaît concernant les espèces envahissantes :

- dans la vallée du ruisseau de Vangone et dans la basse vallée de l'Ortolò les « Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) » présentent un état de conservation variable, globalement moyen en raison d'une fermeture par des ligneux et de l'envahissement par *Cotula coronopifolia* (espèce introduite, très abondante et coloniale) ;
- sur tout le littoral où une éventuelle expansion de la Griffes de sorcières serait particulièrement néfaste. Elle est attentivement surveillée à Roccapina et Muchju Biancu.
- Acacia et Eucalyptus ayant tendance à se répandre à l'extérieur du camping de Roccapina.

#### **2.2.1.6 Intégration de la conservation du site Natura 2000 dans les mesures de prévention et de lutte contre les incendies**

Les habitats « Matorral arborescent à Juniperus sp. 5210-5 », « Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) 2260 », « Dunes littorales à Juniperus sp. 2250 », et « Yeuseraies corses à Gaillet scabre 9340-11 » ainsi que la « Tortue d'Hermann (Testudo hermanni) 1217 » sont particulièrement sensibles aux incendies et le risque feu est important.

Différents documents de planification définissent des objectifs et actions de prévention et de lutte contre les incendies à mettre en œuvre, mais une intégration de la conservation du site Natura 2000 dans les mesures de prévention et de lutte contre les incendies apparaît comme

un enjeu de la gestion du site. On note néanmoins que ce secteur n'a pas connu d'incendie depuis très longtemps.

#### **2.2.1.7 Amélioration des connaissances sur la tortue d'Hermann**

La population de « Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) 1217 » sur le site natura 2000 présente des densités faibles, s'expliquant notamment par un habitat trop homogène et trop fermé : absence de mosaïques de milieux favorables à l'espèce. Une amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce et sur la qualité de son habitat, puis, si besoin, des opérations d'ouverture des milieux, apparaissent comme un enjeu de gestion.

#### **2.2.1.8 Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe, espèce d'intérêt communautaire pour laquelle les connaissances sont insuffisantes pour évaluer précisément les menaces et son état de conservation**

La présence de la « Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) 1220 » est identifiée dans les zones humides de Roccapina (ruisseau de Vangone) et de l'Ortolo. Par contre, on note une absence de données sur les sites de ponte et d'hivernage qui ne permet pas d'évaluer l'ensemble des menaces. En effet, la cistude trouve dans les milieux prairiaux un habitat favorable ; or, dans la basse vallée de l'Ortolo où l'espèce est présente, ces milieux sont exploités. Certaines pratiques agricoles, notamment le labourage des parcelles, peuvent être néfastes pour l'espèce. Par conséquent, l'amélioration des connaissances apparaît comme un enjeu de gestion à prendre en compte pour cette espèce.

Tableau XI. Enjeux de gestion prioritaires et spécifiques du site Natura 2000

| Habitats et espèces d'intérêt communautaire  | Niveau d'enjeu de conservation | Valeur patrimoniale | Niveau de risque globale/locale | Enjeux de gestion prioritaires et spécifiques   |
|--|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|---|
| Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. 5210-5   | <b>Très fort</b>               | Moyenne             | Fort                            | Intégration de la conservation du site Natura 2000 dans les mesures de prévention et de lutte contre les incendies.   |
| Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) 2260  |                                | Forte               | Fort                            | Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration<br>Gestion de la circulation du public sur le secteur de Muchju Biancu afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires et suivi de leur dynamique de restauration<br>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires |
| Dunes blanches de la Méditerranée 2120   |                                | Forte               | Fort                            | Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration<br>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires  |
| Dunes embryonnaires méditerranéennes 2110  |                                | Forte               | Fort                            | Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration<br>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires  |
| Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. 2250   |                                | Forte               | Fort                            | Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration<br>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires  |
| Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes 1240   | <b>Fort</b>                    | Forte               | Moyen                           | Eradication, contrôle et surveillance des espèces invasives   |
| Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion 6420  |                                | Forte               | Moyen                           | Eradication, contrôle et surveillance des espèces invasives   |
| Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> , <i>neotrichae</i> , <i>Populus alba</i> - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse 92A0-4 |                                | Forte               | Moyen                           | Restauration de la qualité écologique de la ripisylve sur la partie terminale de l'Ortolo, suivi de la dynamique de restauration et veille sur l'absence de nouvelles dégradations  |
| Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> 2230   |                                | Forte               | Moyen                           | Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration<br>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires  |
| Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> ) 1220  |                                | Forte               | Moyen                           | Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe, espèce d'intérêt communautaire pour laquelle les connaissances sont insuffisantes pour évaluer précisément les menaces et son état de conservation  |
| Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> ) 1217  | <b>Moyen</b>                   | Très forte          | Faible                          | Amélioration des connaissances sur la tortue d'Hermann  |
| Yeuseraies corses à Gailllet scabre 9340-11  |                                | Faible              | Fort                            | -   |

## **2.2.2 Enjeux de gestion transversaux**

### **2.2.2.1 Veille sur les habitats naturels et les populations faunistiques et floristiques, afin de prévenir les impacts sur la diversité biologique remarquable du site Natura 2000**

Les connaissances naturalistes acquises jusqu'ici mettent en évidence la grande diversité biologique du site Natura 2000 avec notamment 49 habitats naturels, 16 sont d'intérêt communautaire et 3 prioritaires. Le site accueille une importante diversité d'espèces végétales avec en particulier 20 espèces végétales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques). La faune est également très diversifiée avec 150 espèces animales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques) dont 3 amphibiens, 6 reptiles, 82 oiseaux (nicheurs, de passages et hivernants), 8 chiroptères (site de chasse), 50 insectes (dont 1 orthoptère menacé). 11 espèces animales sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », dont 2 amphibiens, 3 reptiles, 5 chiroptères (site de chasse), 1 insecte.

Cette diversité biologique est remarquable et doit être préservée par une veille afin de prévenir l'émergence d'une menace, par le contrôle des menaces identifiées (activités humaines non durables, surfréquentation touristiques, incendies, etc.) et par la restauration des habitats dégradés.

### **2.2.2.2 Amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles les connaissances sur leur répartition et effectif sur le site Natura 2000 sont lacunaires**

La connaissance de certaines espèces sur le site Natura 2000 est très lacunaire. En effet, le recensement des tortues d'Hermann, discoglosses corses, phyllodactyles d'Europe et des lépidoptères sur le site Natura 2000 est lacunaire, seules quelques localités d'observation sont enregistrées. Un enjeu apparaît sur l'amélioration des connaissances du Discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*) [1196], du Phyllodactyle d'Europe (*Euleptes europaea*) [1229] et du Porte queue de Corse (*Papilio hospiton*) [1055], ainsi que les cortèges d'espèces qui les accompagnent.

Ces lacunes peuvent induire des limites dans l'évaluation et le suivi de l'état de conservation de ces espèces et des menaces auxquelles elles peuvent être soumises.

### **2.2.2.3 Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du site**

Les espaces agricoles uniquement dans le secteur de l'Ortolu, dont les surfaces représentent 326,62 ha (parcelles déclarées) au sein du site Natura 2000, accueillent une biodiversité remarquable à prendre en compte grâce à des pratiques peu ou pas impactantes sur les

habitats et les espèces.

Cette biodiversité doit être prise en compte et favorisée dans les activités agricoles, sans quoi ces dernières peuvent devenir une menace et un facteur d'impact sur la conservation des habitats et des espèces :

- Erosion des berges de cours d'eau par le bétail (peu significatif actuellement)
- Utilisation de produits phytosanitaires (aucun usage actuellement)
- Défrichements ou coupes dans des habitats favorables à la faune et à la flore (ripisylves, haies, zones humides, etc.) (aucun défrichement significatif observé à ce jour)
- Assèchement ou le remblaiement de zones humides (aucun observé à ce jour)
- Destruction de stations d'espèces végétales protégées (aucune observée à ce jour)
- Destruction de pontes de cistudes d'Europe lors des opérations de labours ou l'écrasement d'individus par la circulation des engins agricoles (aucune observée à ce jour)

Intégrer la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du site Natura 2000 constitue donc un enjeu important pour la conservation de la biodiversité, et permet de s'inscrire dans une agriculture durable.

#### ***2.2.2.4 Mobilisation, information et sensibilisation des acteurs et usagers du site Natura 2000***

Plusieurs structures publiques exercent diverses compétences et cinq structures ont un rôle direct de gestion des espaces naturels (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Collectivité de Corse, Office National des Forêts, Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud). Ces acteurs portent une responsabilité importante dans la conservation du site Natura 2000.

Deux propriétaires (Conservatoire du Littoral et Domaine de Murtoli) portent une responsabilité majeure dans la conservation du site Natura 2000.

Différents usagers (publics, prestataires touristiques, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs) fréquentent ou exploitent le site ; or, ceux-ci ne sont pas toujours informés ou sensibilisés aux bonnes pratiques écologiques et aux réglementations en vigueur.

→ Ce qui met en avant la nécessité de mobiliser, informer et sensibiliser ces acteurs et usagers dans la mise en œuvre d'actions et de préconisations favorables à la conservation des habitats naturels et des espèces du site Natura 2000.

### **2.2.2.5 Suivi des diverses activités humaines et gestion de la forte fréquentation touristique**

Le site Natura 2000 est fréquenté ou utilisé par différents usagers. Le public, en un premier lieu, qui est très nombreux à visiter et parcourir le site notamment en saison estivale. Des agriculteurs y exercent leurs activités (cultures, élevage). Des chasseurs pratiquent la chasse au sanglier et à la plume. Différents prestataires touristiques proposent des activités de pleine nature ainsi que des hébergements et de la restauration sur le site ou aux alentours.

Or, ces usages et leur multiplicité peuvent entrer en conflit avec les enjeux de conservation de la biodiversité du site Natura 2000.

Cette diversité d'usages et d'usagers induit nécessairement,

- une information et une sensibilisation des usagers sur le patrimoine naturel du site, ses sensibilités et la réglementation environnementale à respecter afin d'assurer sa préservation
- un besoin d'aménagement (stationnements, voies de circulation des véhicules et des personnes, signalétiques) du site afin d'assurer un équilibre entre la conservation de la biodiversité et les activités humaines.

### **2.2.2.6 Mise en cohérence les périmètres des zonages environnementaux**

Sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju, une enclave non classé Natura 2000 est présente [cf. Figure 1. Cartographie du site Natura 2000 (source : DREAL de Corse) et Figure 2. Trois entités du site Natura 2000 (Biotope, 2015)]. Or, cette enclave est située au cœur des espaces naturels du site, et un habitat et une espèce d'intérêt communautaire y sont présents. De plus, cette enclave est classée en Espace Remarquable Caractéristique du littoral par le PADDUC. Enfin, cette zone est également incluse au sein d'une ZNIEFF. Par conséquent, dans le but d'assurer une cohérence entre les programmes, documents et autres zonages réglementaires et d'inventaire, la modification du périmètre du site natura 2000 apparaît nécessaire sur ce secteur.

Sur le secteur de Roccapina, le périmètre de la ZNIEFF n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » n'inclut pas les milieux naturels du vallon de Roccapina, qui accueillent pourtant des habitats naturels et des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Corse, auxquels s'ajoute l'unicité des espaces naturels de ce secteur. Par conséquent, dans le but d'assurer une cohérence entre les programmes, documents et autres zonages réglementaires et d'inventaire, la modification du périmètre de la ZNIEFF apparaît nécessaire sur ce secteur.

## 2.3 LES OBJECTIFS

Des objectifs de gestion du site Natura 2000 sont fixés afin de répondre aux enjeux écologiques du site Natura 2000 identifiés à précédemment à partir du diagnostic environnemental du site Natura 2000.

En premier lieu, sont fixés des objectifs de développement durable.

Le Code de l'environnement, dans son article R.414-11, en donne la définition suivante :

*« Les objectifs de développement durable du site permettent d'assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales ».*

La définition des objectifs de développement durable aboutit à l'identification des résultats attendus par la mise en œuvre du Docob.

Ils sont valables aussi longtemps que le sont les enjeux de conservation associés.

Les objectifs de développement durable sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels.

Bien que non obligatoire au titre de l'article R.414-11, la déclinaison des objectifs de développement durable en objectifs opérationnels permet d'affiner le lien entre eux (ayant une formulation générale) et ensuite les mesures à mettre en œuvre pour les atteindre. Ainsi, les objectifs opérationnels développent et précisent les objectifs de développement durable et ils orientent l'action et la définition des mesures.

Ci-dessous **les objectifs de développement durable et les objectifs opérationnels du site Natura 2000** :

**A - CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES**, qui a pour objectif la protection et la sauvegarde des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site Natura 2000 a été désigné et en adéquation avec les activités humaines concernées. Cet objectif constitue l'objet même de la désignation d'un espace naturel en site Natura 2000. A ce titre, l'atteindre relève d'un niveau optimal de priorité.

Au sein de cet objectif global, des objectifs opérationnels sont définis au regard des enjeux identifiés :

*A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces*

*A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*

*A3 - Mise à jour des délimitations des zones écologiques*

*A4 - Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes*

*A5 - Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du domaine de Murtole*

**B - AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**, le but est de gérer et canaliser le flux touristique. Cet objectif répond au besoin d'encadrer la très forte fréquentation humaine susceptible de constituer une menace si aucune précaution n'est prise.

Au sein de cet objectif global, des objectifs opérationnels sont définis au regard des enjeux identifiés :

*B1 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina*

*B2 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Mucchju Biancu*

**C - SENSIBILISATION, INFORMATION ET EDUCATION DU PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES A NATURA 2000 ET/OU SPECIFIQUES AU SITE.**

Au sein de cet objectif global, des objectifs opérationnels sont définis au regard des enjeux identifiés :

*C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000*

*C2 - Sensibilisation des scolaires*

**D - ANIMATION ET MISE EN PLACE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS, ET EVALUATION DES ACTIONS.** Cet objectif correspond à la mise en œuvre du présent document d'objectifs.

Au sein de cet objectif global, des objectifs opérationnels sont définis au regard des enjeux identifiés :

*D1 - Mise en œuvre du document d'objectifs et animation du site Natura 2000*

*D2 - Suivi des activités de pleine nature*

Tableau XII. Articulation entre les enjeux et les objectifs

| Enjeu   | Objectifs de développement durable   | Objectifs opérationnels  |
|---|--|--|
| <b>Renforcement des mesures de restauration des habitats dunaires de la plage d'Erbaghju et suivi de la dynamique de restauration</b>   | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces   |
| <b>Gestion de la circulation des véhicules et du public sur le secteur de Muchju Biancu afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires et suivre leur dynamique de restauration</b>                         | B – Aménagement et gestion de l'accueil du public  | B2 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Mucchju Biancu                                 |
| <b>Veille sur l'absence de nouvelles dégradations des habitats dunaires</b>   | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces   |
|   | C - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site | C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000                                  |
|   | D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D2 - Suivi des activités de pleine nature  |
| <b>Restauration de la qualité écologique de la ripisylve sur la partie terminale de l'Ortolo, suivi de la dynamique de restauration et veille sur l'absence de nouvelles dégradations des ripisylves</b>          | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces   |
|   | D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D2 - Suivi des activités de pleine nature  |
| <b>Eradication, contrôle et surveillance des espèces invasives</b>  | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A4 - Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes                             |
| <b>Intégration de la conservation du site Natura 2000 dans les mesures de prévention et de lutte contre les incendies</b>   | D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D1 - Mise en œuvre du document d'objectifs et animation du site Natura 2000                          |
| <b>Ouverture des milieux et création de mosaïques d'habitats favorables à la tortue d'Hermann</b>   | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces   |
|   |  | A5 – Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du Domaine de Murtoli |
| <b>Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe, espèce d'intérêt communautaire pour laquelle les connaissances sont insuffisantes pour évaluer précisément les menaces et son état de conservation</b> | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces   |
| <b>Veille sur les habitats naturels et les populations faunistiques et floristiques, afin de prévenir les impacts sur la diversité biologique remarquable du site Natura 2000</b>                                 | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces   |
|   | C - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site | C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000                                  |

| Enjeu  | Objectifs de développement durable   | Objectifs opérationnels   |
|--|--|---|
|  | D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D2 - Suivi des activités de pleine nature   |
| <b>Amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles les connaissances sur leur répartition et effectif sur le site Natura 2000 sont lacunaires</b> | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces                                      |
| <b>Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du site</b>   | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A5 – Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du Domaine de Murtoli                                    |
| <b>Mobilisation, information et sensibilisation des acteurs et usagers du site Natura 2000</b>   | C - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site | C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000   |
|  |  | C2-Sensibilisation des scolaires  |
| <b>Suivi des diverses activités humaines et gestion de la forte fréquentation touristique</b>  | D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D2 - Suivi des activités de pleine nature   |
|  | B – Aménagement et gestion de l'accueil du public  | B1 – Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina<br>B2 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Mucchju Biancu |
| <b>Mise en cohérence les périmètres des zonages environnementaux</b>   | A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A3 - Mise à jour des délimitations des zonages écologiques  |

---

### ***3 DEFINITION DES MESURES DE GESTION***

#### ***3.1 OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION DU SITE NATURA 2000***

Ci-après :

- Tableau XIII. Objectifs et mesures de gestion du site Natura 2000
- Fiches-action

Tableau XIII. Objectifs et mesures de gestion du site Natura 2000

| Objectifs de développement durable   | Objectifs opérationnels  | Mesures | Priorité  |   |
|--|--|---------|---|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables | A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces   | A1-1    | Installer des aménagements dunaires complémentaires sur le site d'Erbaghju afin de renforcer la restauration des habitats dunaires dégradés   | 1 |
|  |  | A1-2    | Restaurer le couvert végétal sur les rives de l'Ortolo (partie aval) et protéger les rives contre l'érosion   | 2 |
|  |  | A1-3    | Poursuivre la protection et la restauration des habitats dunaires   | 2 |
|  | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces | A2-1    | Améliorer les connaissances sur la tortue d'Hermann   | 2 |
|  |  | A2-2    | Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe et veiller à leur conservation   | 2 |
|  |  | A2-3    | Compléter les connaissances sur la répartition des discoglosses sardes et corses et veiller à la conservation des habitats aquatiques où ils sont présents  | 3 |
|  |  | A2-4    | Compléter les connaissances sur la répartition du phyllodactyle d'Europe et veiller à la conservation des habitats rupestres où il est présent  | 3 |
|  |  | A2-5    | Réaliser un inventaire des lépidoptères d'intérêt communautaire et veiller à la conservation des stations de reproduction où ils sont présents  | 3 |
|  |  | A2-6    | Compléter les connaissances sur les espèces animales et végétales remarquables (autre que d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces protégées, menacées, rares, endémiques, etc.) et veiller à la conservation des habitats et stations où elles sont présentes | 3 |
|  |  | A2-7    | Etat des lieux et (si nécessaire) coupe des ligneux en faveur d'une réouverture des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)»   | 1 |
|  | A3 - Mise à jour des délimitations des zonages écologiques   | A3-1    | Actualiser la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu-Bocca di Roccapina -Punta di Balconi-Punta di Valanincu » afin d'intégrer l'ensemble des milieux naturels du vallon de Roccapina   | 2 |
|  |  | A3-2    | Modifier le périmètre du site Natura 2000 afin de supprimer l'enclave non classé en Natura 2000 présente sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella, d'une superficie d'environ 17,8 ha   | 2 |
|  | A4 - Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes                           | A4-1    | Surveiller et limiter (le cas échéant) les plantes invasives  | 1 |
|  | A5 – Intégration de la préservation de la  | A5-1    | Réaliser un diagnostic agricole et pastoral qui intègre la préservation de la biodiversité  | 3 |
|  |  | A5-2    | Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts favorables à la faune et à la flore   | 3 |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Objectifs de développement durable   | Objectifs opérationnels   | Mesures | Priorité   |   |
|--|---|---------|--|---|
|  | biodiversité aux activités agricoles du Domaine de Murtoli                  | A5-3    | Mettre en place des pratiques agricoles favorables à la préservation des sites de pontes de la cistude d'Europe  | 2 |
|  |   | A5-4    | Expérimenter l'utilisation de semences (graminées fourragères) naturelles corses dans les pratiques agricoles  | 3 |
| B – Aménagement et gestion de l'accueil du public  | B1 – Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina             | B1-1    | Canaliser l'accueil des véhicules sur une unique aire de stationnements à tiroirs au niveau de l'ancien camping et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée  | 3 |
|  |   | B1-2    | Renaturer l'ancien camping   | 3 |
|  |   | B1-3    | Aménager l'accueil du public à bocca di Coralli par la création d'un petit stationnement et installation d'une signalétique  | 3 |
|  |   | B1-4    | Aménager au « petit col » une aire de stationnement en accompagnement de l'aménagement d'un chemin pédestre d'accès au rivage de Roccapina   | 3 |
|  |   | B1-5    | Aménager un réseau de sentiers cohérent et sécurisé pour découvrir le site et cicatiser la piste qui part de la plage de Roccapina et longe le littoral vers l'est   | 3 |
|  | B2 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Mucchju Biancu        | B2-1    | Canaliser et modifier la circulation du public sur le site de Muchju Biancu  | 2 |
| C - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site | C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000         | C1-1    | Réaliser différents supports de communication et de sensibilisation (signalétiques, plaquettes, applications mobile, sites web, etc.) à destination des différents usagers du site (public, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.) | 2 |
|  |   | C1-2    | Mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine naturel à la Casa di Roccapina   | 2 |
|  | C2-Sensibilisation des scolaires  | C2-1    | Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement auprès des scolaires avec pour support le site Natura 2000  | 2 |
| D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D1 - Mise en œuvre du document d'objectifs et animation du site Natura 2000 | D1-1    | Favoriser la mise en œuvre des mesures du DOCOB par une animation du site Natura 2000  | 1 |
|  |   | D1-2    | Contribution et collaboration de l'animateur du site Natura 2000 sur les autres politiques publiques et sur l'évaluation des incidences Natura 2000 de documents de planification, programmes, projets ou activités                                  | 1 |
|  | D2 - Suivi des activités de pleine nature                                   | D2-1    | Suivre les activités de pleine nature  | 3 |

### 3.2 FICHES-ACTION

Ci-après les fiches-action qui décrivent le contexte et les modalités de mise en œuvre.

Au préalable, quelques définitions ci-dessous :

Maitrise d'ouvrage : Personne morale (exemples : une institution publique telle que la DREAL, la DDTM ou une collectivité territoriale, une association, une société privée) ou physique (exemples : un propriétaire, un agriculteur) qui initie et porte la mesure.

Maitrise d'œuvre : Structure qui assure la mise en œuvre des opérations pour réaliser la mesure, il applique sur le terrain les modalités de mise en œuvre de la mesure.

Contrats Natura 2000 : Un contrat Natura 2000 est un contrat passé entre l'État (Préfet) et le propriétaire, volontaire, d'une parcelle à la fois incluse dans un site Natura 2000 et concernée par une ou plusieurs mesures de gestion proposées par le document d'objectifs du site (DOCOB). Conformément aux orientations inscrites dans le DOCOB, le contrat définit les engagements en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire que doit respecter la personne signataire. Il précise également la nature et les modalités des aides financières ou matérielles que le bénéficiaire touche en contrepartie. En cas d'inexécution des

engagements souscrits, les aides font l'objet d'un remboursement.

Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAEC) : Dans le domaine agricole productif, la MAEC est un contrat volontaire signé entre l'exploitant agricole dont l'exploitation est localisée sur un site Natura 2000 et l'État/la région Corse, qui l'engage pour une durée de 5 ans. Les MAEC incitent à la mise en œuvre de techniques et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement afin de protéger la biodiversité et de préserver la qualité de l'eau. Ciblées en priorité sur les sites Natura 2000, elles deviennent un outil privilégié de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. La mise en place des MAEC génère parfois certaines contraintes qui peuvent avoir une répercussion financière pour l'exploitant. C'est pourquoi, une rémunération annuelle par hectare engagé est mise en place en contrepartie, calculée au préalable dans un cahier des charges, proportionnellement au surcoût engendré par l'adaptation des pratiques agricoles.

### 3.3 LOCALISATION DES MESURES DE GESTION

**Tableau XIV. Localisation des mesures**

| Mesures |   | Localisation  |
|---------|---|---|
| A1-1    | Installer des aménagements dunaires complémentaires sur le site d'Erbaghju afin de renforcer la restauration des habitats dunaires dégradés   | Partie nord de la plage et des dunes d'Erbaghju                   |
| A1-2    | Restaurer le couvert végétal sur les rives de l'Ortolo (partie aval) et protéger les rives contre l'érosion   | Partie aval de l'Ortolo, dans la plaine de Murtoli                |
| A1-3    | Poursuivre la protection et la restauration des habitats dunaires   | Plage et dunes de Erbaghju, Roccapina, Mucchju Biancu et Fornellu |
| A2-1    | Favoriser le maintien et la création d'espaces semi-ouverts favorables à la tortue d'Hermann  | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A2-2    | Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe et veiller à leur conservation   | Embouchures de l'Ortolo et de du Vangone                          |
| A2-3    | Compléter les connaissances sur la répartition des discoglosses sardes et corses et veiller à la conservation des habitats aquatiques où ils sont présents  | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A2-4    | Compléter les connaissances sur la répartition du phyllodactyle d'Europe et veiller à la conservation des habitats rupestres où il est présent  | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A2-5    | Réaliser un inventaire des lépidoptères d'intérêt communautaire et veiller à la conservation des stations de reproduction où ils sont présents  | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A2-6    | Compléter les connaissances sur les espèces animales et végétales remarquables (autre que d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces protégées, menacées, rares, endémiques, etc.) et veiller à la conservation des habitats et stations où elles sont présentes | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A2-7    | Etat des lieux et (si nécessaire) coupe des ligneux en faveur d'une réouverture des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)»   | Erbaghju, Roccapina, Mucchju Biancu et Fornellu                   |
| A3-1    | Actualiser la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu-Bocca di Roccapina -Punta di Balconi-Punta di Valanincu » afin d'intégrer l'ensemble des milieux naturels du vallon de Roccapina   | Vallon de Vangone sur le secteur de Roccapina                     |
| A3-2    | Modifier le périmètre du site Natura 2000 afin de supprimer l'enclave non classé en Natura 2000 présente sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella, d'une superficie d'environ 17,8 ha   | Lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju              |
| A4-1    | Surveiller et limiter (le cas échéant et si possible) les plantes invasives   | Ensemble du périmètre Natura 2000                                 |
| A5-1    | Réaliser un diagnostic agricole et pastoral qui intègre la préservation de la biodiversité  | Murtoli   |
| A5-2    | Développer et maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts favorables à la faune et à la flore   | Murtoli   |
| A5-3    | Mettre en place des pratiques agricoles favorables à la préservation des sites de pontes de la cistude d'Europe   | Secteurs cultivés de Murtoli                                      |
| A5-4    | Expérimenter l'utilisation de semences (graminées fourragères) naturelles corses dans les pratiques agricoles   | Murtoli   |

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina – Ortolo

| Mesures |  | Localisation                      |
|---------|--|-----------------------------------|
| B1-1    | Canaliser l'accueil des véhicules sur une unique aire de stationnements à tiroirs au niveau de l'ancien camping et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée  | Roccapina                         |
| B1-2    | Renaturer l'ancien camping   | Ancien camping à Roccapina        |
| B1-3    | Aménager l'accueil du public à bocca di Coralli par la création d'un petit stationnement et installation d'une signalétique  | Roccapina à bocca di Coralli      |
| B1-4    | Aménager une aire de stationnement en accompagnement de l'aménagement d'un chemin pédestre d'accès au rivage de Roccapina au « petit col »   | Roccapina au « petit col »        |
| B1-5    | Aménager un réseau de sentiers cohérent et sécurisé pour découvrir le site   | Roccapina                         |
| B2-1    | Canaliser et modifier la circulation du public sur le site de Muchju Biancu  | Muchju Biancu                     |
| C1-1    | Réaliser différents supports de communication et de sensibilisation (signalétiques, plaquettes, applications mobile, sites web, etc.) à destination des différents usagers du site (public, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.) | Ensemble du périmètre Natura 2000 |
| C1-2    | Mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine naturel à la Casa di Roccapina   | Casa di Roccapina                 |
| C2-1    | Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement auprès des scolaires avec pour support le site Natura 2000  | Ensemble du périmètre Natura 2000 |
| D1-1    | Favoriser la mise en œuvre des mesures du DOCOB par une animation du site Natura 2000  | Ensemble du périmètre Natura 2000 |
| D1-2    | Contribution et collaboration de l'animateur du site Natura 2000 sur les autres politiques publiques et sur l'évaluation des incidences Natura 2000 de documents de planification, programmes, projets ou activités                                  | Ensemble du périmètre Natura 2000 |
| D2-1    | Suivre les activités de pleine nature  | Ensemble du périmètre Natura 2000 |

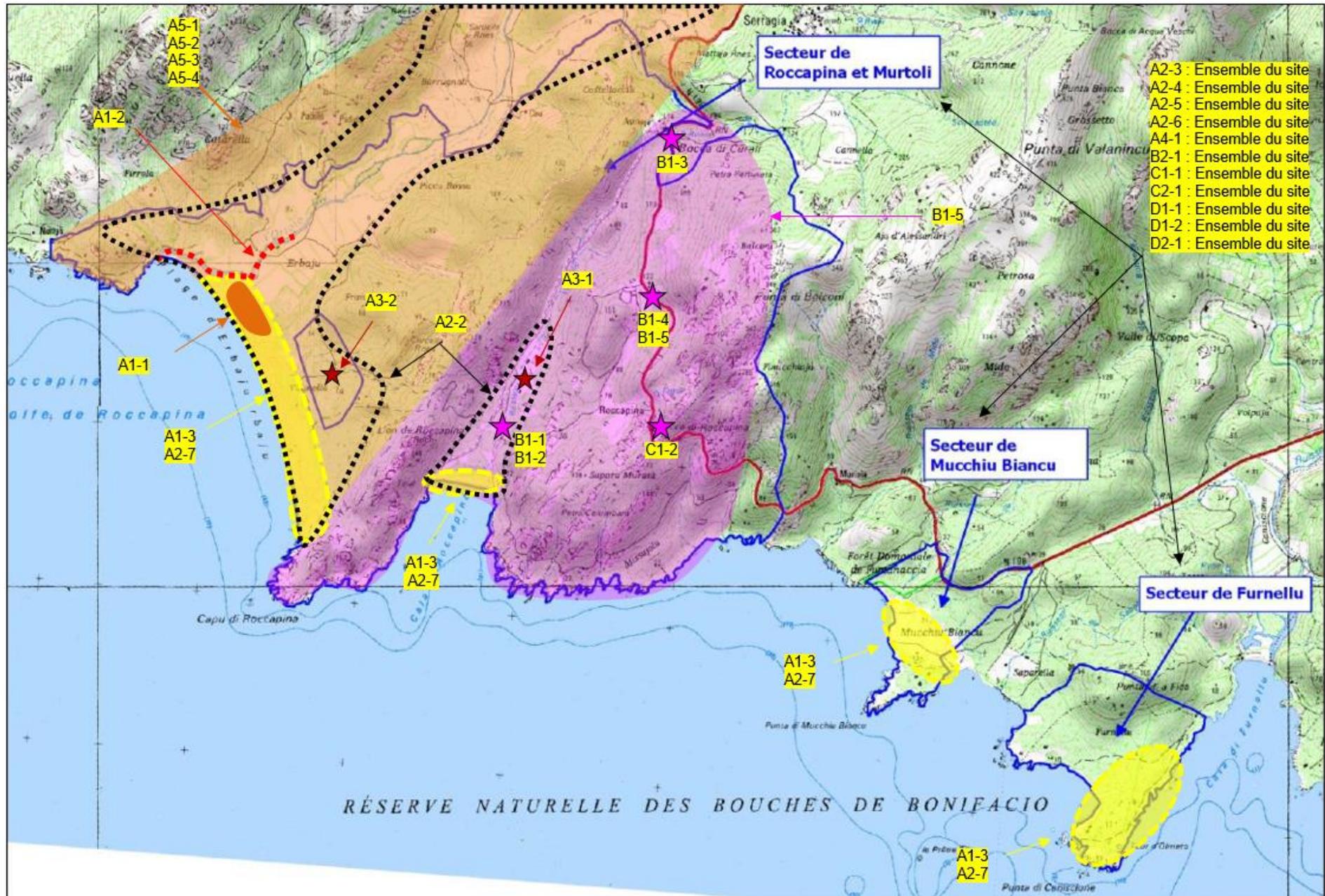
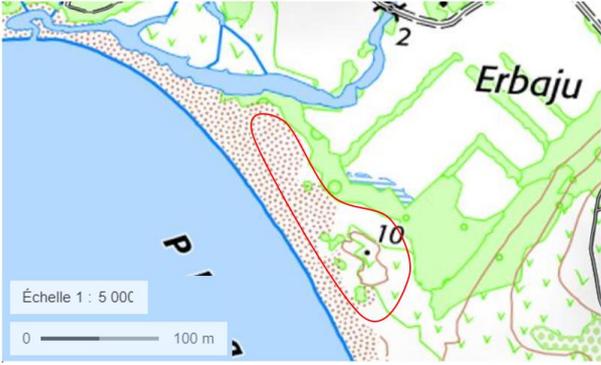


Figure 2. Carte de localisation des mesures

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -  
 CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE  
 ET/OU REMARQUABLES**

**Objectif opérationnel - A1**      **Gestion et restauration des habitats et des espèces**  
**Mesure de gestion - A1-1**      **Installer des aménagements dunaires complémentaires sur le site d'Erbaghju afin de renforcer la restauration des habitats dunaires dégradés**      **Priorité 1**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Sur la plage d'Erbaghju, suite au prélèvement illégal de sable de 2013 qui a détruit une partie de l'habitat dunaire, et après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place en 2017. Le milieu se reconstitue mais l'état de conservation reste dégradé. En outre, il existe un phénomène d'érosion globale de la dune littorale à <i>Juniperus</i> sp. lors de tempêtes qui accentue les dégradations du prélèvement de 2013.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Dunes blanches de la Méditerranée (2120)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Assurer une restauration optimale des habitats dunaires dégradés sur le site d'Erbaghju  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ajouter des fascines orientées et localisées de manière à accroître l'accumulation de sable et ainsi combler les zones encore déficitaires en sable ;</li> <li>• installer des ganivelles et/ou fascines au niveau du front d'érosion à la base des genévriers affectés par le phénomène qui met parfois à nu une partie du système racinaire menaçant la survie des genévriers ;</li> <li>• doubler la clôture installée sur le haut de plage par de la ganivelles (et/ou des fascines) afin de favoriser la formation d'un ourlet dunaire régulier, et ainsi limiter l'érosion notamment de la mer par météorologie tempétueuse et augmenter la restauration des habitats dunaires</li> </ul> <p>Enfin la mise en œuvre de l'action 2 de la Mesure A2-1 « Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration » permettra de suivre l'évolution de la restauration des habitats et l'efficacité des aménagements complémentaires.</p> <p><u>Localisation</u> : Plage et dunes d'Erbaghju, au sud-est de l'embouchure de l'Ortolo</p>  |
| Maitrise d'ouvrage   | Propriétaire   |
| Maitrise d'œuvre   | Bureau d'études, CBNC  |

|                       |  |  |  |  |  |
|-----------------------|--|--|--|--|--|
| Financement           | Contrat Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :<br>→ Mesure « Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage »  |  |  |  |  |
| Montant de la dépense | 100 000 € HT   |  |  |  |  |
| Evaluation            | <u>Indicateurs de suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de localisation des aménagements complémentaires</li> <li>• Localisation, orientation et linéaires de ganivelles et fascines ajoutées</li> <li>• Hauteurs de sable accumulé au niveau des fascines</li> <li>• Nombre de genévriers affectés par l'érosion et taux de survie des genévriers mesurés régulièrement (au moins tous les 2 ans)</li> <li>• Cartographies et délimitations régulières (au moins tous les 2 ans) des habitats dunaires</li> </ul> <u>Points de contrôles :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités</li> <li>• Réunions de chantier</li> <li>• Réunion de rendu des travaux de génie écologique</li> </ul> |  |  |  |  |

|            |         |           |           |           |           |
|------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Echéancier | Année N | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
|------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

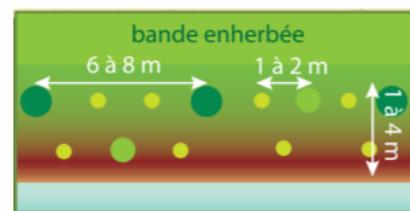
**Objectif opérationnel – A1**      **Gestion et restauration des habitats et des espèces**  
**Mesure de gestion – A1-2**      **Restaurer le couvert végétal sur les rives de l'Ortolo (partie aval) et protéger les rives contre l'érosion**      **Priorité 2**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | L'Ortolo est bordé sur ses deux rives d'un boisement alluvial (« Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse - 92A0-4 ») en continu plus ou moins étroit, à l'exception de la partie terminale où le linéaire boisé est très morcelé voire quasi absent réduit à quelques arbres (aulne, tamaris, saule...).   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) (1321)</li> <li>• Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>) (1310)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) (1196)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> <li>• Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) (1308)</li> <li>• Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) (1303)</li> <li>• Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>) (1316)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Restaurer le couvert végétal sur les rives de l'Ortolo et protéger les rives contre l'érosion  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser un état des lieux de la végétation rivulaire sur la partie aval de l'Ortolo,</li> <li>• définir les besoins de gestion et les mettre en œuvre : préparation du sol, plantation de saules et aulnes, transplantation de joncs, limitation de l'accès des vaches aux rives, suivi.</li> </ul> <p><u>1/ Plantations :</u></p> <p>La plantation permet de restaurer une ripisylve diversifiée et fonctionnelle en quelques années. Elle constitue une méthode rapide, simple et assez peu onéreuse pour reboiser les berges, notamment comme ici, quand les linéaires sont petits.</p> <p><i>Essences et techniques :</i></p> <p>Dans le cas présent, des plantations d'aulnes et de saules s'effectueront sur les zones où les berges sont érodées et le sol à nu ou bien quand seule une strate herbacée est présente. Les plantations sont à réaliser dès le bas de berge pour assurer leurs rôles par rapport au cours d'eau.</p> <p>On optera donc pour une plantation mélangée de saules et d'aulnes, complétée avec des joncs, afin de favoriser dès les premières années un couvert (protection contre l'érosion) et une diversité d'espèces et de strates. En parallèle, la régénération naturelle sera favorisée afin de compléter la diversité des strates arbustives et herbacées.</p> <p>Le saule et l'aulne se prête à la technique du bouturage. Cette technique est adaptée pour revégétaliser les bords de cours d'eau. Pour cela, des boutures sont à récupérer sur des plants présents non loin sur les rives de l'Ortolo. En</p> |

complément, de la transplantation de joncs présents à proximité pourra être effectuée sur le milieu et le haut de berge. cette technique semble fonctionner d'après un retour d'expérience positif.

#### *Ecartements entre les plants :*

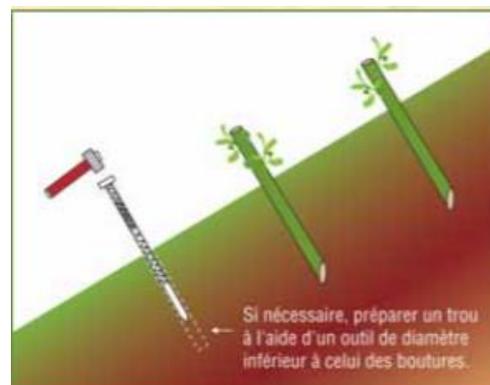
Les écartements entre les plants dépendent de l'emprise, des essences et des objectifs du boisement rivulaire. Dans le cas présent, en bordure de pâture et avec un boisement rivulaire en amont qui est relativement étroit, les plantations pourront être réalisées sur deux rangées. L'installation d'un plant de saule tous les mètres est adaptés, sinon, des écartements de 2 à 4 m suffisent. Pour les aulnes, arbres de haut jet, la distance recommandée entre deux arbres est de 6 à 10 m. Il sera nécessaire d'installer les plants avec des écartements variables afin d'améliorer l'intégration paysagère du boisement rivulaire.



#### *Installation des boutures :*

Si la berge érodée forme des microfalaises, un talutage manuel pourra être réalisée avant les plantations.

Pour l'installation des boutures, sur terrain meuble, tailler la bouture en biseau et l'enfoncer directement dans le sol ; sur terrain dur, réaliser d'abord un trou au moyen d'un outil d'un diamètre légèrement inférieur à celui



des boutures. La bouture est ensuite enfoncée au 3/4 de sa longueur, ou autant que possible pour les boutures supérieures à 1m. La polarité de la bouture doit être respectée (bourgeons dirigés vers le haut). Un éventuel repérage par des jalons la première année peut être utile pour faciliter les entretiens ultérieurs.

#### *Périodes favorables :*

Les deux périodes favorables à la réalisation des plantations forestières sont situées : entre la mi-novembre et début décembre, et de la mi-février à début avril (en cas de démarrage tardif de la végétation).

#### 2/ Limitation de l'accès des vaches aux rives :

Un dispositif de cloture des zones plantées ou bien de protection individuelle des plants devra être installé afin de protéger contre la faune (vaches, sangliers ...) les jeunes plants, ainsi que la régénération naturelle. Au bout de quelques années (3 ans généralement, mais à déterminer au cours du suivi) ce dispositif pourra être enlevé.

#### 3/ Suivi :

Un aménagement végétal est vivant et évolutif, il fait nécessairement appel à un suivi régulier durant les premières années pour assurer une bonne installation (regarnissage, lutte contre les espèces indésirables à caractère envahissant, arrosage si besoin, protection contre le bétail, etc.). Par la suite, la gestion consistera par contre en un simple suivi de la végétation, au même titre que celle naturellement installée sur le cours d'eau.

Localisation : Cours d'eau de l'Ortolo (partie aval).



|                       |   |           |           |           |           |           |
|-----------------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maitrise d'ouvrage    | Propriétaire foncier.   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | Bureau d'études, entreprise de travaux en génie écologique.   |           |           |           |           |           |
| Financement           | Contrat Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :<br>→ Mesure « Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles »<br>→ Mesure « Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive »  |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | 30 000 € HT   |           |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre total de plants de saules et d'aulnes</li><li>• Nombre total de plants de joncs transplantés</li><li>• Nombre de plants de saules, d'aulnes et de joncs vivant à l'année n+1, n+3 et n+5</li><li>• Nombre et localisation des accès des vaches aux rives.</li></ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports annuels d'activités.</li></ul> |           |           |           |           |           |
| Echéancier            | <table border="1"><tr><td>Année N</td><td>Année N+1</td><td>Année N+2</td><td>Année N+3</td><td>Année N+4</td></tr></table>   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N               | Année N+1   | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -  
CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE  
ET/OU REMARQUABLES**

**Objectif opérationnel – A1      Gestion et restauration des habitats et des espèces**  
**Mesure de gestion – A1-3      Poursuivre la protection et la restauration des habitats dunaires**      Priorité 2

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | <p>Les habitats dunaires sont des milieux très fragiles et soumis à différentes menaces (piétinement, érosion, prélèvement de sable, etc.) susceptibles de les impacter et qui sont présentes sur le site Natura 2000.</p> <p>Sur la plage d'Erbaghju, un prélèvement illégal de sable a détruit une partie de l'habitat dunaire en 2013. Après condamnation en 2017, un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat a été mis en protection et une opération de restauration a été mise en œuvre. Le milieu se reconstitue mais l'état de conservation reste dégradé.</p> <p>Les dunes de Roccapina avaient également subi des dégradations importantes il y a de nombreuses années et grâce à des opérations de protection et de restauration, ces habitats ont été réhabilités.</p> <p>Sur le reste de la plage d'Erbaghju, ainsi que sur les sites de Roccapina, Mucchju Biancu et de Fornellu, les habitats dunaires présentent actuellement un bon état écologique.</p>  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Dunes blanches de la Méditerranée (2120)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | <p>Objectif 1 : Eviter l'émergence de nouvelles dégradations et menaces sur les habitats dunaires du site Natura 2000.</p> <p>Objectif 2 : Suivre l'évolution des habitats dunaires et évaluer leur état de conservation suite aux opérations de restauration sur la plage d'Erbaghju.</p> <p>Objectif 3 : Disposer d'un diagnostic précis de la qualité et de l'état de conservation des Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250) sur l'ensemble du site Natura 2000.</p>   |
| Description et localisation de l'action                      | <p><b>Action 1 : Réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats dunaires</b></p> <p>La mesure consiste à réaliser une veille environnementale sur les habitats dunaires afin d'identifier l'émergence d'une menace ou d'une dégradation. Cette veille doit être constante et régulière afin que les services et acteurs compétents puissent intervenir afin de définir les actions adéquates pour préserver la conservation des habitats.</p> <p><u>Localisation</u> : Habitats dunaires d'Erbaghju (partie non dégradée), de Roccapina, de Mucchju Biancu et de Fornellu.</p> <p><b>Action 2 : Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration, et plus spécifiquement sur les « Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250) » :</b></p> <p>En complément de la simple surveillance des habitats, il est nécessaire de mesurer et suivre des indicateurs biologiques et écologiques des habitats dunaires dégradés ou les plus sensibles.</p> <p>Ainsi, la présente opération consiste à relever différents indicateurs de l'état de conservation des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont subi une dégradation et des opérations de restauration. La liste des indicateurs mesurés sera a minima :</p> |

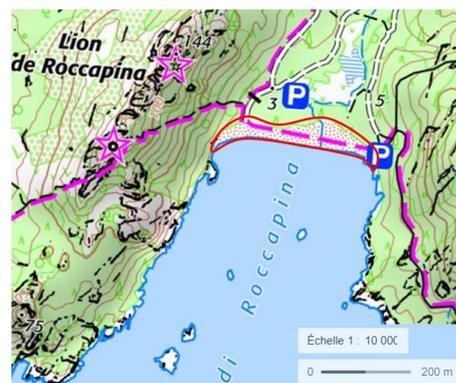
- surfaces des habitats (cartographie),
- cortèges phytosociologiques,
- recouvrement total de la strate herbacée,
- degré d'érosion,
- menaces

Un suivi spécifique sera réalisé sur l'habitat naturel « Dunes littorales à *Juniperus* sp. (2250). Ce suivi consistera à relever différents indicateurs de la qualité et de l'état de conservation des Dunes littorales à *Juniperus* sp. (2250) d'Erbaghju, de Roccapina et de Mucchju Biancu. La liste des indicateurs complémentaires mesurés sera a minima :

- âges des genévriers,
- état sanitaire des genévriers,
- nombres/densité de jeunes pousses,
- niveaux de régénération.

Ce suivi devra s'inscrire sur le long terme, jusqu'au retour à un A = Valeur bonne (état de conservation bon) ou proche.

Localisation : Dunes d'Erbaghju, de Roccapina et de Mucchju Biancu.



Maitrise d'ouvrage

- Animateur qui peut se faire conseiller par le CBNC du point de vue méthodologique et faire réaliser le suivi par un expert botanique si pas compétent techniquement.

Maitrise d'œuvre

- Action 1** : Réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats dunaires :
- Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), AFB, DREAL, DDTM

|                       | <p><b>Action 2</b> : Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration, et plus spécifiquement sur les « Dunes littorales à Juniperus sp. (2250) » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CBNC ; Bureau d'études</li> </ul>  |           |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | <p><b>Action 1</b> : Réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats dunaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance/animation du site et/ou de la police environnementale (actions de police non finançables → régalién)</li> </ul> <p><b>Action 2</b> : Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat (DREAL, DDTM) et CdC (OEC-CBNC)</li> </ul>  |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | <p><b>Action 1</b> : Réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats dunaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance/animation du site et/ou de la police environnementale</li> </ul> <p><b>Action 2</b> Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 000 – 7 500 € HT pour les 5 premières années de mise en œuvre</li> </ul>  |           |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p><b>Action 1</b> : Réaliser une veille sur l'état de conservation des habitats dunaires :</p> <p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inspection des sites</li> <li>• Nombre d'acte de sensibilisation auprès des usagers</li> </ul> <p><u>Points de contrôles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités</li> </ul> <p><b>Action 2</b> : Réaliser un suivi des habitats dunaires d'Erbaghju qui ont fait l'œuvre de dégradations et d'opérations de restauration, et plus spécifiquement sur les « Dunes littorales à Juniperus sp. (2250) » :</p> <p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de suivis et des mesures</li> <li>• Valeurs des indicateurs de l'état de conservation des habitats dunaires mesurés</li> </ul> <p><u>Points de contrôles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités</li> </ul> |           |           |           |           |           |
| Echéancier            | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année N</th> <th>Année N+1</th> <th>Année N+2</th> <th>Année N+3</th> <th>Année N+4</th> </tr> </thead> </table>   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N               | Année N+1  | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D' INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A2**      **Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces**

**Mesure de gestion – A2-1**      **Améliorer les connaissances sur la tortue d'hermann**

**En lien avec le Plan National d'Action Tortue d'Hermann ; en lien avec la mesure A5-2**

Priorité 2

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | La tortue d'Hermann est présente sur le site Natura 2000. Les densités de tortues sur le site sont faibles. L'habitat est trop homogène et trop fermé, les mosaïques de milieux favorables à l'espèce sont absentes.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Améliorer les connaissances sur l'espèce et sur la qualité de son habitat.  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser un recensement des tortues d'hermann (application de la méthodologie des quadrats de 5ha avec 3 passages d'1h entre le 15/04 et le 15/06)</li> <li>2. Evaluer la qualité de l'habitat sur les secteurs où la présence de l'espèce est identifiée.</li> <li>3. Si nécessaire, réaliser des ouvertures du milieu comme prévu au Plan National d'Actions.</li> </ol> <p>En complément, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation de la tortue d'Hermann et de ses habitats.</p> <p>NB. Les éventuelles opérations d'ouverture du milieu ne devront pas aller à l'encontre de l'état de conservation des habitats naturels patrimoniaux (cas en particulier des matorrals à <i>Juniperus</i> [5210])</p> <p><u>Localisation</u> : Ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Propriétaires ; agriculteurs ; gestionnaires.   |
| Maitrise d'œuvre   | Propriétaire(s), agriculteur(s), gestionnaires.<br>L'animateur du site Natura 2000 ou un bureau d'études naturalistes pour le suivi et le recensement des tortues d'Hermann, ainsi que la veille que sur la conservation de la tortue d'Hermann et de ses habitats.   |
| Financement  | Contrat Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :<br>→ Mesure « Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage »  |
| Montant de la dépense  | Eventuels travaux d'ouverture des milieux : variable selon les surfaces concernées.<br>Recensement des tortues d'Hermann : 20 000 € HT.<br>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.  |
| Evaluation   | Indicateurs de suivi :<br>• Nombre et localisation des quadrats de recensement des tortues d'Hermann  |

- Résultats des recensements des quadrats (densité de tortues, sex-ratio, etc.)
  - Carte des milieux ouverts
  - Surface des milieux ouverts
  - Dates de prospections de la veille écologique sur la conservation de la tortue d'Hermann et de ses habitats
- Points de contrôles :
- Rapports annuels d'activités

Echéancier

Année N

Année N+1

Année N+2

Année N+3

Année N+4

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A2**      **Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces**

**Mesure de gestion – A2-2**      **Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe et veiller à leur conservation**      Priorité 2

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | La présence de la cistude d'Europe est avérée dans les zones humides de Roccapina (embouchures du ruisseau de Vangone) et de l'Ortolo. Par contre, aucune donnée sur la localisation des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe sur le site Natura 2000 n'est connue.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prés-salés méditerranéens (1410)</li> <li>• Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Connaitre la répartition des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe, identifier les menaces et définir les mesures de protection  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste en un premier lieu à réaliser les expertises naturalistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe. Noter les spécimens observés, le statut biologique, le stade biologique (adultes, juvéniles, œufs), géoréférencer les observations etc. Noter toutes les espèces observées au cours des prospections.</li> <li>• Décrire les habitats des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe découverts et identifier les facteurs de menaces.</li> <li>• Réaliser la carte de répartition de la cistude d'Europe et de ses habitats (sites d'activités aquatiques, de ponte et d'hivernage).</li> <li>• Définir d'éventuelles mesures de conservation de la cistude d'Europe et de ses habitats (sites d'activités aquatiques, de ponte et d'hivernage), au regard des menaces identifiées.</li> </ul> <p>En complément de ces expertises naturalistes, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation de la cistude d'Europe et de ses habitats (sites d'activités aquatiques, de ponte et d'hivernage).</p> <p><u>Localisation</u> : Les habitats humides et aquatiques, et les habitats terrestres alentours sur l'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur.  |
| Maitrise d'œuvre   | <p>Expertise naturaliste : Bureau d'études naturalistes.</p> <p>Veille écologique : Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), AFB, DREAL, DDTM.</p>   |
| Financement  | <p>Expertises naturalistes : non éligibles à contrat natura 2000, financement à définir (potentiellement Etat et CdC).</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>   |



## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

|                                   |   |            |
|-----------------------------------|---|------------|
| <b>Objectif opérationnel – A2</b> | <b>Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces</b>  |            |
| <b>Mesure de gestion – A2-3</b>   | <b>Compléter les connaissances sur la répartition des discoglosses sardes et corses et veiller à la conservation des habitats aquatiques où ils sont présents</b> | Priorité 3 |

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le recensement des discoglosses sardes et corses sur le site Natura 2000 est lacunaire, seules quelques localités d'observation sont enregistrées.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prés-salés méditerranéens (1410)</li> <li>• Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) (1196)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Connaitre la répartition des espèces et de leurs habitats, identifier les menaces et définir les mesures de protection   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste en un premier lieu à réaliser les expertises naturalistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un recensement des discoglosses sardes et corses. Noter les espèces observées, le statut biologique (reproduction, migration, hivernage), le stade biologique (adulte, imago, têtards, pontes), géoréférencer les observations etc. Inventorier dans le même temps les autres espèces d'amphibiens. Et noter toutes les espèces observées au cours des prospections.</li> <li>• Décrire les habitats où les discoglosses sardes et corses ont été observés et identifier les facteurs de menaces.</li> <li>• Réaliser la carte de répartition des discoglosses sardes et corses (et des autres espèces observées) et de leurs habitats.</li> <li>• Définir d'éventuelles mesures de conservation des espèces et de leurs habitats, au regard des menaces identifiées.</li> </ul> <p>En complément de ces expertises naturalistes, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation des espèces et de leurs habitats.</p> <p><u>Localisation</u> : les habitats humides et aquatiques, et les habitats terrestres alentours sur l'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur  |
| Maitrise d'œuvre   | <p>Expertise naturaliste : Bureau d'études naturalistes.</p> <p>Veille écologique : Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), AFB, DREAL, DDTM.</p>  |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | <p>Expertises naturalistes : non éligibles à contrat natura 2000, financement à définir (potentiellement Etat et CdC)</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | <p>Expertise naturaliste : 3 500 – 6 000 € HT.</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>  |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et localisation des zones de prospection</li> <li>• Nombre et localisation des stations de des discoglosses sardes et corses recensées</li> <li>• Nombre et localisation des menaces identifiées conservation des discoglosses sardes et corses</li> <li>• Nombre et localisation des mesures de conservation des discoglosses sardes et corses et de leurs habitats définies</li> <li>• Dates de prospections de la veille écologique sur la conservation des discoglosses sardes et corses et de leurs habitats</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A2**      **Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces**

**Mesure de gestion – A2-4**      **Compléter les connaissances sur la répartition du phyllodactyle d'Europe et veiller à la conservation des habitats rupestres où il est présent**      **Priorité 3**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le recensement des phyllodactyles d'Europe sur le site Natura 2000 est lacunaire, une seule localité d'observation est enregistrée.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>) (1229)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Connaitre la répartition des espèces et de leurs habitats, identifier les menaces et définir les mesures de protection   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste en un premier lieu à réaliser les expertises naturalistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un recensement des phyllodactyles d'Europe. Noter les spécimens observés, le statut biologique, le stade biologique (adultes, juvéniles, œufs), géoréférencer les observations etc. Inventorier dans le même temps les autres espèces de geckos. Et noter toutes les espèces observées au cours des prospections.</li> <li>• Décrire les habitats où les phyllodactyles d'Europe ont été observés et identifier les facteurs de menaces.</li> <li>• Réaliser la carte de répartition des phyllodactyles d'Europe (et des autres espèces observées) et de leurs habitats.</li> <li>• Définir d'éventuelles mesures de conservation du phyllodactyle et de ses habitats, au regard des menaces identifiées.</li> </ul> <p>En complément de ces expertises naturalistes, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation du phyllodactyle d'Europe et de ses habitats.</p> <p><u>Localisation</u> : Les habitats rupestres sur l'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur  |
| Maitrise d'œuvre   | <p>Expertise naturaliste : Bureau d'études naturalistes.</p> <p>Veille écologique : Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), ONF, AFB, DREAL, DDTM.</p>   |
| Financement  | <p>Expertises naturalistes : non éligibles à contrat natura 2000, financement à définir (Etat et CdC).</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>  |
| Montant de la dépense  | <p>Expertise naturaliste : 2 100 - 3 500 € HT.</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>  |
| Evaluation   | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et localisation des zones de prospection</li> </ul>  |

- Nombre et localisation des stations de phyllodactyles recensés
- Nombre et localisation des menaces identifiées sur conservation du phyllodactyle et de ses habitats
- Nombre et localisation des mesures de conservation du phyllodactyle et de ses habitats définies
- Nombre de prospections de la veille écologique sur la conservation du phyllodactyle et de ses habitats

Points de contrôles :

- Rapports annuels d'activités

Echéancier

Année N

Année N+1

Année N+2

Année N+3

Année N+4

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A2**      **Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces**

**Mesure de gestion – A2-5**      **Réaliser un inventaire des lépidoptères d'intérêt communautaire et veiller à la conservation des stations de reproduction où ils sont présents**      **Priorité 3**

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | Le recensement des lépidoptères sur le site Natura 2000 est lacunaire, seule une observation du Porte queue de Corse – espèces d'intérêt communautaire – est signalé à Erbaghu.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>) (1055)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Connaitre la répartition des espèces et de leurs habitats, identifier les menaces et définir les mesures de protection.   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste en premier lieu à réaliser les expertises naturalistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un inventaire des lépidoptères d'intérêt communautaire et les stations de leurs plantes hôtes. Noter les espèces observées, le statut biologique (reproduction, migration, de passage), le stade biologique (imago, pontes, chenilles, chrysalides), géoréférencer les observations etc. Inventorier dans le même temps toutes les espèces de lépidoptères autres que d'intérêt communautaire et toutes les espèces d'insectes. Et noter toutes les espèces autres que l'entomofaune observées au cours des prospections.</li> <li>• Décrire les habitats où les lépidoptères ont été observés et identifier les facteurs de menaces.</li> <li>• Réaliser la carte de répartition des lépidoptères d'intérêt communautaire, de leurs plantes hôtes et de leurs habitats.</li> <li>• Définir et mettre en œuvre d'éventuelles mesures de conservation lépidoptères d'intérêt communautaire, de leurs plantes hôtes et de leurs habitats, au regard des menaces identifiées.</li> </ul> <p>En complément de ces expertises naturalistes, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation des espèces et de leurs habitats.</p> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur.  |
| Maitrise d'œuvre   | <p>Expertise naturaliste : Bureau d'études naturalistes.</p> <p>Veille écologique : Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), ONF, AFB, DREAL, DDTM.</p>  |

|                       |   |           |           |           |           |
|-----------------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | Expertises naturalistes : non éligibles à contrat natura 2000, financement à définir (Etat et CdC).<br>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.  |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | Expertise naturaliste : 5 000 – 10 000 € HT.<br>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.   |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre et localisation des zones de prospection</li><li>• Nombre et localisation des stations de lépidoptères recensées et de leurs habitats</li><li>• Nombre et localisation des menaces identifiées sur conservation des lépidoptères et de leurs habitats</li><li>• Nombre et localisation des mesures de conservation des lépidoptères et de leurs habitats définies</li><li>• Nombre de prospections de la veille écologique sur la conservation des lépidoptères et de leurs habitats</li></ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapports annuels d'activités</li></ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

|   |   |            |
|---|---|------------|
| <b>Objectif opérationnel – A2</b>   | <b>Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces</b>  |            |
| <b>Mesure de gestion – A2-6</b><br>En lien avec les mesures A2-1 jusqu'à A2-5 | <b>Compléter les connaissances sur les espèces animales et végétales remarquables autre que d'intérêt communautaire (c'est-à-dire les espèces protégées et/ou menacées) et veiller à la conservation des habitats et stations où elles sont présentes</b> | Priorité 3 |

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Bien que l'inventaire faunistique et floristique soit représentatif des enjeux écologiques et des habitats présents, l'inventaire n'est tout de même pas exhaustif. Des lacunes subsistent sur les zones et les périodes prospectées, ainsi que sur l'effort de prospection.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Végétations des laisses de mer (1210)</li> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Dunes blanches de la Méditerranée (2120)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> <li>• Prés-salés méditerranéens (1410)</li> <li>• Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> |
| Objectifs recherchés   | Améliorer les connaissances sur les espèces protégées selon les arrêtés ministériels et menacées selon les listes rouges afin d'identifier les menaces et définir les mesures de gestion   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste en premier lieu à réaliser les expertises naturalistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un complément d'inventaire des espèces animales (oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères dont chiroptères, insectes, mollusques, poissons) et végétales remarquables c'est-à-dire les espèces protégées et/ou menacées). Noter les espèces remarquables (ainsi que celles d'intérêt communautaire) observées, le statut biologique (reproduction, migration, de passage, hivernage), le stade biologique (adultes, juvéniles, immatures, imagos, pontes, chenilles, chrysalides), géoréférencer les observations, etc.</li> <li>• Réaliser la carte de répartition des espèces remarquables et de leurs habitats.</li> <li>• Identifier les facteurs de menaces sur les espèces remarquables et de leurs habitats.</li> </ul>   |

|                       |   |           |           |           |           |           |
|-----------------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir et mettre en œuvre d'éventuelles mesures de conservation des espèces remarquables et de leurs habitats, au regard des menaces identifiées.</li> </ul> <p>En complément de ces expertises naturalistes, la mesure consiste à mettre en œuvre une veille écologique sur la conservation des espèces et de leurs habitats.</p> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p>   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage    | Animateur.  |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | <p>Expertise naturaliste : Bureau d'études naturalistes.</p> <p>Veille écologique : Animateur du site Natura 2000, CELRL, CdC (gardes littoraux ; agents de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), ONF, AFB, DREAL, DDTM.</p>  |           |           |           |           |           |
| Financement           | <p>Expertises naturalistes : non éligibles à contrat natura 2000, financement à définir (potentiellement Etat et CdC).</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>   |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | <p>Inventaire naturaliste : 10 000 - 20 000 € (une partie des inventaires peut être réalisée en même temps que les inventaires prévus dans les fiches action n°A3-1 à A3-5).</p> <p>Veille écologique : Inclus dans les budgets de fonctionnement des structures en charges de la surveillance du site et/ou de la police environnementale.</p>   |           |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et localisation des zones de prospection</li> <li>Nombre et localisation des stations d'espèces recensées et de leurs habitats</li> <li>Nombre et localisation des menaces identifiées sur conservation des espèces et de leurs habitats</li> <li>Nombre et localisation des mesures de conservation des espèces et de leurs habitats</li> <li>Nombre de prospections de la veille écologique sur la conservation des espèces et de leurs habitats</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports annuels d'activités</li> </ul> |           |           |           |           |           |
| Echéancier            | <table border="1"> <tr> <td>Année N</td> <td>Année N+1</td> <td>Année N+2</td> <td>Année N+3</td> <td>Année N+4</td> </tr> </table>   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N               | Année N+1   | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -  
 CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE  
 ET/OU REMARQUABLES**

**Objectif opérationnel – A2**      **Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces**

**Mesure de gestion – A2-7**      **Etat des lieux et (si nécessaire) coupe des ligneux en faveur d'une réouverture des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)»**      **Priorité 1**

Rappel du contexte      L'habitat « Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) » est également envahi notablement par des ligneux.

Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire      • Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)

Objectifs recherchés      Améliorer l'état de conservation des Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion.

Concernant, l'envahissement de l'habitat « Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) » par des ligneux, la mesure consiste à :

- réaliser un état des lieux du degré d'envahissement et de fermeture des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)» par les ligneux ;
- couper les ligneux en faveur d'une réouverture des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)». Ce contrôle des ligneux doit être permanente et s'inscrit sur le long terme.

Localisation : Erbaghju, Roccapina, Mucchju Biancu et Fornellu.

Description et localisation de l'action



|                       |   |           |           |           |           |
|-----------------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maitrise d'ouvrage    | Propriétaires fonciers, agriculteurs, DREAL   |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | Bureau d'études, entreprise de travaux en génie écologique, agriculteurs  |           |           |           |           |
| Financement           | Contrat Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :<br>→ Mesure « Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable »   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | 3 000 - 8 000 € HT  |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats sur les mesures du degré d'envahissement des «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)» par les ligneux</li> <li>• Résultats sur les mesures du degré d'envahissement des zones humides, notamment les «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)» par <i>Cotula coronopifolia</i></li> <li>• Surfaces de ligneux coupées dans les «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)»</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités annuels</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -**

**CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES**

**Objectif opérationnel – A3**      **Mise à jour des délimitations des zonages écologiques**

**Mesure de gestion – A3-1**      **Actualiser la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu-Bocca di Roccapina -Punta di Balconi-Punta di Valanincu » afin d'intégrer l'ensemble des milieux naturels du vallon de Roccapina]**

Priorité 2

Rappel du contexte

Le périmètre de la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » n'inclut pas les milieux naturels du vallon de Roccapina, qui accueillent pourtant des habitats naturels et des espèces déterminantes pour les ZNIEFF de Corse, auxquels s'ajoute l'unicité des espaces naturels de ce secteur.

Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire

Habitats naturels :

- Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)
- Groupements dunaires à *Malcolmia* (2230)
- Dunes littorales à *Juniperus* sp. (2250)
- Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)
- Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)
- Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)
- Matorral arborescent à *Juniperus* sp. (5210-5)

Espèces :

- Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) (1190)
- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) (1220)

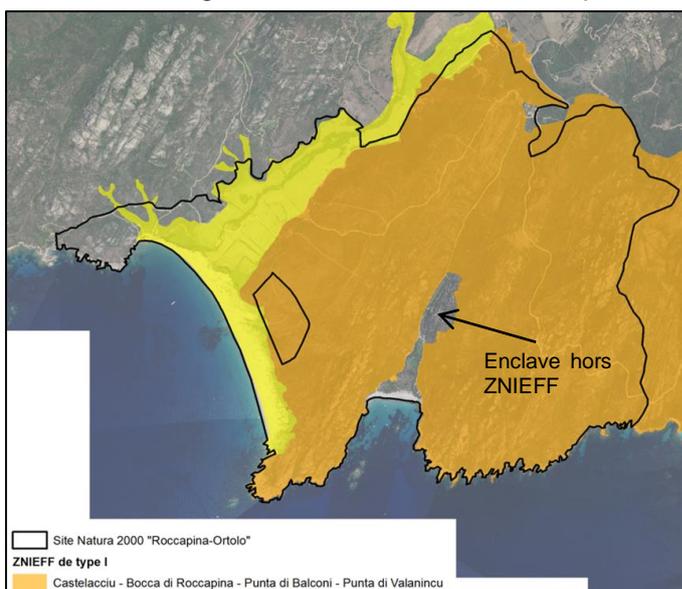
Objectifs recherchés

Actualiser les zonages environnementaux au regard des enjeux écologiques et des données naturalistes à jour.

Description et localisation de l'action

La mesure consiste à actualiser la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » intégrant les habitats naturels et espèces déterminantes recensés dans le vallon de Vangone sur le secteur de Roccapina.

Localisation : Vallon de Vangone sur le secteur de Roccapina.



Maitrise d'ouvrage

DREAL

Maitrise d'œuvre

DREAL

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | DREAL.   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | Inclus dans les budgets de fonctionnement de la DREAL.   |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des ZNIEFF actualisées</li> <li>• Surface et périmètre de la ZNIEFF</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire standard de données</li> <li>• Périmètre de la ZNIEFF</li> <li>• GéoNature</li> <li>• SINP</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

|                                   |  |            |
|-----------------------------------|--|------------|
| <b>Objectif opérationnel – A3</b> | <b>Mise à jour des délimitations des zonages écologiques</b>   |            |
| <b>Mesure de gestion – A3-2</b>   | <b>Modifier le périmètre du site Natura 2000 afin de d'intégrer l'enclave non classée en Natura 2000 présente sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella, d'une superficie d'environ 17,8 ha</b> | Priorité 2 |

|  |   |           |           |           |           |
|--|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rappel du contexte   | Sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju, une enclave non classé Natura 2000 est présente. Sa superficie est de 17,8 ha. Hors, cette enclave est situé au cœur des espaces naturels du site, elle est totalement naturelle, majoritairement couverte de « Maquis bas à Cistus » et un habitat d'intérêt communautaire y est présent : « Junipérais littorales à Genévrier turbiné de Corse ». |           |           |           |           |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <u>Habitats naturels</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> </ul> <u>Espèces</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Objectifs recherchés   | Actualiser les zonages environnementaux au regard des enjeux écologiques et des données naturalistes à jour.  |           |           |           |           |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à modifier le périmètre du site Natura 2000 intégrant l'enclave non classé Natura 2000 au lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju.</p> <p><u>Localisation</u> : Lieu-dit Valinella en arrière de la plage d'Erbaghju.</p> <div style="text-align: center;">  </div>  |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage   | DREAL   |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre   | DREAL   |           |           |           |           |
| Financement  | DREAL.  |           |           |           |           |
| Montant de la dépense  | Inclus dans les budgets de fonctionnement de la DREAL.  |           |           |           |           |
| Evaluation   | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface et périmètre du site natura 2000</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier de demande de modification du périmètre Natura 2000</li> <li>• Arrêté de désignation du site Natura 2000</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Echéancier   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A4**      **Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes**

**Mesure de gestion – A4-1**      **Surveiller et limiter (le cas échéant et si possible) les plantes invasives**      Priorité 1

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | <p>Des espèces végétales invasives sont présentes au sein des habitats naturels du site Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Carpobrotus edulis</i> présent dans l'habitat d'intérêt communautaire « Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. endémiques (1240-2 et 1240-3) »</li> <li>• <i>Cotula coronopifolia</i> (espèce introduite, très abondante et coloniale) qui envahie significativement l'habitat d'intérêt communautaire « Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) ».</li> <li>• Acacia et Eucalyptus se répandre à l'extérieur du camping de Roccapina.</li> </ul>   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p>Tous les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire et remarquables. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. Endémiques (1240-2 et 1240-3)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | <p>Protéger les habitats naturels et les espèces du site Natura 200 contre les espèces exotiques envahissantes.</p>  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>Les actions à entreprendre relèvent de dispositifs (i) d'amélioration des connaissances, (ii) de veille, (iii) de limitation de la progression des espèces exotiques envahissantes. La gestion et le contrôle des espèces invasives doivent s'orienter vers des actions préventives de veille, de détection précoce et d'intervention rapide qui doivent être permanentes. La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher et cartographier (localisation, surface, densité) régulièrement (tous les 3 ans a minima) les espèces envahissantes sur l'ensemble du site Natura 2000, afin de surveiller l'émergence ou l'expansion des espèces exotiques envahissantes.</li> <li>• Préciser et surveiller la répartition de <i>Cotula coronopifolia</i> sur le site Natura 2000 et le degré d'envahissement des zones humides, notamment l'habitat «Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)»</li> <li>• Arracher les nouveaux foyers de contamination</li> <li>• Contrôler l'envahissement des espèces envahissantes, en particulier l'expansion de <i>Cotula coronopifolia</i> (l'éradication étant impossible)</li> <li>• Enrayer l'expansion des acacias et eucalyptus à proximité de l'ancien camping à Roccapina.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | <p>Propriétaire.</p>   |
| Maitrise d'œuvre   | <p>Action sur les espèces exotiques envahissantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CBNC (définition/validation du protocole).</li> <li>• Bureau d'études, entreprise de travaux en génie écologique, agriculteurs.</li> <li>• La surveillance de l'émergence ou l'expansion des espèces envahissantes peut également être assurée par la CdC, l'animateur du site Natura 2000, l'ONF, le CELRL, l'AFB, la DREAL, la DDTM, les propriétaires fonciers.</li> </ul>   |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | Contrat Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :<br>→ Mesure « Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable »  |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | Action sur les espèces exotiques envahissantes : 3000-5000 €.  |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces et localisations des stations d'espèces envahissantes présentes</li> <li>• Surfaces et localisations des éventuelles opérations d'arrachage</li> <li>• Carte de répartition de <i>Cotula coronopifolia</i></li> <li>• Surfaces de <i>Cotula coronopifolia</i> arrachées</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités annuels</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |



Prairie haute méditerranéenne à Scirpe près du camping de Roccapina

Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du molinio-holoschoenion menacées par *Cotula coronopifolia* (photo BIOTOPE)



Falaises à *Crithmum* et *Limonium* près de Roccapina



Replat à *Frankenia* près de Tour d'Olmetto

Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240) menacées par *Carpobrotus edulis* (photo BIOTOPE)

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A5**      **Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles**

**Mesure de gestion – A5-1**      **Réaliser un diagnostic agricole et pastoral qui intègre la préservation de la biodiversité**      Priorité 1

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>La vallée de l'Ortolo accueille des activités agricoles (élevages, viticultures, fourrages, etc.). La majeure partie des parcelles est déclarée sur la commune de Sartène au sein du Domaine de Murtoli.</p> <p>Or ces espaces agro-pastoraux accueillent une biodiversité remarquable qui nécessite d'être prise en compte dans l'exploitation agricole afin d'assurer et de favoriser sa préservation.</p>   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) (1196)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> <li>• Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>) (1321)</li> <li>• Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>) (1310)</li> <li>• Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) (1308)</li> <li>• Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) (1303)</li> <li>• Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>) (1316)</li> <li>• Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>) (1229)</li> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> <li>• Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>) (1055)</li> </ul> |
| Objectifs recherchés   | <p>Disposer d'un document-cadre de prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricole de Murtoli et qui éclaire et intègre les enjeux de conservation de la biodiversité.</p>   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à réaliser un diagnostic agricole et pastoral. Ce diagnostic apportera les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des itinéraires techniques ;</li> <li>• Evaluation des ressources et potentialités agronomiques ;</li> <li>• Description des enjeux de protection de la flore et de la faune sauvage ;</li> <li>• Définition d'un plan de gestion agro-pastoral intégrant la préservation de la biodiversité et en adéquation avec le document d'objectifs du site Natura 2000. ;</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Murtoli.</p>  |
| Maitrise d'ouvrage   | Propriétaires ; agriculteurs  |
| Maitrise d'œuvre   | Propriétaires ; agriculteurs  |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Financement           | Coût intégré au budget de fonctionnement de l'exploitation agricole.   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | 15 000 € - 25 000 €.   |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration dans le diagnostic agricole et pastoral de l'ensemble des données naturalistes et écologiques concerné les espaces agricoles du site Natura 2000</li> <li>• La description des itinéraires techniques favorables à la préservation de la biodiversité.</li> <li>• Adéquation diagnostic agricole avec le document d'objectifs du site Natura 2000.</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic agricole et pastoral.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A5**      **Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles**

**Mesure de gestion – A5-2**      **Développer et maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts favorables à la faune et à la flore**      Priorité 1

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>Les intérêts écologiques des milieux ouverts et espaces enherbés sont multiples : maintien et restauration d'habitats favorables à la diversité biologique, notamment aux espèces animales et végétales remarquables, habitats et zones de refuge pour de nombreux insectes et notamment les pollinisateurs, préservation de la qualité de l'eau, lutte contre l'érosion des sols.</p>   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêts-galeries à <i>Salix alba</i>, <i>neotrichae</i>, <i>Populus alba</i> (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) (1196)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> <li>• Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) (1321)</li> <li>• Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>) (1310)</li> <li>• Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>) (1308)</li> <li>• Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) (1303)</li> <li>• Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>) (1316)</li> <li>• Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>) (1229)</li> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> <li>• Porte queue de Corse (<i>Papilio hospiton</i>) (1055)</li> </ul> |
| Objectifs recherchés   | Développer une agriculture durable favorable à la biodiversité  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à mettre en œuvre les mesures écologiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien et création des prairies naturelles et permanentes dans la plaine de l'Ortolo. Cette mesure consiste à laisser ces prairies évoluer naturellement sans travaux tout en poursuivant le pâturage et/ou la récolte du foin. (Mesure compatible avec l'article 2-1 de l'APPB (<i>Les activités agricoles et pastorales continuent à s'exercer conformément aux usages en vigueur, sous réserve de participer au maintien du biotope et de ne pas le modifier. "Le retournement des sols est interdit"</i>)).</li> <li>• Création, maintien et entretien d'une bande enherbée d'intérêt floristique et faunistique d'au moins 4 m de largeur le long des rives de l'Ortolo. Un entretien annuel n'est pas obligatoire à partir du moment où ces espaces enherbés n'ont pas tendance à s'enfricher. L'entretien par pâturage est à privilégier. La fauche du couvert est préférable à un broyage, notamment pour la préservation des insectes. La fauche s'effectuerait en dehors des périodes de reproduction et d'activités de la faune sensible (oiseaux, reptiles, amphibiens...). L'emploi de produits phytosanitaires est</li> </ul>  |

|                       |   |           |           |           |           |           |
|-----------------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                       | <p>à proscrire. Enfin, il faut éviter de circuler avec un véhicule sur la bande enherbée pour conserver tout son intérêt en matière de biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir en herbe les layons existants dans le maquis grâce au pâturage.</li> <li>• Maintien de la richesse floristique dans les praires.</li> <li>• Maintien, entretiens, développement de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets dans la plaine de l'Ortolo.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Murtoli.</p>   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage    | Propriétaires ; agriculteurs  |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | Propriétaires ; agriculteurs  |           |           |           |           |           |
| Financement           | <p>Contrats Natura 2000 agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Mesure « Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) »</li> <li>➔ Mesure « Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique »</li> <li>➔ Mesure « Accompagnement des activités agro-pastorales dans les espaces à haute valeur environnementale »</li> <li>➔ Mesure « Maintien de la richesse floristique d'une prairie permanente »</li> <li>➔ Mesure « Favoriser la biodiversité dans les cultures annuelles implantées par labour par la création d'une bande-refuge »</li> <li>➔ Mesure « Maintien des paysages par la gestion pastorale »</li> <li>➔ Mesure « Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets »</li> <li>➔ Mesure « Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers »</li> </ul> |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | <p>Développement des prairies naturelles ou permanentes dans la plaine de l'Ortolo : Montant à définir.</p> <p>Création et l'entretien d'une bande enherbée d'au moins 4 m de largeur le long des rives de l'Ortolo : 3 000 - 6000 € / an.</p> <p>Maintenir en herbe les layons existants dans le maquis grâce au pâturage : Montant à définir.</p> <p>Maintien de la richesse floristique dans les praires : Montant à définir</p> <p>Maintien, entretiens, développement de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets dans la plaine de l'Ortolo : Montant à définir.</p>   |           |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces engagées en MAEC</li> <li>• Cartographie et surface des milieux ouverts.</li> <li>• Mètres linéaires de haies présentes.</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier d'enregistrement des pratiques</li> <li>• Trajectoires techniques de l'exploitation agricole.</li> </ul>   |           |           |           |           |           |
| Echéancier            | <table border="1"> <tr> <td>Année N</td> <td>Année N+1</td> <td>Année N+2</td> <td>Année N+3</td> <td>Année N+4</td> </tr> </table>   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N               | Année N+1   | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A5**      **Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles**

**Mesure de gestion – A5-3**      **Mettre en place des pratiques agricoles favorables à la préservation des sites de pontes de la cistude d'Europe**      **Priorité 2**  
**En lien avec la fiche action A2-2**

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | La tortue d'eau, la cistude d'Europe, est présente à l'embouchure de l'Ortolo. Bien qu'aucune donnée n'existe sur la localisation des pontes de l'espèce (cf. fiche action A2-2), la cistude trouve dans les milieux prairiaux un habitat favorable, or dans la basse vallée de l'Ortolo où l'espèce est présente, ces milieux sont notamment exploités pour le fourrage. Certaines pratiques agricoles, le labourage des parcelles notamment, peuvent être néfastes pour l'espèce. Suite à l'identification des sites de pontes de la Cistude d'Europe dans la vallée de l'Ortolo (cf. fiche action A2-2), des mesures de protection seront à mettre en œuvre.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <u>Espèces</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Protéger les sites de pontes de la cistude d'Europe.  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le recensement des sites de pontes de la cistude d'Europe prévu par la fiche action A2-2.</li> <li>• Répertorier les pratiques agricoles (et autres pratiques humaines) sur ces sites susceptibles d'impacter la cistude d'Europe.</li> <li>• Mettre en protection les sites de pontes (création de bandes-refuges)</li> <li>• Mettre en œuvre sur les sites de pontes identifiés, les pratiques suivantes favorables à leur préservation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eviter de labourer entre le 01/05 et le 30/10 (période préconisée dans la littérature et applicable au regard des pratiques sur Murtole) ;</li> <li>○ Privilégier une hauteur de coupe de 10-15cm lors des travaux de fauche ;</li> <li>○ Privilégier fauches début mai et/ou août ; si pas possible : la fauche ainsi que la mise en balle pourraient être effectuée en fin de matinée ou début d'après-midi, avant l'arrivée des femelles sur la zone de pontes.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Sur les sites de pontes de la Cistude d'Europe dans la vallée de l'Ortolo identifiés grâce au recensement prévu par la fiche action A3-3.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Propriétaires ; agriculteurs  |
| Maitrise d'œuvre   | Propriétaires ; agriculteurs  |
| Financement  | <p>Contrats Natura 2000 agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Mesure « Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables »</li> <li>➔ Mesure « Accompagnement des activités agro-pastorales dans les espaces à haute valeur environnementale »</li> <li>➔ Mesure « Favoriser la biodiversité dans les cultures annuelles implantées par labour par la création d'une bande-refuge »</li> </ul>  |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Montant de la dépense | Montant variable selon le nombre et la localisation des sites de pontes de la cistude d'Europe sur les parcelles agricoles.  |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et localisation des sites de ponte et des pratiques.</li> <li>• Nombre et localisation des pratiques agricoles (et autres pratiques humaines) identifiés sur les sites de pontes.</li> <li>• Nombre et localisation des pratiques favorables à la préservation des sites de ponte mise en œuvre</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des sites de pontes.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - A -

### CONSERVATION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET/OU REMARQUABLES

**Objectif opérationnel – A5** Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles

**Mesure de gestion – A5-4** Expérimenter l'utilisation de semences (graminées fourragères) naturelles corses dans les pratiques agricoles Priorité 3

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>Dans la vallée de l'Ortolo, sur le site Natura 2000 notamment, d'importantes surfaces agricoles sont identifiées en tant que mélange de légumineuses et d'herbacées ou de graminées fourragères, prairies permanentes, prairies temporaires, et surfaces pastorales herbeuses.</p> <p>La provenance des semences fourragères n'est pas locale faute de connaissances suffisantes et de l'absence d'une filière d'approvisionnement. or, il est admis que des semences autochtones seraient mieux adaptées aux conditions locales et plus favorable à la biodiversité.</p>  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Forêts-galeries à Salix alba, neotrichae, Populus alba (92A0) - Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (92A0-4)</li><li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li><li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li><li>• Yeuseraies corses à Gaillet scabre (9340-11)</li><li>• Matorral arborescent à Juniperus sp. (5210-5)</li><li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li></ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Discoglosse sarde (Discoglossus sardus) (1190)</li><li>• Discoglosse corse (Discoglossus montalentii) (1196)</li><li>• Cistude d'Europe (Emys orbicularis) (1220)</li><li>• Murin à oreilles échanquées (Myotis emarginatus) (1321)</li><li>• Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersi) (1310)</li><li>• Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus) (1308)</li><li>• Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) (1303)</li><li>• Murin de Capaccini (Myotis capaccinii) (1316)</li><li>• Phyllodactyle d'Europe (Euleptes europaea) (1229)</li><li>• Tortue d'Hermann (Testudo hermanni) (1217)</li><li>• Porte queue de Corse (Papilio hospiton) (1055)</li></ul> |
| Objectifs recherchés   | Améliorer les connaissances sur la faisabilité de la récolte, la multiplication et la culture de semences locales.  |

|   |   |           |           |           |           |
|---|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Description et localisation de l'action | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer et sélectionner les espèces locales de graminées fourragères ;</li> <li>• Récolter les graines sauvages ;</li> <li>• Tester la mise en culture.</li> </ul> <p>La mise en œuvre de cette mesure doit être compatible avec l'article 2.1 de l'APPB « FR3800145 - Basse Vallée De L'Ortolo », c'est-à-dire, respecter l'article 2-1 de l'APPB (<i>Les activités agricoles et pastorales continuent à s'exercer conformément aux usages en vigueur, sous réserve de participer au maintien du biotope et de ne pas le modifier. "Le retournement des sols est interdit"</i>).</p> <p><u>Localisation</u> : Murtoli.</p> |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage                      | Propriétaires ; agriculteurs  |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre                        | Propriétaires ; agriculteurs  |           |           |           |           |
| Financement                             | <p>Contrats Natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Mesure « Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique »</li> <li>➔ Mesure « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique »</li> <li>➔ Mesure « Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats »</li> </ul> <p>Autofinancement.</p>   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense                   | Montant variable selon le protocole expérimental qui reste à définir en partenariat avec l'Etat (DREAL, DDTM), la CdC (OEC-CBNC) et la chambre d'agriculture.   |           |           |           |           |
| Evaluation                              | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des espèces locales de graminées fourragères sélectionnées</li> <li>• Quantité de graines sauvages récoltées</li> <li>• Résultats du test de mise en culture</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'expérimentation.</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Echéancier                              | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel – B1**      **Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina**  
**Mesure de gestion – B1-1**      **Canaliser l'accueil des véhicules sur une unique aire de stationnements à tiroirs auniveau de l'ancien camping**      **Priorité 3**  
**et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite un ensemble de propositions et d'orientations de gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina et repris ici.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Préserver et valoriser le site de Roccapina au travers d'un projet exigeant sur le plan de sa qualité et des modalités de gestion durable de l'accueil du public et de gestion intégrée de l'espace naturel terrestre et du milieu marin de la baie.   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une unique aire de stationnement. La localisation la plus appropriée serait le site de l'ancien camping qui constitue un bon compromis car il offre suffisamment d'espace pour garantir la fluidité de la circulation automobile et pour accueillir en toute sécurité le nombre nécessaire de véhicules. Il permet aussi de minimiser l'impact visuel des véhicules dans le paysage alors qu'ils restent très prégnants sur les emplacements utilisés actuellement. Les espaces situés à proximité de l'ancien camping étant en espaces remarquables de la loi littoral et en espaces boisés classés.</li> <li>• Cicatriser la base de la carrière et surtout le terre-plein situé à l'est de la plage en bord de mer où des véhicules stationnent actuellement.</li> <li>• Requalifier l'actuelle piste d'accès par des travaux appropriés pour éviter sa dégradation récurrente et faciliter son entretien ultérieur mais aussi pour garantir la sécurité du public. Divers aménagements seront nécessaires : le traitement approprié de la plateforme avec la réduction de son emprise dans la grande descente, la création de petits espaces de croisement, des fossés et de petits ouvrages pour l'évacuation des eaux pluviales.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Roccapina.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | Conservatoire du littoral.   |
| Maitrise d'œuvre   | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux.  |
| Financement  | Autofinancement du CELRL, non éligible aux contrats Natura 2000.   |
| Montant de la dépense  | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Roccapina du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.   |

|            |   |           |           |           |           |
|------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Evaluation | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation ou non d'une unique aire de stationnement</li> <li>• Réalisation ou non de la requalification de la piste</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités.</li> <li>• Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>• Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel – B1      Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina**

**Mesure de gestion – B1-2      Renaturer l'ancien camping      Priorité 3**

|  |  |           |           |           |           |           |
|--|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rappel du contexte   | Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite un ensemble de propositions et d'orientations de gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina et repris ici. Ces aménagements sont situés dans le site classé et de ce fait sont soumis à autorisation.   |           |           |           |           |           |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> </ul>  |           |           |           |           |           |
| Objectifs recherchés   | Préserver et valoriser le site de Roccapina au travers d'un projet exigeant sur le plan de sa qualité et des modalités de gestion durable de l'accueil du public et de gestion intégrée de l'espace naturel terrestre et du milieu marin de la baie.   |           |           |           |           |           |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effacer les terrasses et les talus, les dalles en béton, certaines clôtures et certains bâtiments afin de redonner une topographie et un aspect plus naturel au lieu.</li> <li>• Enlever les plantes exotiques qui se sont développées abondamment dans le camping au profit des végétaux du maquis : oliviers, chênes, genévriers.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Ancien camping à Roccapina.</p>   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage   | Conservatoire du littoral.   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre   | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux   |           |           |           |           |           |
| Financement  | Autofinancement du CELRL, non éligible aux contrats Natura 2000.   |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense  | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Roccapina du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.   |           |           |           |           |           |
| Evaluation   | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation ou non des travaux de terrassement et d'arasement des installations du camping</li> <li>• Nombre et localisation des espèces exotiques recensées</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités.</li> <li>• Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>• Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |           |
| Echéancier   | <table border="1"> <tr> <td>Année N</td> <td>Année N+1</td> <td>Année N+2</td> <td>Année N+3</td> <td>Année N+4</td> </tr> </table>  | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N  | Année N+1  | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel – B1**      **Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina**  
**Mesure de gestion – B1-3**      **Aménager l'accueil du public à bocca di Coralli par la création d'un petit stationnement et installation d'une signalétique**      **Priorité 3**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite un ensemble de propositions et d'orientations de gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina et repris ici.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> </ul> |
| Objectifs recherchés   | Préserver et valoriser le site de Roccapina au travers d'un projet exigeant sur le plan de sa qualité et des modalités de gestion durable de l'accueil du public et de gestion intégrée de l'espace naturel terrestre et du milieu marin de la baie.   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager une petite aire stationnement à bocca di Coralli.</li> <li>• Installer une signalétique qui informera le public des accès à la plage et propriétés privées riveraines.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Roccapina à bocca di Coralli.</p>   |
| Maitrise d'ouvrage   | Conservatoire du littoral.   |
| Maitrise d'œuvre   | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux   |
| Financement  | Autofinancement du CELRL, non éligible aux contrats Natura 2000.   |
| Montant de la dépense  | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Roccapina du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.   |

|            |   |           |           |           |           |
|------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Evaluation | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation ou non de la création de l'aire stationnement</li> <li>• Réalisation ou non de l'aménagement du sentier d'accès au rivage</li> <li>• Effectif de personnes qui utilise la porte d'accès</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités.</li> <li>• Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>• Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel – B1**      **Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina**  
**Mesure de gestion – B1-4**      **Aménager une aire de stationnement en accompagnement de l'aménagement d'un chemin piétonnier d'accès au rivage de Roccapina au «petit col»**      **Priorité 3**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite un ensemble de propositions et d'orientations de gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina et repris ici.  |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> <li>• Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> <li>• Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)</li> <li>• Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)</li> <li>• Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (1220)</li> </ul> |
| Objectifs recherchés   | Préserver et valoriser le site de Roccapina au travers d'un projet exigeant sur le plan de sa qualité et des modalités de gestion durable de l'accueil du public et de gestion intégrée de l'espace naturel terrestre et du milieu marin de la baie.   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager une petite aire stationnement au « petit Col » créée en bord de route.</li> <li>• Aménager un sentier permettant d'accéder au rivage.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Roccapina au «petit col».</p>  |
| Maitrise d'ouvrage   | Conservatoire du littoral.   |
| Maitrise d'œuvre   | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux   |
| Financement  | Autofinancement du CELRL, non éligible aux contrats Natura 2000.   |
| Montant de la dépense  | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Roccapina du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.   |

|            |   |           |           |           |           |
|------------|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Evaluation | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation ou non de la création de l'aire stationnement</li> <li>• Réalisation ou non de l'aménagement du sentier d'accès au rivage</li> <li>• Effectif de personnes qui utilise la porte d'accès</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités.</li> <li>• Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>• Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel – B1      Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina**

**Mesure de gestion – B1-5      Créer un réseau de sentiers « découverte » du site de Roccapina et cicatrizer les anciennes sentes** Priorité 3

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite un ensemble de propositions et d'orientations de gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina et repris ici.</p> <p>Roccapina attire de nombreux visiteurs. La découverte de ce site se tourne naturellement vers les fréquentations douces. La première d'entre elles est tout simplement la marche à pied d'où l'importance de proposer des sentiers agréables, confortables, balisés et sécurisés.</p>   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | Tous les habitats naturels et toutes les espèces.   |
| Objectifs recherchés   | Préserver et valoriser le site de Roccapina au travers d'un projet exigeant sur le plan de sa qualité et des modalités de gestion durable de l'accueil du public et de gestion intégrée de l'espace naturel terrestre et du milieu marin de la baie.  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un <u>sentier pour relier la casa di Roccapina et le rivage</u> avec la possibilité d'une remontée par U Teddu di a Casa.</li> <li>• Aménager le <u>sentier littoral</u> qui permettrait la liaison avec le littoral de la commune de Monaccia d'Aullène et la plage de Fornellu.</li> <li>• Aménager le <u>sentier de la tour et du Lion</u> constituerait une boucle d'un grand intérêt avec un fort potentiel d'interprétation à valoriser par une signalétique d'information sur la géologie et l'histoire du lieu notamment.</li> <li>• Entretien le <u>sentier du col de Roccapina</u> qui a déjà été aménagé entre la Casa di Roccapina et la « pointe de la vigie » qui hébergeait les batteries installées pendant la seconde guerre mondiale par l'armée italienne. C'est un magnifique sentier du patrimoine déjà très apprécié par le public et qui figure dans de nombreux guides.</li> <li>• Aménager le <u>sentier du Taddu di a Casa</u> qui permettrait de découvrir le patrimoine de ce promontoire situé au-dessus du petit col et d'embrasser du regard un large panorama.</li> <li>• Aménager <u>deux sentiers d'accès à la plage</u> entre le stationnement de Vangone et la plage de part et d'autre du vallon. Côté est, la piste actuelle serait cicatrisée et un sentier confortable serait créé légèrement en hauteur pour offrir une vue sur le marais et un parcours en grande partie ombragé. Côté ouest le sentier emprunterait la piste actuelle qui conserverait une fonction de piste de service carrossable pour l'entretien du site et la sécurité</li> <li>• Aménager un nouveau sentier d'accès à la plage à partir de la route au niveau du petit col. Il permettrait d'accéder à la mer à partir d'une petite aire de stationnement qui serait aménagée au petit col et constituerait ainsi une alternative à l'utilisation de la piste.</li> <li>• Installer des panneaux de prévention des risques incendie aux endroits</li> </ul> |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                       | <p>stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une gestion régulière de ces sentiers afin de maintenir des cheminements en bon état et veiller à ce que des sentiers sauvages ne s'ouvrent pas.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Roccapina.</p>   |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage    | Conservatoire du littoral.   |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux   |           |           |           |           |
| Financement           | Autofinancement du CELRL, non éligible aux contrats Natura 2000.   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Roccapina du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.                   |           |           |           |           |
| Evaluation            | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Carte des sentiers aménagés</li> <li>Linéaire de sentiers aménagés</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports annuels d'activités.</li> <li>Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

**OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - B -  
AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC**

**Objectif opérationnel - B2**      **Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Muchju Biancu**  
**Mesure de gestion - B2-1**      **Canaliser et modifier la circulation du public sur le site de Muchju Biancu**      **Priorité 2**

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | <p>Le Conservatoire du littoral possède la totalité du foncier sur le secteur Natura 2000 de Muchju Biancu. L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) de la Collectivité de Corse est gestionnaire délégué du site de Muchju Biancu.</p> <p>La fréquentation humaine sur le site de Muchju Biancu n'est pas organisée. Des sentiers existants traversent et longent des habitats dunaires, ce qui constitue une menace, bien que la fréquentation soit limitée sur ce secteur et que l'état de conservation des habitats dunaires soit globalement bon [les pistes et sentiers ont provoqué des dégradations du paysage et d'habitats naturels : Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260) et Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)]. Le Conservatoire du littoral, propriétaire d'une partie du site, a défini des intentions de gestion de la fréquentation de Muchju Biancu reprises ici.</p> |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <p><u>Habitats naturels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)</li> <li>• Dunes blanches de la Méditerranée (2120)</li> <li>• Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)</li> <li>• Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)</li> <li>• Dunes à végétation sclérophylle (Cisto-Lavanduletalia) (2260)</li> <li>• Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</li> </ul> <p><u>Espèces</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discoglosse sarde (<i>Discoglossus sardus</i>) (1190)</li> <li>• Discoglosse corse (<i>Discoglossus montalentii</i>) (1196)</li> <li>• Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>) (1217)</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Réhabiliter la qualité écologique du site de Muchju Biancu, en particulier assurer la protection des habitats dunaires.  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supprimer la piste existante qui traverse les milieux dunaires.</li> <li>• Aménager un stationnement proportionnel à la fréquentation (une vingtaine de véhicules) et intégrer au paysage.</li> <li>• Aménager des sentiers piétons pour accéder aux plages du site.</li> <li>• Installer une signalétique.</li> <li>• Accompagner la création des sentiers par l'installation de ganivelles afin de canaliser les promeneurs sur les sentes et empêcher de passer par les dunes que les sentiers existants traversent. Ci-dessous le schéma d'intention. La mesure consiste à installer les ganivelles afin de canaliser les promeneurs et protéger les habitats dunaires de la fréquentation (piétinement...).</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : Muchju Biancu.</p>   |



Source : CELRL (1999). Muchju Biancu : Propositions pour la mise en valeur du site. 31 p.

|                       |  |           |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maitrise d'ouvrage    | Conservatoire du littoral.   |           |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre      | Paysagiste ; bureau d'études en écologie ; entreprise de travaux.  |           |           |           |           |           |
| Financement           | Autofinancement du CELRL,<br>Contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier<br>➔ Mesure « Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès »  |           |           |           |           |           |
| Montant de la dépense | Aucun estimatif financier n'est disponible à ce jour. A ce stade, le plan global pour l'aménagement du site de Muchju Biancu du Conservatoire du littoral se présente sous la forme d'un schéma global d'orientations paysagères qui rassemble et explicite l'ensemble des propositions et orientations, mais aucune étude de maitrise d'œuvre n'a été réalisée.   |           |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation ou non de de la création d'aires de stationnement proportionnées.</li> <li>• Nombre et localisation des pistes condamnées qui permettent aux véhicules d'accéder au site.</li> <li>• Linéaire de sentiers aménagés.</li> <li>• Nombre et localisation des signalétiques installées.</li> <li>• Nombre et localisation des ganivelles installées sur le site suite à l'aménagement de sentiers.</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels d'activités.</li> <li>• Réunions de chantier avec comptes-rendus.</li> <li>• Réunions de rendu des travaux avec comptes-rendus.</li> </ul> |           |           |           |           |           |
| Echéancier            | <table border="1"> <tr> <td>Année N</td> <td>Année N+1</td> <td>Année N+2</td> <td>Année N+3</td> <td>Année N+4</td> </tr> </table>  | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
| Année N               | Année N+1  | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |           |           |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - C -

### SENSIBILISATION, INFORMATION ET EDUCATION DU PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES A NATURA 2000 ET/OU SPECIFIQUES AU SITE

**Objectif opérationnel – C1**      **Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000**

**Mesure de gestion – C1-1**      **Réaliser différents supports de communication et de sensibilisation (signalétiques, plaquettes, applications mobile, sites web, etc.) à destination des différents usagers du site (public, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.)**      Priorité 2

|  |  |
|--|--|
| Rappel du contexte   | Le site Natura 2000 de « Roccapina – Ortolo » est fréquenté ou utilisé par différents usagers. Le public en un premier lieu qui est très nombreux à visiter et parcourt le site notamment en saison estivale. Des agriculteurs y exercent leurs activités (cultures, élevage). Des chasseurs pratiquent la chasse au sanglier et à la plume. Différents prestataires touristiques proposent des activités de pleine nature, des hébergements et de la restauration sur le site ou aux alentours.   |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>   |
| Objectifs recherchés   | Informier et de sensibiliser les différents usagers sur les enjeux et la sensibilité écologiques du site Natura 2000 « Roccapina – Ortolo ».   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer, diffuser et promouvoir des outils ou supports de communication et de sensibilisation adaptés aux différents usagers (le public, les propriétaires fonciers, les prestataires de services, les agriculteurs, les chasseurs, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Installer des signalétiques sur les zones stratégiques du site Natura 2000 fréquenté par le public, en lien avec les signalétiques existantes (celles du Conservatoire du littoral notamment).</li> <li>○ Créer et diffuser des plaquettes spécialisées pour les différents usagers : public, propriétaires fonciers, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.).</li> <li>○ Développer les outils numériques tels que des applications mobiles</li> <li>○ Diffuser les éléments d'information et de sensibilisation sur les différents supports internet des acteurs du site Natura 2000 : Institutions (Collectivité de Corse, DREAL, DDTM, Communes et Communautés de communes, CELRL, etc.), structures touristiques (offices du tourisme, établissements touristiques, prestataires d'activités de nature, etc.).</li> <li>○ Expositions et conférences grand public</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p> |
| Maitrise d'ouvrage   | CELRL, Animateur.  |
| Maitrise d'œuvre   | Animateur, Prestataire en communication.   |
| Financement  | <p>Contrat natura 2000 ni agricoles-ni forestiers :</p> <p style="padding-left: 20px;">➔ Mesure « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact ».</p> <p>Autres supports d'informations et de sensibilisation : non éligible aux contrats Natura 2000, financement à définir (potentiellement Etat et CdC)</p>  |
| Montant de la dépense  | 15 000 - 35 000 €  |

Evaluation

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'outils ou de supports de communication et de sensibilisation créés, diffusés, publiés.

Points de contrôles :

- Bilans annuels d'activités

Echéancier

Année N

Année N+1

Année N+2

Année N+3

Année N+4

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - C -

### SENSIBILISATION, INFORMATION ET EDUCATION DU PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES A NATURA 2000 ET/OU SPECIFIQUES AU SITE

**Objectif opérationnel – C1**      **Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000**  
**Mesure de gestion – C1-2**      **Mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine naturel à la Casa di Roccapina**      **Priorité 2**  
**En lien avec la fiche-action C1-1 et C2-1**

|  |  |           |           |           |           |
|--|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rappel du contexte   | A Casa di Roccapina est un musée permettant de découvrir le patrimoine culturel de Roccapina et le phénomène de taffonisation à travers différents espaces thématiques. Deux sentiers découverte complètent A Casa di Roccapina.   |           |           |           |           |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>   |           |           |           |           |
| Objectifs recherchés   | Informer et sensibiliser les différents usagers sur les enjeux et la sensibilité écologiques du site Natura 2000 « Roccapina – Ortolo ».   |           |           |           |           |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et mettre en œuvre un ou plusieurs espace(s) thématique(s) lié à la biodiversité</li> <li>Mobiliser un personnel formé aux problématiques écologiques à la Casa di Roccapina</li> <li>Créer et diffuser des outils et supports de communication et sensibilisation (cf. fiche action C1-1)</li> <li>Développer des actions d'éducation à l'environnement de la Casa di Roccapina sur le patrimoine naturel (cf. fiche action C2-1)</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : A Casa di Roccapina.</p> |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur.   |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre   | Animateur, Collectivité de Corse, Conservatoire du littoral  |           |           |           |           |
| Financement  | Inclus dans les budgets de fonctionnement de la Casa di Roccapina.<br>Non éligible aux contrats Natura 2000, financement à définir (potentiellement Etat et CdC).  |           |           |           |           |
| Montant de la dépense  | Variable selon les actions d'information et de sensibilisation qui seront définis par la Casa di Roccapina.  |           |           |           |           |
| Evaluation   | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visiteurs de la Casa di Roccapina sensibilisés aux enjeux et à la sensibilité écologiques du site Natura 2000</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilans annuels d'activités</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Echéancier   | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - C -

### SENSIBILISATION, INFORMATION ET EDUCATION DU PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES A NATURA 2000 ET/OU SPECIFIQUES AU SITE

**Objectif opérationnel – C2      Sensibilisation des scolaires**

**Mesure de gestion – C2-1      Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement auprès des scolaires avec pour support le site Natura 2000**      **Priorité 2**

|  |   |           |           |           |           |
|--|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rappel du contexte   | L'éducation à l'environnement des scolaires est l'un des piliers de la sensibilisation des citoyens à la protection de la biodiversité. Les sites Natura 2000 sont d'excellents supports de terrain pour faire découvrir à des scolaires la faune et la flore qui les environnent. Aucun programme d'actions d'éducation à l'environnement ciblé sur la biodiversité, se déroulant sur le site de Roccapina, n'a été identifié. |           |           |           |           |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Objectifs recherchés   | Sensibiliser les scolaires à la préservation de la Nature.  |           |           |           |           |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des actions de sensibilisation des scolaires à l'environnement. Elles devront être effectuées sur le long terme et aborder les différents enjeux environnementaux, habitats naturels et espèces à travers le site de Natura 2000.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p>                                |           |           |           |           |
| Maitrise d'ouvrage   | Animateur.  |           |           |           |           |
| Maitrise d'œuvre   | Collectivité de Corse, association d'éducation à l'environnement, animateur   |           |           |           |           |
| Financement  | Inclus dans les budgets de fonctionnement de la Casa di Roccapina. Non éligible aux contrats Natura 2000, financement à définir dans le cadre de la convention d'animation (Etat et CdC).   |           |           |           |           |
| Montant de la dépense  | Variable selon le nombre d'interventions scolaires.   |           |           |           |           |
| Evaluation   | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets d'éducation à l'environnement développés</li> <li>Nombre de scolaires sensibilisé</li> <li>Nombre d'intervention dans les établissements scolaires de la région du sartenais</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilans annuels d'activités</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Echéancier   | Année N   | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - D -

### ANIMATION ET MISE EN PLACE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS ET EVALUATION DES ACTIONS

**Objectif opérationnel – D1**      **Mise en œuvre du document d'objectifs**

**Mesure de gestion – D1-1**      **Favoriser la mise en œuvre des mesures du DOCOB par une animation du site Natura 2000**      Priorité 1

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>Les prestations d'animation d'un site Natura 2000 doivent être exécutées selon les prescriptions de la circulaire Natura 2000 du 27 avril 2012, relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 majoritairement terrestres.</p> <p>La mission d'animation du site Natura 2000 a pour objet d'assurer la mise en œuvre des actions des documents d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 avec l'objectif de permettre le maintien dans un A = Valeur bonne (état de conservation bon) ou la restauration des espèces et habitats ayant justifié la désignation du site.</p> <p>Les actions de cette mission peuvent être priorisées en fonction des enjeux locaux identifiés dans le DOCOB, de leur faisabilité et de l'historique d'animation du site.</p> <p>La structure animatrice est chargée de préparer les actions prévues au DOCOB:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de préparer les marchés d'assistance ou de sous-traitance et d'en réaliser les cahiers des charges ;</li> <li>• de définir les besoins financiers annuels nécessaires à la mise en œuvre des actions de gestion (actions d'animation, mesures contractuelles et hors contrats) et ajuster si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000;</li> <li>• de coordonner les avis techniques en relation avec les services de l'Etat: la décision de mettre en œuvre certaines mesures du DOCOB pourra nécessiter l'avis technique d'un ou plusieurs experts (CSRPN, technicien rivière, technicien de la fédération des chasseurs, émanation technique du comité de pilotage...). Le cas échéant, la structure animatrice est chargée de réunir les personnes compétentes afin de recueillir leur avis et de bâtir en conséquence les contrats concernés.</li> </ul> |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Assurer la mise en œuvre des actions du document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 « Roccapina- Ortolo »   |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désigner un animateur du site Natura 2000 qui favorise la mise en œuvre des différentes mesures établies dans le présent document d'objectifs pendant une période de 3 ans. Le cahier des charges est fixé par la convention d'animation passée entre l'animateur et la structure porteuse (Etat ou collectivité). La convention fixe les moyens et les missions de l'animateur.</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p>  |
| Maitrise d'ouvrage   | Etat (DREAL ou DDTM) ou collectivités   |
| Maitrise d'œuvre   | Animateur.  |
| Financement  | Etat (DREAL, DDTM), Europe (FEADER/PDRC, mesure 76,)  |
| Montant de la dépense  | 6 000 – 10 000 € par an.  |

|            |   |
|------------|---|
| Evaluation | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"><li>• Convention d'animation</li><li>• Les actions mises en œuvre</li></ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilans annuels d'activités</li><li>• Comptes-rendus des réunions du comité de pilotage (COPIL)</li></ul> |
|------------|---|

|            |         |           |           |           |           |
|------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Echéancier | Année N | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |
|------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - D -

### ANIMATION ET MISE EN PLACE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS ET EVALUATION DES ACTIONS

**Objectif opérationnel – D1**      **Mise en œuvre du document d'objectifs**

**Mesure de gestion – D1-2**      **Contribution et collaboration de l'animateur du site Natura 2000 sur les autres politiques publiques et sur l'évaluation des incidences Natura 2000 de documents de planification, programmes, projets ou activités**

Priorité 1

|  |   |
|--|---|
| Rappel du contexte   | <p>Le site Natura 2000 est particulièrement concerné par trois politiques publiques qui ne relèvent pas des politiques relatives à Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1) Contexte et enjeu relatif à Xylella Fastidiosa : Plusieurs foyers positifs à la Xylella Fastidiosa avaient été découverts sur le site Natura 2000.</li> <li>• 2) Contexte et enjeu relatif au risque incendie : Comme tout espace fortement boisé, le site Natura 2000 est soumis au risque incendie. Différents documents de planification définissent des objectifs et actions de prévention et de lutte contre les incendies à mettre en œuvre par les services compétents.</li> <li>• 3) Contexte et enjeu relatif à la création de la servitude littorale entre la plage d'Argent, Murtoli et Roccapina : La DDTM de Corse-du-Sud porte le projet de transfert de la servitude littorale entre la plage d'Argent, Murtoli et Roccapina. Cette servitude est exclusivement réservée aux piétons, elle a pour vocation de laisser un libre passage le long du littoral afin d'offrir des aires de promenades sécurisées et accessibles. Une 1<sup>ère</sup> tranche entre l'estuaire de l'Ortolo et la pointe de Murtoli étant terminée et faisant l'objet d'un arrêté préfectoral n° 2A-2018-01-02-006 du 2 janvier 2018. t la 3<sup>ème</sup> tranches sont en cours.</li> </ul> <p>Par ailleurs, suivant la réglementation relative à Natura 2000, tout projet susceptible d'affecter les habitats naturels et les espèces d'un site Natura 2000 (projets, plans, programmes ou manifestations) doit faire l'objet d'une évaluation des incidences. Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la liste nationale ou locale complémentaire du décret 2010-365 du 9avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,</li> <li>• la liste locale du décret 2011-966 du 16 août 2011 relatif au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.</li> </ul> |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>  |
| Objectifs recherchés   | Assurer la cohérence des politiques publiques avec le document d'objectif (DOCOB) et la conservation du site Natura 2000 « Roccapina- Ortolo »  |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer et participer au programme de veille et lutte contre Xylella fastidiosa.</li> <li>• Accompagner et favoriser la mise en œuvre des plans de prévention et de lutte contre les incendies concernant le site Natura 2000.</li> <li>• Accompagner la mise en œuvre de la servitude littorale</li> <li>• Assurer un accompagnement des maitres d'ouvrage sur les évaluations d'incidences Natura 2000 des projets et actions</li> </ul> <p><u>Localisation</u> : L'ensemble du site Natura 2000.</p>  |
| Maitrise d'ouvrage   | Etat (DREAL ou DDTM) ou collectivités   |
| Maitrise d'œuvre   | Animateur.  |
| Financement  | Etat (DREAL, DDTM).   |

|                       |  |           |           |           |           |
|-----------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Montant de la dépense | Inclus dans le budget d'animation du site Natura 2000 (mesure D1-1)  |           |           |           |           |
| Evaluation            | Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention d'animation</li> <li>• Arrêté préfectoral de servitude publique</li> </ul> Points de contrôles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans annuels d'activités</li> <li>• Arrêté préfectoral de servitude publique</li> <li>• Nombre d'EIN</li> </ul> |           |           |           |           |
| Echéancier            | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE - D -

### ANIMATION ET MISE EN PLACE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS ET EVALUATION DES ACTIONS

**Objectif opérationnel –D2**      **Suivi des activités de pleine nature**

**Mesure de gestion – D2-1**      **Suivre les activités de pleine nature**

Priorité 3

|  |  |           |           |           |           |
|--|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rappel du contexte   | <p>Les activités et sports de pleine nature (randonnée, trail, escalade, VTT, etc.) se développent rapidement. La qualité paysagère des espaces naturels tels que ceux du site Natura 2000 Roccapina-Murtoli attire nombre de pratiquants. Or, ces derniers, amateurs ou professionnels ne sont pas toujours au fait de la sensibilité des lieux (fragilité des habitats naturels et des espèces, fragilité du patrimoine, etc.), et la réglementation en vigueur n'est pas toujours respectée. Bien qu'il y ait un suivi quantitatif de la fréquentation humaine et une surveillance des sites, il n'y a pas de suivi ciblé sur les activités et sports de pleine nature.</p>             |           |           |           |           |
| Habitat(s) ou espèce(s) concerné(es) d'intérêt communautaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les habitats naturels et toutes les espèces</li> </ul>   |           |           |           |           |
| Objectifs recherchés   | <p>Suivre les activités de pleine nature et éviter l'émergence d'incidences sur la conservation du site natura 2000.</p>   |           |           |           |           |
| Description et localisation de l'action                      | <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et étudier les activités de pleine nature qui ont lieu sur le site Natura 2000, leur localisation et le nombre de pratiquants ;</li> <li>• Suivre la pratique des activités de pleine nature sur le site Natura 2000 et l'émergence d'incidences sur la conservation des habitats naturels et des espèces, ainsi que sur le patrimoine culturel et historique du site.</li> <li>• Veiller au respect de la réglementation en vigueur.</li> <li>• Le cas échéant, définir des actions de maîtrise des activités de pleine nature.</li> </ul> <p>Localisation : Ensemble du site Natura 2000.</p> |           |           |           |           |
| Maîtrise d'ouvrage   | Etat (DREAL ou DDTM) ou collectivités  |           |           |           |           |
| Maîtrise d'œuvre   | Animateur.   |           |           |           |           |
| Financement  | Etat (DREAL, DDTM).  |           |           |           |           |
| Montant de la dépense  | Inclus dans le budget d'animation du site Natura 2000 (mesure D1-1)  |           |           |           |           |
| Evaluation   | <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste et localisation des activités de pleine nature.</li> <li>• Nombre de pratiquants des activités de pleine nature.</li> </ul> <p>Points de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans annuels d'activité</li> </ul>  |           |           |           |           |
| Echéancier   | Année N  | Année N+1 | Année N+2 | Année N+3 | Année N+4 |

## 4 BIBLIOGRAPHIE / SOURCES DES DONNEES

### 4.1 STRUCTURES ET PERSONNES RESSOURCES CONSULTÉES

| <i>Structures ressources consultées</i>   | <i>Objet de la consultation</i>  |
|---|--|
| Office de l'Environnement de Corse<br>(Département Écosystèmes terrestres)        | Écosystèmes terrestres, milieux aquatiques, Natura 2000<br>Zones humides<br>Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse |
| Office de l'Environnement de Corse<br>(Conservatoire Botanique National de Corse) | Flore et habitats naturels   |
| Office de l'Environnement de Corse<br>(Département Espaces marins)                | Faune, flore, habitats naturels, espaces naturels protégés   |
| Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres                       | Faune, flore, habitats naturels, espaces naturels protégés   |
| Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse  | Données Eau  |
| Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud                           | Activité cynégétique ; Faune   |
| ONEMA   | Cours d'eau et la faune piscicole  |
| Commune de Monacia d'Aullène  | Cadastre, urbanisme, projets   |
| Commune de Sartène  | Cadastre, urbanisme, projets   |
| Syndicat Intercommunal Elisa  | Gestion des espaces naturels   |
| Conseil Départemental de la Corse du Sud  | Gestion des espaces naturels   |
| Mr. Paul Canarelli  | Domaine de Murtoli   |
| Communauté de communes Sartenais-Valinco  | Gestion des espaces naturels   |
| Groupe Chiroptères de Corse   | Chauve-souris  |
| Parc Naturel Régional de Corse  | Oiseaux, grands mammifères   |
| Jean-François Seguin (PNRC)   | Oiseaux, rapaces   |
| Conservatoire des Espaces Naturels de Corse                                       | Faune, flore   |
| DREAL Corse   | Faune, flore, habitats naturels, espaces naturels protégés   |
| Chambre d'agriculture de la Corse du Sud  | Activités agricoles  |
| DDTM 2A   | Aménagement du territoire, Activités agricoles, Police de l'environnement  |
| Agence d'urbanisme de Corse   | PADDUC   |

| <i>Structures ressources consultées</i>                     | <i>Objet de la consultation</i>                            |
|---|--|
| Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) | Faune  |
| Office National des Forêts (ONF)                            | Faune, flore, habitats naturels, espaces naturels protégés |
| Jean-Claude THIBAULT, ornithologue                          | Oiseaux  |
| Guilhan PARADIS, botaniste                                  | Flore  |
| M. Delaugerre, herpétologue                                 | Herpétologue   |
| Achille Pioli   | Faune  |
| Christian Pietri  | Faune  |

## 4.2 INVENTEURS DE DONNEES NATURALISTES

ARIAGNO D., 2000. Base de données informatique OGREVA.

AURIERE A., 2013. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

BERQUIER C., 2012, 2015, 2014, 2016. Base de données OEC Ecosystèmes terrestres.

BIOTOPE, 2008. Inventaire et cartographie des habitats naturels site Natura 2000 FR9400593 « ROCCAPINA-ORTOLO ».

BIOTOPE, 2014. Cartographie des habitats naturels site Natura 2000 FR9400593 « ROCCAPINA-ORTOLO ».

BLANDINA P., 2000, 1986, 1985, 1980, 1976. Base de données informatique OGREVA.

BOURON, 1996. Base de données MNHN, OEC Ecosystèmes terrestres.

BRAUD Y., 2001. Base de données MNHN, OEC Ecosystèmes terrestres.

BRAUD Y. et Sardet E., 2001. Base de données MNHN, OEC Ecosystèmes terrestres.

DELAGE A., 2010. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., 2011. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., 2014. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., 2015. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., 2016. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., GUIZIEN K., 2016. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L., 2016. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse.

DELAUGERRE M., 2001. Base de données informatique OGREVA.

DOMANGET J.-L., 2008. Base de données informatique OGREVA.

- EI KETTHABY A., 2000. Base de données informatique OGREVA.
- ENDEMYS, 2017. Prospections d'inventaires printanières et estivales.
- FERAL C., 2013. Base de données informatique OGREVA.
- GROUPE CHIROPTERES CORSE, 1989. Données chiroptérologiques.
- GROUPE CHIROPTERES CORSE, 2017. Données chiroptérologiques.
- KOSTENZER J., 1988. Base de données informatique OGREVA.
- LOHR M., 1999. Base de données informatique OGREVA.
- PARADIS G., 2015. Données issues du Conservatoire Botanique National de Corse
- PISSAVIN S., 2002. Base de données informatique OGREVA.
- ROCHE B., 2008, 1988, 1989. Base de données informatique OGREVA.
- SANCHIS E., 2009. Base de données informatique OGREVA.
- TERNOIS V., 1999. Base de données informatique OGREVA.

### **4.3 BIBLIOGRAPHIE CITEE / CONSULTEE**

- ACEMAV coll., Duguet R., Melki F. éd., 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze. 480 p.
- ADAM P. ET CAILLEBOTTE P. (2003). La restauration de la ripisylve : concepts et exemples de travaux en climat méditerranéen. Forêt méditerranéenne t. XXIV, n° 3. 346-352
- AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE-CORSE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau 2016-2021.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GÉHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET, J. 2004. Prodomes des végétations de France. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle. 171 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.
- BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (COORD.), 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p.
- BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (COORD.), 2005. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p.
- BENSETTITI F., COMBROUX I., DASZKIEWICZ P., 2006. - Evaluation de l'Etat de

conservation des Habitats et Espèces d'intérêt communautaire 2006-2007. Document 2, version 4. Guide Méthodologique. Muséum national d'histoire naturelle, Département Ecologie et gestion de la biodiversité, UMS 2699 Inventaire et suivi de la biodiversité : 149.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & HAURY J. (COORD.), 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V., MALENGREAU D. & QUERE E. (COORD.), 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p.

BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., VAN ES J. & BALMAIN C. (COORD.), 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. & CHEVALLIER H. (COORD.), 2001. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p.

BERQUIER C., 2013. 940030758, PUNTA DI CANISCIONE - SAPARELLA - MUCHJU BIANCU - FUNTANACCIA. INPN, SPN-MNHN Paris, 9P.

BERQUIER C., 2013. 940030762, CASTELACCIU - BOCCA DI ROCCAPINA - PUNTA DI BALCONI - PUNTA DI VALANINCU. INPN, SPN-MNHN Paris, 10P.

BERQUIER C., 2013. 940030782, DUNE D'ERBAGHJU ET ZONE HUMIDE DE L'ORTOLO. INPN, SPN-MNHN Paris, 13P.

BERQUIER C., 2013. 940030791, DUNE ET ZONE HUMIDE DU FOND DE CALA DI ROCCAPINA. INPN, SPN-MNHN Paris, 10P.

BIOTOPE, 2008. Inventaire et cartographie des habitats naturels site Natura 2000 FR9400593 « ROCCAPINA-ORTOLO ». 57 p.

BIOTOPE, 2015. Cartographie des habitats naturels site Natura 2000 FR9400593 « ROCCAPINA-ORTOLO ». 89 p.

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997. CBs, Types d'habitats français. E.N.G.R.E.F., Nancy. 217 p.

CARTE COMMUNALE de Monacia d'Aullène

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE, 2013. Listes des espèces végétales exotiques présentes et considérées comme envahissantes avérées et potentielles en Corse

CONTANDRIOPOULOS J., 1962. Recherches sur la flore endémique de la Corse et sur ses origines. Ann. Fac. Sci. Marseille 32 : 354 p.

COURTOIS J.-Y., RIST D., BEUNEUX G., 2011. Les chauves-souris de Corse. Groupe Chiroptères Corse. Albiana. 167 p.

CTC, Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC).

CTC., 2014. Atlas des Espaces Remarquables et Caractéristiques du Littoral. Delta d'Urtulu, Plage d'Arbajhu. 7p.

DDTM 2A, Plan Local de protection contre les incendies du Sarténais (PLPI), 2012.

DELAUGERRE M. & CHEYLAN M., 1992. Atlas de la répartition des batraciens et des reptiles de Corse. 128 p.

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE (2012). Guide pour la restauration des ripisylves. 28 p.

DRAAF, Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies (PPFENI) 2013-2022.

DREAL Corse, 2008. Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « Roccapina-Ortolo »

DREAL-DDTM, 2016. Comité de pilotage du site FR9400593 Roccapina – Ortolo.

DUBOIS PH. J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2008. Nouvel inventaire des oiseaux nicheurs de France. Delachaux et Niestlé, 560 p.

FREYTET A., 2015. Plan d'intentions paysagères et propositions d'aménagement pour le site de Roccapina, Conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres.

GAMISANS J., 2006. La végétation de la Corse. Edisud, 391 p.

JEANMONOD D., GAMISANS J. 2013. Flora Corsica, 2ème édition. Société Botanique du Centre-Ouest. 1072 p.

JEANMONOD D., GAMISANS J., 2007. Flora Corsica. Edisud : 920 + planches dessins.

LORENZONI C., PARADIS G., 1997 - Étude de la végétation des mares temporaires méditerranéennes de la Corse. Collectivité Territoriale de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, 247 pages. Programme LIFE « Conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse »

OBSERVATOIRE DU TOURISME DE CORSE, bilan annuel du tourisme 2015.

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE, 2005. Extrait de l'inventaire des zones humides de Corse. « Plage et embouchure de l'Ortolo » et « Juniperaie et vallon de Roccapina ».

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE, 2013. Atlas des zones humides du sud-ouest de la Corse. 12 p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2015. Aménagement forestier. Forêt territoriale de Funtanaccia. 2015 - 2034. Exemplaire destiné à la mise à disposition du public. Office National des Forêts, Direction Régionale de Corse, Corte, 141 p.+ cartes.

OLIVIER L., GALLAND J-P & MAURIN H., 1995. Livre rouge de la flore menacée de France. Tome 1 : espèces prioritaires, Vol. 20, Collection patrimoines naturels, 621 p.

PARADIS G. & PIAZZA C., 1990. Étude phyto-écologique et botanique du site de l'Ortolo (Commune de Sartène) : dune d'Erbaighju, rochers, basse vallée. Convention DRAE (DIREN)-ASTERE.

PARADIS G., 1993. Les formations à *Juniperus phoenicea* et à *Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa* sur le littoral de la Corse. Colloques Phytosociologiques XX, " Dynamique

forestière », Bailleul, 24-26 octobre 1991 : 345-358, J. Cramer, Berlin-Stuttgart.

PARADIS G., 2016. Contribution à une synthèse phytosociologique des tamarisales à *Tamarix africana* de la Corse. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., t. 47 (2016) : 272-316.

PARADIS G., LORENZONI C., PIAZZA C., QUILICHINI M.C., 1999. Typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie: la végétation de pointes du sud-ouest de la Corse. Trav. sci. Parc nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr., n° 59 : 23-90.

PARADIS G., PIAZZA C., 1995. Phytosociologie du site protégé de l'Ortolo (Corse). Etude préliminaire à sa gestion. Colloques Phytosociologiques XXI, "Ecologia del Paesaggio e Progettazione ambientale. Il ruolo della Fitosociologia", Camerino 19-21 marzo 1992 : 51-100, J. Cramer, Berlin-Stuttgart.

PARADIS G., QUILICHINI M.C., PIAZZA C., LORENZONI C., 1995. Flore et végétation de pointes du sud-ouest de la Corse (Muchju Biancu, Tour d'Olmetto et Bruzzi). Convention DIREN-ASTERE.

PIAZZA C., PARADIS G., 1995. Description phytosociologique et cartographique de la végétation du site protégé de Roccapina (Corse, France): dune et zone humide. Documents Phytosociologiques, NS, XV, Camerino : 211-233.

Souheil H., Germain L., Boivin D., Douillet R. *et al.*, 2011. Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p.

THIBAUT J.-C., 2006. Connaître les oiseaux de Corse. Parc Naturel Régional de Corse. Ed. Albiana. 259 p.

THIBAUT J.-C., BONACCORSI G., 1999. The birds of Corsica. British ornithologists' union. 172 p. in Moneglia Consultant, 2006. Sentiers de randonnée Nebbiu – Custeru, Etude d'incidence environnementale. Section « Faune ». 24 p.

VACHER J. P., GENIEZ M., 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544p.

#### 4.4 WEBOGRAPHIE

|  |  |
|--|--|
| Banque de données du sous-sol (BSS) dans le portail de données du BRGM | <a href="http://www.infoterre.brgm.fr">www.infoterre.brgm.fr</a>                   |
| Carte géologique dans le portail de données du BRGM                    | <a href="http://www.infoterre.brgm.fr">www.infoterre.brgm.fr</a>                   |
| Fédération Nationale de la Pêche en France                             | <a href="http://www.federationpeche.fr">www.federationpeche.fr</a>                 |
| Géoportail   | <a href="http://www.geoportail.fr">www.geoportail.fr</a>                           |
| INSEE  | <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>                                     |
| Inventaire National du Patrimoine Naturel                              | <a href="http://www.inpn.mnhn.fr">www.inpn.mnhn.fr</a>                             |
| Observatoire du Développement Durable de                               | <a href="http://www.observatoire-v.ac-corse.fr">www.observatoire-v.ac-corse.fr</a> |

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Corse  |                              |
| Observatoire du Tourisme de Corse                  | www.corsica-pro.com          |
| Site de cartes topographiques                      | www.cartes-topographiques.fr |
| Site de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse | www.eaurmc.fr                |

## 5 ANNEXES

### 5.1 ANNEXE 1 : LISTE DE L'ENSEMBLE DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES (AUTRES QUE LES ESPECES AYANT JUSTIFIE LA DESIGNATION DU SITE) CITEES SUR LE SITE NATURA 2000 DEPUIS 1900

| Espèces                    | Dates obs.   | Auteurs  |
|----------------------------|--|--|
| <i>Alopecurus bulbosus</i> | 13/04/2016   | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L.                  |
| <i>Anchusa crispa</i>      | 05/12/1995<br>09/11/1996                             | ABOU CAYA A.                                     |
| <i>Centaurea napifolia</i> | 00/00/2014   | BIOTOPE  |
| <i>Cerastium siculum</i>   | 15/04/1984<br>24/04/1984                             | DESCHATRES D.                                    |
| <i>Charybdis undata</i>    | 7/10/2010<br>2/10/2011<br>7/02/2014<br>2/11/2015     | DELAGE A.  |
| <i>Cicendia filiformis</i> | 00/00/2006<br>00/00/2014                             | BIOTOPE  |
| <i>Colchicum arenasii</i>  | 12/10/2011   | DELAGE A.  |
| <i>Crassula vaillantii</i> | 03/05/1979<br>25/04/1994                             | DUTARTRE G.<br>LORENZONI C., PARADIS G.          |
| <i>Crypsis schoenoides</i> | 00/00/1992   | PARADIS G.                                       |
| <i>Delphinium pictum</i>   | 12/06/1953   | VERRET de LITARDIERE R.                          |
| <i>Euphorbia pepelis</i>   | 00/00/2006<br>00/00/2014                             | BIOTOPE  |
| <i>Filago tyrrhenica</i>   | 18/04/1991<br>12/10/2011<br>00/00/2014<br>12/11/2015 | GAMISANS J.<br>DELAGE A.<br>BIOTOPE<br>DELAGE A. |
| <i>Galium minutulum</i>    | 05/04/1978   | DUTARTRE G.                                      |
| <i>Gennaria diphylla</i>   | 13/04/2016   | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L.                  |
| <i>Isoetes histrix</i>     | 27/02/2014<br>00/00/2014<br>12/11/2015               | DELAGE A.<br>BIOTOPE<br>DELAGE A.                |

| Espèces                                      | Dates obs.             | Auteurs                             |
|--|------------------------|-------------------------------------|
| <i>Juniperus oxycedrus subsp. macrocarpa</i> | 28/04/1982             | THIEBAUD M-A.                       |
|  | 12/06/1987             | VOGT R.                             |
|  | 00/00/1987             | GEHU J.-M., BIONDI E.               |
|  | 05/1991                | AGENC                               |
|  | 00/00/1999             | PARADIS G., LORENZONI C., PIAZZA C. |
|  | 06/05/2013             | AURIERE A.                          |
|  | 07/05/2013             | AURIERE A                           |
|  | 04/2014                | ONF                                 |
|  | 00/00/2006             | BIOTOPE                             |
|  | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
| 12/11/2015                                   | DELAGE A               |                                     |
| <i>Lolium rigidum subsp. lepturoides</i>     | 15/05/1989             | PARADIS G.                          |
|  | 29/05/1990             | PARADIS G.                          |
| <i>Matthiola tricuspidata</i>                | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
| <i>Melilotus segetalis</i>                   | 20/05/1982             | THIEBAUD M-A.                       |
| <i>Myosotis sicula</i>                       | 03/05/1979             | DUTARTRE G.                         |
| <i>Pilularia minuta</i>                      | 01/06/1994             | LORENZONI C.                        |
| <i>Piptatherum coerulescens</i>              | 23/04/1984             | DESCHATRES D.                       |
|  | 18/04/1991             | GAMISANS J., GUYOT I.               |
|  | 18/04/1991             | GAMISANS J.                         |
|  | 04/06/1991             | DUTARTRE G.                         |
|  | 27/02/2014             | DELAGE A.                           |
|  | 13/04/2016             | DELAGE A.                           |
| <i>Pseudorlaya pumila</i>                    | 18/05/1980             | DESCHATRES D.                       |
|  | 28/04/1982             | THIEBAUD M-A., ROGUET R.            |
|  | 20/05/1982             | THIEBAUD M-A.                       |
|  | 20/05/1986             | DESCHATRES D.                       |
|  | 00/00/1993             | PARADIS G., PIAZZA C.               |
|  | 00/00/2006             | BIOTOPE                             |
| 00/00/2014                                   | BIOTOPE                |                                     |
| <i>Ranunculus ophioglossifolius</i>          | 16/05/1980             | DESCHATRES D.                       |
|  | 00/00/2006             | BIOTOPE                             |
|  | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
|  | 13/04/2016             | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L.     |
| <i>Ranunculus revellierii</i>                | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
| <i>Rumex obtusifolius</i>                    | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
| <i>Sagina subulata var. gracilis</i>         | 13/04/2016             | DELAGE A., GUIZIEN K., HUGOT L.     |
| <i>Schoenoplectus lacustris</i>              | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
| <i>Serapias nurrica</i>                      | 13/05/1987             | JAUZEIN P.                          |
|  | 01/09/1987             | JAUZEIN P.                          |
| <i>Spergula arvensis subsp. chieusesana</i>  | 13/04/2016             | DELAGE A., GUIZIEN K.               |
| <i>Spergularia macrorrhiza</i>               | 25/04/1990             | PARADIS G., PIAZZA C.               |
|  | 28/06/1990             | THIEBAUD M-A.                       |
|  | 10/07/1990             | PARADIS G.                          |
|  | 18/04/1991             | GUYOT I.                            |
|  | 12/10/2011             | DELAGE A.                           |
|  | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
|  | 12/11/2015             | DELAGE A.                           |
| <i>Tamarix africana</i>                      | 28/04/1982             | THIEBAUD M-A.                       |
|  | 17/05/1987             | GAMISANS J.                         |
|  | 27/02/2014             | DELAGE A.                           |
|  | 04/2014                | ONF                                 |
|  | 00/00/2006             | BIOTOPE                             |
|  | 00/00/2014             | BIOTOPE                             |
|  | 24/09/2015             | PARADIS G.                          |
| 13/04/2016                                   | DELAGE A., GUIZIEN K., |                                     |

| <b>Espèces</b>                               | <b>Dates obs.</b> | <b>Auteurs</b> |
|--|-------------------|----------------|
| <i>Triglochin bulbosum subsp. laxiflorum</i> | 12/11/2014        | DELAGE A.      |

## 5.2 ANNEXE 2 : RESERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE ROCCAPINA

Cf. fiche descriptive ci-dessous (source : Office e l'Environnement de la Corse)

### FICHE N° 46 RESERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE DE ROCCAPINA

ACCA

Ancienne réserve de chasse maritime

#### Partie administrative

| <i>Identité</i>   |                               |
|-------------------|-------------------------------|
| Département       | Corse-du-Sud                  |
| <b>Commune(s)</b> | Monaccia d'Aullene et Sartene |
| <b>Limites</b>    | Voir carte IGN                |
| <b>Superficie</b> | 145 ha                        |
| <b>Altitude</b>   | 0 – 150 m                     |

| <i>Textes juridiques et historique</i> |   |
|--|---|
| <b>Arrêté de création</b>              | Arrêté préfectoral n° 92-1250(b) du 13 août 1992<br>Modifié par Arrêté préfectoral n° 04-1070 du 6 juillet 2004   |
| Tacite reconduction prévue             | Date d'expiration prévue  |
|  | Parcelles cadastrales listées   |
| <b>Historique</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- demande faite par le propriétaire des terrains : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</li> <li>- Arrêté préfectoral (n° 92-1250 (b)) du 13 août 1992 portant approbation de la RCFS de Roccapina</li> <li>- Convention du 22 février 1993 renouvelée le 19 août 2003 le CEL a attribué à l'Association des chasseurs de Serragia, le droit de chasse sur l'ensemble de ses propriétés de Roccapina (Commune de Sartene)</li> <li>- Modification de la RCFS : ne pas modifier le périmètre sur la Commune de Monaccia d'Aullene et réduire le périmètre sur la Commune de Sartene</li> <li>- Arrêté préfectoral (n° 04-1070) du 6 juillet 2004 portant modification du territoire de la RCFS de Roccapina</li> </ul> |
| <b>Demande d'abrogation</b>            |   |
| <b>Arrêté d'abrogation</b>             |   |

| <b>Acteurs</b>                          |   |
|---|---|
| <b>Propriétaire (s)</b>                 | CEL   |
| <b>Détenteur (s) du droit de chasse</b> | Association Communale de Chasse de Serragia             |
| <b>Gestionnaire</b>                     | Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud |

| <b>Pièces administratives au dossier</b> |                                |
|--|--------------------------------|
| Arrêté de création                       | Matrices cadastrales en partie |
| Plan de situation                        | Requête du demandeur           |
| Liste des parcelles cadastrales          | Avis FDC                       |
| Plan cadastral                           | Avis DDAF                      |
| Délimitation sur le plan cadastral       |                                |
| Autres :                                 |                                |

## Partie écologique

| <b>Habitats</b>  |                               |
|--|-------------------------------|
| Montagne (1000 à 2710m)  | Zone humide                   |
| Forêt et maquis (600 à 1000m)  | Plaine et collines exploitées |
| Forêt et maquis (0 à 600m)   | Plage et dune                 |
|  | DPM                           |
| <b>Habitats d'intérêt européen (d'après le formulaire du site FR 9400593) :</b>  |                               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1210 végétation annuelle des laisses de mer</li> <li>- 1410 prés salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)</li> <li>- 1420 fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornetea fruticosi</i>)</li> <li>- 2230 dunes avec pelouses du <i>Malcolmietalia</i></li> <li>- 2260 dunes à végétation sclérophylle du cisto-Lavenduletalia</li> <li>- 2120 dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammohila arenaria</i> (dunes blanches)</li> <li>- <b>2250 dunes littorales à <i>Juniperus</i> spp. (habitat prioritaire)</b></li> <li>- <b>5210 Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. (habitat prioritaire)</b></li> <li>- 3170 Mares temporaires méditerranéennes</li> <li>- 92A0 Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i></li> <li>- 92D0 Galeries et fourrés riverains méridoniaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)</li> <li>- 2110 Dunes mobiles embryonnaires</li> </ul> |                               |

| <b>Faune sauvage (Espèces présentes)</b>  |
|---|
| En 2001, la FDC 2A effectue un comptage au chien d'arrêt de perdrix rouge, 9 couples ont été dénombrés (réserve parcourue à 40%). |
| <b>Les inventaires ont concerné le marais de Roccapina</b>  |
| <b>Espèce(s) cible(s) de la RCFS :</b>  |

***Faune sauvage (Espèces présentes)***

Hors marais : perdrix rouge, lièvre 6.

Oiseaux de passage hivernantes ou migratrices, Foulques, Fuligules, Canards.

Oiseaux nicheurs : Râle d'eau, Canard colvert.

**Autres espèces concernées**

**Oiseaux nicheurs sur le marais :**

- Grèbe castagneux,
- Gallinule poule d'eau,
- Bouscarle de cetti,
- Rousserole effarvate.

**Autres oiseaux :**

- Perdrix rouge,
- Caille des blés,
- Tourterelle des bois.

**Amphibiens :**

- Discoglosse sarde,
- Rainette arboricole de Sardaigne,
- Crapaud vert,
- Grenouille verte.

**Reptiles :**

- Lézard tiliguerta,
- Couleuvre à collier de Corse,
- Couleuvre verte et jaune,
- Tortue cistude,
- Tortue d'Hermann,
- Phyllodactyle d'Europe

***Protections réglementaires, inventaires, gestion***

- Natura 2000 pSIC n° FR9400593 : Roccapina, Ortolo
- Terrains appartenant au CELRL
- ZNIEFF de type I n° 006300000 : Junipéraie et vallon de Roccapina
- Site classé : site de Roccapina
- Site inscrit des tours génoises des côtes corses (tour de Roccapina)

***Bibliographie***

- suivi de l'avifaune nicheuse du marais de Roccapina (Sartene, Corse du Sud), CELRL – AAPNRC, 1997
- Roccapina, commune de Sartène, Plan de gestion du site touristique PCAT, AGENC, 2002
- Le marais de Roccapina (Corse du Sud), Bilan écologique, AGENC, 1993

***Impacts anthropiques – Activités humaines recensées***

| Voies de pénétration :     | Agriculture :   | Autres :             |
|----------------------------|---|----------------------|
| Aucune<br>Sentier pédestre | Elevage bovin   | Activité forestière  |
| Piste<br>Route             | Elevage ovin  | Activité sportive    |
|                            | Elevage porcin  | Activité touristique |
|                            | Culture   | Urbanisation         |
|                            | Autre :   | Pêche                |
|                            |   | Incendies            |
|                            |   | Autres :             |
| <b>Braconnage :</b>        |   |                      |
| <b>Remarques :</b>         | Activités commerciales : camping (devrait reprendre son activité), snack-bar, épicerie, Centre nautique du Lion de Roccapina, centres de randonnée équestre (étape à Roccapina sur des séjours).<br>Fréquentation touristique importante en été.<br>Grosse chasse privée à proximité (faisan, perdrix rouge, sanglier) <sup>6</sup> . |                      |

Sources :

1 ONCFS, Marc Perrier-Corticchiatto, Pierre Benedetti (2005)

6 FDC 2A, techniciens Victor Acquaviva et Stéphane Pedinielli (2006)

### **Partie concernant les limites de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage**

| <b>Limites cohérentes par rapport :</b> | <b>oui</b> | <b>non</b> |
|---|------------|------------|
| Aux parcelles cadastrales               |            |            |
| A l'unité géographique                  |            |            |
| A l'unité écologique                    |            |            |

| <b>Commentaires</b>   |
|---|
| Réserve limitée par la côte, la route N 196, la ligne de crête. |

### **Partie relative à la gestion**

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Gestionnaire actuel</b> | Fédération Départementale des Chasseurs de |
|----------------------------|--|

|  |  |              |
|--|--|--------------|
|  | Corse-du-Sud   |              |
| <b>Association de chasse communale ou intercommunale actuelle sur la réserve</b>                           | Société de chasse de Serragia  |              |
| <b>Réglementation particulière autre que l'interdiction de chasser</b>                                     |  |              |
| <b>Actions réalisées en faveur de la faune sauvage et de ses habitats</b>                                  | Lâchers de Perdrix rouges, plantations de fruitiers<br>En 1989, FDC2A avait proposé une série de mesures : faucardage de la partie nord du marais, entretien par pâturage et modification de l'hydraulique du marais par la pose d'une vanne dérivant les eaux du chenal |              |
| <b>Conventions établies</b>  | Convention entre le CELRL et la Société de chasse de Serragia  |              |
| <b>Plan de gestion</b>   | Oui Non  |              |
| <b>Autre gestion sur le site</b><br>(DOCOB en cours, Aménagement forestier...)                             | - Plan de gestion du site touristique PCAT<br>- Gestion du Syndicat Elisa et du Conseil Général 2A   |              |
| <b>Signalisation sur le terrain</b>  |  |              |
| <b>Rencontrez-vous des problèmes de signalisation ?</b>  | Oui Non  |              |
| <b>Si oui, lesquels ?</b>  |  |              |
| <b>Etes-vous prêts à vous engager dans l'élaboration d'un plan de gestion simplifié et à l'appliquer ?</b> | Oui Non  |              |
| <b>Avis du gestionnaire à propos de la réserve</b>   |  |              |
| Maintien   | Abrogation   | Modification |
| <b>Commentaires :</b>  |  |              |

### Partie sociologique

|  |            |              |
|--|------------|--------------|
| <b>Avis du détenteur du droit de chasse à propos de la réserve</b> |            |              |
| Maintien   | Abrogation | Modification |
| <b>Commentaires :</b>  |            |              |
| <b>Avis du propriétaire des terrains à propos de la réserve</b>    |            |              |
| Maintien   | Abrogation | Modification |
| <b>Commentaires :</b>  |            |              |
| <b>Avis des chasseurs locaux à propos de la réserve</b>            |            |              |

|  |            |              |
|--|------------|--------------|
| Maintien   | Abrogation | Modification |
| <b>Commentaires :</b>  |            |              |
| <b>Problèmes rencontrés</b>  |            |              |
| <b>Le territoire serait-il très chassé sans le statut de réserve ?</b> |            |              |
| Oui  |            |              |

### Grille d'évaluation de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Roccapina

|   | Oui  | Non          |
|---|------|--------------|
| Validité actuelle de l'arrêté de création de la réserve<br><i>Commentaires :</i>  |      |              |
| Dossier administratif complet<br><i>Commentaires :</i>  |      |              |
| Limites de la réserve à modifier<br><i>Commentaires :</i>   |      |              |
|   | Imp. | Moyen Faible |
| Intérêt écologique et cynégétique<br><i>Commentaires :</i>  |      |              |
| Impacts négatifs des activités humaines<br><i>Commentaires : Il faudrait estimer l'impact de la forte fréquentation touristique en été sur la faune sauvage et ses habitats</i> |      |              |
| Problèmes rencontrés sur la réserve<br><i>Commentaires :</i>  |      |              |
| <b>Volonté pour le maintien de la réserve :</b>   |      |              |
|   | Oui  | Non          |

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| <i>Commentaires :</i> | du gestionnaire                 |
| <i>Commentaires :</i> | du détenteur du droit de chasse |
| <i>Commentaires :</i> | du propriétaire des terrains    |
| <i>Commentaires :</i> | des chasseurs                   |

**Conclusion sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de  
Roccapina  
Bilan 2005**

**Réserve à conserver**

- 1-En l'état
- 2- Avec modifications

**Réserve à abroger**

- 1-Pour suppression définitive
- 2-Pour refonte
- 3-Pour création d'une nouvelle réserve sur un territoire voisin plus approprié

**5.3 ANNEXE 3 : FICHE DESCRIPTIVE DE L'INVENTAIRE REGIONAL DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE : SITE GEOLOGIQUE CSC0035 « TAFFONI GRANITQUES DE ROCCAPINA ET DE SES ENVIRONS »**

**ID : CSC0035**

**Nom : Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs**

**Région : Corse**

**Confidentialité :**

**Public Nombre d'étoiles : \*\*\***

**Typologie : Site naturel de surface Géosite**



Résolution : 4.767 m/pixel

**Entités administratives et cartographiques**

**Département(s)**

**N°** Département  
(2A) Corse-du-Sud

**Commune(s)**

**N°INSEE** Commune  
2A035 BELVEDERE-CAMPOMORO  
2A163 MONACIA-D'AULLENE  
2A272 SARTENE

**Carte(s) topographique(s) au 1 / 25 000**

**N°** Carte  
42540T SARTENE.MONTAGNE DE  
CAGNA.PARC NATUREL  
REGIONAL DE LA CORSE

**Carte(s) géologique(s) au 1 / 50 000**

**N°** Carte  
1123 SARTENE  
1126 ROCCAPINA

**Carte(s) marine(s)**

(non renseigné)

**Contact pour le site**

**Nom :** A casa di Roccapina **Adresse :** N 196 **Code postal :** 20100 **Ville :** Sartène  
**Téléphone :** 04 95 71 56 30

## Description physique

**Description physique :** Entre la pointe de Campomoro et celle de Roccapina, se développent des paysages caractérisés par des processus d'érosion du granite qui leur confèrent un caractère esthétique particulier. Le site de Roccapina est un exemple unique de site d'observation de paysages granitiques des plus connus et des plus beaux de Corse. L'érosion a taillé dans ces roches granitiques le célèbre Lion de Roccapina qui surplombe la plage ainsi que de nombreux taffoni ("trous" en corse) extrêmement développés.

**Superficie :** 12 km<sup>2</sup> **Etat actuel :** Bon / Bon état général

### Usage(s)

(non renseigné)

### Collection(s)

(non renseigné)

## Accessibilité au site

**Accessibilité :** Facile Libre **Périodicité ouverture :** Annuelle **Autorisation préalable :** Non **Site payant :** Non

**Itinéraire d'accès :** Depuis Sartène, prendre la direction de Bonifacio sur environ 6 km (RN 196). A Bocca di Curali prendre la piste à droite menant à la plage de Roccapina. De nombreuses randonnées sont possibles depuis la plage de Roccapina. Un sentier aménagé par le Conservatoire du littoral, face à "A casa di Roccapina", permet également l'observation de plusieurs taffoni dont certains ont été aménagés par l'homme ("oriu"). Le sentier du littoral existe aussi entre Conca et Barcaju.

## Description géologique

**Description géologique :** Les roches de la baie de Roccapina sont constituées majoritairement de granite alcalin, de couleur claire car très pauvre en biotite. Elles sont datées de 280 Ma environ et sont affectées par l'érosion qui engendre la formation de taffoni. Un taffonu ("trou" en corse) débute par la disparition d'un cristal sur la roche. Il se développe en s'agrandissant vers le haut par désagrégation granulaire et libération de fines écailles. Ce phénomène est le résultat de l'action conjuguée de l'eau, des sels des embruns, du vent et du soleil. En s'évaporant, l'eau salée entraîne la cristallisation des sels et en particulier du chlorure de sodium (Na Cl). L'augmentation du volume qui en résulte semble suffisante pour provoquer la désagrégation granulaire. De plus, les intrusions filoniennes dans ces granites engendrent des modelés d'érosion différentielle. De la pointe de Campomoro à celle de Senetosa, cet ensemble est peut-être le plus bel exemple corse (et mondial) de côte granitique à taffoni dont la variété et la "lisibilité" des processus à l'œuvre (desquamations en pelures d'oignon, vasques et cupules d'haloclastie active, micro-modelés en nids d'abeille...) en font un géo(morpho)site remarquable.

**Code GILGES :** Géomorphologique, Grotte, Volcans, Cascades, Paysage, Forme d'érosion, Fijords, Karst|

**Coupe géologique :** Non **Phénomène géologique :** Erosion

| Niveau stratigraphique du phénomène | Age millions d'années | Niveau stratigraphique du terrain | Age millions d'années |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Récent : Quaternaire                | 0                     | Récent : Permien                  | 280                   |
| Ancien : Permien                    | 280                   | Ancien : Permien                  | 280                   |

## Intérêts

**Intérêt géologique principal :** Géomorphologie

Formes d'érosion particulières et remarquables d'une côte granitique, dues à différents processus d'altération..

**Intérêt(s) géologique(s) secondaire(s)**

(non renseigné)

**Rareté du site :** Internationale

**Intérêt(s) pédagogique(s)**

Pour tous publics / Comprendre l'influence des agents érosifs sur les roches, notamment les granites. Voir A casa di Roccapina.

**Intérêt(s) annexes(s)**

(non renseigné)

### Evaluation de l'intérêt patrimonial du site

|                       | Note | Pondérée  | Coeff. | Nombre d'étoiles attribuées à l'intérêt patrimonial du site.<br>*** |
|-----------------------|------|-----------|--------|---|
| Géologique principal  | 3    | 12        | 4      |   |
| Géologique secondaire | 0    | 0         | 3      |   |
| Pédagogique           | 3    | 9         | 3      |   |
| Histoire des sciences | 0    | 0         | 2      |   |
| Rareté du site        | 3    | 6         | 2      |   |
| Etat de conservation  | 3    | 6         | 2      |   |
| <b>Total</b>          |      | <b>33</b> |        |   |

**Intérêts touristiques et économiques :** Site touristique très fréquenté, notamment pour l'aspect géologique et ces formes d'érosion particulières. Informations à A casa di Roccapina, ancienne maison cantonnière réhabilitée en centre d'interprétation.

## Vulnérabilité / Besoins de protection

**Vulnérabilité du site**

**Menace anthropique actuelle**

Aucune

**Menace anthropique prévisible**

Aucune

**Vulnérabilité naturelle**

Erosion (eau, sel, gel, vent, soleil).

**Evaluation du besoin de protection du site**

|                         |          |  |
|-------------------------|----------|--|
|                         | Note     |  |
| Intérêt patrimonial     | 3        | <b>Commentaire sur la protection :</b> Patrimoine naturel unique, à conserver. |
| Vulnérabilité naturelle |          |  |
| 0                       |          |  |
| Menaces anthropiques    |          |  |
| 0                       |          |  |
| 0                       |          |  |
| Protection effective    |          |  |
| 0                       |          |  |
| <b>Total</b>            | <b>3</b> |  |

**Suivi de protection / conservation**

(non renseigné)

**Statuts**

**Statut propriétaire :**

**Statut gestionnaire :**

**Protection effective du site**

**Juridique :** 1

**Commentaire :** Patrimoine naturel unique, à conserver.

**Statuts de protection**

Zone spéciale de conservation (directive « habitat »)  
 Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
 Réserve de chasse et de faune sauvage  
 Site classé depuis le 23/10/1990

**Inventaire**

**Inventaire préexistant**  
 ZNIEFF

**Référence**  
 ZNIEFF I 940030762

**Année inventaire**

## Sources

### Auteur(s)

Ottaviani-Spella Marie Madeleine / CRPG,

### Contributeur(s)

Membres de la CRPG / CRPG

---

## Bibliographie

| Auteur(s)   | Titre   | Année publication |
|---|---|-------------------|
| Cubells J. F., Ferrandini M.,                             | Découvrir le patrimoine naturel,                              | 10/10/2012        |
| Ferrandini J., Orsini J. B., Pereira l'Extrême-Sud.<br>E. |   |                   |
| Gauthier A.   | Par les chemins du littoral corse.                            | 10/10/2005        |
| Gauthier A.   | Des roches, des paysages et des hommes. Géologie de la Corse. | 10/10/2006        |

---

## Documents

**Site CSC0035 PI 1.jpg**

Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs

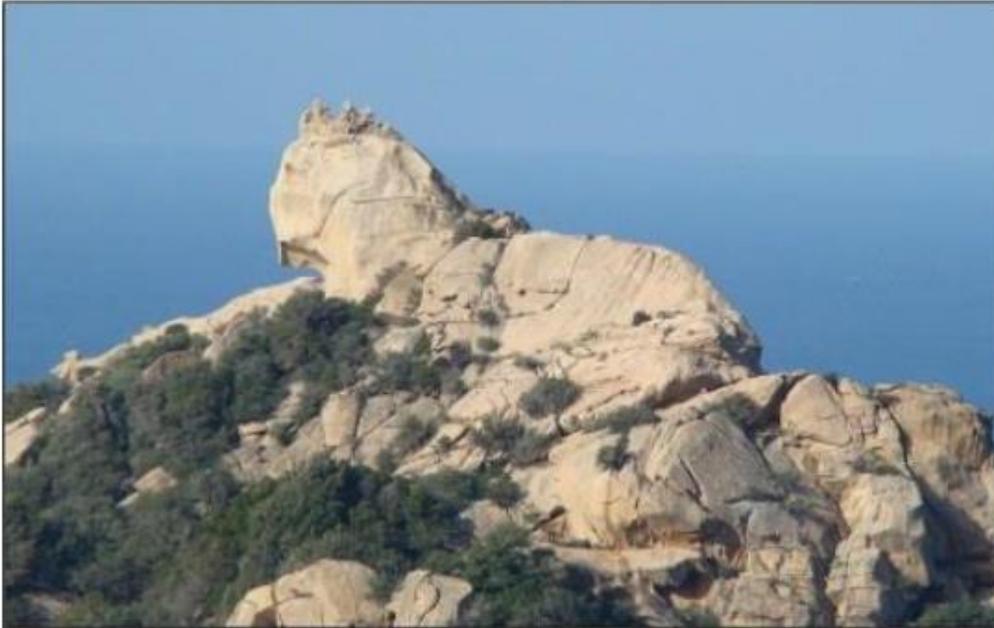


Figure 1 : Le Lion de Roccapina (cliché : M. Ferrandini, 2012).



Figure 2 : Le Lion et la tour de Roccapina depuis Bocca di Curali (cliché : J. Ferrandini, 2012).

**Site CSC0035 PI 2.jpg**

Taffoni granitiques de Roccapina et de ses environs

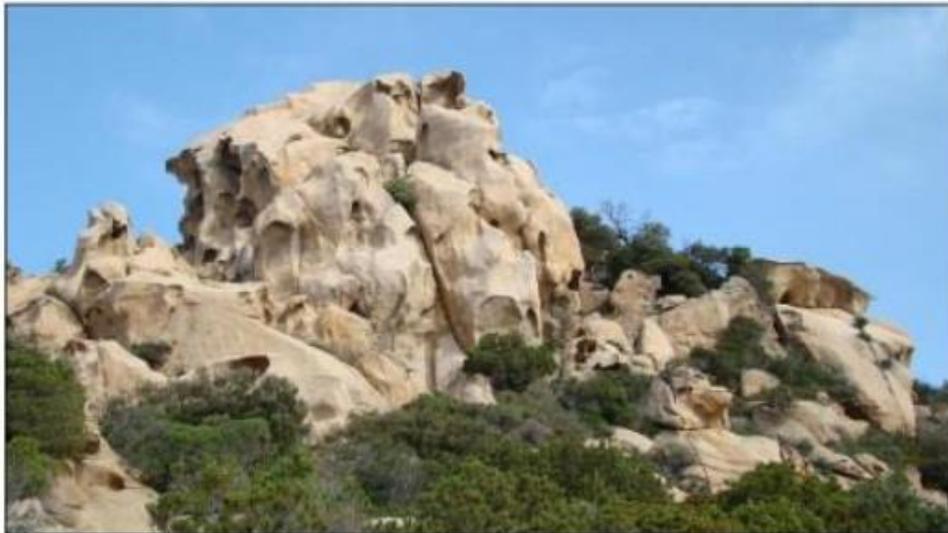


Figure 3 : Taffoni des granites de Roccapina (cliché : M. Ferrandini, 2012).



Figure 4 : Détail d'un taffonu à proximité de la plage de Roccapina (cliché : J. Ferrandini, 2012).

**5.4 ANNEXE 4 : APPB « BASSE VALLEE DE L'ORTOLO »**

**ARRETE PREFECTORAL 901151 du 29 octobre 1990**

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Est prescrite la conservation du biotope constitué par le complexe écologique remarquable de la basse vallée de l'ORTOLO, à la faune et à la flore exceptionnelles, sis sur le territoire de la commune de SARTENE, dans un périmètre défini sur le plan au 1/10 000ème joint au présent arrêté. Ce périmètre protégé est précisé sur les plans cadastraux figurant au dossier déposé consultable à la Préfecture de Corse du Sud et à la mairie de Sartène.

**ARTICLE 2**

Afin de préserver l'intégralité et d'assurer la conservation de biotope nécessaire à l'alimentation, à la survie et à la reproduction des espèces protégées visées, les mesures suivantes devront être respectées, dans son périmètre.

1° - Les activités agricoles et pastorales continuent à s'exercer conformément aux usages en vigueur, sous réserve de participer au maintien du biotope et de ne pas le modifier.  
« Le retournement des sols est interdit ».

2° - La chasse s'exerce conformément à la réglementation en vigueur.

3° - L'introduction d'espèces animales non domestiques est interdite.

4° - Sous réserve de l'exercice de la chasse, il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux animaux d'espèces non domestiques, à leurs œufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors du périmètre de protection.

5° - Sous réserve de l'exercice de la chasse, il est interdit de troubler ou de déranger les animaux par quelque moyen que ce soit.

6° - L'introduction d'espèces végétales exogènes est interdite.

7° - Il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés sauf à des fins d'entretien du périmètre protégé, ou de les emporter hors de ce périmètre.

8° - Il est interdit :

- d'abandonner, de déposer ou de jeter tout produit quel qu'il soit, de nature à nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou du site ou à l'intégrité de la faune et de la flore ;

- d'abandonner, de déposer ou de jeter en dehors des lieux spécialement prévus à cet effet des débris de quelque nature que ce soit ;

9° - Il est interdit de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore.

10° - Il est interdit de porter atteinte au milieu naturel en faisant des inscriptions autres que celles qui sont nécessaires à l'information du public ou aux délimitations foncières.

11° - Tout travail public ou privé est interdit, sauf ceux nécessaires à l'entretien du périmètre protégé.

12° - Toutes activités industrielles et commerciales sont interdites.

13° - La circulation de tout véhicule à moteur est interdite en tout temps sur l'ensemble du périmètre protégé. Cette interdiction n'est pas applicable :

- aux véhicules des services publics ;
- aux véhicules des propriétaires et exploitants ;
- aux véhicules appelés à participer à des opérations de secours, de sauvetage ou de police ;
- aux véhicules utilisés pour l'entretien et la surveillance du périmètres protégé.

14° - La pratique du camping, du caravanning et du bivouac est interdite.

15° - Il est interdit de porter atteinte aux milieu naturel en utilisant du feu.

16° - Les règles générales applicables pour le survol des plages et les vols en rase campagne s'appliquent au secteur considéré. L'altitude minimale autorisée est donc de 500 mètres.

### **ARTICLE 3**

M.M. le Secrétaire Générale de la Préfecture de la Corse-du-Sud, le Sous-Préfet de l'arrondissement de SARTENE, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Corse-du-Sud, le Maire de SARTENE, le Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement, le Directeur Départemental de l'Equipement, le D.D.A.F, le Directeur de l'Office National de la Chasse, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à AJACCIO, le 29 octobre 1990

***5.5 ANNEXE 5 : PRESENTATIONS ET RELEVES DE DECISIONS DES GROUPES DE TRAVAIL***

Groupe de travail des 6 et 7 juin 2018 sur les thématiques « fréquentation et activités humaines » et « biodiversité »

Groupe de travail 13 décembre 2018 sur la thématique « agriculture »

Groupe de travail des 6 et 7 juin 2018 sur les thématiques « fréquentation et activités humaines » et « biodiversité »



## DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR9400593 ROCCAPINA – ORTOLO

### DEFINITION DES MESURES DE GESTION

1

Réunions de travail des 6 et 7 juin 2018



2

### Rappel sur les enjeux Natura 2000

3



4

### I. Habitats naturels

- 49 habitats naturels
- dont 16 inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats-Faune-Flore »



5

### Milieu littoral

| Habitats d'intérêt communautaire                                       | État de conservation et atteintes  |
|--|--|
| Végétations des laisses de mer (1210)                                  | Bon  |
| Dunes embryonnaires méditerranéennes (2110)                            | Moyen, sur la plage d'Erbaghju → prélèvement illégal de sable mais un programme de réhabilitation du site a été mis en place. L'habitat restant a été mis en protection et des plantations sont prévues afin de restaurer la dune. |
| Dunes blanches de la Méditerranée (2120)                               |  |
| Groupements dunaires à <i>Malcolmia</i> (2230)                         | Etat de conservation bon par ailleurs.   |
| Dunes littorales à <i>Juniperus</i> sp. (2250)                         |  |
| Dunes à végétation sclérophylle ( <i>Cisto-Lavanduletalia</i> ) (2260) | Bon  |
| Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240)             | Bon  |
| Prés-salés méditerranéens (1410)                                       | Bon  |

6

### Milieu forestier

| Habitats d'intérêt communautaire   | État de conservation et atteintes   |
|--|---|
| Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> , <i>neotrichae</i> , <i>Populus alba</i> (92A0) | L'état de conservation de cet habitat est moyen à mauvais dans la partie la plus en aval de l'Ortolu où le peuplement est réduit à quelques arbres.<br>A l'amont l'état de conservation est bon.  |
| Galeries riveraines thermoméditerranéennes (92D0)                                    | Bon.<br>Par contre, mauvais état sur le ruisseau temporaire du secteur de Muchju Biancu avec de nombreux tamaris morts (sécheresse ?).  |
| Yeuseraies corses à <i>Gaillet scabre</i> (9340-11)                                  | Moyen car immatures (sous-bois pauvre). Elles peuvent que tendre vers des peuplements plus matures de patrimonialité supérieure en l'absence de toute perturbation majeure (incendies notamment). |

7

### Milieu arbustif et herbeux

| Habitats d'intérêt communautaire                       | État de conservation et atteintes |
|--|-----------------------------------|
| *Matorral arborescent à <i>Juniperus</i> sp. (5210-5)  | Bon                               |
| Formations basses d'euphorbes près des falaises (5320) | Bon                               |

8

### Milieu rupestre

| Habitats d'intérêt communautaire                           | État de conservation et atteintes |
|--|-----------------------------------|
| Falaises siliceuses thermophiles de Corse (8220-20)        | Bon                               |
| Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (1240) | Bon                               |

9

## Milieu aquatique

| Habitats d'intérêt communautaire                          | État de conservation et atteintes  |
|---|--|
| *Mares temporaires méditerranéennes (3170-1)              | Bon  |
| Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420) | Moyen, habitat souvent en cours de fermeture par des ligneux (par exemple l'envahissement par le Myrte sur le faciès à Scirpe de la basse vallée du ruisseau de Vangone a été observé). De plus, <i>Cotula coronopifolia</i> , espèce introduite, est très abondante et coloniale, et peut tendre à banaliser le milieu. |

10

## II. Espèces

- 20 espèces végétales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques)
- 150 espèces animales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques) dont 3 amphibiens, 6 reptiles, 82 oiseaux (nicheurs, de passages et hivernants), 8 chiroptères (site de chasse), 50 insectes (dont 1 orthoptère menacé).
- dont 10 espèces (uniquement animales) inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », dont 2 amphibiens, 3 reptiles, 5 chiroptères (site de chasse), 1 insecte.



11

## Amphibiens - Reptiles

| Espèces  | Ecologie   | État de conservation  |
|--|--|---|
| Discoglosse sarde ( <i>Discoglossus sardus</i> ) [1190]      | Présence avérée dans différentes zones humides. Les milieux aquatiques du site sont favorables à l'espèce.   | Favorable   |
| Discoglosse corse ( <i>Discoglossus montalentii</i> ) [1196] | Présence avérée dans une seule localité (Funtanaccia). Toutefois, les cours d'eau sur substrats rocheux du site sont favorables à l'espèce.  | Favorable mais donnée d'observation sur une seule localité  |
| Phyllodactyle d'Europe ( <i>Euleptes europaea</i> ) [1229]   | Présence avérée dans une seule localité (Erbaju). Toutefois, les habitats rupestres du site sont favorables à l'espèce.  | Favorable mais donnée d'observation sur une seule localité  |
| Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> ) [1217]          | Présence avérée dans différents secteurs du site. Présence de maquis plus ou moins clairsemés convenant à l'espèce, mais des densités de tortues sur le site sont faibles.                 | Favorable mais les densités soient faibles et l'habitat est trop homogène (absence de mosaïques de milieux favorables à l'espèce) |
| Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> ) [1220]          | Présence avérée dans les zones humides de la Cala di Roccapina (embouchures du ruisseau de Vangone) et de l'Ortolo. Mais aucune connaissance précise sur les sites de ponte et d'hivernage | Favorable mais l'absence de données sur les sites de ponte et d'hivernage ne permet pas d'évaluer l'ensemble des menaces          |

12

## Chauves-souris

| Espèces  | Ecologie  | État de conservation |
|--|---|----------------------|
| Murin à oreilles échanquées ( <i>Myotis emarginatus</i> ) [1321]   | Présence avérée en activité de chasse et/ou de transit au niveau de la plage d'Erbaju et de l'embouchure de l'Ortolo. | Favorable            |
| Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersi</i> ) [1310] |   |                      |
| Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> ) [1308]    |   |                      |
| Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ) [1303]        |   |                      |



13

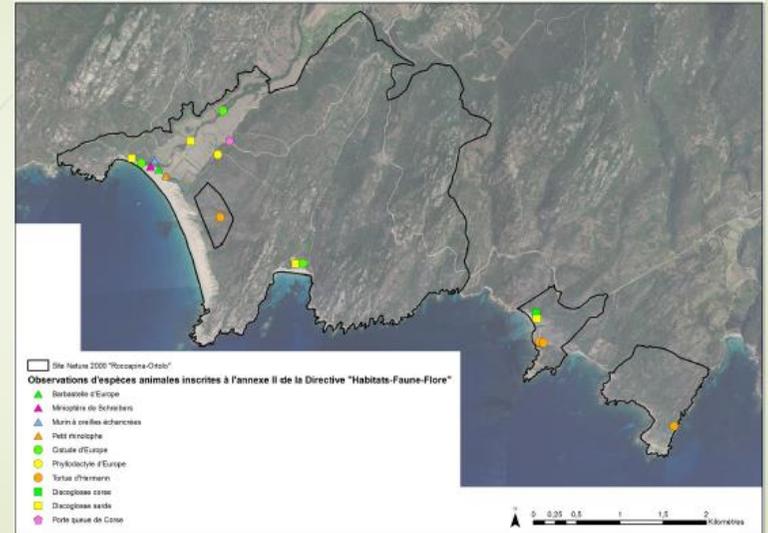
## Insectes

| Espèces   | Ecologie  | État de conservation                                       |
|---|---|--|
| Porte queue de Corse ( <i>Papilio hospiton</i> ) [1055] | Présence avérée dans une seule localité (Erbaju). Toutefois, les milieux ouverts, souvent rocheux et parsemés de buissons présents sur le site, ainsi que les stations de férule (plante hôte) présentes, sont favorables à l'espèce. | Favorable mais donnée d'observation sur une seule localité |



14

## Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »



15

## Objectifs de gestion

16

## Objectifs de développement durable

- 2 types d'objectifs de développement durable :
  - Le(s) objectif(s) lié(s) aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines
  - Le(s) objectif(s) transversal(aux) qui touchent l'ensemble de la diversité biologique et des activités humaines du site Natura 2000

17

## Objectifs de développement durable

### Objectifs de développement durable

- A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- B - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site
- C - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions
- D - Prise en compte des enjeux environnementaux lors de projets

18

## Objectifs opérationnels

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels  |
|---|--|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Préservation et suivi des habitats dunaires                                  |
|   | Préservation et suivi des habitats aquatiques                                |
|   | Préservation et suivi des espèces animales d'intérêt communautaire           |
|   | Mise à jour des délimitation des zonages écologiques (Natura 2000 et ZNIEFF) |
|   | Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes          |
|   | Aménagement de gestion de l'accueil du public                                |
|   | Prévention et lutte contre les incendies                                     |

19

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels                     | Mesures de gestion   |
|---|---|--|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Préservation et suivi des habitats dunaires | Réaliser un suivi écologique de l'état de conservation des <b>habitats dunaires</b>  |
|   |   | <b>Renouveler les aménagements de protection dunaire</b> (ganivelles) selon les besoins (vieillessement des lattes de châtaignier, dégât dus aux tempêtes) |

20

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels  | Mesures de gestion  |
|---|--|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Préservation et suivi des habitats aquatiques (cours d'eau, zones humides, ripisylves) | Restaurer la <b>ripisylve</b> sur la partie aval de l'Ortolo  |
|   |  | Suivre et contrôler l'envahissement des <b>zones humides</b> par les ligneux et par <i>Cotula coronopifolia</i> , en particulier l'habitat « <b>Prairies méditerranéennes à Molinion-Holoschoenion (6420)</b> » |

21

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels  | Mesures de gestion  |
|---|--|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Préservation et suivi des espèces animales d'intérêt communautaire | Compléter les connaissances sur la répartition <b>discoglosses sardes et corses</b> et veiller à la conservation des habitats aquatiques où ils sont présents   |
|   |  | Compléter les connaissances sur la répartition du <b>phylodactyle d'Europe</b> et veiller à la conservation des habitats rupestres où il est présent  |
|   |  | Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la <b>cistude d'Europe</b> et veiller à leur conservation  |
|   |  | Favoriser le maintien et la création d'espaces semi-ouverts favorables à la <b>tortue d'Hermann</b><br>Réaliser un inventaire des <b>lépidoptères</b> d'intérêt communautaire et veiller à la conservation des stations de reproduction où il sont présents |

22

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels  | Mesures de gestion   |
|---|--|--|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Mise à jour des délimitation des zonages écologiques (Natura 2000 et ZNIEFF) | <b>Mettre à jour la ZNIEFF</b> type I n°940030762 « Castellacciu - Bocca di Roccapina - Punta di Balconi - Punta di Valanincu » afin d'intégrer l'ensemble des milieux naturels du vallon de Roccapina |
|   |  | Modifier le <b>périmètre du site Natura 2000</b> afin de supprimer l'enclave non classé en Natura 2000 présente sur le secteur de Murfoli, au lieu-dit Valinella, d'une superficie d'environ 17,8 ha   |

23

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels   | Mesures de gestion  |
|---|---|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes | Surveiller et limiter (le cas échéant et si possible) les <b>plantes envahissantes ou introduites</b> |

24

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels                       | Mesures de gestion  |
|---|---|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire | Aménagement de gestion de l'accueil du public | <b>Canaliser l'accueil des véhicules</b> sur une unique aire de stationnement au niveau de l'ancien camping et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée |
|   |   | <b>Créer un pôle d'accueil et d'information</b> au lieu-dit Vangone (au niveau de l'ancien camping) à la Cala di Roccapina (avec toilettes publiques)         |
|   |   | <b>Renaturer l'ancien camping</b> de la Cala di Roccapina   |

25

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD  | Objectifs opérationnels                       | Mesures de gestion  |
|--|---|---|
| <b>A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire</b> | Aménagement de gestion de l'accueil du public | Aménager l'accueil du public au <b>col de la Coralli</b> (porte d'entrée du site de Cala di Roccapina) par la création d'un petit <b>stationnement</b> et installation d'une <b>signalétique</b>              |
|  |   | Aménager une aire de <b>stationnement</b> en accompagnement de l'aménagement d'un <b>chemin</b> pédestre d'accès au rivage de Roccapina au " <b>petit col</b> " (porte d'entrée du site de Cala di Roccapina) |
|  |   | <b>Créer un réseau de sentier</b> découverte du site de Cala di Roccapina et <b>cicatriser</b> les anciennes sentes   |
|  |   | Préserver et sécuriser la baie de Cala di Roccapina, <b>accès maritime aux espaces terrestres</b>   |

26

## Mesures de gestion

| Objectifs de DD  | Objectifs opérationnels                  | Mesures de gestion   |
|--|--|--|
| <b>A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire</b> | Prévention et lutte contre les incendies | <b>Accompagner</b> et favoriser la mise en œuvre des plans de prévention et de lutte contre les incendies concernant le site Natura 2000 |

27

## Objectifs opérationnels

| Objectifs de DD   | Objectifs opérationnels  | Mesures de gestion   |
|---|--|--|
| <b>B - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site</b> | Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000 | Développer des <b>signalétiques</b> d'information et de sensibilisation sur les différents secteurs du site Natura 2000 (Erbaghju, Cala di Roccapina, Muchju Biancu, Olmetu)             |
|   |  | Réaliser différents <b>support de communication</b> et de sensibilisation à destination des différents usagers du site (public, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.) |
|   | Sensibilisation des scolaires                                  | Mettre en œuvre des <b>opérations d'éducation à l'environnement</b> auprès des scolaire avec pour support le site Natura 2000  |

28

## Objectifs opérationnels

| Objectifs de DD  | Objectifs opérationnels               | Mesures de gestion   |
|--|---------------------------------------|--|
| <b>C - Animation et mise en place du DOCOB et évaluation des actions</b> | Mise en œuvre du document d'objectifs | <b>Favoriser la mise en œuvre des mesures</b> du DOCOB par une animation du site Natura 2000 |

## Objectifs opérationnels

| Objectifs de DD  | Objectifs opérationnels  | Mesures de gestion   |
|--|--|--|
| D - Prendre en compte les enjeux environnementaux lors de projet | Évaluation des incidences de projets sur la conservation du site Natura 2000 | <b>Accompagner les évaluations</b> d'incidences Natura 2000 des projets concernant le site Natura 2000 |

## ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) DU SITE NATURA 2000 FR9400593 ROCCAPINA – ORTOLO

Groupe de travail sur la thématique « fréquentation /  
activités humaines » du 6 juin 2018

### Présents :

David Lesourne (DREAL)  
Jean-Michel Di Rosa ( CdC pôle environnement 2A)  
Paul Dominique Coli (CdC garde littoral)  
Michel Muracciole (Conservatoire du Littoral)  
Fabienne Galleras (Conservatoire du Littoral)  
Sebastien Leccia (OEC)  
Pasquale Moneglia (ENDEMYS)

### Relevé de décisions :

- ✓ Dans la description de l'état de conservation des habitats naturels, distinguer l'état de conservation pour chaque secteur du site Natura 2000.
- ✓ Ne pas inscrire d'action spécifique de lutte contre *Xylella fastidiosa*. Par contre, ajouter dans le diagnostic du DOCOB, les actions de lutte sur *Xylella fastidiosa* qui ont été mises en œuvre sur le site. Et inscrire une action de surveillance de la végétation par rapport à *Xylella fastidiosa*.
- ✓ Reformuler et préciser les objectifs opérationnels selon les lieux, les types de fréquentation, les accès, les pratiques ...
- ✓ Préciser que le secteur de Muchju Biancu est géré par l'OEC (réserve naturelle des bouches de Bonifacio).
- ✓ Intégrer les données de fréquentation dans le diagnostic ; données à récupérer auprès de la CdC.
- ✓ Mettre en « objectif de développement durable » les mesures relatives à l'accueil du public.
- ✓ Ajouter une mesure sur la mise en œuvre de la servitude littorale.
- ✓ Mettre en avant les mesures directement liées à la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.
- ✓ Ajouter une mesure sur le développement d'actions d'information et de sensibilisation à la Casa di Roccapina en lien avec le site Natura 2000 et sur l'éducation à l'environnement
- ✓ Ajouter une mesure sur l'acquisition du Lion de Roccapina, du Castellu et de la tour.
- ✓ Ajouter une mesure sur la maîtrise de la pratique des activités de pleine nature (escalade, VTT, etc.) : (1) identifier et étudier les pratiques, (2) maîtriser et contrôler.
- ✓ Intégrer des cartes pour illustrer la localisation des enjeux et des actions.

- ✓ Préciser dans le diagnostic du DOCOB qu'il y a une convention de droit de chasse entre le Conservatoire du littoral et la société de Chasse.
- ✓ Récupérer les intentions paysagères du site de Muchju Biancu et ajouter les opérations en fiches actions dans le DOCOB.

## ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) DU SITE NATURA 2000 FR9400593 ROCCAPINA – ORTOLO

Groupe de travail sur la thématique « Biodiversité »

du 7 juin 2018

### Présents :

Carole Piazza (OEC-CBNC)  
Virginie Vincenti (DREAL)  
Jean-Michel Di Rosa ( CdC pôle environnement)  
Paul Dominique Coli (CdC pôle environnement)  
Fabienne Galleras (Conservatoire du Littoral)  
Stephane Muracciole (ONF)  
Toussaint Dominique Giorgi (Agence Française de la Biodiversité)  
Pasquale Moneglia (ENDEMYS)

### Relevé de décisions :

- ✓ Ajouter comme mesure le suivi de l'opération de restauration de la dune d'Erbaghju, avec une coordination entre organismes sur le suivi. AFB et DREAL assure le suivi du pilotage.
- ✓ Vérifier la présence effective de tamaris mort sur le secteur de Muchju Biancu comme indiqué dans la cartographie des habitats réalisé par le bureau d'études Biotope.
- ✓ Ajouter les observations de tortues d'Hermann de l'ONF dans le forêt territoriale de Funtanaccia.
- ✓ Intégrer les opérations faune/flore réalisées par l'ONF (cf. aménagement forestier).
- ✓ Ajouter en mesure de faire un état des lieux et d'améliorer les connaissance sur l'habitat « dunes à *Juniperus* ».
- ✓ Indiquer en objectif de développement durable : « A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquable.
- ✓ En objectif opérationnel, ajouter les termes « connaissance, suivi, préservation ... » et un objectif sur les espèces remarquables (autres que d'intérêt communautaire).
- ✓ Mettre l'objectif relatif aux incendies dans l'objectif lié à l'accueil du public.
- ✓ Utiliser plutôt le terme « entretenir les aménagements de protection dunaire» au lieu de « renouveler les aménagements de protection dunaire».
- ✓ Ajouter une mesure sur le suivi de la dune d'Erbaghju. Sur les autres dunes, réaliser uniquement une « veille » et non un suivi spécifique. Rédiger deux fiches : (1) suivi de la dune d'Erbaghju, (2) veille sur les autres sites de dunaire.
- ✓ Récupérer et prendre en compte le jugement et le rapport d'expertise du BE Biotope relatifs aux dégradations de la dune d'Erbaghju.

- ✓ Au lieu de la mesure « Restaurer la ripisylve sur la partie aval de l'Ortolu », mettre une mesure sur la réalisation d'un état des lieux de la végétation rivulaire, sur l'évaluation des besoins de gestion et sur la gestion (le cas échéant).
- ✓ Ajouter une mesure de suivi de la tortue d'Hermann et d'évaluation de l'état de conservation en lien avec le Plan National d'Action.
- ✓ Supprimer la mesure relative à la signalétique qui doit être incluse dans la mesure relative aux supports de communication.
- ✓ Supprimer la mesure relative à l'évaluation des incidences Natura 2000.



## DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR9400593 ROCCAPINA – ORTOLO

### DEFINITION DES MESURES DE GESTION

Réunions de travail du 13 décembre 2018

« Thématique Agriculture »



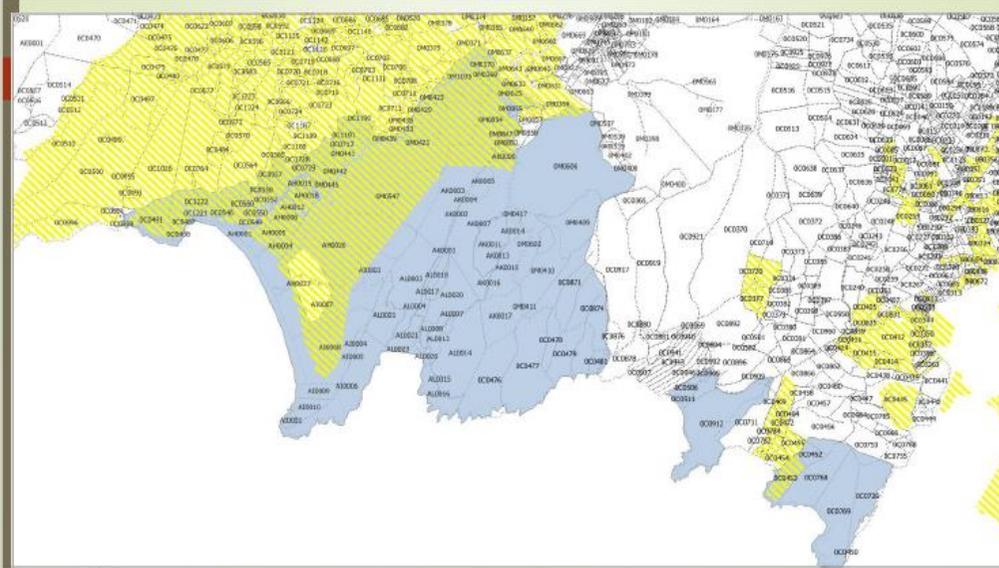
2



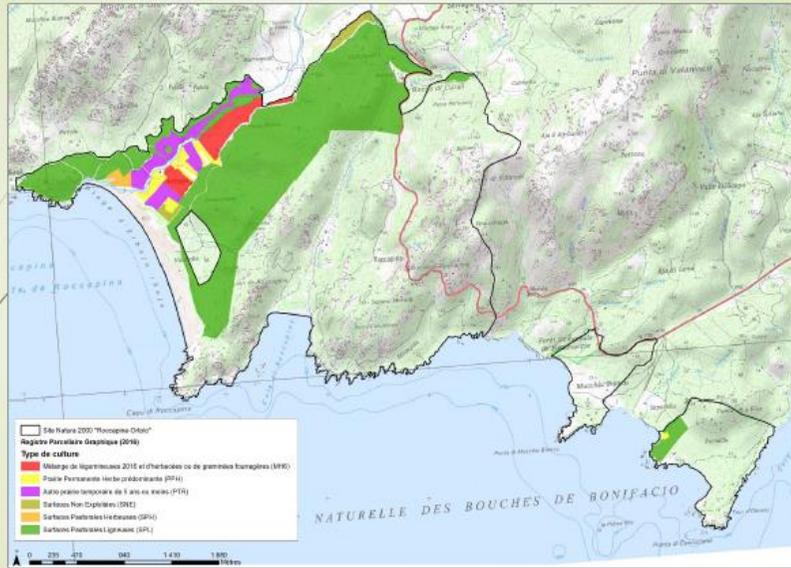
3

### Données agricoles

- 327 ha de parcelles déclarées sur le site Natura 2000 (DDTM 2A).
  - Prairies temporaires ou permanentes,
  - Surfaces pastorales ligneuses
  - Mélange de légumineuses et d'herbacées ou de graminées fourragères
- La majeure partie des parcelles est déclarée au sein du Domaine de Murtoli qui exerce sur l'ensemble de ses propriétés (dans et hors Natura 2000) une activité agricole diversifiée :
  - élevage bovins et ovins (viande et fromages)
  - production de foin
  - apiculture
  - oléiculture



5

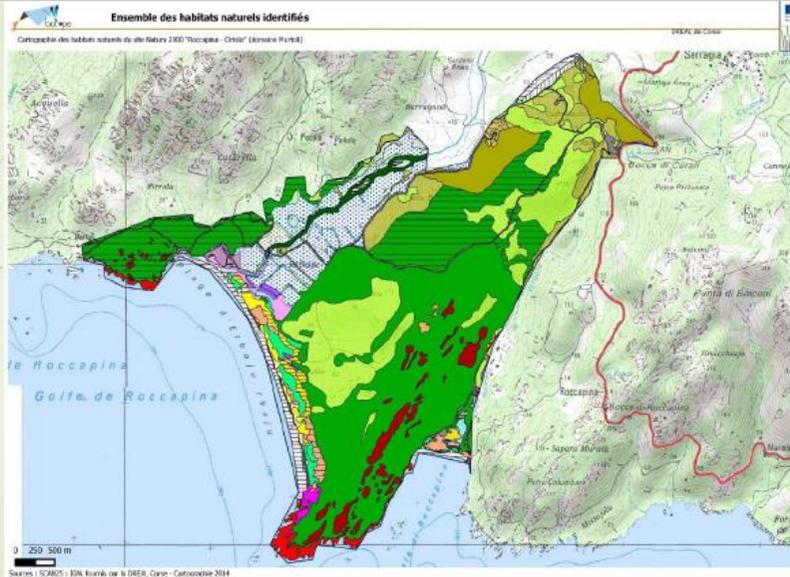


6

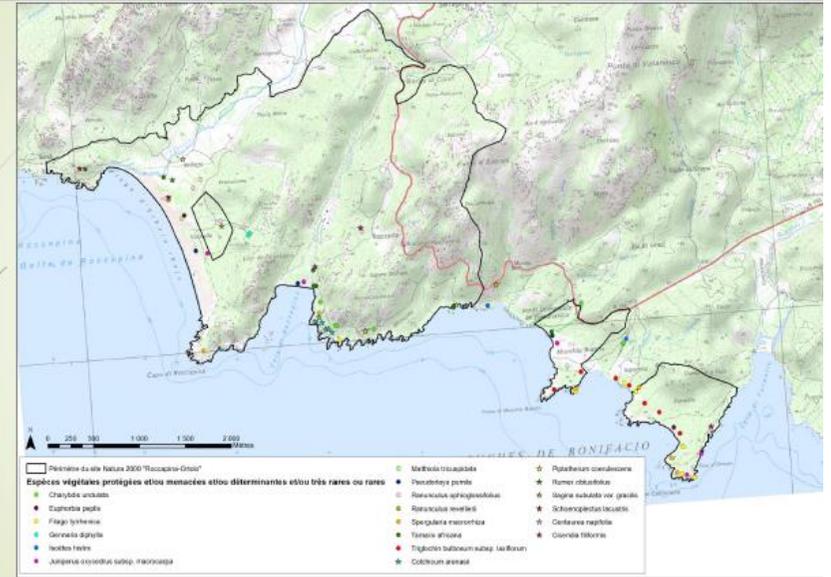
## Liens Agriculture / Biodiversité (1)

- Les espaces agricoles accueillent une biodiversité remarquable à prendre en compte et à favoriser :
  - Présence d'habitats naturels patrimoniaux au sein ou à proximité des espaces agricoles
  - Présence d'espèces végétales patrimoniales dans les espaces agricoles
- Les espaces agricoles sont des espaces de reproduction d'alimentation et des corridors pour la faune :
  - Tortue d'Hermann et Cistude d'Europe (reproduction, pontes, corridors)
  - Oiseaux (nidification et quête alimentaire)
  - Amphibiens (reproduction dans les zones humides, phase terrestre aux alentours, corridor)
  - Sites de chasse de Chiroptères
  - Insectes inféodés aux milieux ouverts et semi-ouverts

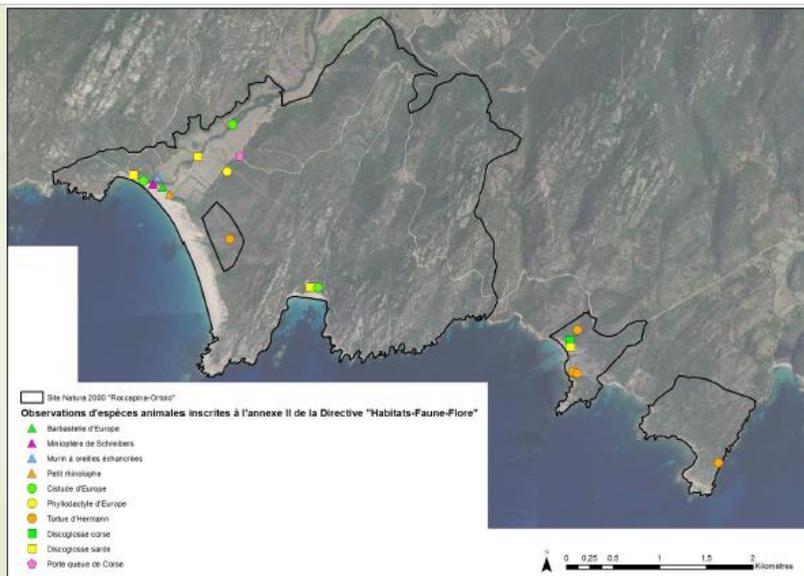
7



8



9



10

## Liens Agriculture / Biodiversité (2)

- Enjeux de conservation d'habitats et d'espèces au sein où à proximité des espaces agricoles:
  - L'Ortolu est bordé sur ses deux rives d'un boisement alluvial (« Aulnaies à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse - 92A0-4 ») en continu plus ou moins étroit, à l'exception de la partie terminale où le linéaire boisé est très morcelé voire quasi absent réduit à quelques arbres (aulne, tamaris, saule...) avec érosion des berges
  - La tortue d'Hermann est présente sur l'ensemble du site Natura 2000. La présence de zones de maquis plus ou moins clairsemées convient à l'espèce, mais les densités de tortues sur le site sont faibles. L'habitat est trop homogène et trop fermé (absence de mosaïques de milieux favorables à l'espèce).
  - Préservation des sites de pontes de Cistudes d'Europe dans les prairies autour des zones humides et cours d'eau
  - Préservation de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Ortolu pour les espèces inféodées aux habitats aquatiques (reptiles, amphibiens, oiseaux, d'eau, odonates, chiroptères ...)

11

## Définition et mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à la biodiversité

12

## Pratiques agricoles favorables à la biodiversité

### Mesures globales favorables à toutes les espèces :

1. Végétaliser les rives dénudées sur la partie aval de l'Ortolu
2. Préserver les haies (oiseaux, insectes notamment les pollinisateurs, tortues, serpents et lézards)
3. Préserver les milieux ouverts, favoriser les prairies naturelles et développer les bandes enherbées
4. Conserver zones humides, ruisseaux, rus, mares et sources
5. Giroyage, démaquisage et coupes d'arbres entre le 15/11 et le 15/3 (hors période de reproduction de la faune, et hors floraison de la flore remarquable)
6. Ne pas utiliser le feu (écobuage)
7. Limiter / supprimer les produits phytosanitaires

13

### Pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Mesures supplémentaires spécifiques favorables à la Cistude d'Europe :

1. Eviter de labourer entre 01/05 et 30/10
2. Précautions pour les travaux de fauches du foin :
  - a) Privilégier une hauteur de coupe de 10 - 15 cm
  - b) Privilégier fauches début mai et/ou août ; si pas possible : la fauche ainsi que la mise en balle pourraient être effectuée en fin de matinée ou début d'après-midi, avant l'arrivée des femelles sur la zone de ponte potentielle
3. Les clôtures doivent permettre le passage des tortues (grandes mailles)

14

### Pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Mesures supplémentaires spécifiques favorables à la Tortue d'Hermann :

1. Développer une "mosaïque" de milieux dans les zones de maquis denses et homogènes
2. Sur toutes les parcelles conserver du 15/3 au 15/11, une bande enherbée sur une largeur minimale de 2,5 m en bordure de champ ou de pâture
3. Les clôtures doivent permettre le passage des tortues (grandes mailles)

15

### Pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Mesures supplémentaires spécifiques favorables aux habitats, faune flore aquatiques :

1. Limiter l'accès du bétail aux berges de l'Ortolu par l'installation d'abreuvoirs

16

### Pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Mesures supplémentaires spécifiques favorables à la flore remarquable :

1. Baliser et protéger les stations végétales remarquables

## ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) DU SITE NATURA 2000 FR9400593 ROCCAPINA – ORTOLO

### Groupe e travail sur la thématique « agriculture du 13 décembre 2018

#### Présents :

Maud Barrel (DREAL)  
Camille Ferral (DDTM 2A)  
Paul Canarelli (Domaine de Murtoli)  
Andria Pietri (Domaine de Murtoli)  
Jeanne-Marie Albertini (OEC Service pastoral)  
Pasquale Moneglia (ENDEMYS)

#### Relevé de décisions :

- ✓ Définir au DOCOB une fiche action sur la réalisation d'une expérimentation sur l'utilisation de semences (graminées fourragères) naturelles de souche locale corse dans les pratiques agricoles sur le Domaine de Murtoli. La mesure se déclinerait en étapes :
  - Déterminer et sélectionner les espèces
  - Récolter les graines sauvages
  - Réaliser un 1<sup>er</sup> test de mise en culture
- ✓ Validation de la mesure de restauration des rives sur la partie terminale de l'Ortolu à partir notamment de transplantation de joncs et par le bouturage de saules et d'aulnes. M. Rogliano peut être un partenaire de l'opération pour les opérations de bouturage. Il est noté l'impossibilité d'empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- ✓ Définir au DOCOB une fiche action sur la réalisation d'un diagnostic pastoral.
- ✓ Validation de la mesure de préservation des haies existantes
- ✓ Définir au DOCOB une fiche action indiquant que les layons existants dans les zones de maquis sur Murtoli pourront être maintenus en herbe, permettant ainsi le maintien de milieux ouverts.
- ✓ Andria Pietri produira une cartographie des itinéraires techniques des prairies de l'Ortolu intégrant la possibilité de favoriser le développement de prairies « naturelles » dans la basse vallée de l'Ortolu.
- ✓ Concernant la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les pratiques agricoles, est validée la nécessité de réaliser prioritairement un recensement des sites de pontes, puis d'appliquer sur ces sites les préconisations suivantes :

DOCOB site Natura 2000 FR9400593 Roccapina - Ortolo

- Eviter de labourer entre le 01/05 et le 30/10 (période préconisée dans la littérature et applicable au regard des pratiques sur Murtoli) ;
- Privilégier une hauteur de coupe de 10-15cm lors des travaux de fauche ;
- Privilégier fauches début mai et/ou août ; si pas possible : la fauche ainsi que la mise en balle pourraient être effectuée en fin de matinée ou début d'après-midi, avant l'arrivée des femelles sur la zone de ponte.

**5.6 ANNEXE 6 : FICHE METIER « ANIMATEUR D'UN SITE N2000 »**



**Fiche métier « Animateur d'un site Natura 2000 »**

| INTITULE   |
|--|
| <b>Animateur d'un site Natura 2000</b>   |
| Documents de référence   |
| <b>Chargé de mission patrimoine naturel dans un espace naturel</b><br>Circulaire DNP/JDEN n°2007-3 du 21/11/07   |
| DEFINITION   |
| <p>L'animateur d'un site Natura 2000 anime et coordonne différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectif. Il est chargé des différentes dimensions des projets conduits : planification pluriannuelle du projet global, animation de la réflexion et la concertation avec les acteurs concernés, mise en œuvre, évaluation et redéfinition</p> <p>Ce métier requiert la maîtrise de compétences tant transversales (animation de projet, développement local ....) que spécialisées (faune-flore, gestion administrative et financière ...) de bon niveau dans la gestion de sites à haute qualité environnementale.</p> <p>Les aspects liés à la mise en œuvre de Natura 2000 en mer seront développés ultérieurement.</p>   |
| CONDITIONS D'ACCES   |
| <p>Ce métier est généralement accessible à partir d'un diplôme de niveau 1 (bac + 5) soit dans une spécialité en écologie appliquée soit dans un domaine plus général comportant une option en environnement (aménagement du territoire, agriculture, forêt, montagne, littoral...).</p> <p>Ce métier est éventuellement accessible avec un diplôme d'un niveau inférieur (BTS, licence pro), mais assorti d'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans minimum.</p> <p>L'animateur d'un site Natura 2000 peut être recruté par des collectivités (commune, EPCI, conseil général ou régional), des établissements publics (Office national des Forêt ....) ou des associations de protection de l'environnement ou de site, et des bureaux d'études. De ce fait, les modalités de recrutement et d'exercice sont très variées.</p> <p>L'exercice de ce métier nécessitant de nombreux déplacements sur un terrain parfois éloigné du siège administratif de la structure, le permis B est indispensable.</p> |

| CONDITIONS GENERALES ET LIEU D'EXERCICE   |   |   |
|---|---|---|
| <p>Ce métier s'exerce sous l'autorité du directeur de la structure, généralement au siège administratif de celle-ci. L'animateur d'un site Natura 2000 dispose d'un niveau élevé d'autonomie et travaille de façon transversale avec ses différents collègues ou seul, selon la structure.</p> <p>Avant tout chef de projet, l'animateur d'un espace naturel doit animer des groupes de travail, des réseaux d'acteurs et des commissions liés aux instances décisionnaires et politiques de sa structure ou du territoire – le comité de pilotage. Il est ainsi en rapport avec de nombreux acteurs et usagers du territoire (élus, agriculteurs, forestiers, représentants d'organisations consulaires et professionnelles, représentants du milieu associatif, ...). Pouvant organiser ou participer à l'organisation et l'animation de journées thématiques ou festives, il pourra également être en contact avec le public (grand public ou public spécialisé).</p> <p>L'animateur d'un site Natura 2000 travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État.</p> <p>Compte tenu de la dimension évolutive de Natura 2000, le travail en réseau avec des collègues d'autres territoires revêt une importance toute particulière.</p> |   |   |
| ACTIVITES COMMUNES  | CONNAISSANCES PROCEDURES  | SAVOIRS DE L'ACTION   |
| <p>Rechercher et contacter les organismes ou personnes susceptibles de mettre en œuvre les actions prévues dans le document d'objectifs et les mesures contractuelles (MAET, contrats Natura 2000 et charte)</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Environnement institutionnel et partenarial d'un espace naturel</li> <li>● Communication promotionnelle</li> <li>● Problématiques, enjeux et acteurs du monde rural</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● négociation</li> <li>● travail en réseau</li> <li>● aide à l'émergence de projets</li> </ul>                             |
| <p>Assister techniquement à l'élaboration des contrats et administrativement au montage des dossiers (MAET, contrats Natura 2000 et charte)</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Techniques de gestion de milieux naturels</li> <li>● Principes de la commande publique</li> <li>● Procédures administratives et financières liées à Natura 2000</li> <li>● Règles de représentation graphique, sémiologie graphique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseil aux particuliers et aux entreprises (conseil et appuis)</li> <li>● Montage de dossiers administratifs</li> </ul> |
| <p>Préciser les itinéraires techniques et économiques, les intégrer dans les cahiers des charges des contrats</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Techniques de gestion de milieux naturels</li> <li>● Agriculture</li> <li>● Gestion durable des forêt</li> <li>● Génie écologique</li> <li>● Structure et contenu d'un cahier des charges</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communication orale</li> </ul>   |

|  |  |   |
|--|--|---|
| Rechercher proposer ou négocier des financements pour les projets conduits                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Environnement institutionnel et partenariat d'une structure gestionnaire d'un espace naturel</li> <li>● Compétences de l'UE, de l'État, des collectivités territoriales en matière d'environnement</li> <li>● Politiques publiques communautaires et nationales en milieu rural</li> <li>● Politiques et outils financier de gestion de l'eau</li> <li>● Sources et modes de financement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Recherche de financements</li> <li>● Négociation</li> <li>● Argumentation</li> </ul>       |
| Commander des prestations, suivre et contrôler leurs réalisations  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Structure et contenu d'un cahier des charges</li> <li>● Principes de la commande publique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Recherche, coordination et suivi de prestataires</li> <li>● Évaluation de coûts</li> </ul> |
| Suivre les actions du document d'objectifs et élaborer le bilan annuel ou pluriannuelle des réalisations | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bases de données</li> <li>● Finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion</li> <li>● Méthodes de traitement des données</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Outils bureautique</li> </ul>  |
| Mettre en œuvre le suivi de l'état de conservation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Faune – flore</li> <li>● Écologie</li> <li>● Bilan des suivis scientifiques</li> <li>● Méthodes d'inventaire et de comptage d'espèces</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse et interprétation de données scientifiques</li> </ul>                              |
| Suivre et évaluer les opérations contractualisées(appui technique)                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Finalités des actions de gestion d'un espace naturel</li> <li>● Techniques de gestion de milieux naturels</li> <li>● Agriculture</li> <li>● Gestion durable des forêts</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Contrôle, vérification, cadrage et rappel de règles</li> </ul>                             |

|  |  |   |
|--|--|---|
| Mettre à jour le DOCOB   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan des suivis scientifiques</li> <li>● Systèmes d'information géographique</li> <li>● Procédures administratives et financières liées à Natura 2000</li> <li>● Techniques d'évaluation des politiques publiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Consultation de personnes ressources ou de parties prenantes</li> </ul>  |
| Assurer une veille sur le territoire, ses projets en cours et à venir                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Politiques et outils financier de gestion de l'eau</li> <li>● Problématiques et acteurs du monde rural</li> <li>● activités socio-économiques du monde rural</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Écoute</li> <li>● développement du réseau professionnel</li> </ul>   |
| Participer aux évaluations des incidences réalisées par les maîtres d'ouvrages ou leurs prestataires | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Procédures d'évaluation d'incidences Natura 2000</li> <li>● Points de vigilance dans l'organisation d'un chantier</li> <li>● Analyse stratégique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Recherche, suivi et contrôle de prestataires</li> <li>● Porté à connaissance</li> </ul>                              |
| <b>ACTIVITES SPECIFIQUES</b>   | <b>CONNAISSANCES<br/>PROCEDURES</b>  | <b>SAVOIRS DE L'ACTION</b>  |
| Élaborer la charte le cas échéant  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Méthodes et outils de conduite de projet</li> <li>● Techniques de gestion des milieux naturels</li> <li>● Problématiques, enjeux et acteurs du monde rural</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction</li> <li>● Rédaction communicationnelle</li> <li>● Réflexion prospective</li> <li>● Négociation</li> </ul> |
| Constituer une base documentaire du site Natura 2000   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bases de données</li> <li>● Techniques documentaire</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Veille informative et documentaire</li> </ul>  |
| Encadrer des collaborateurs ou des stagiaires  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Management : principes et outils</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Encadrement d'équipe</li> <li>● Délégation</li> </ul>  |
| Assister le comité de pilotage sur les plans administratifs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Méthodes et outils de conduite de projet</li> <li>● Outils d'organisation et de planification du travail</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Montage de dossiers administratifs</li> <li>● Contrôle de pièces administratives</li> </ul>                          |

| Construire et mettre à jour les MAET prévues dans le DOCOB  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Procédures administrative et financières liées à Natura 2000</li> <li>● Agriculture</li> <li>● Gestion forestière durable</li> <li>● Problématiques, enjeux et acteurs du monde rural</li> <li>● Politiques et outils financier de gestion de l'eau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Consultation de personnes ressources ou de parties prenantes</li> <li>● Prise de décision négociée</li> </ul>              |
|---|---|---|
| CAPACITÉS GÉNÉRALEMENT ATTENDUES  | CONNAISSANCES PROCEDURES LIÉES  | SAVOIRS DE L'ACTION LIÉS  |
| Travail en équipe en réseau   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse stratégique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Travail en équipe</li> <li>● Travail en équipe pluridisciplinaire</li> <li>● Travail en réseau</li> </ul>                  |
| Organisation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Techniques d'animation de réunions</li> <li>● Méthodes et outils de conduite de projet</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organisation et planification du travail</li> </ul>  |
| Innovation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Méthodes et outils de conduite de projet</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Création de dynamiques collectives</li> </ul>  |
| Rigueur, esprit de synthèse   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse et synthèse de données et d'information</li> <li>● Rédaction</li> </ul>  |
| Médiation, animation du dialogue  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse stratégique</li> <li>● Problématiques, enjeux et acteurs du monde rural</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Écoute</li> <li>● Adaptation de son discours à son interlocuteur</li> <li>● Dialogue avec des non scientifiques</li> </ul> |
| MÉTIERES CONNEXES ET MOBILITÉ   | CORRESPONDANCES   |   |
| Chargé de mission agriculture, aménagement, , développement local dans un Conseil Général, un Conseil Régional, une structure intercommunale, un EPCI, un | ROME  | 23211 Agent de développement local<br><br>61112 Conseiller(e) en agriculture  |

|  |       |  |
|--|-------|--|
| comité de développement local,<br>un parc naturel régional<br><br>Chargé de la mise en place d'un<br>contrat de pays, d'un Pays<br><br>Chargé de mission patrimoine<br>naturel dans une collectivité<br>territoriale | RIME  | DIREN 15 Chargé des<br>expertises scientifiques de<br>conservation de la<br>biodiversité<br><br>DIREN 16 Chargé de la<br>protection de la biodiversité |
|  | CNFPT | 02/B/08<br>Chef de projet<br>développement<br><br>07/B/08<br>Agent de développement  |

5.7 ANNEXE 7 : PRESENTATION AU CSRPN LE 20 MAI 2019

Document d'objectifs  
du site Natura 2000 FR9400593  
ROCCAPINA – ORTOLO (ZSC)

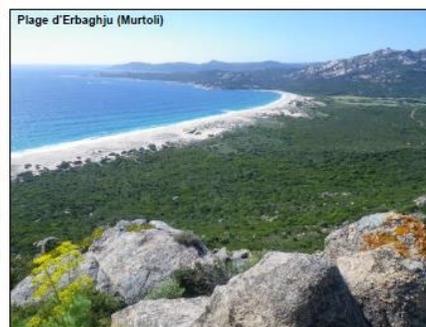
Présentation au CSRPN le 20 mai 2019



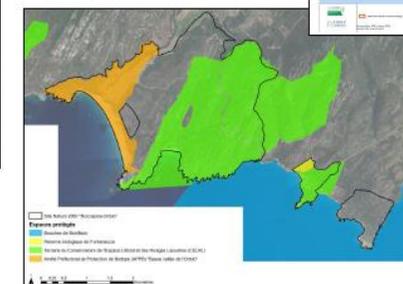
Périmètre Natura 2000



Zonages écologiques et gestionnaires



Différents zonages écologiques (ZNIEFF, APPB, Rés chasse, etc.)

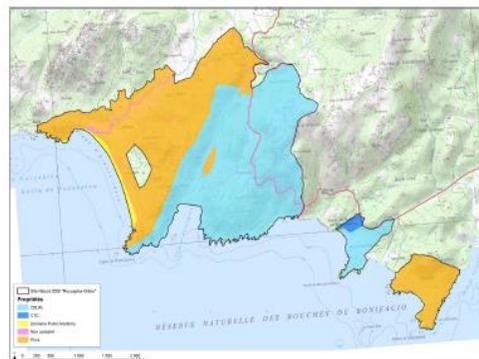


### Les propriétaires / gestionnaires d'espaces naturels :

- ✓ Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres :
- ✓ La Collectivité de Corse (l'Office de l'Environnement de la Corse et les anciens services du Conseil Départemental de la Corse du Sud) et le Syndicat Intercommunal Elisa
- ✓ L'Office National des Forêts
- ✓ La Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud

### Un acteur privé majeur du site :

- ✓ Le Domaine de Murtoli



## Activités humaines

### Principales activités humaines :

- ✓ Tourisme
- ✓ Agriculture
- ✓ Chasse et pêche

### Urbanisation :

→ L'ensemble du site Natura 2000 est un espace naturel globalement non urbanisé.

### Principaux projets :

- Aménagement et l'accueil du public (Roccapina, Muchju Biancu) (CELRL)
- Rétablissement de la servitude littorale (DDTM)

## Milieu naturel

- ✓ 49 habitats naturels dont 16 inscrits à l'annexe I de la directive «Habitats-Faune-Flore»
- ✓ 20 espèces végétales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques) mais aucune d'intérêt communautaire
- ✓ 150 espèces animales remarquables (protégées / menacées / rares / endémiques) dont 3 amphibiens, 6 reptiles, 82 oiseaux (nicheurs, de passages et hivernants), 8 chiroptères (site de chasse), 50 insectes (dont 1 orthoptère menacé) dont 10 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive «Habitats-Faune-Flore», dont 2 amphibiens, 3 reptiles, 5 chiroptères (site de chasse), 1 insecte



### ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE NATUREL :

- ✓ ENJEU 1 - Assurer une veille sur les habitats naturels et les populations faunistiques et floristiques, afin de prévenir les impacts sur la diversité biologique remarquable du site Natura 2000
- ✓ ENJEU 2 - Restaurer et suivre les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dégradés et/ou menacés
- ✓ ENJEU 3 - Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles les connaissances sont insuffisantes pour évaluer précisément les menaces et leur état de conservation

### ENJEUX LIÉS AUX ACTIVITÉS HUMAINES

- ✓ ENJEU 4 - Canaliser la circulation des véhicules et du public sur le secteur de Muchju Biancu afin de limiter les impacts sur les milieux dunaires et suivre leur dynamique de restauration
- ✓ ENJEU 5 - Intégrer la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du site
- ✓ ENJEU 6 - Mobiliser, informer et sensibiliser les acteurs et usagers du site Natura 2000
- ✓ ENJEU 7 - Suivre les diverses activités humaines et gérer la forte fréquentation touristique

### AUTRES ENJEUX :

- ✓ ENJEU 8 - Mettre en cohérence les périmètres des zonages environnementaux

ENJEUX

| Objectifs de développement durable   | Objectifs opérationnels  | Mesures  |  |   |
|--|--|--|--|---|
| A - Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et/ou remarquables   | A1 – Gestion et restauration des habitats et des espèces   | A1-1   | Installer des aménagements dunaires complémentaires sur le site d'Erbaghju afin de renforcer la restauration des habitats dunaires dégradés  |   |
|  |  | A1-2   | Restaurer le couvert végétal sur les rives de l'Ortolo (partie aval) et protéger les rives contre l'érosion  |   |
|  |  | A1-3   | Favoriser le maintien et la création d'espaces semi-ouverts favorables à la tortue d'Hermann et suivre la population de la tortue d'Hermann afin d'évaluer l'efficacité de l'opération   |   |
|  | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces   | A2 - Amélioration des connaissances et suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces   | A2-1   | Etudes et suivis des habitats dunaires  |
|  |  |  | A2-2   | Réaliser un recensement des sites de ponte et d'hivernage de la cistude d'Europe et veiller à leur conservation   |
|  |  |  | A2-3   | Compléter les connaissances sur la répartition des discoglosses sardes et corses et veiller à la conservation des habitats aquatiques où ils sont présents  |
|  |  |  | A2-4   | Compléter les connaissances sur la répartition du phyllodactyle d'Europe et veiller à la conservation des habitats rupestres où il est présent  |
|  |  |  | A2-5   | Réaliser un inventaire des lépidoptères d'intérêt communautaire et veiller à la conservation des stations de reproduction où ils sont présents  |
|  |  |  | A2-6   | Compléter les connaissances sur les espèces animales et végétales remarquables (autre que d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces protégées, menacées, rares, endémiques, etc.) et veiller à la conservation des habitats et stations où elles sont présentes |
|  | A3 - Mise à jour des délimitations des zonages écologiques   | A3 - Mise à jour des délimitations des zonages écologiques   | A3-1   | Actualiser la ZNIEFF type I n°940030762 « Castellaciu-Bocca di Roccapina -Punta di Balconi-Punta di Valanincu » afin d'intégrer l'ensemble des milieux naturels du vallon de Roccapina  |
|  |  |  | A3-2   | Modifier le périmètre du site Natura 2000 afin de supprimer l'enclave non classé en Natura 2000 présente sur le secteur de Murtoli, au lieu-dit Valinella, d'une superficie d'environ 17,8 ha   |
|  | A4 - Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes                             | A4 - Préservation des habitats naturels contre les plantes envahissantes                             | A4-1   | Surveiller et limiter (le cas échéant et si possible) les plantes envahissantes et/ou introduites   |
|  |  |  | A5-1   | Réaliser un diagnostic agricole et pastoral qui intègre la préservation de la biodiversité  |
|  | A5 - Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du Domaine de Murtoli | A5 - Intégration de la préservation de la biodiversité aux activités agricoles du Domaine de Murtoli | A5-2   | Développer et maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts favorables à la faune et à la flore   |
| A5-3   |  |  | Mettre en place des pratiques agricoles favorables à la préservation des sites de pontes de la cistude d'Europe  |   |
| A5-4   |  |  | Expérimenter l'utilisation de semences (graminées fourragères) naturelles corses dans les pratiques agricoles  |   |
|  |  |  |  |   |
| B – Aménagement et gestion de l'accueil du public  | B1 – Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Roccapina                                      | B1-1   | Canaliser l'accueil des véhicules sur une unique aire de stationnement au niveau de l'ancien camping et sur une piste d'accès réhabilitée et sécurisée   |   |
|  |  | B1-2   | Renaturer l'ancien camping   |   |
|  |  | B1-3   | Aménager l'accueil du public au col de la Coralli par la création d'un petit stationnement et installation d'une signalétique  |   |
|  |  | B1-4   | Aménager une aire de stationnement en accompagnement de l'aménagement d'un chemin pédestre d'accès au rivage de Roccapina au « petit col »   |   |
|  | B2 - Gestion de l'accueil du public sur le secteur de Muchju Biancu                                  | B2-1   | Canaliser et modifier la circulation des véhicules et du public sur le site de Muchju Biancu   |   |
| C - Sensibilisation, information et éducation du public et des scolaires aux enjeux environnementaux propres à Natura 2000 et/ou spécifiques au site | C1 - Information et sensibilisation des usagers du site Natura 2000                                  | C1-1   | Réaliser différents supports de communication et de sensibilisation (signalétiques, plaquettes, applications mobile, sites web, etc.) à destination des différents usagers du site (public, agriculteurs, chasseurs, prestataires de services, etc.) |   |
|  |  | C1-2   | Mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine naturel à la Casa di Roccapina   |   |
|  | C2-Sensibilisation des scolaires   | C2-Sensibilisation des scolaires   | C2-1   | Mettre en œuvre des opérations d'éducation à l'environnement auprès des scolaires avec pour support le site Natura 2000   |
|  |  |  |  |   |
| D - Animation et mise en place du document d'objectifs et évaluation des actions   | D1 - Mise en œuvre du document d'objectifs et animation du site Natura 2000                          | D1-1   | Favoriser la mise en œuvre des mesures du DOCOB par une animation du site Natura 2000  |   |
|  |  | D1-2   | Contribution et collaboration de l'animateur du site Natura 2000 sur les autres politiques publiques et sur l'évaluation des incidences Natura 2000 de documents de planification, programmes, projets ou activités                                  |   |
|  | D2 - Suivi des activités de pleine nature  | D2-1   | Suivre les activités de pleine nature  |   |

***5.8 ANNEXE 8 : PROJET DE CHARTE NATURA 2000***

# CHARTRE NATURA 2000

## Site Natura 2000 FR9400593 ROCCAPINA - ORTOLO



### Présentation et définition de la Charte Natura 2000

**La Charte Natura 2000 est un outil contractuel de mise en œuvre du document d'objectifs** en application des articles R.414-11, R.412-12 et R.414-12.1 du Code de l'Environnement et de l'article 143 de la loi DTR du 23/02/2005.

**Elle s'adresse aux propriétaires, aux collectivités, et à toutes autres personnes morales et physiques situées dans le site Natura 2000.**

**Elle leur permet de s'engager en faveur de la préservation de leur patrimoine naturel sans que cela ne leur impose des frais de mise en œuvre supérieurs aux pratiques en vigueur localement.**

Un formulaire administratif d'adhésion à la Charte se trouve en annexe.

L'adhésion à la Charte ne fait pas obstacle à la signature d'un contrat Natura 2000 (pour des habitats d'intérêt communautaire qui nécessiteraient des travaux de gestion et/ou de restauration). Un contrat et une Charte peuvent être souscrits sur une même propriété.

**La durée de la Charte est de 5 ans.**

La Charte s'appuie sur deux notions distinctes :

- les **recommandations** de gestion qui ne sont pas soumises à contrôle,
- les **engagements**, qui feront eux, l'objet de contrôles. En cas de non-respect de ces engagements, l'adhésion à la Charte peut être suspendue pour une durée de un an, ce qui entraîne la suspension des avantages fiscaux et des engagements de gestion durable.

Il s'agit de "bonnes pratiques" de gestion des milieux naturels, cohérentes avec les enjeux de conservation identifiés par les documents d'objectifs respectifs des deux sites Natura 2000.

### **Les engagements généraux portant sur tout le site Natura 2000**

*ENGAGEMENT G1* : Respecter la réglementation en vigueur sur le site Natura 2000.

*ENGAGEMENT G2* : Respecter la signalétique présente sur le site.

*ENGAGEMENT G3* : Permettre l'accès aux parcelles dans le but de faciliter les différentes études et suivis des habitats et des espèces.

*ENGAGEMENT G4* : Ne pas introduire volontairement d'espèces envahissantes dans le site Natura 2000.

*ENGAGEMENT G5* : Favoriser l'utilisation d'essences végétales adaptées et indigènes

*ENGAGEMENT G6* : Ne pas entreposer volontairement de déchets.

*ENGAGEMENT G7* : Ne pas circuler en véhicule motorisé sur les plages et les sentiers afin de ne pas déranger et détruire la biodiversité du site.

*ENGAGEMENT G8* : Mettre en cohérence les documents d'aménagement avec les engagements souscrits dans la charte et le document d'objectifs Natura 2000.

*ENGAGEMENT G9* : Eviter le développement de l'urbanisation sur le site Natura 2000.

*ENGAGEMENT G10* : Réaliser les interventions mécaniques (broyage, démaquisage, défrichage, ...) entre les mois de novembre et mars (hors période de reproduction de la faune)

### **Les engagements spécifiques**

#### ***Engagements spécifiques au milieu littoral et halophile***

- ENGAGEMENT L1 : Ne pas circuler avec des véhicules à moteurs dans les milieux naturels littoraux (plages et arrières-plages, dunes, zones humides, etc.)
- ENGAGEMENT L2 : Eviter le surpâturage et la divagation du bétail sur les plages et arrières plages
- ENGAGEMENT L3 : Eviter la destruction saisonnière des biotopes (laises de mer par exemple) par le nettoyage des plages

#### ***Engagements spécifiques au milieu aquatique non marin***

- ENGAGEMENT AQ1 : Maintenir les zones humides et leur fonctionnement : ne pas remblayer, combler et assécher les milieux aquatiques (mares, plans d'eau, prairies)

humides, cours d'eau, etc.), proscrire les travaux hydrauliques (drainage) sauf avec dérogation de l'administration ou dans le cadre de travaux écologiques.

- ENGAGEMENT AQ2 : Eviter le piétinement et la destruction des habitats et espèces d'intérêt communautaire floristiques identifiées.
- ENGAGEMENT AQ3 : Conserver la végétation des berges des cours d'eau et des plans d'eau. Le cas échéant, utiliser des techniques d'entretien douces des milieux humides (débroussaillage et abattage sélectif dans les Ripisylves.
- ENGAGEMENT AQ4 : Proscrire l'entretien (vidanges, plein de carburants) et le stationnement de machines et véhicules à moins de 50 m des cours d'eau.

### ***Engagements spécifiques au milieu forestier***

- ENGAGEMENT F1 : Ne pas réaliser de coupes de bois dans la ripisylve.
- ENGAGEMENT F2 : Ne pas réaliser de coupes de bois sauvages.
- ENGAGEMENT F3 : Ne pas créer de nouvelles pistes

### ***Engagements spécifiques au milieu arbustif***

- ENGAGEMENT ARB1 : Ne pas réaliser de coupes de bois sauvages.
- ENGAGEMENT ARB2 : Ne pas créer de nouvelles pistes.

### ***Engagements spécifiques au milieu herbeux***

- ENGAGEMENT H1 : Ne pas entreprendre de travaux des sols en période de mai à octobre (période de présence des pontes de tortues dans le sol)
- ENGAGEMENT H2 : Eviter le surpâturage

### ***Engagements spécifiques au milieu rupestre et grottes***

- ENGAGEMENT RUP1 : Eviter toute extraction de roche

### ***Engagements spécifiques au milieu agricole et paysage artificialisé***

- ENGAGEMENT A1 : Ne pas entreprendre de travaux des sols en période de mai à octobre (période de présence des pontes de tortues dans le sol)
- ENGAGEMENT A2 : Eviter le surpâturage

### **Les recommandations**

- Assurer la surveillance et la sécurité du site
- Ne pas détruire d'espèces végétales et animales patrimoniales
- S'assurer de la propreté des lieux
- Prévenir les incendies
- Prévenir les coupes sauvages
- Raisonner les traitements phytosanitaires et les apports en éléments fertilisants afin de limiter au maximum leur utilisation
- Assurer un assainissement efficace des eaux usées
- Limiter la fermeture du milieu et entretenir les milieux ouverts par du pâturage
- Aménager l'accueil du public et entretenir les aménagements
- Surveiller et contrôler le taux de fréquentation humaine
- Conserver les prairies, les pâturages, les landes et les pelouses
- Conserver les haies et arbres isolés

**5.9 ARRETE N° 2A-2020-09-07-005 DU 7 SEPTEMBRE 2020 PORTANT APPROBATION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL DU SITE NATURA 2000 FR94000593 « ROCCAPINA-ORTOLO » (ZONE SPECIALE DE CONSERVATION)**



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Corse**

**Arrêté n° 2A-2020-09-07-005 du 7 septembre 2020  
portant approbation du Comité de Pilotage local du Site Natura 2000  
FR94000593 "Roccapina-Ortolo" (zone spéciale de conservation)**

**Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud  
chevalier de la Légion d'honneur  
commandeur de l'ordre national du mérite**

- Vu la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- Vu le code de l'Environnement, notamment ses articles L.414-2, R.414-8 à 12 ;
- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-33 ;
- Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifié et modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du président de la République du 03 août 2018 nommant monsieur Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du président de la République du 29 juillet 2020 nommant monsieur Pascal LELARGE, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu l'arrêté ministériel du 17 mars 2008 portant désignation du site Natura 2000 FR94000593 « Roccapina-Ortolo » (zone spéciale de conservation) ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2A-2018-07-26-003 du 26 juillet 2018 portant création et composition du Comité de Pilotage local du Site Natura 2000 FR94000593 « Roccapina - Ortolo » (zone spéciale de conservation) ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2A-2020-08-18-001 du 18 août 2020 portant délégation de signature à monsieur Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud ;
- Vu l'avis du comité de pilotage local et notamment le compte-rendu de sa réunion du 6 décembre 2019 ;
- Vu la consultation du public réalisée sur le site Internet de la préfecture de la Corse-du-Sud, du 6 au 24 juillet 2020, conformément à la loi du 27 décembre 2012 relative à la participation du public.

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud*

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR940593 « Roccapina - Ortolo » zone spéciale de conservation, annexé au présent arrêté, est approuvé.

**Article 2** - Le document cité à l'article 1er est consultable et téléchargeable sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, ainsi que dans les mairies des communes de Sartène et de Monacia d'Aullène

Il est également disponible sur le site internet Natura 2000 de Corse, à l'adresse suivante : <http://corse.n2000.fr/>.

**Article 3** - Pour l'application du document cité à l'article 1er, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec le représentant de l'Etat des contrats Natura 2000.

**Article 4** - Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud, le sous-préfet de Sartène, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, la directrice départementale des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Ajaccio, le 07 SEP. 2020

Le préfet

Pour le Préfet  
le secrétaire général

  
ALAIN CHARRIER

*Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*